

LA RÉVOLUTION BELGE

ET

LA CAMPAGNE DE DIX-JOURS

(1830-1831)

SOCIÉTÉ ANONYME

M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI, ÉDITEUR

RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE — COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE

MÉMOIRES ET DOCUMENTS INÉDITS

SUR

LA RÉVOLUTION BELGE

ET

LA CAMPAGNE DE DIX-JOURS

(1830-1831)

RECUEILLIS ET ANNOTÉS

PAR

le **Baron Camille BUFFIN**

AVOCAT

TOME PREMIER

BRUXELLES

Librairie **KIESSLING** et C^o

P. IMBREGHTS, SUCCESSEUR

42-44, RUE COUDENBERG, 42-44

1912

INTRODUCTION

Pendant de nombreuses années, la crainte de froisser certaines susceptibilités a entravé la publication des Mémoires sur la Révolution de 1830 ; mais aujourd'hui qu'une amitié sincère unit le peuple belge et le peuple hollandais, on peut faire connaître, sans inconvénient, les intéressants documents qui, depuis quatre-vingts ans, sont enfouis dans les archives publiques ou privées. Malheureusement, pendant cet espace de temps, les papiers du comte Frédéric de Mérode, du duc d'Ursel, des barons d'Hoogvorst et de Stassart, du général Nypels, de M. van de Weyer, d'autres encore, ont été détruits et nous avons perdu ainsi d'importantes sources historiques.

Cependant, grâce à l'amabilité de M^{me} la baronne de Constant Rebecque, de S. A. S. le duc d'Arenberg, du lieutenant général comte H. Du Monceau, adjudant général et chef de la maison militaire de la Reine des Pays-Bas, du baron Chazal, du général-major de Bas, directeur de la section historique au ministère de la guerre hollandais, de M. de Grelle-Rogier, du

vicomte d'Hendecourt, de MM. les avocats De Smeth et Descamps, j'ai pu recueillir, tant en Belgique qu'en Hollande, une collection de mémoires inédits qui relatent des épisodes tout à fait inconnus de la Révolution et de la campagne de Dix-Jours.

Ces relations présentent d'autant plus d'intérêt qu'elles émanent de témoins oculaires belges et hollandais, qui envisagent les événements à des points de vue tout à fait différents. Chaque auteur, à la vérité, s'étend trop complaisamment sur les succès de ses compatriotes, mais cette partialité, fort excusable d'ailleurs, n'abusera guère le lecteur, qui parviendra aisément, en comparant les divers récits, à rétablir l'exactitude des faits. Il suivra, presque jour par jour, la marche des événements et se rendra compte des sentiments qui animaient les adversaires pendant leur conflit. Il étudiera également le rôle joué par la France, qui attisait le mécontentement, dans l'espoir d'affaiblir un dangereux voisin et peut-être même, si les circonstances s'y prêtaient, d'annexer les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas.

A ces mémoires, j'ai joint des notes biographiques qui contribueront, je l'espère, à rappeler le souvenir de braves qui, soit en combattant pour l'indépendance de la Belgique, soit en défendant les droits de la maison de Nassau, ont noblement rempli leur devoir et ont généreusement versé leur sang pour la cause qu'ils soutenaient.

LE LIEUTENANT GÉNÉRAL

BARON CHAZAL

MINISTRE D'ÉTAT

LE LIEUTENANT GÉNÉRAL BARON CHAZAL

Ministre d'État.

Pendant de longues années, les Chazal avaient occupé de hautes fonctions dans la magistrature du Languedoc ; mais, à la fin du XVIII^e siècle, les graves événements politiques qui bouleversèrent la France arrachèrent leur descendant, Jean-Pierre, à la carrière paisible de ses aïeux.

Envoyé à la Convention par le département du Gard, il protesta à plusieurs reprises, dans les séances tumultueuses de cette assemblée, contre l'adoption de mesures arbitraires. Il réclama la levée du séquestre mis sur les biens des étrangers et la suppression des commissions exécutives coupables de dilapidation. Il fut ensuite chargé d'une mission dans le Midi et, par sa modération, il réussit à pacifier rapidement le pays. Au lieu de persécuter les prêtres, comme le voulaient ses instructions, il se borna à exiger leur soumission au gouvernement ; puis il les mit en liberté et leur restitua leurs biens (1).

Ce manque de civisme fut dénoncé aux Montagnards, devenus tout-puissants sous la Terreur. Jean-Pierre Chazal, se sachant condamné, se rendit avec deux de ses collègues

(1) Voir TH. LAMATIÈRE, *Panthéon de la Légion d'honneur*, p. 222.

auprès des membres du Comité de Salut public : « Vous l'emportez, leur dit-il, nous le reconnaissons. Nous croyons servir utilement la patrie sur nos chaises curules; la majorité nous prouve que nous nous sommes trompés, mais qu'il nous soit permis du moins de marcher aux frontières, de combattre et de mourir à l'armée.

— Mourir à l'armée, vociféra Saint-Just, le plus violent de ces énergumènes, mourir à l'armée, vous, brigands! Non, non! C'est avec le bourreau qu'il faut combattre, c'est à la guillotine qu'il faut mourir (1)! »

Sous cette menace, les trois malheureux s'enfuirent et se tinrent cachés jusqu'à la dissolution de la Convention (26 octobre 1795).

Jean-Pierre Chazal rentra alors dans la vie publique. Il prépara avec Sieyès et Lucien Bonaparte le coup d'État du 18 brumaire et, dans la dernière séance du Conseil des Cinq-Cents, il s'opposa à la mise hors la loi du général Bonaparte, réclamée par les Jacobins. Napoléon lui témoigna sa reconnaissance en le nommant tribun, puis, en 1802, préfet des Hautes-Pyrénées. Quelques années plus tard, il le créa baron et le dota d'un majorat.

Destitué sous la Restauration, le baron Chazal devint préfet du Finistère pendant les Cent-Jours, mais il fut proscrit au retour de Louis XVIII, et vint s'établir en Belgique avec sa famille. Félix, son fils aîné, dont nous publions aujourd'hui les mémoires, naquit à Tarbes, le 1^{er} janvier 1808. Il fit ses études à l'Athénée de Bruxelles, où il eut la bonne fortune d'avoir comme professeur Philippe Lesbroussart, qui lui inculqua le culte de la poésie. A l'exemple de son maître, il composa bientôt de jolies

(1) BARON, « Les exilés de Bruxelles » (*Revue de Paris*, 1831.)

pièces de vers, qui révèlent son âme ardente et enthousiaste ; en même temps il collaborait au *Mathieu Laensberg*, journal de Liège, rédigé par ses jeunes amis, Lebeau, Devaux et Charles Rogier.

Grand, svelte, les traits énergiques, Félix Chazal joignait à l'art de bien parler des élans de véritable inspiration. Sa parole éloquente, persuasive, exerçait une remarquable séduction. Il avait, en outre, le don de la riposte et, quand dans une discussion quelqu'un osait l'interrompre, il savait d'un mot le réduire au silence.

Au mois d'août 1830, entraîné par la générosité de son caractère, il se jette à corps perdu dans la Révolution. Revêtu de la blouse nationale et de l'écharpe tricolore, il combat au premier rang ; son audace, son langage patriotique lui acquièrent de suite la sympathie des volontaires dont il devient un des principaux chefs. A la sortie de Dieghem, il commande l'avant-garde et, à son retour, croyant Bruxelles sans défense, il accompagne les organisateurs de la révolte dans leur retraite vers la frontière. Il s'était heureusement trompé. A leur entrée dans la capitale, les troupes hollandaises rencontrent une résistance acharnée ; au son du tocsin de Sainte-Gudule, les habitants des villages, armés de fusils, de sabres, même de bâtons, volent au secours de la ville et leurs attaques intrépides déterminent la retraite de l'armée royale.

La Belgique était libre, mais tout restait à organiser. Tâche pleine de difficultés ! Les patriotes se partagent la besogne : sous le titre de munitionnaire général, puis de commissaire ordonnateur en chef, Chazal est chargé de l'intendance de l'armée. Il fait de suite inventorier les anciens dépôts de l'État, et il constate avec désespoir que les magasins et les arsenaux sont vides, les hôpitaux

dénués de secours médicaux. Cependant il faut immédiatement venir en aide aux hommes héroïques qui combattent pour notre indépendance. Campés dans les bruyères et dans les marais malsains d'Anvers, ces braves n'ont ni vivres ni argent ; beaucoup marchent pieds nus. Chazal se met courageusement à l'œuvre et, quoique n'offrant aux fournisseurs que des bons d'un paiement fort aléatoire, il parvient à satisfaire aux besoins les plus urgents (1).

Quand, à la fin d'octobre, il va inspecter la marche des services aux avant-postes, il trouve la plupart des volontaires équipés. Malgré le bombardement, il pénètre dans Anvers avec Charles Rogier et, tout en négociant la cessation du feu, il assure la distribution des vivres, des fourrages, de la solde. Il était alors impossible d'établir un service régulier d'approvisionnement, par suite de la variation constante des effectifs. Dans une revue passée à Anvers, le 1^{er} novembre, on compte 521 officiers et 8,177 sous-officiers et soldats. Des vivres et des vêtements sont aussitôt commandés d'après ces chiffres, mais six jours après il n'y a plus sous les armes que 342 officiers et 4,752 sous-officiers et soldats ! Par contre, à la moindre alerte, des milliers de volontaires accourent dans les rangs : ainsi sont sans cesse déjoués tous les calculs de l'ordonnateur en chef ! Ces difficultés sont aggravées par l'absence d'un personnel expérimenté. Les intendants militaires, les quartiers-maîtres et les sergents-majors de l'ancien gouvernement ont abandonné leurs emplois et sont remplacés par des hommes totalement étrangers à l'administration, qui

(1) HUYTTENS, *Discussions du Congrès national de Belgique*. Bruxelles, 1844, t. IV, p. 372. Rapport de l'intendant général Chazal, 7 décembre 1830.

doivent en quelque sorte deviner et les besoins des troupes et les moyens d'y pourvoir sans prodigalité ⁽¹⁾.

Appelé le 24 décembre à l'intendance générale de la guerre, Chazal, toujours soucieux des intérêts de l'État, introduit les adjudications publiques dans les marchés et réduit ainsi les dépenses de 25 p. c. Il approvisionne les magasins, pourvoit les hôpitaux, arme les places fortes; enfin, il équipe 32,000 hommes de troupes régulières et 6,000 volontaires, et cette armée, organisée en quelques mois, ne coûte à la Belgique qu'un million de florins. Mais ce labeur a profondément ébranlé sa santé et, le 6 février 1831, il doit résigner ses fonctions ⁽²⁾.

On se trouve alors dans la période la plus critique de la Révolution. Trois partis déchirent le pays : le parti français, le parti orangiste et le parti anarchiste, dont les membres sont les moins puissants, mais les plus turbulents. Tous passent les nuits à comploter et à cabaler. Ils se couvrent réciproquement de boue et d'injures et ils parviennent par leurs intrigues à susciter partout des désordres ⁽³⁾. Découragés par cette confusion, un grand nombre de personnages, qui viennent de combattre héroïquement pour l'indépendance, se laissent corrompre par l'or hollandais. Ils se disent ouvertement orangistes. Dans les cafés, les spectacles, tous les lieux publics, ils annoncent hautement le retour du prince d'Orange. En même temps, ils cherchent à déconsidérer, à avilir les hommes

(1) HUYTTENS, ouvr. cité.

(2) *Papiers de Ch. Rogier*, appartenant à M. de Grelle-Rogier : « Lettre du gouvernement provisoire, remerciant Chazal de sa noble et patriotique conduite », 6 février 1831.

(3) Bibliothèque Royale « Papiers de Firmin Rogier », « Lettre de Félix Chazal à Firmin Rogier », 7 janvier 1831.

de la Révolution et ils colportent sur leur compte des écrits infâmes.

Rogier et Chazal partent immédiatement pour Termonde, où ils passent en revue le corps liégeois. Rassurés par le patriotisme de ces braves gens, qui jurent de mourir pour la patrie, ils reviennent à Bruxelles et fondent une « *Association nationale pour assurer l'indépendance* ». La première réunion, qui a lieu le lendemain au Waux-Hall, attire de nombreux patriotes. Cependant une telle anarchie règne dans le pays qu'ils croient un instant la Révolution perdue. « Le peuple, écrit Chazal à Firmin Rogier ⁽¹⁾, voulait tirer vengeance des traîtres Grégoire et Borremans, et, voyant l'inertie, la faiblesse du gouvernement, a voulu faire justice lui-même. Il s'est porté vers 10 heures du soir au bureau du *Vrai Patriote*. La maison a été entièrement saccagée, les presses pulvérisées; de là, il s'est rendu chez Jones, le fameux carrossier, un des plus chauds agents du prince, et a pillé ses ateliers et toute sa maison. La garde civique n'a pu maîtriser sa fureur. Le lendemain, ses efforts ont encore été impuissants, et l'hôtel de Mathieu Moeremans et ceux de deux autres orangistes ont été entièrement réduits en cannelle. Hier, il régnait dans toute la ville une consternation épouvantable. Toutes les maisons étaient fermées, toutes les troupes découragées étaient campées dans les rues, sur les places, et attendaient en tremblant la soirée. Des groupes nombreux annonçaient qu'ils avaient encore *soixante-sept* maisons à piller! Le régiment de lanciers et une compagnie d'artillerie étaient arrivés dès le matin pour renforcer la garnison. Le ministre de la police Plaisant et

(1) Bibliothèque royale, *ibid.*, 30 mars 1831.

van der Meere, général commandant la province, venaient de donner leur démission. Les femmes et beaucoup d'hommes quittaient la ville, enfin Bruxelles offrait hier un spectacle effrayant, lorsque ton frère et Malherbe ont été nommés l'un ministre de la police et l'autre commandant militaire de la province. La place de chef de la sûreté publique répugnait horriblement à Charles, mais j'ai tant fait qu'il a accepté rien que pour avoir la gloire de rendre le calme à la ville. Effectivement, ton frère est entré en fonctions. Il a d'abord défendu aux lanciers et aux troupes de ligne de sortir des casernes. Le soir, à 8 heures, seul avec moi, sans armes, nous sommes montés à cheval, nous avons parcouru toute la ville, exhortant le peuple à respecter les lois et la voix de ses amis. Aussi, mon cher Firmin, j'ai le bonheur de t'apprendre qu'il n'y a pas eu le moindre désordre, que jamais le peuple n'a été plus calme et que tout est rentré dans l'ordre le plus parfait. »

Chazal est encore en disponibilité lorsqu'au mois d'août 1831 les Hollandais attaquent à l'improviste et chassent de Calloo les troupes qui défendent la rive gauche de l'Escaut. A cette nouvelle, il court prendre le commandement du corps belge et réoccupe les positions abandonnées; puis, à la tête de 1,800 hommes, il pénètre victorieusement dans la Flandre zélandaise et il se prépare à assaillir la ville d'Hulst lorsque fut signé l'armistice du 14 août (1).

Chazal n'avait accepté la direction de l'intendance que pour mettre fin au désordre qui régnait dans ce service. Cette tâche accomplie, il rentre dans l'armée comme

(1) *Papiers de Ch. Rogier*, « Lettre du baron Chazal à Verhaegen », 25 avril 1842.

colonel et il est nommé, le 18 novembre 1832, commandant de la province de Liège. A ce moment, des émissaires hollandais parcourent le pays, semant l'or à profusion ⁽¹⁾, excitant à la révolte, à la trahison. De tous côtés éclatent des émeutes, sauf dans la province de Liège où aucun désordre ne trouble la tranquillité publique, grâce aux mesures sages prescrites par le commandant. Aussi, lorsqu'il quitte ses fonctions, le 25 février 1837, pour prendre le commandement du 9^e régiment de ligne, le collège des bourgmestre et échevins de la ville de Liège lui exprime officiellement la vive reconnaissance de la cité ⁽²⁾. De son côté, le baron van den Steen, gouverneur civil, lui transmet les sincères remerciements des habitants et des fonctionnaires de la province ⁽³⁾.

Promu général-major le 21 juillet 1842 et chargé du commandement de la 1^{re} brigade de la 2^e division d'infanterie, Chazal sollicite des Chambres la grande naturalisation, qui lui est accordée le 9 juin 1844. Deux années plus tard, il devient aide de camp du roi, et, le 11 août 1847, il est nommé lieutenant général et appelé aux importantes fonctions de ministre de la guerre.

Sans frontières naturelles, riche, peuplée, industrielle, voisine de grandes puissances qui l'avaient possédée et la

(1) Le roi Guillaume I^{er}, qui crut toujours reconquérir la Belgique, dépensa ainsi des sommes considérables. Voir *Bibliothèque de S. M. la Reine*, à La Haye, dossiers : « Complots orangistes ».

(2) *Papiers de Ch. Rogier*, « Le collège des bourgmestre et échevins de la ville de Liège à M. Chazal, colonel du 9^e régiment d'infanterie, 8 mars 1837.

(3) *Idem*, « Lettre du baron van den Steen, gouverneur de la province de Liège au colonel commandant militaire de la province », 11 mars 1837.

regrettaient, la Belgique avait besoin d'une armée bien organisée, capable de maintenir l'ordre et de repousser toute agression. Malgré cette nécessité, beaucoup d'hommes politiques protestaient dans les Chambres contre le maintien des charges militaires. « La guerre est impossible », déclaraient-ils, « nous sommes entrés dans une ère nouvelle : l'ère de la paix perpétuelle. Les peuples sont trop éclairés pour s'entre-déchirer ; on ne tirera plus un seul coup de canon en Europe ; la diplomatie aplanira toutes les difficultés (1). »

Le ministre de la guerre, comme bien on pense, réprouvait ces funestes théories. « Je ne veux pas », disait-il, « que la Belgique ait à payer un jour la rançon des chimères de quelques hommes, dont je ne conteste pas les bonnes intentions, mais dont je redoute les dangereuses erreurs (2). » Dès son entrée en fonctions, il réunit une grande commission militaire qui fut chargée, sous sa présidence, d'examiner la valeur de nos moyens de défense. Cette étude fut interrompue par la Révolution française de 1848 qui nous obligea à prendre immédiatement des mesures de sauvegarde. En effet, le 19 mars, des bandes armées franchirent la frontière belge, près du village de Risquons-Tout, dans le but de nous imposer le régime républicain. Mais Chazal, prévenu de cette tentative, avait renforcé les garnisons de Menin, de Tournai et de Courtrai, si bien que les révolutionnaires, accueillis par des volées de mitraille, durent regagner la France au plus vite (3).

(1) Discours prononcé à la Chambre des représentants par le lieutenant général baron Chazal, le 15 janvier 1850.

(2) *Idem*, le 17 janvier 1850.

(3) DE BAVAY, *Histoire de la révolution belge de 1830*. Bruxelles, 1873. Rapport de la commission d'enquête, p. 370.

Cette audacieuse tentative, exécutée avec la complicité inavouée du gouvernement français, ne modifia en rien les préventions des antimilitaristes, et leurs protestations décidèrent le gouvernement à réduire le budget de la guerre de 2 1/2 millions. Pour atteindre ce résultat, on supprima des vêtements aux soldats, des frais de route aux officiers; on restreignit les inspections générales, on écourta les périodes de camp (1). Ces concessions furent jugées insuffisantes, et les représentants Coomans (2), Debaets et Delaet réclamèrent encore de nouvelles économies. Devant ces exigences, Chazal donna sa démission de ministre de la guerre. Il fut chargé du commandement de la 2^e division territoriale et nommé gouverneur de la résidence royale.

Cependant la faiblesse de notre défense inquiétait vivement le roi Léopold 1^{er}. L'avenir était menaçant : Frédéric-Guillaume de Prusse déplorait le rétablissement de l'empire français. Il éprouvait pour Napoléon III une profonde aversion, une superstitieuse terreur; il croyait

(1) Discours prononcé à la Chambre des représentants, le 25 janvier 1865, par le lieutenant général baron Chazal, ministre de la guerre.

(2) Coomans, représentant de Turnhout, avait écrit un ouvrage dans lequel se trouvent des pensées de ce genre : « A moins que la raison ne soit un mensonge, et le progrès une chimère, le temps viendra, il est proche, j'en suis convaincu, où une réaction salutaire s'opérera contre le culte de l'uniforme et du sabre, contre des monstruosité trop tolérées, trop honorées et où les peuples déniaisés, comprenant enfin que la glorieuse guerrière les ruine et les tare, regarderont du même œil l'épée et le couperet, le soldat et le bourreau. L'un et l'autre sont des fonctionnaires publics agissant au nom des lois, avec cette différence, tout à l'avantage du bourreau, que celui-ci ne tue que des coupables condamnés par la justice, tandis que le premier tue à tort et à travers, de loin, en aveugle, des gens honorables, innocents... »

l'Europe menacée : « La Belgique », écrivait-il le 7 décembre 1852 au chevalier de Bunsen, son ambassadeur à Londres, « est l'objectif le plus prochain de l'oiseau de proie récemment couronné. » Et sans plus tarder, se préparant à la lutte, il pressait les puissances de conclure une convention militaire (1).

Cette conflagration pouvait être néfaste pour la Belgique. « Aussitôt que l'empereur aura pris le commandement de l'armée, mandait Chazal le 12 juin 1854 à Charles Rogier, ministre de l'intérieur, son premier acte, soyez-en bien persuadé, sera de nous faire la même sommation comminatoire que nous fit en 1840 M. Thiers, au nom d'un gouvernement que nous étions en droit de considérer comme un ami dévoué. « Si vous n'êtes pas en état de faire respecter votre neutralité, — nous écrivait-il, — et de nous garantir la sécurité de notre frontière du Nord, nous serons obligés de faire occuper la Belgique par une armée française. » Il ne faut pas se faire d'illusions; l'empereur nous tiendra non seulement le même langage, mais il fera aussitôt occuper le pays, s'il voit que nous ne sommes pas en mesure de nous défendre efficacement. Il faudrait qu'il fût dépourvu du plus vulgaire bon sens politique et de la plus simple intelligence militaire pour agir autrement. Il n'aura qu'à détacher un seul corps de son armée de Nancy, pour que la Belgique, si elle reste dans l'état où elle est, soit sous sa main, et vous savez la puissance des faits accomplis. Si, au contraire, la Belgique est en mesure de se défendre, comme elle peut y être préparée, et s'il faut, pour l'envahir et la dompter, une grande opération militaire, tout porte à

(1) DE LA GORCE, *Histoire du second Empire*, t. I, p. 116.

croire que la France respectera une neutralité difficile à violer, longue à réduire » (1).

Ainsi que le disait Chazal, notre pays était incapable de résister à une attaque. L'ancien système défensif du royaume des Pays-Bas, dirigé contre la France, reposait sur quatre lignes de places fortes, destinées à couvrir la marche d'alliés anglais et allemands. Mais ce système n'offrait plus aucune sécurité depuis notre séparation de la Hollande, l'effectif de nos troupes étant trop faible pour défendre nos nombreuses forteresses. En outre, de 1815 à 1830, aucun passage ne pouvait traverser les frontières s'il n'était commandé par le canon des forts; aucun pont n'était autorisé sur les rivières qui avaient quelque importance stratégique, aucune bâtisse n'était tolérée dans le voisinage des places fortes. Depuis la Révolution, au contraire, pour favoriser l'essor du commerce, on avait multiplié les ponts, les routes, les canaux, les chemins de fer et le pays était ainsi sans défense (2). Au ministère de la guerre, on s'efforça de remédier à cet état de choses. Pendant les sessions de 1855, 1856 et 1857, le général baron Greindl demanda divers subsides à la Chambre, afin de mettre le camp retranché d'Anvers en état de soutenir un siège en règle. L'opposition de la section centrale l'obligea chaque année à ajourner la réalisation de ses desseins. Au mois de novembre 1857, le général Berten, appelé à faire partie du cabinet comme ministre de la guerre, fit procéder à une sérieuse étude de la question. Un nouveau plan fut adopté. Il comportait un agrandissement de l'enceinte d'Anvers

(1) *Papiers de Charles Rogier.*

(2) Discours prononcé à la Chambre, le 16 août 1859, par le lieutenant général baron Chazal, ministre de la guerre.

d'environ 200 hectares, la construction de forts à 5,000 mètres du centre de la ville, la démolition d'un certain nombre de forteresses (1). Afin d'effectuer ces travaux, le gouvernement demanda, le 26 mai 1858, un premier crédit de 9 millions de francs. Après de longues discussions et malgré les efforts du ministre de la guerre et du général Renard, commissaire du gouvernement, cette demande fut rejetée par la Chambre, le 4 août 1859, par 53 voix contre 39 et 9 abstentions.

Léopold I^{er}, très affecté de cet échec, pria le lieutenant général baron Chazal de prendre le portefeuille de la guerre, espérant que sa rare éloquence obtiendrait enfin le vote des crédits nécessaires à la défense du pays. Aussitôt, le général réunit, sous sa présidence, une commission d'études, composée de vingt-six officiers de différentes armes, chargée de substituer au système de défense de l'ancien gouvernement que les événements politiques et le développement économique du pays avaient infirmé, un système nouveau qui garantit notre indépendance d'une manière absolue. Après plusieurs mois de travail, la commission adopta un plan (2) de défense concentrique, basé sur une grande place fortifiée où l'armée pût se réfugier en cas de revers. Une question se posait d'abord : quelle ville choisir comme base de défense ? Liège et Namur se recommandaient par leurs positions stratégiques ; Bruxelles offrait des avantages au point de vue politique, mais Anvers par sa situation maritime, ses polders faciles à

(1) Voir *Annales parlementaires*, séance de la Chambre des représentants du 26 mai 1858.

(2) Présenté par le capitaine Brialmont, ce plan avait été approuvé par le célèbre général russe Totleben, ami personnel du général Chazal.

inonder et ses immenses approvisionnements, finit par réunir presque tous les suffrages.

Au mois d'août 1859, le ministre de la guerre exposa à la Chambre le nouveau plan de défense. Il comportait une grande enceinte enveloppant Anvers et ses faubourgs, couverte par une ligne de forts éloignés d'environ 6,000 mètres. Des places fortifiées protégeaient en outre les cours du Ruppel, du Demer, de la Dyle et de la Nèthe. Le coût de ces travaux s'élevait à 35 millions (1).

Ce projet souleva dans les Chambres des critiques violentes. On prétendait que la défense du pays se réduirait à la garde d'une seule ville, que l'armée concentrée à Anvers serait aussitôt décimée par les fièvres; on assurait que la protection de l'Escaut exigeait une marine militaire et de nombreuses forteresses, et que ces dépenses non prévues absorberaient des sommes considérables. De leur côté, les Anversois manifestaient une très grande irritation, déclarant qu'on voulait leur faire supporter seuls les malheurs de la guerre. Des meetings de protestation furent organisés; des orateurs populaires prédirent le bombardement de la ville, la destruction des entrepôts, l'anéantissement du commerce; ils suscitèrent de véritables émeutes.

Cette opposition alarma certains membres du cabinet qui cherchèrent à faire ajourner le vote de la loi. Mais Chazal, que Léopold I^{er} ne cessait d'encourager, avait conscience de remplir un devoir sacré; il fut inébranlable. Pendant les débats parlementaires, il défendit le projet avec une éloquence admirable. Il repoussa toutes les

(1) Déduction faite de 10 millions de francs récupérés par la vente de terrains.

attaques, réfuta toutes les objections; puis faisant un vibrant appel au patriotisme des membres de la Chambre, il parvint enfin à obtenir les crédits sollicités depuis tant d'années. « Le ministre de la guerre est un habile avocat », s'écria De Gottal, représentant d'Anvers, à la proclamation du résultat, et cette exclamation lui valut cette riposte du général : « Une chose m'a frappé, c'est que lorsque les avocats veulent démonétiser un adversaire et infirmer ses paroles et ses opinions, ils lui disent : vous êtes un habile avocat. Je ne puis cependant accepter l'honneur qu'on me fait, parce que je ne possède pas l'art de déguiser ma pensée sous des artifices de langage et de prêter à mes adversaires des opinions qu'ils n'ont pas émises pour les combattre ensuite; je ne suis qu'un soldat défendant simplement et franchement ses convictions. »

A peu près à la même époque, on réalisa dans le domaine de l'artillerie un progrès considérable : l'invention des canons rayés se chargeant par la culasse. Les grandes puissances avaient adopté le nouveau modèle et, à moins de rester dans un état d'infériorité complète, la Belgique devait transformer son armement démodé. Le ministre de la guerre procéda à de nombreux essais et, après des expériences concluantes, il se prononça pour les bouches à feu dites Wahrendorff, qui avaient été préférées en Prusse. Le 18 avril 1861, il obtint des Chambres un crédit de 15 1/2 millions, qui lui permit de doter l'artillerie d'un excellent matériel, encore utilisable aujourd'hui.

Cette même année, à la suite des entrevues qui eurent lieu entre Napoléon III et Guillaume de Prusse, le bruit se répandit que la France négociait notre annexion. Des brochures et des journaux s'efforçaient de justifier cette spoliation par la théorie « des frontières naturelles ». Au

mois de septembre 1862, Proudhon, dans un article qui eut un grand retentissement, invita l'empereur à s'emparer du Rhin, du Luxembourg, de la Belgique et de la Hollande... « Osez, Sire, écrivait-il, et cette France teutonque, antique patrimoine de Charlemagne, est à vous... La Belgique vous attend. Il faut le croire; là comme chez nous et plus encore que chez nous, le peuple jeûne et rêve, la bourgeoisie digère et ronfle, la jeunesse fume et fait l'amour, le militaire s'ennuie, l'opinion reste vide et la vie politique s'éteint. » Heureusement, l'empereur hésitait... (1).

Malgré les dangers qui menaçaient l'existence de notre pays, des voix nombreuses protestaïent dans les Chambres contre les dépenses militaires. Avec la plus grande fermeté, le ministre refusait toute réduction. Il comprenait sa haute responsabilité, il ne voulait pas que la Belgique pût un jour lui reprocher des désastres : « Si vous étiez décidés, Messieurs, dit-il, dans la séance du 25 février 1863, à introduire de nouvelles réductions dans le budget de la guerre, réductions qui équivaudraient, permettez-moi de le dire franchement, à l'anéantissement, à la désorganisation de l'armée, eh bien, je vous demanderais, je vous le répète, de prendre tout desuite des mesures radicales, afin que la mort de l'armée ne soit pas une lente et misérable

(1) DE LA GORCE, *Histoire du second Empire*, t. II, p. 68. Projet soumis par M. Benedetti, ambassadeur de France, au roi de Prusse. Art. 4. De son côté, S. M. le roi de Prusse, au cas où S. M. l'empereur des Français serait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique, ou à la conquérir, accordera le concours de ses armes à la France, et il le soutiendra avec toutes ses forces de terre et de mer envers et contre toute puissance qui, dans cette éventualité, lui déclarerait la guerre.

agonie, mais une mort subite, dont elle se relèverait bientôt et peut-être avant que de grands malheurs soient venus fondre sur la Belgique.. Mieux vaut donc licencier l'armée que la mutiler. Une fois licenciée, le pays ne pourra plus se faire d'illusions, il saura qu'il ne peut compter sur rien pour sa défense, il vivra au jour le jour, résigné à subir tous les hasards de l'avenir. Mutilée, au contraire, le pays vivra dans une fausse sécurité : il s'imposera encore de lourds sacrifices, pour une armée qui ne pourra le défendre, lorsque le jour du danger arrivera ; et quand ce jour se lèvera, le pays désillusionné, rendu clairvoyant par le péril, tournera ses yeux vers l'armée. Il apercevra alors sa faiblesse et les blessures qu'on lui aura faites. Il ne s'attribuera pas sa part de responsabilité dans cette faute désastreuse. Il nous l'attribuera à nous qui aurions dû l'avertir, à nous qui aurions dû le diriger, à nous qui aurions dû l'empêcher de la commettre, il nous reprochera les malheurs qui en seront la conséquence, et nous en porterons seuls la responsabilité devant l'histoire.

« Messieurs, si la Belgique succombe un jour sans défense, elle ne se relèvera pas de sa chute. Une nation qui s'abandonne elle-même est abandonnée de tout le monde. Une nation qui se défend énergiquement, au contraire, même lorsqu'elle succombe, ne meurt pas, elle se relève tôt ou tard. On l'a dit plus d'une fois : on se relève du malheur, on ne se relève jamais de la honte. »

Ces nobles paroles ne modifièrent en rien les sentiments des antimilitaristes, qui continuèrent leur campagne. Faussetés, injures, calomnies, tout était mis en œuvre contre le ministre de la guerre : des caricatures ridiculisaient sa conduite pendant la Révolution, tandis que des insinuations perfides cherchaient à mettre en doute sa

probité (1). Le général, dédaignant ces honteuses attaques, continuait son œuvre patriotique et, sous son habile direction, les travaux d'Anvers avançaient avec la plus vive célérité.

Cependant Debaets, un des chefs de l'opposition, s'étant avisé de répéter un jour à la Chambre les propos insultants répandus contre Chazal, s'attira cette plaisante réplique : « Tantôt on m'accuse d'être vendu à la France, tantôt à la Prusse, tantôt à l'Angleterre. Cela prouve que je suis un homme de grande valeur. Trois pays se disputent mon acquisition, tandis que jamais personne n'a offert un sou de M. Debaets. » A ces mots, l'assemblée éclata de rire et le représentant de Gand lui-même ne put garder son sérieux.

De nouvelles difficultés surgirent bientôt. A l'avènement de l'archiduc Maximilien au trône du Mexique (10 avril 1864), différentes personnes, constituées en comité, résolurent de recruter un bataillon de volontaires qui servit de garde d'honneur à l'impératrice Charlotte. Léopold I^{er} approuva le projet. Il espérait nouer ainsi des relations amicales entre les deux pays et ouvrir un nouveau débouché aux produits industriels et commerciaux de la Belgique. Le ministre de la guerre, de son côté, crut que cette campagne instruirait nos officiers dans l'art de la guerre et, pour encourager le projet, il autorisa un de ses fils à prendre part à l'expédition (2).

Attirés par l'honneur de servir la fille de leur roi, séduits

(1) Nous signalons entre autres un pamphlet de Odilon Delimal : *Les hauts faits de M. le baron de Chazal, 1830-1866*. Bruxelles, 1866.

(2) Le baron Ernest Chazal, capitaine adjudant major du bataillon mexicain, tué à Tacambaro, le 11 avril 1865.

par la perspective d'un voyage dans un pays pittoresque, environ 1,500 jeunes gens s'enrôlèrent. Cantonnés à Aude-naerde, ils furent équipés et instruits par les soins du lieutenant-colonel baron van der Smissen et d'une quarantaine d'officiers de l'armée. L'organisation de cette expédition fut, malheureusement avec raison, l'objet de critiques sévères. On prévoyait que nos volontaires, insuffisamment instruits, mal équipés, envoyés en enfants perdus dans un pays à peine pacifié, seraient exposés aux plus grands dangers. Influencés par ces fâcheuses prévisions, quelques soldats belges engagés dans le bataillon mexicain désertèrent. Ces faits amenèrent, le 5 avril 1865, une discussion violente à la Chambre. Delaet, représentant d'Anvers, déclara que nos soldats s'enrôlaient dans le corps expéditionnaire, puis désertaient, se libérant ainsi du service militaire. Il accusa le ministre de la guerre d'avoir autorisé le comité mexicain à recevoir des engagements irréguliers, non datés, afin que les soldats belges, quoique faisant partie du corps expéditionnaire, continuassent à être soumis à notre juridiction et, en cas de désertion, fussent punis par nos lois militaires.

Cette accusation indigna Chazal : « Comment, s'écria-t-il, on a osé dire dans cette enceinte que le ministre de la guerre, qui est le protecteur né de ses subordonnés, pouvait préparer une désertion pour la punir après? Il n'y a que ceux qui sont capables d'une infamie pareille qui puissent en soupçonner les autres »

Delaet somma le général de retirer ces paroles; celui-ci refusa et un duel s'ensuivit. Blessé au premier coup de feu, le ministre voulut qu'une seconde balle fût échangée, mais Delaet, s'avançant spontanément vers son adversaire, le salua et lui dit : « Général, maintenant que j'ai essayé

votre feu, je suis heureux de répéter ce que j'ai dit hier à mes témoins : « Je n'ai contre vous aucune animosité personnelle, je n'ai jamais douté de votre loyauté, de votre caractère et de votre honneur. Je vous estime et je vous honore. » Touché par cette déclaration, Chazal lui tendit la main (1).

Ce duel, qui avait mis aux prises un représentant et un ministre en fonctions, avait eu un trop grand retentissement pour que les coupables pussent rester impunis. Conformément à l'article 90 de la Constitution, les Chambres déférèrent les deux adversaires au jugement de la Cour de cassation, qui, le 12 juillet 1865, condamna le ministre de la guerre à deux mois de prison et à 200 francs d'amende, peine commuée deux jours après, par décision de la même Cour, en huit jours d'arrêts (2).

La procédure judiciaire et la publicité des débats avaient profondément froissé Chazal. Le lendemain de sa condamnation, il résigna ses fonctions ministérielles. « J'ai subi l'humiliation de m'asseoir au banc des accusés, écrit-il à Ch. Rogier (3), d'y rester pendant plus d'une heure côte à côte avec mon adversaire, exposé à la curiosité et aux commentaires du public, pendant que la Cour était en délibération, obligé d'entendre pendant tout ce temps les appréciations des individus accolés à mon banc, sans qu'on ait eu pour moi plus d'égards que pour le plus vulgaire coupable; j'ai, enfin, subi une condamnation que je ne pou-

(1) Voir l'*Indépendance*, du 31 août 1908.

(2) Sur la proposition de MM. de Tornaco et d'Aspremont-Lynden, le Sénat pria le roi de faire usage de son droit de grâce, mais Léopold I^{er} ne put intervenir, car le général tint absolument à accomplir ses arrêts.

(3) *Papiers de Charles Rogier*.

vais éviter, et qui se renouvellera indubitablement si je reste ministre... Je ne pourrai échapper à la récidive, parce que tout est remis en question dans l'armée, parce que je vais avoir à livrer les mêmes luttes que j'ai soutenues depuis six ans, parce que je vais me trouver en présence des mêmes adversaires, renforcés des orateurs des meetings d'Anvers, de Bruxelles, et exposé à leur langage insultant... Aux motifs généraux que je viens d'analyser pour expliquer ma demande de me retirer du ministère, il s'en joint d'autres d'un ordre différent, des motifs qui me sont tout personnels et qui suffiraient seuls pour justifier ma détermination. Ma santé est délabrée, j'ai fait des efforts qui m'ont épuisé pour soutenir le fardeau des occupations ministérielles. Je me sens absolument à bout de forces. Tant qu'il s'est agi d'organiser notre système de défense, refaire Anvers et notre artillerie, j'ai tout bravé, souffrances, fatigues, déboires, attaques, injures et calomnies. J'avais un grand devoir à remplir envers le roi et envers le pays; cette pensée m'a fait tout supporter. Aujourd'hui, ce devoir est rempli, je sens que j'y ai usé mes forces et que je suis impuissant à soutenir ces mêmes luttes. Je ne me sens plus apte qu'à la vie active dans mon métier militaire... »

Le roi refusa de se séparer d'un ministre qu'il affectionnait. Sur ses instances et sur celles des membres du gouvernement, Chazal conserva ses fonctions, mais il se retira dans les Pyrénées, afin d'y rétablir sa santé.

Napoléon III, un peu souffrant, se trouvait à ce moment à Biarritz. A la veille de combattre la Prusse, il voulut consulter le ministre belge, dont il connaissait la haute compétence en matière militaire. Dans une intéressante lettre à Ch. Rogier, en date du 9 octobre 1866, Chazal

rapporte son entretien avec l'empereur des Français : « Après le déjeuner, l'impératrice me conduisit dans la chambre de l'empereur. Il est venu à moi, m'a fait asseoir près de lui et, après quelques phrases sur sa santé et sur la mienne, il a mis la conversation sur les questions générales d'organisation, d'armement, de manœuvre et de tactique, puis sur la guerre entre la Prusse et l'Autriche. Cette discussion semblait l'intéresser et le préoccuper. Il paraissait adopter ma manière de voir sur beaucoup de points. Ces questions lui tiennent à cœur. Il se plaignait de la difficulté de faire adopter les idées qui sortent de la routine ordinaire. Nous avons parlé d'Anvers, de sa force, de son rôle. Je lui ai dit qu'Anvers était la réalisation des idées de son oncle, que s'il avait quatre ou cinq places comme Anvers au lieu de deux cents bicoques *indéfendables* et qui exigent un matériel immense et des garnisons nombreuses, pour couvrir les frontières de son empire, il serait dix fois plus fort avec ces cinq places qu'avec ses deux cents forteresses. Il m'a dit que j'avais raison, que c'était son opinion aussi, mais qu'on ne réalisait pas facilement tout ce qui était bon et vrai.

« J'ai la conviction que l'empereur a été pris au dépourvu par les événements d'Allemagne. Il ne s'attendait pas aux succès rapides et foudroyants de la Prusse. Il ne soupçonnait pas sa supériorité militaire. Les officiers, fort légers, qu'il avait envoyés plusieurs fois en Prusse, n'avaient rien vu, rien étudié sérieusement ou s'étaient laissé mettre le doigt dans l'œil. On riait du canon prussien et du fusil à aiguille; aujourd'hui, on est un peu abasourdi.

« L'ignorance de la plupart des officiers sur ces questions est incroyable. L'empereur en convient et s'en affecte. Il fera des efforts inouïs pour sortir de cette situation infé-

rieure au point de vue militaire dans laquelle il se trouve et qui l'attriste...

« Je crois que l'empereur n'a pas grande confiance dans le génie de ses généraux et ne voudra rien risquer avant d'avoir beaucoup de chances pour lui par la supériorité de ses forces, de ses armements et de ses approvisionnements de tout genre... (1). »

L'état de santé de Chazal ne s'améliorant pas, il fut déchargé, le 12 novembre 1866, des fonctions de ministre de la guerre, nommé ministre d'État et mis à la disposition du roi. C'était lui donner des loisirs. Le général les employa à rechercher quelles améliorations pourraient être apportées à notre organisation militaire. A cette fin, il eut de longues conférences avec les maréchaux Randon et Canrobert et avec l'intendant général Darueau. Il visita en leur compagnie les principaux établissements militaires de la France et assista, à Vincennes, à des exercices de tir effectués avec les nouveaux fusils Chassepot et Remington. Ces expériences ne lui parurent pas assez concluantes pour recommander ces modèles au gouvernement belge.

A ce moment, une grande commission militaire, réunie à Compiègne, s'occupait de la réorganisation de l'armée française; Chazal suivait ses travaux avec le plus vif intérêt et communiquait ses impressions au ministre de l'intérieur :

« Le projet d'organisation pour l'armée française,

(1) En février 1867, Chazal eut une nouvelle entrevue avec l'empereur, qui lui expliqua son système militaire. Le général se permit quelques observations, qui furent accueillies et discutées le plus gracieusement du monde, mais qui ne furent pas suivies. (*Papiers de Ch. Rogier.*)

mande-t-il le 27 décembre 1866, me semble incomplet et bien inférieur à l'organisation prussienne. S'il est adopté, la Prusse conservera une force militaire très supérieure à celle de la France. La réserve est bien défectueuse; une pareille réserve n'aura ni instruction, ni discipline, ni esprit militaire, ni cadres. L'armée française n'aura en réalité que 400,000 vrais soldats à opposer à plus d'un million de vrais soldats prussiens. Le reste ne sera que des conscrits avec lesquels on ne pourra faire grand'chose en présence des nouvelles armes... (1). »

En mars 1867, Léopold II, qui désirait introduire dans l'armée belge tous les perfectionnements adoptés dans les armées étrangères, chargea l'ancien ministre de la guerre d'étudier l'organisation militaire des grandes puissances, et spécialement le fonctionnement des corps d'état-major, d'intendance et du service de santé. Le général se rendit en France, en Prusse, en Bavière et en Autriche, et envoya au roi des rapports confidentiels sur les forces actives et les réserves de chacun de ces pays. A son retour, il fut renommé gouverneur de la résidence royale et commandant de la 4^e division territoriale.

C'est alors qu'éclata la guerre entre la France et la Prusse. Aussitôt l'armée belge fut mobilisée, les places fortes mises en état de défense, les magasins augmentés, les services hospitaliers organisés, les commandements répartis. Toutes les forces militaires, qui n'étaient pas indispensables à la défense d'Anvers, constituèrent une armée d'observation, dont le lieutenant général baron Chazal fut nommé commandant en chef. Cette armée, composée de deux corps et d'une réserve, comprenait en tout

(1) *Papiers de Charles Rogier.*

54,000 hommes, chiffre vraiment dérisoire si l'on pense que cet effectif devait défendre notre neutralité menacée par des armées immenses. Chazal s'établit avec ses troupes entre les vallées de l'Escaut et de la Meuse, de façon à pouvoir observer les frontières de l'est et du sud. Au mois d'août, par suite de l'approche des belligérants, le quartier général fut porté à Bure. Le 1^{er} corps fut massé derrière la forêt, le long de la rive droite de la Semois, dont tous les passages furent fortifiés par des abattis. Le 2^e corps marcha de Namur et Ciney sur Dinant et fut ensuite échelonné vers Bouillon. La rive gauche de la Semois était surveillée par la cavalerie légère; en outre des avant-postes, établis aux carrefours de tous les chemins conduisant en France, poussaient des reconnaissances et des vedettes à l'extrême frontière.

Cette rigoureuse surveillance évita au pays de grandes calamités. Des campagnards affolés par l'invasion, des bandes de ces pillards qui marchent toujours à la suite des armées, des détachements de soldats fugitifs, des éclaireurs égarés venaient à chaque instant se heurter à nos avant-postes. Jamais la Belgique ne fut dans une situation aussi critique. Malgré sa faiblesse numérique, l'armée réussit cependant à faire face partout aux envahisseurs, et à la première sommation de nos vedettes, Allemands et Français s'arrêtèrent. En constatant les positions avantageuses occupées par nos troupes et la rigidité avec laquelle soldats et officiers accomplissaient leur service, tous rebroussèrent chemin ou déposèrent les armes (1). Grâce à ces habiles

(1) *Considérations générales sur les fortifications de la Meuse.* Opuscule tiré des manuscrits de feu le lieutenant général baron Chazal. Bruxelles, 1901, pp. 9 et 10.

dispositions, le commandant en chef fit respecter notre neutralité sans qu'un seul coup de feu fût tiré.

Après la capitulation de Sedan, une mission pénible incombait à Chazal. A la demande du roi de Prusse, il se rendit à la frontière française, où le général baron de Boyen et le lieutenant prince de Lynar lui confièrent la garde de Napoléon III pendant le trajet que ce malheureux souverain devait effectuer en Belgique pour se rendre à Wilhemshöhe. L'empereur, désespéré, torturé par la maladie, arriva dans la soirée du 3 septembre à Verviers et se logea à l'*Hôtel du Chemin de fer*. Aidé par Reille, Murat, Pajol et Piètri, il rédigea pendant la nuit une relation des événements qui avaient amené la capitulation. puis il confia au lieutenant général baron Chazal ce précieux document qu'il croyait de nature à diminuer sa responsabilité. Pendant ce temps, la nouvelle de l'arrivée de Napoléon III s'était répandue et, au point du jour, une foule immense encomrait les abords de la gare de Verviers et les rues avoisinantes. Des cris et des injures contre l'empereur s'élevaient de toutes parts. A chaque minute, la cohue grossissait et devenait plus menaçante. Des pierres et des projectiles de tout genre pleuvaient sur l'hôtel, écornant les murs, brisant les vitres... Chazal ordonna à un escadron de lanciers de dégager la place; leurs efforts augmentèrent encore l'irritation populaire, et le tumulte redoubla. Cependant, il fallait partir. Sans hésiter, le général s'avança sur le seuil de l'hôtel « Messieurs, cria-t-il d'une voix qui domina le vacarme, S. M. l'empereur des Français va paraître devant vous. Il se rend en Allemagne comme prisonnier de guerre et, en ce moment, il est votre hôte. Au nom de la Belgique, au nom de votre cité, je vous demande de l'accueillir avec le resp et qu'inspire une des plus hautes

infortunes des temps modernes. Je compte sur vous, Messieurs, car je vous connais et je sais que vous ne voudrez pas qu'on puisse accuser les Belges d'avoir insulté au malheur, d'avoir manqué aux devoirs sacrés de l'hospitalité. »

A ces paroles, il se fit un profond silence, et, à la vue de Napoléon qui, les yeux pleins de larmes, s'avancait péniblement au bras du général Chazal, toutes les têtes se découvrirent, et un cri immense et spontané de « Vive l'Empereur ! » salua le départ de l'illustre prisonnier.

Les troupes allemandes s'étant éloignées de nos frontières, l'armée d'observation fut dissoute et le général Chazal fut nommé commandant de la 2^e division territoriale. Une besogne difficile lui restait à accomplir. Pendant la mobilisation de l'armée, il avait constaté que notre organisation militaire laissait beaucoup à désirer. Certains services avaient fort mal fonctionné. Une commission, dont il fut nommé président, fut chargée de remédier à toutes les déficiences ; elle proposa au roi une série de réformes et préconisa, en même temps, l'adoption du service personnel. Malheureusement, tout en reconnaissant la nécessité d'une réorganisation militaire, le gouvernement, par suite de raisons politiques, n'osa soumettre aux Chambres les mesures réclamées. Chazal en fut vivement contrarié. Il adorait l'armée, il la voulait forte, irréprochable. Il ne put se résigner à commander des troupes qui ne lui paraissaient pas à même de remplir leur mission et, bien que le roi l'eût nommé en 1874 commandant de la 2^e circonscription militaire, il demanda sa mise à la pension. Léopold II apprit avec tristesse la résolution de l'ancien conseiller, de l'ancien ami du roi son père ;

espérant modifier ses projets, il lui écrivit cette affectueuse lettre :

« Bruxelles, 25 janvier 1875.

« Mon cher Général,

« J'ai appris avec grand regret par M. van Praet que vous persistez dans l'intention de quitter le service. Je viens donc vous demander avec instance de ne pas persister dans ce projet qui me cause une peine véritable. Les soins de votre santé exigent du repos et l'air du Midi, je demanderai au ministre de la guerre de prolonger votre congé le temps que vous jugerez nécessaire.

« Vos éminents services ne sont pas de ceux dont le Roi et le pays puissent se passer. Vous qui avez tant contribué à fonder, à développer, à soutenir la Belgique, vous ne pouvez abandonner votre œuvre. Consentez au moins à célébrer en activité de service le 30^e anniversaire de notre indépendance.

« La grande carrière de Moltke n'a commencé qu'à l'âge où vous voulez prendre votre retraite.

« Vous savez, mon Général, toute ma reconnaissance de tout ce que vous avez fait, et la sincérité des vœux que je forme pour votre santé. Les médecins en ont souvent été inquiets, votre énergie a toujours vaincu le mal et continuera à le vaincre.

« Laissez-vous persuader par mes instances et restez auprès de celui qui vous embrasse bien affectueusement.

« Votre tout dévoué,

« LÉOPOLD. »

Mais la décision de Chazal était irrévocable. En récompense des services inappréciables qu'il avait rendus à la Belgique, le roi le nomma adjudant général de sa maison,

et décida qu'il serait maintenu toute sa vie dans le cadre d'activité.

Le général se retira à Pau, dont le climat tempéré convenait à ses bronches délicates. Quelques semaines après, au cours d'une de ses promenades il rencontra un architecte, qui cherchait un site pittoresque pour y construire un château. Chazal, qui connaissait le pays à fond, lui indiqua un charmant emplacement sur une colline, près d'Uzos. Cet heureux choix enchantait l'architecte qui acquit aussitôt le terrain. Il soumit ensuite ses plans à l'approbation de son judicieux conseiller et se mit à l'ouvrage. Dès que la bâtisse fut achevée, il pria le lieutenant général de la visiter et de lui donner sincèrement son avis. Chazal déclara la construction parfaite. A ces mots, l'architecte tout souriant lui remit un papier sur lequel, le général, à son grand étonnement, lut ces mots : « Le château d'Uzos est la propriété pleine et entière de M. le lieutenant général baron Chazal (1). »

C'était le baron de la Rousselière, ami d'enfance de Chazal, qui, pour lui témoigner son admiration, avait imaginé ce délicieux conte de fée (2). Le général refusa d'abord le présent, puis il finit par céder aux instantes prières de son vieil ami et il s'installa dans la charmante habitation. C'est là qu'il passa les dernières années de sa vie, s'occupant de la rédaction des mémoires que nous publions aujourd'hui et qui renferment des détails si intéressants sur notre révolution. Toujours épris de poésie, il composa aussi un grand poème, encore inédit, retraçant les aventures d'un condottiere vénitien du xvi^e siècle, nommé Le Sbord; cer-

(1) A la mort du général, la propriété de ce château devait revenir au baron Alexis Chazal, son plus jeune fils.

(2) GERMAIN, *Le général Chazal*. Bruxelles, 1903, p. 45.

taines scènes en sont fort dramatiques. Cet amour de ses jeunes années le charma dans sa retraite, l'empêchait de sentir ses forces décliner, de voir ses plus chères amitiés disparaître. Après une vieillesse heureuse et exempte d'infirmités, il s'éteignit doucement le 25 janvier 1892, à l'âge de 84 ans.

Avant de nous séparer du lieutenant général baron Chazal, disons un dernier mot sur ses pensées, sur son caractère, sur sa vie. Doué d'un esprit fin, d'une érudition forte, d'une logique puissante et surtout d'une admirable éloquence, il a montré dans les fonctions difficiles qu'il a exercées la sûreté de jugement, la profondeur de vues d'un véritable homme d'État. Après s'être signalé pendant la révolution par son audacieuse bravoure, il s'assagit, devint prévoyant. Enorgueillis par leurs succès de 1830, les Belges s'endormaient dans une fausse sécurité. Chazal les tira de leur torpeur. Il leur montra à la fois et les dangers qui les menaçaient et la faiblesse de leurs moyens de défense. Presque malgré eux, il les obligea à maintenir sous les drapeaux des troupes nombreuses, bien armées; il transforma Anvers en une place forte de premier ordre, en un mot, il mit notre pays à même de repousser toute agression.

Par cette œuvre patriotique, accomplie avec un dévouement absolu, sans autre ambition que de voir la Belgique libre, heureuse, prospère, le général Chazal s'est acquis à jamais la reconnaissance de tous les Belges.

* * *

Les mémoires autographes du lieutenant général baron Chazal sont actuellement en la possession du baron Adolphe Chazal, son fils, qui a bien voulu m'autoriser à les publier.

Tous mes lecteurs, j'en suis sûr, se joindront à moi pour lui adresser de sincères remerciements.

MÉMOIRES

DU

LIEUTENANT GÉNÉRAL BARON CHAZAL

En l'année 1816, le baron *Chazal*, qui avait été préfet du département des Hautes-Pyrénées pendant toute la durée du premier Empire, fut proscrit par Louis XVIII, et s'établit à Bruxelles. Son fils Félix y fut élevé et il eut pour guides dans ses études quelques-uns de ces hommes célèbres, anciens collègues et amis de son père, que les vicissitudes de la politique et de la guerre avaient amenés en si grand nombre en Belgique. Ces personnages, qui avaient occupé les plus hautes positions et avaient été à la tête du gouvernement de leur pays, ne dédaignaient pas, pendant leurs loisirs forcés, d'entreprendre l'éducation des enfants de leurs compagnons d'infortune. *Cambacérès* ⁽¹⁾, *Sieyès* ⁽²⁾ les soumettaient à des examens qui excitaient leur zèle et

(1) Cambacérès (Jean-Jacques-Régis de), président de la Convention, du Comité de Salut public, du Conseil des Cinq-Cents, ministre de la justice sous le Directoire, 2^e consul, archichancelier de l'empire. Il élabora le code civil. Exilé en 1816, il rentra en France en 1818 (1753-1828).

(2) Sieyès (comte Emmanuel-Joseph), membre des États-Généraux, de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents, du Directoire, président du Sénat (1748-1836).

leur émulation. *Ysabeau* ⁽¹⁾ et *Sevestre* ⁽²⁾ leur faisaient répéter les cours enseignés dans les lycées ou dans les établissements d'instruction publique. Ainsi furent dirigées les études des fils de *Chazal*, de *Quinette* ⁽³⁾, de *Cavaignac* ⁽⁴⁾ et d'autres proscrits célèbres.

On conçoit qu'un contact habituel avec des savants, des érudits et des littérateurs illustres dût exercer une influence considérable sur le caractère, l'esprit, les sentiments de ces jeunes gens. C'était, en quelque sorte, une préparation au rôle important que plusieurs d'entre eux furent appelés à remplir presque au début de leur vie. Aussi, quoique très jeunes, furent-ils aptes à prendre part aux événements, lorsqu'éclatèrent à Paris les émeutes de 1830.

La Belgique subit immédiatement le contre-coup de cette

(1) *Ysabeau* (Claude-Alexandre), curé constitutionnel de Saint-Martin de Tours, quitta les ordres et se maria. Membre de la Convention, il exerça de grandes violences en Gironde, organisa ensuite l'armée des Pyrénées. Il devint, sous le Consulat, inspecteur des postes à Paris (1754-1831).

(2) *Sevestre* (Joseph-Marie-François), membre de la Convention et du Comité de Salut public, il fut chargé de la surveillance des enfants de Louis XVI au Temple et fit un rapport sur la mort du Dauphin (1753-1846).

(3) *Quinette* (Nicolas-Marie, baron de Rochemont), envoyé par la Convention pour arrêter Dumouriez, il fut livré à l'Autriche par ce général et échangé, en 1795, contre S. A. R. Madame, fille de Louis XVI. Ministre de l'intérieur en 1799, il devint, sous l'empire, conseiller d'État et pair de France (1762-1821).

(4) *Cavaignac* (Jean-Baptiste) fut envoyé par la Convention aux armées de Brest, des Pyrénées, du Rhin, devint, sous le consulat, commissaire général des relations commerciales à Pondichéry, et sous l'empire, directeur des domaines du royaume de Naples et préfet de la Somme (1762-1829).

révolution, et les Belges, qui réclamaient en vain depuis longtemps (1) le redressement de leurs griefs, suivirent l'exemple des Parisiens. Un mois après les journées de Juillet, à l'issue d'une représentation de la *Muette de Portici* au grand théâtre de Bruxelles, les spectateurs, entraînés par la voix de *Lafeuillade* (2), se précipitèrent en répétant le chant d'Auber, « Amour sacré de la Patrie », vers la demeure du journaliste exécré *Libri Bagnano* (3). En un instant, la maison fut envahie, saccagée. De là, la foule se rua vers les hôtels (4) de *Van Maanen* (5), ministre

(1) Pendant les années 1828 et 1829, les Belges envoyèrent de nombreuses pétitions au roi des Pays-Bas, réclamant la liberté de la presse, la responsabilité ministérielle, une égale répartition des emplois, l'établissement de la Haute-Cour en Belgique, la suppression des impôts sur la mouture et l'abatage, le rétablissement du jury, l'inamovibilité des juges, une revision des règlements provinciaux et communaux, des lois réglant les conflits d'attribution et le cens électoral, la démission de Van Maanen. (Voir C^{te} G. K. VAN HOGENDORP, *La séparation de la Hollande et de la Belgique*, 2^e édit. Amsterdam, 1830, p. 8.)

(2) Voir ISNARDON, *Histoire du théâtre de la Monnaie*. Bruxelles, 1890, p. 215.

(3) Libri Bagnano était directeur du journal ministériel *Le National*. Dans cette feuille, il injuriait sans cesse les Belges, les traitant « d'ânes à qui l'on devait donner sur les oreilles », de « chien qu'il fallait museler », de « furieux qu'il fallait revêtir de la camisole de force ». Il se réfugia en Hollande et publia à la fin de 1830 deux pamphlets d'une extrême violence : « La ville rebelle » et « Appel aux habitants de Bruxelles ». (Voir DE POTIER, *Souvenirs personnels*, 2^e édit. Bruxelles, 1840, t. I, p. 56.)

(4) L'hôtel du ministre de la justice était situé rue des Petits-Carmes, en face de la caserne actuelle des grenadiers, et l'hôtel du directeur de la police rue de Berlaumont.

(5) Van Maanen avait combattu très éloquemment dans les Chambres les demandes des députés belges et était parvenu à les faire rejeter par

de la justice, et du référendaire de *Knyff*, directeur général de la police. La troupe intervint, une collision eut lieu. Immédiatement toute la population fut sur pied.

Chazal n'assistait pas à la représentation de la *Muette*, mais, à 2 heures du matin, plusieurs de ses amis, parmi lesquels était le jeune *Donker*, accoururent le prévenir de ce tumulte. Une indisposition l'avait empêché de partir pour la France. Son père venait d'y rentrer et le pria instamment de venir occuper des fonctions que lui offrait le roi Louis-Philippe.

Quoiqu'encore souffrant, *Chazal* n'hésita pas à se lever et alla avec ses camarades s'enquérir de ce qui se passait. Le tocsin sonnait. Le peuple se portait en foule vers l'hôtel de ville. Déjà la Grand'Place était encombrée de gens appartenant à toutes les classes de la société. On prétendait que la troupe avait tiré sans sommation ; qu'il y avait des morts, des blessés. On réclamait des armes. Des bourgeois sortirent de l'hôtel de ville et distribuèrent des fusils de la *Schutterij* — garde nationale — et des cartouches provenant on ne sait d'où. Aussitôt armés, les citoyens se formèrent en plusieurs colonnes, afin d'atteindre les points où, disait-on, les troupes se réunissaient.

Chazal fut placé à la tête d'une de ces bandes. A ses côtés se trouvait un homme connu, aimé, estimé de toute la jeunesse, l'ancien professeur de rhétorique au lycée de

la majorité. Aussi le peuple considérait-il ce ministre comme l'auteur de tous ses maux. A la suite des émeutes du mois d'août, le roi accorda à Van Maanen sa démission, mais dans des termes si flatteurs que les provinces mécontentes y virent une véritable insulte. Dès le commencement d'octobre 1830, Guillaume I^{er} le rappela au ministère de la justice. (Voir VAN DER AA, *Dictionnaire biographique.*)

Bruxelles, *Philippe Lesbroussart*. Ce véritable savant, le plus bienveillant, le plus pacifique des êtres, était âgé (1) et presque aveugle. Il dit à *Chazal*, son ancien élève : « Mon jeune ami, permettez-moi de rester à côté de vous, vous me guiderez, car j'y vois à peine, et quand nous serons en présence de nos oppresseurs, vous m'indiquerez dans quelle direction il faudra tirer. »

Cette colonne forte de 200 à 300 personnes se dirigea vers le Grand-Sablon, où des troupes avaient pris position pour protéger l'habitation de *Van Maanen*. Elle fut bientôt accrue de toute la population, hommes, femmes et enfants, de ce quartier populeux. Les maisons environnant la place du Grand-Sablon furent occupées et aussitôt des coups de feu partirent de toutes les croisées, de tous les toits. Forcés par cette fusillade d'évacuer la place, les troupes se retirèrent vers le palais du roi. Les autres colonnes obtinrent le même succès dans les différents quartiers, et la ville tout entière tomba au pouvoir des bourgeois armés.

Une commission (2), composée de citoyens notables, remplaça à l'hôtel de ville les membres de l'administration communale, et prit la direction des services urbains. Comme par un accord tacite, la lutte cessa entre les habi-

(1) Lesbroussart était âgé alors de 49 ans. (Voir *Biographie nationale*. Bruxelles, 1892, t. XII.)

(2) A partir du 28 août 1830, le Conseil de régence se réunit en permanence à l'hôtel de ville. Prirent part à ces réunions : MM. L. De Wellens, bourgmestre ; Delvaux de Saive, Huysman de Neufcourt, Hennessy, J. van Gameren, échevins ; C. De Brandner, Hagemans, Stevens B. Bourgeois, J.-B. Kockaert, Cattoir, G. Baesen, Dupré, Barthélemey, J.-F. De Strooper, J.-G. van Hooghten, baron van Volden de Lombeke, P.-J. van der Elst, baron de Viron, Fréd. Basse, Mathieu, membres. Sur la proposition de MM. le comte Félix de Mérode, Gendebien, Van de Weyer et Rouppe,

tants et les soldats de la garnison (1) bivouaqués autour des palais du roi et du *prince d'Orange*. Cette commission essaya de traiter avec le gouvernement de La Haye qui était très alarmé de cette levée de boucliers et des événements de Paris, mais les négociations entamées traînèrent en longueur. Le roi des Pays-Bas voulait gagner du temps. Il espérait réunir une armée qui pût se rendre maîtresse de Bruxelles; peut-être aussi se figurait-il que la ville, abandonnée à elle-même, tomberait dans l'anarchie et que les citoyens effrayés feraient leur soumission. Ces attermoiments exaspéraient les esprits. Toutes les villes de la Belgique exprimaient leurs sympathies à la capitale, y envoyaient des députations et se préparaient à suivre son exemple.

Le *prince d'Orange*, placé à la tête de l'armée qui se concentrait entre Malines et Bruxelles, obtint de Guillaume 1^{er} l'autorisation d'écouter les propositions des Belges. Il reçut à Anvers, où il avait établi son quartier général, les délégués de la commission avec la sympathie et la bienveillance qu'il témoignait ostensiblement aux Belges en toute circonstance.

le conseil décida, le 9 septembre 1830, de nommer une commission de sûreté publique et donna à l'unanimité son suffrage à MM. Rouppe, duc d'Ursel, Gendebien, prince de Ligne, Fréd. de Sécus, van de Weyer, comte Félix de Mérode et Ferd. Mecus.

(Arch. de l'hôtel de ville de Bruxelles. Livre des procès-verbaux des séances du Conseil de régence, année 1830.)

Quant au collège, il cessa ses délibérations du 30 août au 30 septembre 1830.

(*Idem*. Livre des procès-verbaux des séances du collège, année 1830.)

(1) Pour l'effectif des troupes casernées à Bruxelles le 25 août 1830, voir mes *Documents inédits sur la Révolution belge*. Bruxelles, 1910, p. 16.

Grâce à l'intervention de son fils, le roi croyait enrayer le mouvement insurrectionnel qui prenait des proportions inattendues. Le *prince d'Orange*, esprit très libéral, était fort populaire en Belgique. On savait qu'il avait donné, et plus que de raison, des encouragements à l'opposition. Pendant l'année 1829, les chefs du parti libéral français, ainsi que d'anciens généraux de l'empire et des hommes politiques proscrits à Bruxelles eurent des entrevues secrètes avec le prince, qui était aussi ambitieux qu' amoureux de gloire et d'aventures. Après l'avoir effrayé en prêtant à Charles X le projet d'envahir la Belgique, ils lui proposèrent de prendre la direction du soulèvement préparé contre les Bourbons, et lui offrirent de devenir roi constitutionnel de la France et de la Belgique réunies. Le prince ne repoussa pas ces avances, mais la révolution qui éclata prématurément à Paris et à Bruxelles suspendit les négociations.

Charmé de la mission que le roi lui confiait, désireux d'accroître sa popularité, peut-être aussi de jouer le rôle qu'on lui faisait entrevoir, *Guillaume d'Orange* outrepassa ses pouvoirs. Il approuva sans hésiter les réclamations des Belges, admit la séparation des Pays-Bas et accepta d'être élu souverain de la Belgique. Il accepta même de se rendre à Bruxelles, sans troupes ni escorte, et de se mettre à la tête du mouvement révolutionnaire. S'il n'exposa pas ses vues d'une façon aussi explicite aux délégués et aux membres de la commission, il découvrit cependant ses sentiments à plusieurs personnages influents.

La commission, composée d'hommes modérés, accueillit avec empressement la promesse du prince de ne pas recourir à la force, ainsi que son offre d'appuyer les réclamations des Belges auprès du roi, et de venir en personne

s'établir dans son palais de Bruxelles. Ces nouvelles, il faut le reconnaître, causèrent une joie immense à la plus grande partie de la bourgeoisie, qui se disposa aussitôt à faire au prince un accueil enthousiaste. Il existait cependant un parti très nombreux qui ne voulait plus à aucun prix de la domination des Nassau, ni d'union avec la Hollande. Quant au peuple, plein de méfiance, il prêtait facilement l'oreille à ceux qui accusaient de trahison la commission administrative.

Au jour fixé ⁽¹⁾ pour l'entrée de S. A. R., toute la population en armes fut convoquée. Le temps était magnifique. On avait ouvert les barricades dans les rues que devait suivre le cortège. Les hommes armés des différentes sections étaient échelonnés sur le passage du prince depuis la porte de Laeken jusqu'au palais. Beaucoup de maisons étaient pavoisées, toutes les croisées garnies de monde; des curieux étaient grimpés sur les toits, d'autres étaient accrochés aux réverbères. Quelques anciennes corporations reconstituées et armées, dans un but de protection mutuelle, se placèrent en différents endroits de la ville. Une escorte d'honneur, composée de jeunes gens qui possédaient des chevaux, fut chargée, avec les commissaires désignés par la ville, d'aller recevoir le prince à la porte de Laeken. On devait le conduire au palais, où, dès son arrivée, les membres de la commission viendraient se mettre à sa disposition. Cette escorte, dont *Chazal* faisait partie, était commandée par le *chevalier Hotton* ⁽²⁾.

(1) Le 1^{er} septembre 1830.

(2) Hotton (Louis-Joseph) devint, à la Révolution, major de la garde bourgeoise à cheval, puis colonel commandant de la ville et de la forteresse de Tournai; il fut chargé, le 17 juillet 1831, de prendre le commandement

Après avoir renvoyé ses soldats hollandais, le prince se présenta vers midi à la porte de Laeken, accompagné du colonel *Du Monceau* et d'un ou deux aides de camp. Il montait un magnifique et ardent cheval arabe gris et semblait radieux. Cependant il ne devait pas être sans inquiétude, car on l'avait prévenu que les mauvaises dispositions et l'exaltation du peuple rendaient sa démarche fort imprudente. Mais il effectua son entrée avec une bonne grâce et une assurance qui charmèrent tout le monde. Il fut aimable pour les commissaires ainsi que pour les vingt ou vingt-cinq jeunes gens qui formaient sa garde d'honneur; se mettant à leur tête, il marcha seul en avant pour montrer sa confiance dans la population massée sur son passage. Sa fière et gracieuse attitude provoqua un enthousiasme presque général : les dames agitaient leurs mouchoirs à toutes les croisées et lui jetaient des bouquets.

Cependant des cris hostiles s'élevaient de temps en temps; ils retentirent avec plus d'énergie au bout de la rue de Laeken et surtout au Marché-aux-Poulets. Là se trouvait la corporation des bouchers. Son aspect était peu rassurant. Des hommes en tablier, aux bras nus armés de coutelas, se tenaient des deux côtés de la rue. L'affluence de monde était si grande que S. A. R. fut obligée de s'arrêter. D'immenses clameurs inintelligibles éclataient de toutes parts; bientôt les cris « à l'hôtel de ville » dominèrent; on comprit que le peuple exigeait que le prince passât à l'hôtel de ville avant de gagner son palais.

Guillaume d'Orange, toujours très calme, se retourna

du quartier général de l'Escaut, fut mis en disponibilité le 22 juin 1834 et pensionné en 1812 (1785-1863). (*Annuaire officiel de l'armée*, année 1865, p. 305.)

vers son escorte et dit en souriant : « Eh bien, Messieurs, allons à l'hôtel de ville ». Les clameurs et les heurts de la populace avaient fini par exaspérer le cheval du prince, qui bondit, se cabra, lança des ruades et blessa assez grièvement un officier de la garde bourgeoise. Cet accident provoqua des vociférations. Toutefois, lorsqu'on vit S. A. R. entrer dans la rue de la Colline et se diriger vers la Grand'Place, des acclamations retentirent. Ce détour étant imprévu, la place était presque libre, et le prince en quelques bonds de son cheval parvint à l'hôtel de ville. La commission, prévenue de ce qui se passait, descendait précisément du perron afin d'aller apaiser le peuple. En apercevant l'héritier du trône, elle s'arrêta au bas de l'escalier. Guillaume *d'Orange* mit pied à terre et serra amicalement les mains des membres de la commission. Après un échange de quelques paroles, le prince termina la conversation en disant à très haute voix : « Ainsi, Messieurs, nous sommes d'accord sur tous les points, tout malentendu doit cesser entre nous. Je défendrai vos droits, vous pouvez compter sur moi, et je suis sûr que lorsque j'aurai expliqué au roi la situation et exposé vos réclamations, il vous donnera satisfaction. Acceptez-en l'assurance et scellons notre réconciliation aux cris de « Vive le Roi ! »

Ce cri fut répété par tous ceux qui l'entendirent, puis le prince se remit en selle et, voyant la foule qui se précipitait vers la place et courait vers l'hôtel de ville, il dit au chevalier *Hotton* et à *Chazal* qui se trouvaient à ce moment les plus rapprochés de lui : « Nous ne pourrons jamais traverser cette cohue, passons derrière l'hôtel de ville, nous gagnerons le palais par les rues de la Violette et du Pont-de-Fer. Et il partit dans cette direction. *Chazal* le rejoignant, lui objecta que ces deux rues étaient obstruées

par des barricades où l'on n'avait ménagé d'ouvertures que pour les piétons. « Bah ! fit le prince, vous êtes bien monté ; si nous ne pouvons passer, nous franchirons les obstacles. »

Le peuple, qui ignorait les paroles échangées à l'hôtel de ville entre le prince et la commission, le voyant galoper de ce côté, crut à une trahison, à sa fuite. Immédiatement le bruit se répandit qu'il allait prendre le commandement des troupes consignées à la garde des deux palais et que, d'autre part, l'armée était en marche sur Bruxelles. Les uns s'élançèrent aussitôt à sa poursuite, d'autres, espérant que les barricades auraient ralenti sa marche, coururent par les rues de la Madeleine et de l'Impératrice, et par le palais de justice (1) pour lui couper le chemin.

Au risque de tomber, S. A. R. fit grimper son cheval sur la première barricade et réussit à passer ; *Chazal* et deux jeunes gens l'imitèrent, d'autres culbutèrent. A la seconde barricade, même difficulté, même retard ; il fallut détacher quelques pavés, et au moment où *Guillaume* déboucha sur la place du Palais de Justice, le peuple s'y ruait. Afin de protéger le passage du prince et d'apaiser le peuple en lui expliquant le malentendu, *Chazal* se jeta au-devant de la foule irritée, mais il fut renversé ainsi que son cheval avant d'avoir pu prononcer une parole. Par miracle, il ne fut pas tué : sa chute le sauva même d'un coup de poutrelle dirigé contre sa tête et qui le contusionna fortement à l'épaule et à la hanche.

Le furieux qui en frappait à tort et à travers, fut presque à l'instant piétiné par le flot des arrivants qui poussa, culbuta les gens les uns sur les autres au-dessus de *Chazal* et

(1) Il s'agit ici de l'ancien palais de justice.

de sa monture. Sans cet amoncellement, qui faillit l'étouffer, mais le déroba à la fureur du peuple, il aurait certainement été écharpé.

Pendant le prince était passé. De l'hôtel de ville accouraient des gens annonçant que Guillaume *d'Orange* avait promis de protéger les Belges et se mettait à leur tête. De la colère, le peuple passa à l'enthousiasme. *Chazal* fut relevé, porté chez lui; il n'avait heureusement que de fortes contusions.

Le lendemain, pendant toute la journée, la foule, massée autour du palais, acclama le prince. Dans l'après-midi, il sortit seul, à pied, et se promena dans les rues de Bruxelles, salué avec respect par tout le monde. Le surlendemain, il renvoya les troupes de la garnison, et proposa à la Commission de se rendre en personne à La Haye, pour expliquer exactement au roi la situation et plaider la cause des Belges. Il inspirait une si haute confiance que sa proposition fut acceptée sans hésitation et avec reconnaissance. Il partit aussitôt.

On fut pendant quelques jours dans de très vives inquiétudes. Des nouvelles alarmantes se répandaient à chaque heure : tantôt on annonçait de grands mouvements de troupes, tantôt que le prince nous avait joués. Le peuple s'irrita contre la commission, qui eut beaucoup de peine à calmer les esprits et à maintenir l'ordre.

Quantité de gens quittaient la ville. Bientôt on apprit que le prince *Frédéric*, aussi impopulaire que son frère était sympathique, venait de le remplacer dans le commandement de l'armée, dont les avant-postes s'étendaient jusqu'à Vilvorde. On apprit en même temps que le roi avait refusé de recevoir le prince *d'Orange*, l'avait dépouillé de toute autorité et consigné aux arrêts.

Ces nouvelles jetèrent le découragement dans beaucoup d'esprits, mais par contre exaltèrent le courage des citoyens vraiment patriotes. La ville fut divisée en deux camps : les uns croyant à l'impossibilité de résister, proposaient de se soumettre aux meilleures conditions possibles; les autres, au contraire, étaient décidés à se défendre à outrance. De nombreuses réunions eurent lieu dans chaque parti pour aviser aux mesures à prendre. Les partisans des mesures énergiques se réunirent d'abord rue de la Violette à l'*Hôtel de la Paix*, qui appartenait au lieutenant *Pletinckx*, ancien et digne officier de cavalerie retiré du service.

Dans ces assemblées se distinguaient par leur énergie : *Gendebien*, *Pletinckx*, *Engelspach-Larivière*, *Lebeau*, *Leclercq* (1), *Ducpétiaux*, *Barthels*, *Van Campenhout* (2), *Lamarche* (3), *Stieldorf*, *Vandersmissen*, *Toussaint* (4), le vieux

(1) Leclercq (Gustave), commis voyageur, s'engagea dans les chasseurs volontaires et se distingua à Caster, le 19 janvier 1831. Il fut élu, le 12 octobre 1831, greffier de la Chambre des représentants, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue le 31 mars 1842. (Renseignements fournis par le greffe de la Chambre des représentants.)

(2) Campenhout (François van) entra au théâtre de la Monnaie comme violoniste, débuta ensuite comme ténor à Gand, et joua successivement à Bruxelles, Brest, Paris et Amsterdam, où il fit représenter son premier opéra : *Grotius ou le Château de Loewenstein*. Van Campenhout composa différentes pièces de théâtre, mais il est surtout connu comme auteur de la *Brabançonne*, dont la paternité lui est contestée (1780-1848). (Voir *Biographie universelle des musiciens*, par F.-F. FÉTIS, Paris, 1875, t. II.)

(3) Lamarche (Richard) devint au mois d'août 1830 capitaine de la garde bourgeoise et président de la commission de sûreté de Liège. Il fut nommé le 14 septembre 1840 commandant supérieur des quatre légions et des corps spéciaux liégeois (1792-1878).

(4) Toussaint (Joseph-Ferdinand) fut nommé successivement chef de division au comité central du gouvernement provisoire, au cabinet du régent et au ministère de la justice; il devint ensuite greffier du tribunal de 1^e instance et fut élu, en 1848, membre de la Chambre des représentants. Il a publié divers travaux d'économie politique et de philosophie. (1807-).

général Mellinet, Niellon, Van der Meere, Doncker, Fleury Duray, van de Weyer, Palmaert, un vieux carbonaro italien appelé Bell-Pellafinet, Nique, Lefèbvre, Isler (1), Kessels, Jenneval, Lafeuillade, qui électrisait tous les cœurs par ses refrains patriotiques, et d'autres hommes héroïques, jeunes ou vieux, appartenant à toutes les classes de la société, et qui se firent tuer ou blesser pour conquérir notre indépendance.

Dans une de ces réunions, des représentants de la commission essayèrent de refréner l'ardeur du parti révolutionnaire et d'entraver la résistance, en prétendant qu'on ne devait à aucun prix sortir de la légalité. Chazal prit alors la parole et, par ces mots énergiques, fit adopter une décision qui eut une grande influence sur les événements :

« Certaines personnes, animées sans doute des meilleures intentions, invoquent sans cesse la légalité et, sous ce prétexte, nous empêchent d'organiser notre défense. Je ne puis comprendre que des gens se bercent d'illusions au point de croire que si le gouvernement reprend son autorité, il considérera tous nos actes comme légaux et anodins. Nous avons repoussé à coups de fusil les troupes et la police, nous avons envahi l'hôtel de ville, expulsé les autorités, pris de vive force le pouvoir. Si nous nous livrons pieds et poings liés comme des naïfs, lancés dans une aventure dont ils ne comprennent pas l'importance, je déclare que le gouvernement en nous faisant pendre ou fusiller sera parfaitement dans la légalité. Pour ma part, je

(1) Isler (Joseph-Denis) fut arrêté avec le général Van Halen, à Mons, le 21 octobre 1830, sous la prévention de complot orangiste, et fut acquitté le 19 novembre 1830. (Voir général VAN HALEN, *Les quatre journées de Bruxelles*. Bruxelles, 1881, p. 236.)

m'efforcerais d'assurer le succès de notre cause, mais si à ma sortie de cette salle, des agents du pouvoir m'accrochent à la lanterne voisine, je penserai intérieurement que je suis légalement pendu. Et je suis fâché de devoir dire à ceux de mes amis qui ne sont pas du même avis : Si j'étais membre du gouvernement je n'hésiterais pas à nous condamner tous. Il faut donc en finir avec cette question de légalité et prendre un parti décisif. Ne nous le dissimulons pas, nous sommes hors la loi ; si nous ne voulons pas succomber comme des insensés qui n'ont pas été à la hauteur de leur entreprise, nous devons nous préparer à la lutte sans perdre une minute. Le temps des phrases est passé, il faut en venir aux actions. Je le répète, nous n'avons plus un instant à perdre. Je propose donc à ceux qui partagent ma manière de voir et qui sont pour la résistance à outrance, de se mettre à l'œuvre de suite et d'organiser la défense. Je propose que ce soir ou demain matin au plus tard, ils s'assemblent pour s'entendre à ce sujet. Nous laisserons les autres, s'ils ne se rallient pas à nous, aller se faire pendre ailleurs. »

Ces paroles furent accueillies par des applaudissements, et *Niellon* (1) proposa, séance tenante, de se réunir dans la soirée au théâtre de la rue de Bavière; il se chargea de préparer la salle. On convint donc que chacun préviendrait

(1) Niellon avait recruté une troupe de jeunes enfants dont il réussit à développer les facultés. Il leur apprit la déclamation, la musique, la danse, les exercices militaires, et les fit jouer sur plusieurs grands théâtres des pièces dont il était l'auteur : opéras, ballets, vaudevilles, comédies ou drames militaires. C'est surtout dans ce dernier genre que les enfants excellaient, par suite de la régularité de leurs manœuvres, de la précision du maniement de leurs petits fusils et de l'allure de vieux troupiers que Niellon avait su leur donner. (Note du 1^{er} général baron Chazal.)

ses amis et les amènerait; mais comme on n'eut pas le temps de communiquer la décision adoptée, l'assemblée fut peu nombreuse. Cependant l'assistance prit d'importantes décisions : il fut décidé que la réunion prendrait le nom de « Réunion centrale » et de « Club patriotique » (1)

(1) Nous croyons intéressant de reproduire le règlement de la Réunion centrale :

Des citoyens des provinces belges s'unissent en société sous la dénomination de « Réunion centrale ». L'institution de cette société a pour but spécial de favoriser l'émission libre et la discussion calme de tout principe patriotique, ainsi que la proposition et l'exécution énergique de toute mesure jugée utile au triomphe des intérêts moraux et matériels des provinces méridionales.

RÈGLEMENT.

Article premier. — Le nombre des membres de la Réunion est illimité.

Art. 2. — Tout citoyen domicilié en Belgique, âgé de 18 ans, pourra en faire partie.

Art. 3. — Pour faire partie de la Réunion, il faudra être présenté par trois membres.

Art. 4. — Cette présentation sera faite par écrit, signée par le membre présentant et déposée aux archives.

Art. 5. — Il y aura une séance ordinaire tous les jours à 8 heures du matin.

Art. 6. — Des séances extraordinaires pourront avoir lieu.

Art. 7. — Il y aura sur le bureau un registre de présence que signera chaque membre en entrant en séance.

Art. 8. — Le bureau sera composé d'un président, de deux vice-présidents et de quatre secrétaires. Ils seront nommés par assis et levé et renouvelés tous les huit jours.

Art. 9. — Il y aura un trésorier auquel seront adjoints deux de ses collègues. Ils seront aussi nommés par assis et levé.

Art. 10. — Quiconque voudra prendre la parole devra l'obtenir du président et se placer près du bureau.

Art. 11. — Toute proposition, avant d'être discutée, devra être déposée par écrit sur le bureau.

Art. 12. — L'orateur s'adressera toujours à l'assemblée.

Art. 13. — L'auteur d'une proposition pourra la développer par écrit.

et siégerait en permanence, jour et nuit, afin que les patriotes sussent où se retrouver en cas d'événement. On divisa la ville en différentes sections, sur la population desquelles devait agir un chef, désigné par un comité qui fut immédiatement constitué. Les membres du comité furent élus pour huit jours à l'exception de *Niellon* et de *Chazal*, qui furent nommés membres permanents. *Ducpétiaux* et *Leclercq* furent désignés comme membres secrétaires. *Chazal* reçut mission d'organiser la défense du quartier Sud-Est de la ville, des Sablons et de la place de la Chapelle à la porte de Hal. Il fut en outre chargé de remplir les fonctions de trésorier, de conserver les archives, listes des membres, procès-verbaux des séances, textes des décisions.

Chaque jour de nouveaux adhérents demandaient à faire

Art. 14. — Le président pourra interrompre l'orateur après cinq minutes.

Art. 15. — Aucun membre, à l'exception de l'auteur, ne pourra obtenir deux fois la parole sur la même question.

Art. 16. — Après la lecture d'une proposition, le président pourra mettre aux voix l'ordre du jour.

Art. 17. — Dans toute délibération on votera par assis ou levé.

Art. 18. — A l'ouverture de chaque séance, le président fera part à l'assemblée des nouvelles importantes.

Art. 19. — La Réunion centrale se mettra en rapport avec les autres villes de Belgique.

Art. 20. — Le trésorier recevra de chaque membre admis 1 florin, ainsi que les dons patriotiques.

Art. 21. — Lorsque les fonds provenant de la première remise seront épuisés, il sera fait de nouveaux appels.

Art. 22. — Les fonds seront laissés à la disposition du bureau.

(*Événements de Bruxelles du 25 août 1830 et jours suivants.* Bruxelles, 1830, p. 79.)

partie du Club et le nombre de ses membres fut bientôt considérable. Son influence et son importance devinrent prépondérantes (1). Que d'hommes d'État, de ministres, d'orateurs, de généraux débutèrent à sa tribune et commencèrent leur carrière en exécutant les missions qui leur furent confiées. Chacun apportait les nouvelles qu'il recevait du dehors et proposait les mesures que ses connaissances spéciales ou son imagination lui faisaient croire utiles à la défense de la ville. On y recevait les délégués ou les députations des villes de province; on s'entendait avec

(1) « Les premières séances de ce club, dont l'esprit était loin d'être aussi démocratique qu'il fut depuis, se tenaient dans la Salle des Beaux-Arts, occupée par la troupe de MM. Niellon et Bouchez; mais l'importance de ses travaux, qui attirait un public nombreux, le força bientôt à chercher un local plus vaste et il transporta ses réunions dans la Salle Saint-Georges, puis au Théâtre du Parc.

« L'influence de ce club sur le développement de l'esprit révolutionnaire fut plus grand qu'on ne le pensa communément. De son sein émanaient toutes les mesures énergiques et les décisions qui jetèrent la *Commission de sûreté* hors des voies légales et l'entraînèrent à la suite du torrent populaire qu'elle n'avait pas su maîtriser, ni diriger. Le peuple assistait en foule à ses séances où l'on s'occupait de ses intérêts avec une gravité et un dévouement que le Congrès fut souvent loin d'atteindre. Il y avait dans ces jeunes têtes, qui fermentaient au mot de liberté, un enthousiasme épidémique qui s'étendait aux masses et que celles-ci importaient au sein de leur famille. Une chose que peu de personnes ont observée, c'est que le club eut la priorité de toutes les discussions, de toutes les déterminations graves que le Congrès prit plus tard. La question de la *forme* du gouvernement y fut discutée et la république adoptée. La question de la déchéance y fut soulevée et votée bien avant que M. Rodenbach s'en occupât; la loi électorale y fut combattue et critiquée avec un talent qui eut fait honneur à des hommes que l'expérience aurait mûris. » (Voir *Pétition à MM. les sénateurs et représentants de la Belgique*, par le colonel vicomte de FAULECOULANT. Bruxelles, 1835, p. 16.)

eux pour agir de commun accord. On requérait partout des armes et des munitions.

Pour donner une idée de ce qui se passait dans ces séances et des propositions de toute nature apportées à la tribune, nous citerons la motion d'un jeune homme intelligent et dévoué qui remplissait les fonctions de questeur, quoiqu'il fut dépourvu de toute instruction :

« Citoyens, dit-il, le clergé est avec nous et, s'il ne peut combattre à nos côtés, il peut cependant nous être aussi utile matériellement que moralement. Demandons aux curés de toutes les paroisses de mettre à notre disposition les chaises et les bancs de leurs églises; nous en ferons des chevaux de frise ou nous les entasserons devant les barricades. On pourra aussi s'en servir comme retranchements en cas d'attaques imprévues. Ces obstacles improvisés et les tessons de bouteilles, dont il doit y avoir une jolie collection dans les presbytères, entraveront la marche de la cavalerie et l'empêcheront de nous surprendre ou de nous cerner. En outre, nous devrions avoir un amas de pavés et de vieilles bouteilles à jeter sur les assaillants devant les croisées donnant sur les rues où nous pourrions être attaqués. »

Une nuit, il y eut une vive alerte. La nouvelle se répandit que l'armée hollandaise était en marche, soit pour attaquer Bruxelles, soit pour cerner la ville, empêcher les secours, les armes, les munitions et les vivres d'y entrer et la réduire par la famine. D'instant en instant, les nouvelles les plus contradictoires et les plus alarmantes furent apportées au Club; cependant aucun des arrivants ne pouvait rien affirmer de précis, n'ayant rien vu de ses propres yeux. *Chazal* s'écria alors :

« Nous ne sommes renseignés que par des on-dit. Il

serait cependant bien simple de savoir à quoi s'en tenir. Chargeons deux ou trois cavaliers bien montés de pousser une reconnaissance sérieuse, ils viendront ensuite nous rendre compte de ce qu'ils auront vu et appris. Je demande comme faveur d'être un de ces éclaireurs. »

Cette motion fut approuvée et aussitôt *Renard* ⁽¹⁾ et *Bartels* ⁽²⁾ s'offrirent ainsi que plusieurs autres pour accomplir cette mission. *Renard*, *Bartels* et *Chazal* en furent chargés. Ils prirent l'engagement de revenir avec des renseignements certains sur les positions de l'armée et après avoir fait tous leurs efforts pour découvrir ses projets. Le bureau décida de ne pas suspendre la séance jusqu'à leur retour.

Au point du jour, les trois jeunes gens se mirent en marche. Ils suivirent la route de Vilvorde et s'avancèrent le long du canal en interrogeant les passants. Ils apprirent que depuis quelques jours de nombreuses troupes de toutes

(1) Renard (Bruno-Jean-Baptiste-Joseph) commanda les volontaires de Tournai pendant les journées de septembre. Il fit ensuite partie du corps d'investissement de Venloo et, le 10 novembre, il escalada, à la tête de ses volontaires, les remparts de la ville. Admis dans l'armée régulière comme capitaine d'état-major, il devint lieutenant général, ministre de la guerre, commandant en chef des gardes civiques du royaume. Le général Renard a publié divers ouvrages, entre autres une *Histoire politique et militaire de la Belgique* (1804-1879). (Voir DE LAROIÈRE, *Panthéon militaire*. Bruges, 1880, p. 542.)

(2) Bartels (Edmond-Gabriel) s'engagea comme volontaire dans les chasseurs de Niellon le 1^{er} octobre 1830, fut nommé sous-lieutenant le 8 octobre et enleva un retranchement à la bayonnette, quelques jours après, à l'entrée du village de Liepse. Il passa comme lieutenant dans l'armée active, devint professeur à l'École militaire et fut pensionné le 24 septembre 1869, comme général-major (1806-1881). (*Annuaire militaire officiel*, année 1882, p. 453.)

armes étaient arrivées à Vilvorde et qu'un poste avancé se trouvait près des Trois-Fontaines. Dans leur frayeur, les paysans exagéraient la force de ces corps et les estimaient supérieurs à l'effectif total de l'armée hollandaise. Les trois patriotes arrivèrent au Marly, mangèrent rapidement une tartine, burent un verre de bière et repartirent sans perdre de temps, en prenant toutes les précautions possibles pour ne pas tomber dans une embuscade.

Ils étaient revêtus du costume des insurgés belges : blouse bleue au-dessus du vêtement, sabre au côté, pistolets à la ceinture ; ils portaient, en outre, les couleurs tricolores en écharpe. Chacun d'eux alternativement, pistolet au poing, partait en avant. En cas d'attaque, il devait faire feu en se repliant. Au bout de 300 ou 400 mètres, un autre prenait le trot et, devant son camarade, faisait à son tour le service d'éclaireur. C'est avec cette prudence qu'ils avançaient, accomplissant consciencieusement leur mission et bien résolus à rapporter au Club des renseignements positifs. Ils eurent soin d'envoyer dans différentes directions des paysans patriotes observer si des détachements se montraient du côté de Grimberghe, de Meysse ou de Laeken. Aux Trois-Fontaines, ils apprirent que le premier avant-poste se trouvait à mi-chemin de Vilvorde et qu'une grand'garde était postée à la porte de cette ville, au débouché du pont qui traverse le canal. Un d'eux alla à pied reconnaître la position de cet avant-poste qui était peu nombreux et n'avait qu'un factionnaire de garde devant les armes en faisceaux.

Après avoir interrogé plusieurs habitants des Trois-Fontaines et de Vilvorde et avoir recueilli des renseignements précis et détaillés sur l'effectif et l'arme des troupes cantonnées à Vilvorde et au delà de cette ville vers Malines, les

trois volontaires tinrent conseil. Il résultait de leur enquête qu'une simple brigade d'avant-garde était établie sur la rive droite du canal et s'étendait le long de la route de Malines; elle achevait de s'organiser et complétait son recrutement. A chaque instant arrivaient des hommes, des fourgons et des approvisionnements. Le dénuement de cette avant-garde, très exposée cependant à une attaque, fit supposer aux Belges que le reste de l'armée n'était pas prêt à agir.

Renard, enchanté de cette découverte, proposa d'aller immédiatement rassurer le Club. Mais *Chazal* trouva que ces renseignements, donnés par des gens incompetents, étaient insuffisants. Il rappela que, suivant l'engagement pris, ils devaient voir et juger par eux-mêmes. Ce fut aussi l'avis de *Bartels*. *Renard*, non sans répugnance, se rallia à leur décision; il avait peut-être raison, car, en s'avançant plus loin, les éclaireurs s'exposaient à être faits prisonniers, ce qui aurait rempli d'inquiétude la population bruxelloise.

L'exaltation, la confiance en soi étaient si grandes que nos trois jeunes gens, payant d'audace, résolurent d'entrer ostensiblement dans Vilvorde et de se présenter au commandant comme envoyés par les habitants de Bruxelles pour savoir ce que la ville avait à redouter. Ils comptaient également le prévenir que la présence des troupes, si près de la capitale, causait une émotion, une effervescence incroyable et que, s'il ne s'éloignait, les bons citoyens, qui avaient jusqu'ici tenu l'ordre, ne pourraient plus contenir la population exaspérée.

Cette résolution prise, ils se remirent en selle et se dirigèrent vers Vilvorde. A quelques pas du premier avant-poste, ils furent sommés de s'arrêter; un officier hollan-

dais leur demanda d'où ils venaient, où ils allaient. « Nous arrivons de Bruxelles, répondirent-ils avec assurance ; nous nous rendons chez le général en chef des troupes réunies à Vilvorde. » Un caporal fut chargé de les conduire auprès du commandant de la grand'garde, à l'entrée de la ville. Là, même interrogatoire, avec quelques questions sur la situation de Bruxelles, sur ce qui s'y passait, etc. ; même réponse, avec quelques détails exagérés sur les résolutions, l'armement et l'irritation de la population. On conduisit les trois arrivants au quartier général, qui était en ce moment encombré d'officiers. A la vue de ces trois jeunes gens, si étrangement accoutrés et armés, et qui se présentaient avec tant d'audace, les officiers surpris les entourèrent, les pressèrent de questions et semblèrent prendre une haute idée des hommes contre lesquels ils auraient sans doute à lutter bientôt.

Le général, prévenu, les fit monter dans son appartement et les reçut avec une grande politesse, presque avec bienveillance. Il semblait embarrassé et n'avait rien de la rudesse militaire hollandaise. « Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite, messieurs ? » — *Chazal* avait été chargé par ses compagnons de prendre la parole. — « Mon général, dit-il, les habitants de Bruxelles se sont émus en apprenant votre arrivée près de la ville avec une armée dont on exagère la force et dont on ne connaît pas les intentions. Il sera difficile de contenir la population si on ne parvient pas à la rassurer. Nous venons vous faire connaître cette situation et vous demander quelques renseignements sur vos projets. »

Le général ne parut ni surpris ni formalisé de cette demande étrange, et répondit avec bonhomie qu'il ne pouvait leur donner aucune indication ; il exécuterait les

ordres qui lui seraient transmis. Il ajouta qu'il était obligé de monter à cheval pour passer la revue des troupes réunies précisément sur la Grand'Place de la ville et que, si les envoyés de Bruxelles désiraient assister à cet exercice, il les invitait à l'accompagner. Nos jeunes gens, très étonnés, acceptèrent avec empressement, tout en se demandant si le général ne se jouait pas d'eux et ne leur préparait pas quelque tour de sa façon.

Ils retrouvèrent leurs chevaux dans la cour de la maison et ils montèrent en selle en même temps que le général. Un petit fait qui se passa à ce moment les rassura et leur fit comprendre l'accueil poli du commandant hollandais. Au moment où *Chazal* tirait sa bourse pour donner une pièce de monnaie au soldat qui tenait son cheval, celui-ci dit à haute voix : « Je suis Belge, moi ; vivent les Belges ! » Le général et son état-major feignirent de ne pas entendre.

On se mit en marche. Très aimablement, le général prit les Belges près de lui et leur adressa diverses questions. Il s'aperçut vite qu'il avait affaire à des hommes résolus et qui avaient leur franc parler. A l'entrée de la place, le général se porta sur le front des troupes. Elles ne se composaient que de quelques bataillons incomplets et d'un aspect peu martial ⁽¹⁾. L'officier supérieur les passa rapidement en

(1) Cette appréciation de *Chazal* est confirmée par un document conservé aux archives du ministère de La Haye et que nous donnons ci-dessous :

« Je soussigné, suivant les avis communiqués par les journaux et conformément aux nouvelles rendues publiques, n'hésite pas à déclarer qu'il a appris, avec un sentiment de vive douleur, l'inaction des troupes rassemblées à Vilvorde, car il craint que cette inaction n'exerce une influence très fâcheuse sur les soldats. La tenue de l'armée est telle qu'on ne peut espérer avant un an que les régiments d'infanterie soient composés de

revue; ensuite, il fit ouvrir les rangs et, mettant pied à terre, il engagea ses invités à le suivre. Les sapeurs, qui vinrent tenir les chevaux, se disputèrent ceux des trois Belges et l'un d'eux arracha même une bride des mains d'un de ses camarades en disant : « C'est à moi qui suis Belge à tenir ce cheval. »

Plusieurs soldats firent des signes sympathiques à ces trois jeunes gens en blouse qui, sabre au côté, passaient

soldats instruits et aguerris. Actuellement, ils ne sont ni accoutumés aux inconvénients du bivouac, ni liés entre eux par une fréquentation journalière, ils ne connaissent pas même de nom leurs officiers et n'ont évidemment pour eux ni attachement ni respect. Ajoutons qu'ils sont destinés à combattre contre leurs compatriotes, contre leurs parents, et que les émissaires des insurgés chercheront à les faire désertier ou du moins à les empêcher de lutter contre eux. Le mal augmente chaque jour et, lorsqu'on jugera à propos de les utiliser, ils refuseront d'obéir. A mon avis, il est du plus grand intérêt de les mettre de suite en marche, à moins que le mal ne soit déjà trop grand; si les négociations avec Bruxelles rendent inutiles toute action contre cette ville, il faudrait les réunir en une ou plusieurs colonnes mobiles et parcourir les villes non fortifiées, afin de rétablir l'ordre. Il faudrait encourager les soldats restés fidèles, punir les mauvais et chercher à développer l'esprit militaire parmi les troupes. En les tenant sans cesse en mouvement, on les habituera à leurs chefs, on détruira toute la prévention qu'ils ont contre eux, on les accoutumera à exécuter sans observations les commandements donnés. On fera naître ainsi la confiance entre officiers et soldats, entre soldats et officiers, sentiment indispensable pour que l'armée puisse répondre au but de sa création et se rendre utile au service du Roi. Tel est l'avis donné par le sous-signé pour obéir respectueusement aux ordres qui lui ont été transmis par le directeur du cabinet du Roi.

« La Haye, le 3 septembre 1830.

« *Le colonel adjudant*
de S. A. R. le prince d'Orange,
VAN HOOFF. »

dans les rangs derrière le général et semblaient les inspecter pour leur compte. Quelques-uns s'écriaient non sans bravade : « Moi, Belge ». Les aides de camp et les officiers de la suite paraissaient mal à l'aise, peu rassurés ; ils se montrèrent polis, empressés même vis-à-vis des Belges, qui en obtinrent beaucoup de renseignements.

La revue terminée, le général appela les officiers autour de lui. Par discrétion, *Chazal*, *Bartels* et *Renard* vinrent le saluer poliment ; ils le remercièrent très vivement de son accueil et lui exprimèrent l'espoir que tout s'arrangerait bientôt à l'amiable. « Ils seraient heureux alors, dirent-ils, de venir lui présenter l'hommage de leur respect. » Le général leur tendit la main, quelques officiers de la suite firent de même. Nos trois éclaireurs ravis montèrent à cheval. *Chazal*, qui tenait la bourse commune, n'ayant plus de menue monnaie et voulant d'ailleurs donner aux soldats une bonne opinion des Belges, qu'on confondait volontiers avec la canaille de Bruxelles, remit une couronne au sapeur qui tenait son cheval en lui disant : « Merci, mon brave, voilà pour boire à notre santé. » Le sapeur et ses compagnons exprimèrent leur reconnaissance en poussant un vigoureux : « Vivent les Belges ! » au moment où les patriotes partirent au galop.

Ce petit épisode fit une grande sensation au Club, où il fut narré, le soir même, avec beaucoup de verve par *Renard*. Il peut paraître invraisemblable, il est cependant d'une rigoureuse exactitude et donne une idée de la division qui existait déjà dans l'armée néerlandaise et de la position difficile de ses chefs. Ils craignaient à chaque instant de voir éclater des rixes entre les soldats belges et hollandais, ou de voir les troupes, dont la plupart étaient belges, se révolter contre les officiers, qui étaient presque

tous hollandais (1). D'un autre côté, il montre l'esprit exalté de la jeunesse belge, sa confiance et sa résolution.

Profitant du répit que donnait le désarroi de l'armée hollandaise (2), le comité du Club envoya des émissaires propager le mouvement insurrectionnel dans les provinces et requérir des armes, des vivres et de l'argent. *Chazal* reçut mission de se rendre à Liège avec deux de ses amis, qui avaient comme lui des relations dans cette ville. Comme la route de Bruxelles à Louvain était peu sûre, que des patrouilles de cavalerie avaient poussé jusqu'à Cortenberg et s'étaient vraisemblablement emparées des chevaux de poste, les trois envoyés résolurent de prendre le chemin de Tervueren. Ils amenèrent une voiture porte de Namur, en la portant à bras au-dessus des barricades, ils eurent ensuite très grand'peine à se procurer des chevaux, et ne parvinrent à se mettre en route qu'à dix heures du soir.

(1) Les soldats étaient recrutés et tenaient garnison dans les localités où ils étaient nés. Dans nos provinces, les troupes formaient par conséquent des corps entièrement belges. Par contre, sur les 2,377 officiers qui composaient en 1830 les cadres de l'armée des Pays-Bas, 400 seulement étaient Belges. (НОТНОМЪ, *Essai historique et politique sur la Révolution belge*. Bruxelles, 1833, p. 8.)

(2) Lettre du comte de Mier au prince de Metternich :

« Bruxelles, ce 10 septembre 1830.

« ... Au moment de l'explosion des troubles à Bruxelles, dans tout le royaume des Pays-Bas, il n'y avait que 32,000 hommes de troupes sous les armes, tandis que, d'après le budget, le pays fournit annuellement la somme nécessaire pour l'entretien complet de 82,000 hommes de toutes armes. Ces tours de passe-passe sont vraiment scandaleux. Il y en a de pareils dans toutes les branches de l'administration... »

(Archives du ministère des affaires étrangères d'Autriche, rapport n° 64.)

A l'entrée de la forêt de Soignes, le postillon ralentit l'allure de ses chevaux, prétextant leur extrême fatigue. Bientôt, on entendit un coup de sifflet très aigu, auquel d'autres sifflements répondirent du fond des bois. Peu après déboucha sur la chaussée une bande de rôdeurs qui se mirent à poursuivre la voiture en criant d'arrêter. Mais un habitant d'Auderghem avait prévenu un des patriotes, qui avait préféré monter la côte à pied, que le bois était infesté de vagabonds, vivant de rapines et de pillages.

A cette nouvelle, *Chazal* avait fait descendre son domestique, qui tremblait déjà, du siège de la voiture et y avait pris place avec le vieux *Bell-Pellafinet*, vétéran des guerres d'Italie et d'Amérique. Dès qu'ils entendirent les coups de sifflet et virent les brigands déboucher sur la route, ils ordonnèrent au postillon de galoper à fond de train. Comme celui-ci ne se pressait pas d'obéir et paraissait de connivence avec les rôdeurs, *Bell-Pellafinet* arma son pistolet et mit en joue le misérable, en lui disant dans son jargon italien, avec d'effroyables jurons : « Bougre, si tu ne marches pas et si tu bronches tu es un homme mort. » Penché vers lui, il tenait le pistolet à quelques pouces de sa tête. En se retournant, le postillon vit l'arme et la figure terrible de *Bell*, qui était aussi laid que brave et énergique. Alors il enfonça ses éperons dans les flancs de son cheval, cingla de coups de fouet les deux autres bêtes ; la calèche partit comme une flèche et atteignit d'une course folle le relais de Tervueren.

Quelques bourgeois, attardés dans un cabaret, étonnés d'entendre une voiture arriver au triple galop à cette heure avancée, — il était 11 1/2 heures, — accoururent à la poste. Ils demandèrent des nouvelles de Bruxelles et félicitèrent les voyageurs de leur présence d'esprit. Ils leur confirmèrent

que le bois servait de repaire à de dangereux coquins et ils les engagèrent à partir au plus vite, car Tervueren ⁽¹⁾ était habité par beaucoup de gens dévoués à la famille de Nassau et fort mal disposés pour les insurgés belges.

Ce relais de poste avait pour chef un ancien officier de cuirassiers protégé par le prince d'Orange à cause de sa belle conduite à Waterloo, où il avait reçu une blessure ⁽²⁾. Il était hostile à la révolution et il refusa de fournir des chevaux sous prétexte qu'il devait tous les mener au château le lendemain au point du jour. On alla réveiller *M. Decous*, régisseur du château, ancien officier de cavalerie, très dévoué au prince d'Orange comme le directeur du relais, quoique tous deux fussent belges et très bons patriotes au fond du cœur. *Chazal* finit cependant par faire entendre raison à ces deux personnages, mais les discussions durèrent longtemps et les voyageurs n'arrivèrent à Louvain que vers une heure du matin.

La ville était en émoi. Les habitants avaient soutenu pendant la journée une lutte contre la garnison et l'avaient

(1) Le 27 septembre 1815, les États-Généraux, voulant donner au prince d'Orange un témoignage public de reconnaissance « pour la défense opiniâtre des Quatre-Bras et pour la part louable qu'il avait pris à l'immortelle bataille de Waterloo », lui offrirent le parc de Tervueren et y firent construire, sous la direction de l'architecte Vanderstraeten, un château qui coûta 794.000 francs. Le séjour de l'héritier au trône donna à Tervueren beaucoup de prospérité. Le prince ouvrait son domaine aux habitants et leur distribuait des prix pour le tir à l'arc, la course en sac, le jet d'eau, le mât de cocagne, etc.; aussi, sa popularité était-elle très grande. (Voir WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, 1855. T. III, pp. 400 et suivantes.)

(2) C'était M. Anoul (V. P. E.).

expulsée de leurs murs (1). Pendant que le postillon relayait, on conduisit *Chazal* et ses compagnons à la grand'garde, occupée par des citoyens armés. On y voyait partout des traces de sang, et le cadavre d'un soldat dont la tête fracassée laissait s'épancher la cervelle. Beaucoup d'hommes étaient gris et pour pouvoir se remettre en marche, les arrivants durent trinquer avec eux.

Sur la route de Tirlemont, les voyageurs rencontrèrent la garnison hollandaise de Louvain. Elle était démoralisée, marchait en désordre et ne savait de quel côté se diriger. Les officiers entourèrent la voiture, demandant anxieusement si les Louvanistes les poursuivaient. *Chazal* leur assura qu'ils ne tarderaient pas à être attaqués et leur conseilla, s'ils ne voulaient être massacrés, d'éviter les villes belges peuplées et de gagner Diest et la Campine par des chemins de traverse. De là, ils pourraient rentrer en Hollande par la route déserte de Bois-le-Duc. Les envoyés belges arrivèrent vers 5 heures du matin à Tirlemont, ville assez importante, mais sans garnison. *Chazal* se rendit aussitôt chez le bourgmestre (2), lui apprit les événements de Bruxelles, ainsi que le combat de Louvain, et lui annonça l'approche de la garnison hollandaise, chassée de cette dernière ville. Il l'engagea à armer immédiatement la population, à barricader l'entrée de la ville et à prendre toutes les mesures possibles pour repousser ces troupes, si elles se présentaient. Le bourgmestre ordonna d'éveiller les échevins et de sonner le tocsin. Les bourgeois et le peuple s'armèrent aussitôt et barricadèrent la ville. Pour dissi-

(1) Voir plus loin, parmi les *Documents*, le récit des événements de Louvain.

(2) M. Henri Loyaerts était alors bourgmestre de Tirlemont. Il fut destitué le 29 septembre 1830 par le Gouvernement provisoire et remplacé par M. François van Dormael.

muler leur manque d'artillerie, un malin eut l'ingénieuse et plaisante idée de mettre sur les anciens remparts encore existants, quelques-uns de ces grands pots de grès qui servent dans le pays à conserver le beurre. Leur orifice tourné vers la route de Louvain simulait parfaitement une batterie de mortiers ⁽¹⁾.

Lorsque *Chazal* et ses compagnons quittèrent Tirlemont, les cloches de la ville sonnaient le tocsin à toute volée. Si ces sons lugubres parvinrent aux Hollandais expulsés de Louvain, ils durent augmenter leur détresse et décidèrent leurs chefs à se retirer en Hollande par Diest et la Campine, car ils ne parurent pas sous les murs de Tirlemont.

Vers 11 heures du matin, les voyageurs arrivèrent à Liège. La place du Théâtre était remplie de monde, qui attendait impatiemment des nouvelles de Bruxelles. A la vue d'une voiture de poste, quelques personnes coururent à sa rencontre. *Chazal* ordonna aussitôt d'arrêter, car il avait reconnu plusieurs de ses amis, entre autres *Charles et Firmin Rogier* ⁽²⁾, le comte de *Lannoy, Lignac* ⁽³⁾, *Lebeau* ⁽⁴⁾,

(1) Voir J.-B. Nys, *Notice sur les combattants volontaires de Tirlemont pendant la Révolution de 1830*, p. 30.

(2) Rogier (Firmin-François-Marie), professeur et rédacteur du journal *Le Politique*, Après la Révolution, il entra dans la diplomatie et devint ministre de Belgique à Paris (1791-1875). (Voir *Biographie nationale*. Bruxelles, 1907, t. XIX.)

(3) Lignac (Henri), rédacteur au *Politique*, de 1824 à 1837, entra ensuite dans l'administration et devint directeur de la régie des chemins de fer de l'État (1797-). (Voir *Livre d'or de l'Ordre de Léopold*. Bruxelles, 1858, t. II, p. 306.)

(4) Lebeau (Joseph), membre du Congrès national, fut successivement ministre des affaires étrangères, de la justice, gouverneur de la province de Namur, président du conseil et ministre d'État (1794-1865.) (Voir *Souvenirs personnels et correspondance diplomatique de Joseph Lebeau*, publiés par A. FRÉSON. Bruxelles, 1883.)

Materne (1), *Forgeur* (2), *Teste* (3), *Piercot* (4), *Orban* (5), *Ixta*, *Renaul*, *Lochtman*, etc. Il leur exposa la situation de Bruxelles, fit appel à leur patriotisme, et demanda du secours au nom des habitants de la capitale.

Comme tout le monde se poussait et se bousculait pour entendre ses paroles, ses amis le prièrent de monter sur un tonneau, qui se trouvait à la porte d'un marchand et de

(1) Materne (Jean-François-Constant), professeur, rédacteur du *Courrier des Pays-Bas* et du *Politique*, contribua à l'organisation de l'artillerie liégeoise et prit part au combat de Sainte-Walburge et à l'attaque de la Chartreuse. Il entra en 1831 dans la diplomatie, devint ministre plénipotentiaire et secrétaire général du ministère des affaires étrangères (1807-1868). (Voir *Biographie nationale*, t. XIV, p. 14.)

(2) Forgeur (baron Joseph), avocat, fut investi à la Révolution des fonctions de commandant en second, puis de secrétaire de la garde urbaine liégeoise et traita en cette qualité de la reddition de la citadelle. Membre et secrétaire du Congrès national, il présenta avec Barbanson à cette assemblée un projet de constitution. Après avoir été plusieurs fois bâtonnier de l'ordre des avocats, à Liège, il fut nommé sénateur (1802-1872). (Voir TH. JUSTE, *Eugène Defacqz et Joseph Forgeur*. Bruxelles, 1878.)

(3) Teste (Jean-Baptiste), avocat au barreau de Paris, fut nommé, pendant les Cent-Jours, député et directeur de la police à Lyon. Exilé par Louis XVIII, il s'établit à Liège et ne reentra en France qu'en 1830. Il devint ministre de la justice et des travaux publics, pair de France, président de la cour de cassation, mais fut ensuite accusé de concussion et condamné à trois ans de prison (1780-1852). (*Nouvelle biographie générale*, publiée par FIRMIN DIDOT. Paris, 1866, t. 45.)

(4) Piercot (G.-F.-J.), avoué, fut nommé échevin, puis bourgmestre de Liège. Il fut ministre de l'intérieur du 31 octobre 1852 au 30 mars 1855 et présenta aux Chambres, pendant son ministère, un remarquable projet de loi sur l'organisation de l'enseignement agricole (1797-1877). (Voir *Livre d'or de l'Ordre de Léopold*. Bruxelles, 1858, t. I, p. 256.)

(5) Orban (Henri-Joseph), membre du Congrès national, eut sa maison pillée par la population de Liège, le 28 mars 1831 (1779-1846)

répéter à la foule ce qu'il venait de dire. Sans hésiter, *Chazal* se hissa sur cette tribune improvisée. Son discours fut accueilli avec un enthousiasme fou, et tous les assistants s'engagèrent à marcher au secours de Bruxelles. *Charles Rogier*, debout au pied du tonneau et en proie à la plus vive exaltation, applaudissait son camarade et lui criait au milieu du tumulte : « Dis leur qui tu es, car il ne te connaissent pas. » Dès que ces transports furent un peu calmés, *Rogier* s'écria : « Celui qui vous parle est le fils d'un de ces proscrits illustres que nous admirons et vénérons. »

Ces paroles produisirent une nouvelle explosion d'enthousiasme. On convint aussitôt de se réunir l'après-midi dans la cour de l'ancien palais des Princes-Evêques, pour aviser aux mesures à prendre. *Chazal* remonta ensuite dans sa voiture et fut conduit triomphalement à sa demeure.

Alors chacun courut s'armer ; on s'empara des fusils de la *Schutterij*, des canons de la fonderie. Liège ayant un grand nombre de fabriques et de magasins d'armes, et toute une population d'ouvriers armuriers, on put réunir rapidement l'armement nécessaire au peuple et l'on prépara en outre plusieurs caisses de fusils à destination de Bruxelles. *Chazal* acheta personnellement trente fusils de chasse qui furent emballés et attachés derrière sa voiture.

Entretemps, le gouverneur militaire (1), qui s'était réfugié

(1) C'était le général baron van Boecop. Le 1^{er} août 1830, la garnison de Liège comprenait 2 bataillons de la *II^e Afdeling* d'infanterie, 1 bataillon de réserve du même corps et 1 bataillon d'artillerie de milice, soit au total 73 officiers et 1457 hommes. (Voir mes *Documents inédits sur la Révolution belge*, p. 1, tableau des arrondissements militaires.)

avec la garnison à la citadelle, manda à la régence et au bourgmestre *Jamme* (1), qu'il les rendait responsables de tout désordre et qu'il bombarderait la ville, s'ils laissaient enlever un seul canon. Aussi, lorsque dans l'après-midi, *Chazal* arriva au Palais, lieu de réunion convenu, il trouva une affluence de monde immense. Non seulement la cour et les galeries intérieures qui l'entourent étaient encombrées, mais la foule se pressait également sur la Grand'Place (2). Toute la population, naturellement très impressionnable, était dans un état de surexcitation extrême, par suite des menaces du gouverneur hollandais. Les jeunes gens, dans leur exaspération, voulaient qu'on n'en tint aucun compte, mais les industriels, en général peu partisans de la révolution, les bourgeois paisibles, les pères de famille, demandaient qu'on se soumit à ces injonctions afin d'éviter la destruction de la cité. Le bourgmestre et les membres de la régence appuyèrent cet avis. Ils furent hués, conspués, injuriés, menacés. Le tumulte était à son comble, tout le monde criait, vociférait, était sur le point d'en venir aux mains.

(1) *Jamme* (Laurent-Jean-Louis) fut nommé le 3 septembre 1830, ainsi que *Charles Rogier*, chef de la garde bourgeoise auxiliaire de Liège; le 30 octobre 1830, il fut élu bourgmestre et, le 29 août 1831, membre de la Chambre des représentants, fonction qu'il remplit jusqu'au 16 juillet 1832. Il donna sa démission de bourgmestre le 29 juin 1838 et le 27 octobre 1847 une pension viagère de 6,000 francs lui fut accordée par le conseil communal, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la cité. A sa mort, le 14 février 1843, les frais de ses funérailles furent supportés par la ville, et le 6 mars 1863 le nom de *Louis Jamme* fut donné à une des rues de Liège (1779-1848), (Renseignements de l'administration communale de Liège.)

(2) La place Saint-Lambert.

Jamme, debout dans la galerie, les larmes aux yeux, ne parvenait plus à se faire entendre. Apercevant un groupe de patriotes, il leur fit signe d'approcher. Et lorsque *Chazal*, *Rogier* et leurs amis parvinrent près de lui, il leur cria : « Si vous ne venez pas à notre secours, Liège sera détruit, brûlé, pillé. » Comme ils ignoraient ce qui s'était passé depuis le matin, *Jamme*, en quelques mots, les mit au courant de la situation. *Chazal* s'élança aussitôt sur le parapet en pierre de la galerie et, adossé à une des colonnes, commence à parler. En le reconnaissant, la foule se tait, l'acclame même :

« Je viens d'apprendre, dit il, d'une voix forte, les lâches et sauvages menaces que des soldats cachés derrière des murailles font à une ville sans défense. Mais rien ne doit émouvoir, rien ne doit troubler des hommes qui veulent être libres, de vrais patriotes qui sont décidés à triompher. Les Hollandais, saisis d'épouvante, s'efforcent de nous arrêter par des menaces barbares : ils n'oseront jamais les exécuter. Le bombardement de la ville les mettrait au ban de l'humanité ; ils savent bien d'ailleurs qu'ils payeraient de leur tête une aussi criminelle et aussi inutile vengeance. Calmez-vous, mes chers concitoyens, rassurez-vous, je réponde de tout. »

Ces paroles, accueillies par des applaudissements et des acclamations frénétiques, furent répétées au dehors. Quand le calme fut un peu rétabli, *Chazal* reprit : « Avisons maintenant en hommes résolus aux mesures à prendre. Il est absolument nécessaire que des secours et des armes soient envoyés promptement à Bruxelles. Je vous ai dit ce matin dans quelle situation se trouvait la capitale, c'est contre elle que nos oppresseurs tournent tous leurs efforts, rassemblent toutes leurs forces. Aucune crainte ne doit nous

empêcher de courir au secours de nos frères en détresse. »

A ces mots, les cris : « Oui, oui, nous irons ! » éclatèrent de toutes parts.

« Que les hommes de bonne volonté, poursuit l'orateur, s'arment, choisissent leurs chefs, se mettent en marche, et plutôt cette nuit que demain, s'ils veulent arriver à temps pour le combat suprême. Mais au moment où tous ceux d'entre nous qui peuvent porter les armes vont abandonner la ville et voler à l'aide de la capitale, il serait indigne de nous de laisser nos pères, nos mères, nos femmes, nos enfants exposés sans défense à un bombardement, sous un ridicule prétexte d'enlèvement de canons. Est-ce que ces malheureux cachés derrière leurs murs croient par hasard que nous avons besoin de leurs canons pour nous délivrer d'eux et pour les repousser dans leurs marais ? Qu'ils paraissent et nous leur montrerons qu'avec nos fusils et nos baïonnettes, nous nous moquons de leurs canons ; qu'ils essayent de s'opposer à notre départ, qu'ils osent nous attaquer en rase campagne, nous leur courrons sus à la baïonnette et nous leur prendrons de vive force ces canons, dont ils ne savent se servir. »

Ce discours prononcé avec l'ardeur et l'enthousiasme de la jeunesse produisit une émotion indescriptible. Les cris : « A la baïonnette ! plus de canons ! » retentirent de tous côtés. On s'embrassait, on se serrait les mains. Séance tenante, des volontaires proclament *Charles Rogier* leur chef et décident de se mettre au point du jour en route pour Bruxelles. Il est convenu qu'ils prendront la route de Waremme et d'Hannut (1) et chercheront à entraîner

(1) Charles Rogier faillit être tué sur le grand chemin de Jodoigne à

sur leur passage le plus de patriotes possible. *Chazal* les précédera en poste, préparera leur logement et ranimera le courage des habitants de la capitale par l'annonce de leur arrivée.

Cependant il était d'une extrême importance d'amener des canons à Bruxelles; les frères *Renoz* (1) proposèrent d'enlever secrètement quelques pièces pendant la nuit, de les envelopper de paille et de les charger sur des barques,

Greze, par la balle d'un jeune et fidèle orangiste, âgé de 13 ans et demi, page du Roi.

C'était le jour de l'ouverture de la chasse : le jeune prince Guillaume de Looz-Corswaren, qui habitait alors le château de Greze venait de se mettre en chasse, accompagné d'un vieux garde, Toussaint Maricq, natif de Dion-le-Val. Ils remontaient ensemble la rive gauche d'un petit ruisseau, distant de la grande route d'environ 80 mètres, lorsque l'enfant abattit son premier lièvre, près de la fontaine de Saint-Sébastien, dans un taillis d'aulnes. En rechargeant son fusil, il vit déboucher sur la route une bande d'hommes vêtus de blouses, conduite par un chef qui portait un drapeau rouge et jaune. « Maricq, s'écria-t-il, des révolutionnaires ! » Il glissa une balle dans le canon de son fusil et ajusta le porteur du drapeau, c'est-à-dire Charles Rogier. Maricq fit un bond, arracha le fusil de son jeune maître en le suppliant de ne pas tirer. « Ils sont trop nombreux et brûleront le château après nous avoir massacrés tous. » Cette anecdote fut racontée longtemps après par le prince de Looz à Charles Rogier, qui ignorait le danger auquel il avait été exposé. (*Papiers de Charles Rogier*, appartenant à MM. de Grelle-Rogier.)

(1) Renoz (Prosper-Napoléon) prit part, en qualité de volontaire, aux combats de septembre et fut admis dans l'armée le 7 octobre 1830, comme lieutenant d'état-major. Il se distingua pendant la campagne de 1831, devint capitaine le 30 novembre 1831 et major le 26 juillet 1842. Il fut autorisé, en 1845, à suivre les opérations de l'armée française en Afrique et mourut à Alger (1811-1845). (*Annuaire de l'armée belge*, 1870, p. 404.)

Son frère, notaire à Liège, fut secrétaire du Comité belge à Paris et organisa l'envoi de volontaires en Belgique.

qui sortiraient de la ville à la première occasion. On les transporterait ainsi jusqu'à Huy et, de là, on les mènerait à Bruxelles, par Jodoigne et Wavre. La nuit suivante, les frères *Renoz*, aidés par de courageux Liégeois, exécutèrent leur projet, à l'insu des troupes de la citadelle et de la population.

Les canons accompagnés des *Renoz*, d'employés de la fonderie et de quelques anciens artilleurs, parmi lesquels était *Charlier* (1), dit la « Jambe de bois », arrivèrent heureusement à Bruxelles et furent promenés triomphalement dans la ville. *Charlier*, juché sur l'un d'eux, exposant fièrement sa jambe de bois, devint un héros légendaire. On crut qu'ancien soldat de Napoléon, il avait perdu la jambe à Waterloo; il obtint une popularité immense, ainsi que deux grandes et fortes filles, qui, avec les volontaires de Nivelles, amenèrent deux pièces de petit calibre, qui servaient aux réjouissances de leur kermesse. Ces vigoureuses gaillardes, marchant fièrement à côté de leurs canons, portaient sur leur poitrine une immense pancarte où était inscrit en grands caractères le mot : « Nivelles ». Chaque fois que *Charlier* et ses héroïnes à la Rubens se montraient, on les applaudissait, on les fêtait, c'était à qui leur verserait à boire, aussi fallut-il plus d'une fois les ramener à leur domicile.

(1) Pendant les journées de septembre, *Charlier*, dit la Jambe de bois, combattit héroïquement avec son canon sur la place Royale. Aussi, le 7 décembre 1830, le Gouvernement provisoire, au nom de la Patrie reconnaissante, lui accorda le grade et la pension de capitaine d'artillerie en retraite et décida que ses fils seraient placés à l'École militaire d'artillerie, aux frais de l'État, jusqu'à ce qu'ils puissent entrer à l'armée. On a publié à Liège, en 1853, une brochure intitulée : *Les journées de septembre 1830 ou Mémoires de Jean-Joseph Charlier dit la Jambe de bois*, dont l'authenticité a été contestée.

Le lendemain du départ des volontaires liégeois, sous la conduite de *Charles Rogier*, *Chazal* partit en poste pour Bruxelles. Le voyage s'effectua d'abord sans incidents, mais à Louvain, lorsque le postillon, après avoir relayé, se remit en marche, une bande d'individus se mit à courir derrière la voiture, criant ou plutôt hurlant : « Arrêtez! arrêtez! » Des bourgeois armés, qui étaient de garde à la porte de la ville, saisirent la bride des chevaux et arrachèrent presque de force *Chazal* hors de sa voiture. La foule vociférait : « Il faut le pendre, c'est un Hollandais, un espion, un officier déguisé, un de ceux qui ont tiré sur le peuple... » On allait lui faire un mauvais parti, lorsque heureusement quelques hommes clamèrent : « A l'hôtel de ville! conduisons-le à l'hôtel de ville! »

Chazal ne comprenait rien à ces menaces proférées en flamand et ne parvenait pas à se faire entendre. Deux de ces énergumènes le saisirent au collet et l'un d'eux commanda en français : « Marchez avec nous à l'hôtel de ville! »

Pâle de colère, *Chazal* le regarda dans le blanc des yeux, et lui serrant le bras de manière à révéler sa force : « Je vous accompagne volontiers, dit-il, mais si, pendant le trajet, on me fait la moindre violence, je concentre sur vous toute ma rage et ne vous laisse pas sortir vivant de mes mains. Si vous êtes patriote, faites entendre raison à ces gens. » Cet homme, qui était un bon et honnête bourgeois, s'expliqua en flamand avec les plus exaltés et, après avoir placé quelques volontaires à la garde de la voiture, il se dirigea avec son prisonnier vers l'hôtel de ville, suivi d'une grande foule, d'ailleurs assez calme.

Adolphe Roussel, qui s'était mis à la tête de l'insurrection à Louvain et y exerçait une espèce de dictature, apprit cet

incident et accourut. Il vint droit à *Chazal*, écarta ceux qui le serraient de trop près et lui fit gravir le perron de l'hôtel de ville. Dès que le prisonnier eut dit son nom, il lui serra les mains avec effusion et lui donna l'accolade devant tout le peuple. Alors, les mêmes gens qui voulaient l'écharper deux minutes auparavant, le reconduisirent en triomphe à sa voiture. C'était à qui lui ferait les plus grandes protestations et il partit aux acclamations générales.

Ayant appris à la poste que la route de Cortenberg était libre, il prit cette direction. Près de ce village il fut prévenu qu'un détachement de cavalerie hollandais venait d'arriver. Il était trop tard pour rétrograder, les vedettes déjà avaient vu sa voiture. Payant d'audace, *Chazal* ordonna au postillon d'aller au relais sans arrêter, à moins d'y être forcé. On le laissa passer. A côté de la poste, au principal estaminet du village, des officiers se désaltéraient pendant que les soldats, ayant mis pied à terre, laissaient souffler leurs chevaux. Voyant arriver une voiture, quelques Hollandais sortirent du cabaret, s'approchèrent du voyageur et lui demandèrent très poliment des nouvelles de la partie du pays qu'il avait traversé. *Chazal* répondit qu'il venait de Liège et se rendait à Bruxelles, et voyant leur anxieux désir d'en savoir davantage, il mit pied à terre. Les autres officiers, qui avaient rejoint leurs camarades, lui offrirent de se rafraichir avec eux, et le commandant du détachement lui présenta un verre de vin.

« Liège est en pleine insurrection, déclara *Chazal*, exagérant les choses à dessein, toute la population est armée et la garnison qui était bloquée dans la citadelle lors de mon départ, a été sans doute obligée de capituler (1) faute de vivres. »

(1) Réduit à toute extrémité par le manque de vivres, le général van

Les officiers ne dissimulèrent pas la consternation que leur causaient ces nouvelles qui concordaient d'ailleurs avec les rumeurs parvenues jusqu'à eux.

« Est-il vrai que les Liégeois envoient des secours à Bruxelles? demanda l'un d'eux.

— Au moment où je partais, un premier détachement, qui devait être suivi de plusieurs autres, se mettait en route.

— Sont-ils nombreux?

— Je ne pourrais préciser la force de chaque détachement, mais on disait que 15,000 à 20,000 volontaires s'étaient engagés à partir. »

A ces mots, une inquiétude visible se peignit sur leurs visages.

« Quelle route suivent-ils?

— Je ne sais pas. J'ai entendu dire aux relais que, guidés par des paysans, ils passaient par des sentiers et recrutaient en route des volontaires. Dans tous les villages, on sonne le tocsin et les curés ordonnent de marcher à la défense de la religion et de la patrie. On exagère, je crois, beaucoup les choses, car on prétend qu'ils seront plus de cent mille en arrivant à Bruxelles. Cependant, j'ai rencontré grand nombre de détachements de paysans et d'ouvriers armés qui allaient les rejoindre.

— Comment cela finira-t-il? dirent quelques-uns avec tristesse; quel malheur que cette guerre!

Boecop dut entrer en négociations avec les chefs de la révolte, et il signa, le 6 octobre 1830, une capitulation en vertu de laquelle il se retira avec les honneurs de la guerre à Maestricht. Neuf cents officiers, sous-officiers et soldats l'y suivirent. (*Mémoires du général comte Capiaumont*, p. 193).

— Espérons, messieurs, que tout s'arrangera et que vous ne serez pas dans la douloureuse nécessité d'engager une guerre civile. »

On échangea des poignées de main et les Hollandais accompagnèrent *Chazal* jusqu'à sa voiture. Pas un ne songea à lui demander quel était son nom et ce qu'il allait faire à Bruxelles, pas un ne songea à visiter sa voiture, derrière laquelle se trouvaient deux caisses de fusils de chasse démontés. Le désordre des troupes était si grand et les chefs étaient si peu sûrs de leurs soldats belges, que le service ne s'exécutait plus.

Comme le nombre des barricades s'était multiplié dans Bruxelles, *Chazal* dut rentrer à pied dans la ville; sa voiture gagna la porte de Namur par des chemins de traverse et fut ramenée chez lui le lendemain.

Au Club, la nouvelle de l'arrivée des Liégeois fut accueillie avec transport et l'on fit préparer, pour les loger, la caserne Sainte-Élisabeth. Les cent mille hommes fantasmiquement annoncés aux officiers hollandais se réduisirent en réalité à quelques centaines de braves volontaires (1), dont plusieurs sont devenus des hommes d'un haut mérite, des généraux distingués, tels que *Pouchin* (2), *Lochtman*, *Carliaux*.

(1) La liste des volontaires liégeois qui accoururent au secours de Bruxelles se trouve dans les *Papiers de Charles Rogier*.

(2) *Pouchin* (Jean-Eglé-Édouard), volontaire au bataillon liégeois, devint sous-lieutenant le 20 août 1832. Du 24 août 1842 au 25 mai 1850, il remplit les fonctions d'aide de camp auprès du général baron *Chazal*, qui le prit comme chef de cabinet à son entrée au ministère. Il fut nommé général-major le 19 octobre 1871, pensionné le 29 mars 1875 avec le grade de lieutenant général honoraire (1812-1888). (Ministère de la guerre, matricule n° 2878.)

La présence des Liégeois donna un peu d'animation à la ville et attira des volontaires d'autres villes, mais en très petit nombre. Rogier fut nommé par acclamation membre du comité du Club et président de semaine.

Ainsi que nous l'avons dit, les Hollandais traînaient les négociations en longueur. Leurs partisans nouaient des intrigues dans la ville et organisaient à prix d'argent des manifestations antipatriotiques. Les ouvriers sans ouvrage, les marchands sans débit se plaignaient, la misère commençait à se faire sentir. On recueillit des souscriptions pour enrôler les ouvriers; elles produisirent peu. Les membres du Club accusaient la commission de l'hôtel de ville de lanterner à dessein sous l'influence des modérés et de chercher à transiger. Les plus exaltés criaient à la trahison, réclamaient le châtimeut des antipatriotes et proposaient chaque jour de marcher sur l'hôtel de ville et de jeter les membres de la commission par les fenêtres.

Sur ces entrefaites, on vint annoncer au Club que la Commission de l'hôtel de ville avait reçu une dépêche du quartier général hollandais. Le prince Frédéric sommait la ville de se soumettre, promettait amnistie pour tout le monde, sauf pour les chefs, et menaçait de passer par les armes les citoyens qui s'opposeraient à l'entrée des troupes. En même temps, on annonça que la Commission allait afficher une proclamation, engageant la population à se soumettre, et l'on donna lecture de la liste des hommes exclus de l'amnistie, liste sur laquelle figuraient les noms des patriotes les plus honnêtes et les plus aimés (1).

(1) Cette liste avait été trouvée par Niellon sur un espion hollandais : elle contenait 22 noms, entre autres ceux de MM. de Mérode, d'Hooghvorst, Gendebien, Van de Weyer, Ducpétiaux, Pletinckx, Niellon. (« Histoire des événements militaires et des conspirations orangistes de la Révolution », d'après les *Mémoires du général Niellon*, p. 23.)

A ces nouvelles, les membres du Club furent saisis d'une exaspération indicible. Plusieurs coururent dans les quartiers les plus patriotiques et les plus peuplés, criant à la trahison, appelant les citoyens aux armes et les engageant à marcher sur l'hôtel de ville, choisi comme point de ralliement. La Grand'Place fut bientôt envahie par une foule indignée et frémissante. Un homme lut une proclamation que personne n'entendit, mais qui fit trépigner toute l'assistance. L'hôtel de ville fut envahi, les membres de la commission, s'étant prudemment échappés, furent remplacés par d'autres citoyens. Un personnage, que nous ne voulons pas nommer parce que sa motion passa plus tard pour une manœuvre concertée avec les Hollandais, proposa, afin de rendre confiance aux timorés, d'aller attaquer et de repousser les avant-postes de l'ennemi, qui s'étendaient jusqu'à nos portes. « C'était, disait-il, la seule réponse à faire au prince Frédéric, la seule digne de nous. »

Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme et sans réflexion. Les chefs des corps organisés pour le maintien de l'ordre ainsi que des jeunes gens déterminés s'offrirent aussitôt. Ces volontaires (1), formés en colonne, partirent péle-mêle et s'avancèrent sur la route de Louvain jusqu'à la première barrière (2). Là, on fit halte.

Niellon (3), *Chazal*, *Rodenbach* (4), *Faidier* (5), *Ducpétiaux*

(1) Cette scène a inspiré à Wappers le beau tableau historique qui se trouve au Musée de Bruxelles.

(2) Aux Deux-Maisons, sur la chaussée de Louvain.

(3) Niellon (Charles) s'engagea dans un régiment de hussards français et ne tarda pas à être nommé maréchal des logis. A la suite d'un entraînement de jeunesse, il quitta brusquement son régiment, ce qui le fit porter déserteur et accuser d'avoir laissé un déficit dans la caisse de son escadron. Tout se bornait, croyons-nous, à des irrégularités d'écritures. Il

(4) et (5), voir page 78.

proposèrent d'organiser leurs corps un peu plus régulièrement, de désigner des chefs chargés de diriger les mouve-

courut le monde, vivant de ses talents multiples. Il fut tour à tour marchand de vin, littérateur, journaliste, professeur, acteur, et finit par recruter une troupe de jeunes enfants pour lesquels il composa des pièces et qu'il mena de ville en ville donner des représentations jusqu'en Russie. C'est dans l'exploitation de cette industrie d'un nouveau genre que la Révolution le surprit. Il saisit avec bonheur l'occasion de se réhabiliter en Belgique, en se laissant aller aux entraînements de ses sentiments naturellement bons et de son intelligence remarquable. Ceux qui l'ont connu ont toujours témoigné de son caractère bienveillant, généreux, désintéressé. Sa passion des choses militaires lui avait fait lire et étudier les relations des guerres célèbres anciennes et modernes. Ce goût avait développé en lui de réelles facultés militaires, et nous ne mettons pas en doute qu'il ne fût devenu, par la prolongation de la guerre, un bon général.

Son imagination exubérante lui inspirait des plans de campagne bien supérieurs, à l'entendre, à ceux de Napoléon et du grand Frédéric. Il les développait à qui voulait l'écouter; aussi parlait-il des moindres escarmouches de ses volontaires comme de la bataille d'Austerlitz et envoyait-il au gouvernement et aux journaux, dont tous les rédacteurs étaient ses amis, des relations merveilleuses de ses combats et de ses victoires. Il finissait par se persuader et — ce qui est plus fort — par persuader aux autres, même à ceux qui faisaient partie de ses troupes et qui y trouvaient leur profit, que les rêveries de son imagination étaient des réalités. Un jeune volontaire de beaucoup d'esprit, attaché à son état-major particulier, disait spirituellement : « Quand Niellon éternue, il nous fait rédiger un rapport pour annoncer que son artillerie est aux prises avec l'ennemi. » Niellon disait sérieusement un jour à Chazal, qui le plaisantait sur l'importance excessive qu'il donnait à un fait insignifiant et sur l'exagération du récit qu'il en envoyait aux journaux : « Si vous comptez sur les autres pour vous faire valoir ou simplement pour vous rendre justice, vous attendrez longtemps. Vous serez trop heureux s'ils ne dénaturent pas à votre détriment, à votre honte peut-être, vos plus nobles actions. Avec beaucoup de chance c'est tout au plus si, une centaine d'années après, lorsqu'il ne restera rien de vous, un vieux farfouil-

ments et de prendre l'engagement de leur obéir. Cette proposition fut acceptée sans opposition, et *Niellon, Chazal,*

leur sans crédit accordera quelque valeur ou quelque importance à vos plus grands services. Cela vous fera la jambe bien faite dans votre cercueil ; mon cher ami, sachez que, de tout temps, l'art, la science la plus utile à un général ont été l'art du bulletin, et, à tous ceux qui veulent réussir, la science de la réclame.

Cet art et cette science, qu'il possédait au plus haut degré, ne l'ont pas empêché de sombrer misérablement, malgré ses grandes qualités de cœur, d'intelligence et d'esprit, parce qu'il lui manquait un sens et une force : le sens moral, le respect de sa propre dignité et la force de résister à l'entraînement de ses passions. Joueur passionné, désordonné par nature, Niellon ne put jamais s'habituer à une vie régulière, malgré les efforts de ses amis, de tous ceux qui s'intéressaient à lui, malgré ses propres efforts. Vivant au jour le jour, jamais il ne connut la valeur de l'argent et ne fut capable de conserver, pour le besoin du lendemain, la plus petite parcelle des dons que lui fit souvent la fortune. (Note du lieutenant général baron Chazal.)

(4) Rodenbach (Pierre) fut un des fondateurs de la Réunion centrale et commanda la 1^{re} compagnie de volontaires de Bruxelles. Il fut nommé colonel de cavalerie et chargé de l'organisation du 1^{er} régiment des chasseurs à cheval, puis il devint commandant de place à Bruxelles. Il fut mis en disponibilité le 24 juin 1839 (1794-1848). (Voir *Biographie nationale*. Bruxelles, 1907, t. XIX.)

(5) Faider (Franz), né à Trelon (France), le 2 février 1802, fut nommé, le 3 février 1827, avocat du syndicat d'amortissement près le tribunal de Nivelles. A la Révolution, il fut envoyé à Ostende par la Réunion centrale, pour soulever la garnison, et réussit dans cette mission. Il devint successivement juge au tribunal de 1^{re} instance de Louvain (5 octobre 1830), substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal de 1^{re} instance à Bruxelles (décembre 1830), substitut de l'auditeur général près la haute cour de justice militaire (avril 1831), substitut du procureur général près la cour d'appel de Gand (4 octobre 1832), fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue en 1853. (Renseignements donnés par le ministère de la justice.)

Rodenbach et *Stieldorf* (1) furent élus par acclamation. Ils nommèrent à leur tour comme commandant supérieur *Niellon*, en sa qualité d'ancien militaire français; *Chazal* fut chargé de commander l'avant-garde, *Stieldorf*, l'arrière-garde; *Rodenbach* fut adjoint à *Niellon*.

On divisa ensuite les volontaires, suivant leur préférence, en trois corps de force à peu près égale. L'avant-garde se mit en marche et bientôt ses éclaireurs signalèrent la présence des vedettes de l'ennemi. *Chazal* en prévint *Niellon* qui le suivait à 400 ou 500 mètres. Cependant, sans attendre aucun ordre, le premier peloton de l'avant-garde s'élança en avant et fit feu; les vedettes se retirèrent à toute bride. Et aussitôt ces jeunes soldats inexpérimentés, encouragés par cette retraite, qu'ils prenaient pour une fuite, se précipitèrent à la poursuite des Hollandais, en tirant à tort et à travers.

Excités par cette fusillade et par le prétendu succès de leurs camarades, le reste de l'avant-garde et les troupes de *Niellon* se mirent à courir à leur tour, sans qu'il fût possible de les arrêter. *Niellon*, *Chazal* s'épuisèrent en vains efforts pour les retenir; ils durent suivre le mouvement. Alors, on aperçut au loin un fourgon ainsi que quelques pelotons de cavaliers filant au grand trot vers Dieghem. A cette vue, l'ardeur des volontaires redoubla et ils continuèrent à avancer, éparpillés dans la plaine, à gauche de la

(1) *Stieldorf* (Pierre-Antoine) défendit le 23 septembre, à la tête d'un groupe de volontaires, la porte de Schaerbeek et fut blessé d'un coup de feu au pied gauche. Il fut admis dans l'armée comme capitaine le 5 novembre 1830, obtint le brevet de major honoraire le 4 juillet 1832 et fut pensionné le 19 janvier 1841 (1790-1853). (*Annuaire militaire officiel*, année 1872, p. 402.)

route, tirillant sans relâche, malgré la défense de leurs chefs, malgré leur essoufflement et l'épuisement de leurs munitions. Tout à coup, une vive fusillade partit d'une ferme et, en même temps, des escadrons de dragons hollandais s'élançèrent à fond de train. La charge passa comme un ouragan : quelques hommes furent renversés ou reçurent des estafilades.

Aussitôt les volontaires gagnèrent en courant la grande route et s'abritèrent derrière les arbres ou au fond d'un fossé. Les dragons, de leur côté, continuèrent leur course et allèrent prendre position sur la chaussée pour couper la retraite sur Bruxelles.

Chacun comprit à ce moment la manœuvre des Hollandais et la faute commise. Dès lors, il devenait impossible ou du moins très difficile de sortir de la terrible position dans laquelle on s'était placé par un entraînement irrésolû. En avant, à gauche, en arrière apparaissaient de nombreuses troupes munies d'artillerie. Il ne restait qu'un moyen de salut, c'était de gagner la forêt. Comme la nuit approchait, on pouvait espérer sous la futaie échapper à la cavalerie et à l'artillerie ennemie. « Au pas de course et tous ensemble dans la direction du bois de Linthout, suivez-nous pas à pas ! » crièrent les chefs. Ils s'élançèrent, suivis de leurs hommes, et se dirigèrent vers une ferme, où ils arrivèrent en assez piteux état. Mais en voyant des pelotons de cavalerie hollandaise chercher à atteindre la lisière des bois, comme s'ils avaient deviné le dessein des Belges, ceux qui en avaient encore la force se précipitèrent vers la forêt.

Après une course folle, les malheureux volontaires atteignirent les premiers arbres dans le plus grand désordre et n'en pouvant plus. De minute en minute arrivaient des retardataires. Les chefs envoyèrent alors quelques paysans,

rencontrés par hasard, s'assurer si la route de Bruxelles était libre. Ils ne tardèrent pas à apprendre que des patrouilles empêchaient toute communication avec la capitale.

On soupçonna alors l'instigateur de cette sortie d'être de connivence avec les Hollandais et avec d'autant plus de raison que, malgré sa feinte décision, il ne s'était pas trouvé au rendez-vous lors du départ et n'avait pas paru depuis. Il avait vraisemblablement prévenu l'ennemi et celui-ci, enchanté d'attirer hors de la ville les patriotes les plus résolus, avait formé le projet de ne plus les y laisser rentrer et d'avoir ainsi plus facilement raison de Bruxelles.

Ces soupçons jetèrent la consternation dans la petite troupe, qui avait déjà perdu plusieurs braves jeunes gens. Les chefs tinrent conseil et résolurent de s'enfoncer dans la forêt et de gagner Louvain pendant la nuit. Moyennant quelque argent, des paysans acceptèrent de guider les patriotes et de les conduire dans un village, où ils pourraient se ravitailler. En attendant, ceux qui avaient des vivres dans leur giberne les partagèrent avec leurs camarades. Ce fut un maigre souper, composé de tablettes de chocolat, de biscuits, de couques, de pistolets fourrés, de rares gorgées de vin, de cognac ou de genièvre. Puis les volontaires se mirent en route et parvinrent vers minuit au village indiqué. Heureusement, le curé et le bourgmestre ayant été prévenus, avaient réuni une ample provision de victuailles : jambon, fromage, tartines, café et bière. Quoique tombant de fatigue et de sommeil, les pauvres diables se jetèrent avidement sur ce régal. Leur faim apaisée, plusieurs s'endormirent et l'on eut beaucoup de peine à les décider à se remettre en marche.

A ce moment, *Ducpétiaux* proposa de rentrer isolément

à Bruxelles; un notable du village offrait de le conduire en cabriolet près de la ville et se chargeait de trouver ensuite le moyen d'y pénétrer. Il rassurerait la population et, pour détruire les faux bruits que les orangistes s'étaient certainement empressés de répandre, il annoncerait le retour des volontaires renforcés de la patriotique jeunesse de Louvain. Il s'engagea aussi à envoyer par l'intermédiaire de son guide, riche fermier dévoué à la cause nationale, de fréquents messagers annoncer les nouvelles importantes qu'il apprendrait soit en chemin, soit à Bruxelles.

Tandis que *Ducpétiaux*, assis avec un bon paysan dans un large cabriolet de village et précédé d'un valet de ferme une lanterne à la main, partait pour la capitale, les volontaires conduits par de braves villageois reprenaient le chemin de Louvain. Ils y arrivèrent à 4 heures du matin. Le bruit courait déjà qu'ils avaient été tous massacrés, aussi furent-ils reçus avec enthousiasme. Chaque habitant voulait loger des Bruxellois chez lui. Ces pauvres gens exténués purent enfin se reposer, après avoir reçu l'ordre de se trouver sur la Grand'Place à 4 heures de l'après-dîner.

Roussel ⁽¹⁾, qui rendit tant de services à la cause de la révolution par son énergie, par son intelligence et son patriotisme, s'entendit alors avec les chefs des volontaires pour se procurer des renforts, des munitions et des vivres. Pendant qu'ils prenaient des arrangements à cet effet, arriva un premier message de *Ducpétiaux*. C'était un simple

(1) Roussel (Armand-Adolphe) devint, à la Révolution, commissaire d'arrondissement et professeur à l'Université de Louvain. Membre de la Chambre des représentants de 1850 à 1854, il fut ensuite professeur et recteur de l'Université de Bruxelles. Il a publié divers ouvrages de droit. (Voir *Biographie nationale*. Bruxelles, 1908, t. XX.)

Il se leva et congédia les membres de la commission en les remerciant. A l'exception d'un officier, chacun se retira en saluant le général et son prisonnier. *Howen* communiqua ensuite un ordre en hollandais à l'officier resté près de lui et celui-ci sortit à son tour.

« Je viens de donner ordre de vous conduire hors des portes de la ville, où vous trouverez votre cheval, et je fais annoncer cette détermination à la population, afin de la calmer un peu. Croyez bien que ma position est très cruelle. Je gémis plus que personne de tout ce qui est arrivé. Peut-être serai-je bientôt obligé, ajouta-t-il tristement, de réprimer par la force l'effervescence que votre présence cause ici. »

Il y eut entre les deux hommes une assez longue conversation. Elle donna à *Chazal* une opinion du caractère et des sentiments d'*Howen* toute différente que celle que la calomnie avait créée. Le général était un homme instruit et bienveillant, mais aussi très soucieux de sa responsabilité. Devant le grand nombre de défections dont il était témoin, il avait cru nécessaire de renforcer son autorité et d'affecter une sévérité qui était très opposée à sa douceur naturelle.

Lorsqu'on vint l'informer que tout était prêt, il tendit la main au prisonnier et le congédia. *Chazal* monta en voiture avec un officier qui le conduisit à la porte de Nimy, où l'attendait son cheval frais et bien pansé. Après avoir reçu sa bourse et son portefeuille qu'il avait déposés à la prison provisoire de l'hôtel de ville, il partit en hâte. Arrivé à la première barrière, il fut étonné d'apprendre que plusieurs personnes désiraient lui parler et il vit, en effet, derrière une croisée, des officiers qui lui faisaient des signes. *Chazal* descendit de cheval, entra dans la maison et se trouva au

baient ou se couchaient le long de la route et s'endormaient, sans qu'il fût possible de les réveiller; d'autres s'esquivaient. Bientôt il ne resta plus que quelques Louvanistes solides et déterminés qui se mirent dans les rangs des Bruxellois. Dans ces conditions, il ne pouvait être question de rentrer à Bruxelles par la grand'route; *Niellon* arrêta la colonne, et ordonna de reprendre les chemins par lesquels ils étaient arrivés le matin. Au même moment, on reçut un nouveau message de *Ducpétiaux*, daté de Bruxelles; il annonçait que la ville serait attaquée d'un moment à l'autre et il pressait les volontaires d'accourir, leur présence seule pourrait relever le moral abattu de la population. Alors, encouragée, la petite troupe gagna à travers champs la route de Tervueren. Elle parvint sous bois à la chaussée de Waterloo. Cette marche de nuit avait été éreintante. Les chaussures élégantes des jeunes gens de la classe aisée s'étaient déchirées. Beaucoup couraient pieds nus et souffraient cruellement. Dans les villages, dans les fermes ils achetaient à tout prix des bas, des souliers, voire des sabots.

Au point du jour, les volontaires s'arrêtèrent dans un village : le curé les reçut dans son église et leur servit du café, des tartines et de la bière apportés par les habitants. Il dit ensuite la messe, bénit les patriotes et engagea ses paroissiens à leur venir en aide de toute façon, par tous les moyens, à s'armer même pour les défendre. Après deux heures d'un repos bien nécessaire, et après que chacun se fut muni de chaussures ou de sandales confectionnées pour les pieds endoloris, la troupe repartit guidée par le curé. Il connaissait à fond le pays et abrégéa considérablement la route, en faisant passer les volontaires par des sentiers de traverse. Il les accompagna pendant plus de deux heures et

les quitta après leur avoir fait force recommandations et en leur donnant encore sa bénédiction. A sa demande, trois ou quatre hommes de son village continuèrent à leur servir de guides.

Des paysans annoncèrent bientôt que des patrouilles de cavalerie exploraient les routes et les bois. Les volontaires avançaient avec précaution, en silence, écoutant tous les bruits. Tout à coup, leurs éclaireurs entendirent des pas de chevaux et firent signe de se coucher par terre. Dans un chemin du bois, à quelques centaines de mètres, quatre ou cinq cavaliers passèrent au galop. Ils repassèrent presque aussitôt par le même chemin. Était-ce une simple reconnaissance? Étaient-ce les avant-coureurs d'une forte patrouille? Des paysans sans armes partirent en avant, suivis prudemment par le reste de la troupe. Grâce à l'épais feuillage des arbres, les patriotes espéraient dissimuler leur marche et passer inaperçus. Cependant ils finirent par être découverts. Quelques cavaliers isolés se mirent à observer les mouvements de la petite colonne réduite à moins de 400 hommes. Certains se détachèrent de leurs camarades et partirent au grand galop, probablement pour prévenir leurs chefs et demander du renfort.

Les volontaires résolurent alors coûte que coûte de gagner Boitsfort et de rentrer à Bruxelles par le bois de la Cambre ou par les bois de Forest, qui n'avaient pas subi de mutilations à cette époque. Ces bois se touchaient presque et n'étaient séparés que par de larges clairières, des fermes ou des villages entourés d'arbres.

Toute la troupe se forma en une seule colonne et, précédée et flanquée d'éclaireurs, s'élança vers la route. Quelques éclaireurs, qui avaient été choisis parmi les meilleurs tireurs, envoyèrent leurs balles dans la direction

des cavaliers, qui s'éloignèrent tout en continuant leur surveillance de loin. Enfin, vers midi, les volontaires parvinrent dans le bois de la Cambre et gagnèrent Ixelles sans avoir été inquiétés sérieusement.

Ils traversèrent ensuite le faubourg, dont l'aspect était morne, et gagnèrent la porte de Namur. Des bourgeois armés se trouvaient derrière la barricade élevée en cet endroit. Leur accueil fut assez froid. Ils annoncèrent qu'on était en pourparlers avec le prince Frédéric (1) pour l'entrée des troupes et que la plupart des chefs ainsi que les citoyens les plus compromis avaient quitté la ville pour ne pas être arrêtés par les orangistes qui paraissaient maîtres de la situation. Aux cris indignés des patriotes, ils répondirent qu'aussitôt après leur sortie, le bruit s'était répandu qu'ils avaient été écharpés ou faits prisonniers. Cette nouvelle avait causé un découragement général. Les habitants

(1) A la suite des troubles qui avaient éclaté à Bruxelles, certains personnages avaient engagé le prince Frédéric à entrer dans la ville, croyant que son intervention rétablirait l'ordre. Voici ce qu'écrivait à ce sujet Capiaumont, chef d'un corps de partisans, au colonel chef du personnel de la guerre : « A Vilvorde, à Dieghem, les comtes d'Auxy, de Ficquelmont et d'autres habitants de Bruxelles que je ne connais que de vue, et notamment le colonel de Lescailles, sont venus nous inviter à marcher sur la ville. Le 23 septembre, à 7 1/2 heures du matin, le colonel de Lescailles, suivi de plusieurs bons bourgeois que je pourrais nommer au besoin, est venu au devant de la colonne dont je faisais partie, à la hauteur du cimetière du faubourg de la porte de Louvain, pour nous réitérer la demande d'entrer dans la ville; il nous donna des détails sur l'esprit, la résistance que nous devions éprouver, et, s'adressant à moi particulièrement, il me dit : - Auriez-vous peur? ils ne sont que six cents mauvais « sujets des villes voisines, les bons bourgeois vous attendent, allez en « avant, vous tardez trop. » (Hôtel de ville de Bruxelles, *Papiers du général Niellon.*)

avaient compris que la défense était impossible et qu'une plus longue résistance exposait inutilement la ville à être détruite. Ils avaient alors décidé d'accepter les anciennes conditions du prince et avaient engagé les hommes compromis à se réfugier en France par les routes encore libres de Maubeuge et de Valenciennes.

Poussés par leurs amis, ces citoyens avaient compris l'inutilité de se laisser prendre comme dans une souricière et s'étaient évadés. Abasourdis par ces nouvelles, chacun allait se retirer chez soi, lorsqu'on crut entendre gronder le canon dans la direction de Malines. On envoya aux informations et l'on apprit que le peuple des bas quartiers ainsi que beaucoup de patriotes avaient refusé de se soumettre aux décisions de la bourgeoisie. Sur les nouvelles apportées par *Ducpétiaux* la veille au soir, de courageux citoyens, appuyés par les Liégeois, avaient décidé d'aller au secours de leurs camarades. Ils étaient sortis à 4 heures du matin par la porte de Schaerbeek, se battaient depuis une heure sur les hauteurs et avaient dû gagner du terrain, car le bruit du canon paraissait s'éloigner.

Ces renseignements firent ouvrir de grands yeux à quelques bourgeois. Plusieurs s'éloignèrent très alarmés. Ils croyaient tout fini et tout allait commencer. Malgré leur fatigue et leur épuisement, tous les volontaires s'écrièrent : « Il faut aller rejoindre les braves qui se battent pour nous délivrer. Ce serait une honte de les abandonner ! » La troupe reforma ses rangs et se dirigea par le boulevard vers la porte de Schaerbeek. En traversant le faubourg, où se trouvaient plusieurs barricades, elle rencontra quelques blessés ; ils racontèrent que les Hollandais avaient employé vis-à-vis des Liégeois la tactique qui avait si bien réussi avec les Bruxellois. Attirés comme eux dans la plaine, ils

avaient été reçus à coups de canon et sabrés par une charge de dragons. C'est là que le valeureux *Colette* (1), commandant une compagnie liégeoise, bachelé de coups de sabre et renversé après une résistance héroïque, fut sommé de se rendre par le major *Kenens* (2), officier belge de naissance, qui voulait sauver un aussi brave soldat. *Colette* répondit par un coup de pistolet qui causa à *Kenens* une cruelle blessure. Celui-ci n'en continua pas moins à protéger son adversaire et il ordonna à ses soldats de transporter *Colette* avec lui à l'ambulance.

A mesure que la troupe avançait, elle vit arriver de nouveaux blessés et bientôt survinrent des volontaires désespérés fuyant en désordre et annonçant leur désastre. Les Hollandais, satisfaits d'un résultat qui avait retrempé le moral de leurs troupes, ne poursuivirent pas leur succès. Ils croyaient entrer le lendemain sans coup férir dans la ville, dont les citoyens leur ouvriraient eux-mêmes les portes. Les nouvelles funestes ont des ailes! Les bourgeois apprirent aussitôt le malheureux combat entre Dieghem et Savenhem, ils se dirent que cette fois l'insurrection était étouffée et s'apprêtèrent à se soumettre au gouvernement hollandais.

(1) *Colette* (Hyacinthe) reçut quinze blessures en combattant à Dieghem, le 21 septembre 1830. Il fut nommé, en février 1831, capitaine au 1^{er} bataillon de tirailleurs, mais fut placé en non-activité pour infirmités la même année. Il fut mis à la retraite le 26 mars 1835 (1800-1867). (*Annuaire militaire officiel*, année 1868, p. 349.)

(2) *Kenens* (Pierre) servit dans l'armée française et passa, le 20 mars 1815, dans l'armée des Pays-Bas en qualité de lieutenant de cavalerie. Il fut blessé à Bruxelles d'un coup de lance au côté droit, le 26 août, et de trois coups de feu, le 21 septembre 1830. Admis dans l'armée belge le 27 juillet 1832, comme major; il devint colonel de gendarmerie (1790-1852). (*Annuaire militaire officiel*, année 1872, p. 374.)

Alors *Niellon* engagea les volontaires à quitter la ville isolément. Il leur apprit que depuis longtemps les chefs des patriotes étaient convenu de se retirer, en cas de défaite, vers Namur et les Ardennes et d'organiser sur la frontière une guerre de partisans, en faisant appel aux Français qui avaient promis des hommes, des vivres et des armes (1). Déjà plusieurs membres du Club s'y trouvaient et préparaient la défense. *Chazal*, *Rodenbach*, d'autres encore les suivaient. Ils pouvaient se mettre en route avec confiance; car s'ils étaient battus dans cette lutte suprême, la France leur offrirait asile et protection. Sur ces mots, les volontaires se séparèrent.

(1) Ils espéraient réunir rapidement à la frontière de nombreux volontaires, grâce à l'activité des patriotes belges à Paris. Baillieux, un des agents les plus dévoués, écrivait le 24 septembre 1830, aux rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas* :

« J'ai eu l'honneur de vous informer, le 13 de ce mois, que j'avais réuni tous les Belges dans cette capitale, à l'effet de constater le nombre des volontaires prêts à partir pour soutenir notre beau pays, qui paraît de plus en plus en danger, et que j'avais obtenu pour résultat un nombre de cinq à six mille, et comme je crois que ma lettre ne vous est pas parvenue, je prends la confiance de vous la réitérer et de vous soumettre une observation qui a été faite à cette assemblée :

« 1^o Nous désirons, avant de nous mettre en marche, être assurés des vivres, comme le militaire en campagne;

« 2^o Recevoir des armes et de la munition en mettant le pied sur les frontières;

« 3^o Être indemnisés des frais de route pour nous rendre dans nos ateliers respectifs après la victoire, afin de ne pas être obligés de commettre aucun excès contraire à cette action héroïque.

« A cet effet, Messieurs, veuillez peser, dans votre sagacité ordinaire, la marche à suivre dans cette généreuse entreprise et me transmettre le plus tôt possible le résultat de vos méditations, afin que je puisse, à la tête de cette troupe, vous livrer des hommes qui, dans les plus belles

Chazal rentrait chez lui, traînant la jambe, un sabot à un pied et une botte à l'autre, lorsque sur la place du Palais de Justice, il fut entouré par un groupe de citoyens qui avaient déjà repris l'ancien uniforme de la *Schutterij* et s'efforçaient de rétablir l'ordre. Après lui avoir posé mille questions, ils le supplièrent de quitter immédiatement la ville, car il serait certainement arrêté le lendemain par les réactionnaires. Voyant son extrême fatigue, *Morin* et le *D^r Langlois* lui donnèrent le bras pour l'aider à marcher et le ramenèrent à sa demeure. Plusieurs de ses amis s'y trouvaient. Ils lui apprirent qu'ayant ajouté foi à la fausse nouvelle de sa mort, ils avaient annoncé à la *baronne Félix*

journées de la dernière révolution de cette capitale, ont su respecter les personnes et les propriétés, montrer un sang-froid admirable et intrépide au combat, que la France appelle à juste titre : « nos braves ouvriers ».

« On nous fait espérer ici que si l'on demandait des armes en prêt à la France, qu'elle nous en fournirait aux frontières. Si cela entre dans vos vues, Messieurs, veuillez rédiger et me transmettre les pièces nécessaires pour cet objet et croire que je suivrai ponctuellement les ordres que vous me donnerez.

« Les journaux m'ont appris que M. Depotter avait séjourné parmi nous. C'est un malheur d'avoir été informé trop tard; j'aurais consulté l'homme que je chéris le plus et que je regarde comme le Père de la Patrie; il m'aurait éclairé de ses sages avis.

« Comme je n'agis ici que comme Belge, conséquemment par devoir, je vous prie, Messieurs, de taire encore mon nom jusqu'à ce que les événements soient passés.

« Agréez, Messieurs, l'assurance de mes respects.

« BAILLIEUX, DU HAINAUT,
« Rue du Chemin Vert, n° 25,
à Paris. »

(Archives de l'hôtel de ville de Bruxelles; événements de police, 1830.)

Chazal ⁽¹⁾ que son mari, désespérant du sort des Belges, était parti pour Paris et la pria de venir le rejoindre.

La *baronne Chazal*, accompagnée de sa femme de chambre, eut une peine infinie à sortir de la ville. A la nouvelle de la défaite des volontaires, une foule de gens riches s'étaient enfuis. Le peuple, se croyant trahi, abandonné à la vengeance des Hollandais, s'opposait à la continuation de cet exode. Les femmes montraient plus d'acharnement encore que les hommes à défendre toute sortie. Voyant arriver deux dames, suivies d'un domestique avec des caisses, les mégères du quartier d'Anderlecht barrèrent le chemin, en vociférant. A l'instant, des misérables les soutinrent et s'emparèrent des bagages, même des bijoux que les voyageuses portaient sur elles, puis ils voulurent les entrainer de force dans un cabaret. *Doncker* ⁽²⁾, un certain *Racine*, conducteur des grandes Messageries, grâce auquel la *baronne Félix Chazal* avait obtenu une voiture, stationnée à peu de distance, et le domestique, homme dévoué, supplièrent en vain ces drôles de laisser partir les dames, s'offrant comme otages. La populace ne voulut rien entendre. *Doncker* offrit de l'argent, peine inutile. Alors *Racine*, qui était d'une force herculéenne, s'exaspéra. Il jura d'étrangler celui qui oserait approcher et annonça qu'il allait se plaindre au poste. Prenant le domestique à côté de lui, il s'avança à travers la foule, suivi de la *baronne Félix Chazal*, et de sa femme de chambre, *Doncker* formait l'arrière-garde. Ils

(1) Le baron Félix Chazal avait épousé à Liège, le 30 mai 1829, Anne-Thérèse-Élisa Graff, née à Ensival le 19 février 1813, décédée à Pau le 25 janvier 1892, le même jour que son mari.

(2) *Doncker* (Edmond-Augustin-Joseph) entra le 17 octobre 1830 dans l'administration des finances, dont il devint directeur (1806-). (Renseignements donnés par le ministère des finances.)

parvinrent ainsi, au milieu de vociférations atroces, de menaces prêtes à se traduire en violences, jusqu'au poste de bourgeois armés, qui gardait la porte solidement barricadée du faubourg.

Aussitôt *Doncker* s'efforça d'expliquer que les voyageuses étaient des patriotes, que le mari de l'une d'elles combattait avec les volontaires ; le commandant du poste, intimidé par les cris de la populace, ne savait quel parti prendre. Tout à coup, le brave *Racine* empoigna la *baronne Chazal*, le domestique enleva la femme de chambre, et tous deux, passant au-dessus de la barricade, coururent déposer leurs fardeaux dans la voiture qui attendait à quelques pas. Le cocher fouetta ses chevaux qui partirent à fond de train. Enchanté de la solution, le poste resta spectateur de cette fuite. Alors la canaille tourna sa colère contre les bourgeois armés et se mit à les huer et à leur jeter des pierres. Puis les malandrins s'encoururent et allèrent se partager les bagages et les bijoux qu'ils avaient volés aux deux fugitives.

A son arrivée à Mons, la voiture fut arrêtée par une foule de gens avides de nouvelles. Plusieurs personnes reconnurent la *baronne Félix Chazal*, et un certain *Pert*, qu'elle n'avait jamais vu, la contraignit d'accepter 1,000 francs pour continuer sa route. A son exemple, d'autres mirent leur bourse à la disposition de la voyageuse, qui eut grand-peine à refuser ces offres empressées. Jamais, peut-être, à aucune époque, dans aucune circonstance, on ne retrouvera un tel désintéressement, un tel enthousiasme patriotique!

Ce fut seulement le lendemain de son arrivée à Paris que la *baronne Chazal* apprit par son beau-père, anxieux et désespéré, que *Félix* avait été blessé, tué peut-être. Une

lettre de Belgique venait de lui annoncer que les volontaires avaient été tous massacrés ou faits prisonniers. Heureusement, *M. Jullien* (1), rédacteur principal de la *Biographie des contemporains*, arriva de Bruxelles dans la nuit. Il avait vu *Félix Chazal* avant son départ et apportait des nouvelles rassurantes. Il annonça, cependant, que Bruxelles ne pouvait plus résister et que c'était une folie de continuer la lutte; le peuple, réduit à la misère, s'insurgeait contre les meneurs et voulait leur faire un mauvais parti.

Survint alors une lettre de *Chazal* contenant quelques détails sur la sortie des volontaires, leur retour et sur le découragement de la population. Il prétendait cependant que tout n'était pas perdu et que, si l'on ne pouvait résister à Bruxelles, on tenterait la guerre de partisans dans les provinces, où l'esprit était excellent. Dans la capitale même, de nombreux citoyens voulaient organiser la résistance, mais ils étaient désunis, et leurs efforts étaient contrariés par les intrigues des orangistes et des agents du gouvernement hollandais.

Rentré dans sa maison abandonnée, *Chazal*, dont le brave et dévoué docteur *Tallois* (2) avait pansé les pieds,

(1) Jullien (Marc-Antoine), dit de Paris, fils du conventionnel Jullien de la Drome, remplit, au nom du Comité de Salut public, plusieurs missions dans l'intérieur de la France; il dénonça à Robespierre les excès de Carrier. Il occupa sous l'empire diverses fonctions dans l'administration de la guerre. Durant les Cent-Jours, il fut un des fondateurs de l'*Indépendant*, devenu plus tard le *Constitutionnel*, et en 1818 il créa la *Revue encyclopédique*. Il a publié divers ouvrages philosophiques (1775-). (Voir VAPEREAU, *Dictionnaire des littérateurs*, Paris, 1876.)

(2) Tallois (Pierre-Joseph-Thomas) prit part, en qualité de chirurgien volontaire, aux combats livrés à Bruxelles en 1830, fut nommé médecin de bataillon le 7 février 1831, médecin de garnison avec rang de major le

allait prendre quelques heures de repos, quand on lui apporta un billet au crayon de *Niellon*, disant que les patriotes, ne pouvant plus compter sur personne à Bruxelles et s'y trouvant même en danger d'être arrêtés et livrés aux Hollandais, avaient quitté la ville et comptaient se retrouver au rendez-vous convenu : *Gendebien* ⁽¹⁾, *Van de Weyer* ⁽²⁾, *Rogier*, etc., y étaient déjà arrivés. *Niellon* partait immédiatement et engageait fortement *Chazal* à venir le rejoindre à Waterloo, où il passerait la nuit. Comme ses pieds blessés ne permettaient pas à *Chazal* de marcher, un jeune volontaire liégeois nommé *Robert* ⁽³⁾ lui proposa de partir à cheval, se chargeant de faire ouvrir les barricades et d'obtenir des bourgeois qui gardaient les portes de la ville l'autorisation de sortir. *Doncker*, d'autres encore, approuvèrent ce projet et supplièrent leur ami de s'éloigner. On trouva deux chevaux que *Chazal* et *Robert* enfourchèrent. Ils furent arrêtés devant plusieurs barricades et eurent quelques difficultés à les faire ouvrir. Mais *Robert*, se disant tantôt envoyé en reconnaissance, tantôt chargé de mission ou bien encore porteur d'ordre de

14 février 1842, médecin principal le 12 août 1848. Il rendit de grands services pendant l'épidémie de choléra de 1849 et reçut la médaille d'honneur. Il fut pensionné le 9 juillet 1859 (1798-1874). (Ministère de la guerre, matricule n° 4071.)

(1) Voir TH. JUSTE, *Les fondateurs de la monarchie belge* : *Alexandre Gendebien*. Bruxelles, 1874.

(2) IDEM, *Les fondateurs de la monarchie belge* : *Sylvain Van de Weyer*. Bruxelles, 1874.

(3) *Robert* (Auguste-Jean-Nicolas), volontaire liégeois, fut nommé sous-lieutenant dans l'armée le 7 octobre 1830, parvint au grade de major et fut pensionné pour infirmités le 1^{er} mars 1861. Il fut promu lieutenant-colonel honoraire le 1^{er} mars 1881 (1808-1884). (Ministère de la guerre, matricule n° 129.)

l'hôtel de ville, réussit à convaincre le peuple et même les bourgeois, qui furent cependant plus récalcitrants, surtout à la porte de Namur.

Enfin, par miracle, ils passèrent. Il était temps : des cavaliers ennemis sillonnaient déjà la route de Boitsfort. Nos deux fugitifs, gagnant la chaussée de Vleurgat, s'enfoncèrent dans l'avenue de Lorraine, l'oreille tendue, l'œil ouvert. Au bout de quelques minutes, ne voyant, n'entendant rien de suspect, ils mirent pied à terre et laissèrent souffler leurs chevaux. *Robert* s'était écarté dans les bois, lorsque tout à coup résonnèrent des pas de chevaux. Aussitôt les deux fuyards sautèrent en selle et filèrent ventre à terre, poursuivis par des hussards.

Robert était dans une tenue moins convenable encore que le bon roi Dagobert, qui du moins avait sa culotte à l'envers. Comme ils étaient beaucoup mieux montés que les Hollandais, ils les eurent bientôt distancés et perdus de vue. Des paysans leur apprirent que des Bruxellois étaient arrivés à La Hulpe et proposèrent de les y conduire, assurant qu'aucun soldat n'avait paru de ce côté. Ils acceptèrent cette proposition et, dès leur arrivée, s'informèrent de leurs amis. Plusieurs personnes, dont on ne put leur dire le nom, mais qu'à leur signalement ils reconnurent pour *Niellon*, *Gendebien* et d'autres, étaient arrivés quelques heures auparavant et reparties dans la direction de Waterloo.

Les propriétaires du cabaret, très dévoués à la cause belge, envoyèrent leurs enfants surveiller les alentours du village, pendant que *Chazal* et son compagnon donnaient à leurs chevaux, sans les débrider, du pain trempé de faro. Eux-mêmes s'offrirent ensuite un repas composé également de pain et de faro. Puis ils résolurent de se rendre à

Waterloo, quoique la nuit fût avancée et très sombre. Le patron trouva un brave homme qui consentit à leur indiquer les sentiers les plus courts. Il alluma une lanterne et se mit en route, suivi de ses deux compagnons. Ils avançaient très lentement, l'un derrière l'autre, s'arrêtant souvent pour écouter. Ils entendaient des bruits étranges, tantôt c'était le grondement sourd et lointain du canon, tantôt le galop de nombreux escadrons. En réalité, tous ces bruits n'étaient qu'une illusion de leur imagination surexcitée, qui transformait en combat des murmures de la forêt et des roulements de tonnerre, précurseurs d'orage.

Lorsqu'ils parvinrent sur la grand'route, près de Waterloo, le brave guide prit congé, sans rien vouloir accepter, et serra cordialement la main aux voyageurs, leur souhaitant bonne chance et faisant des vœux pour le succès des patriotes.

L'aube naissait quand ils frappèrent à la porte du principal hôtel de Waterloo, qui était situé au milieu du village. Ils apprirent que des Bruxellois étaient passés dans la journée. On citait *Niellon*, *Rogier*, *Gendebien* et beaucoup d'autres. Comme ces personnages n'avaient pas alors la notoriété qu'ils ont acquise depuis, on les connaissait peu et on ne pouvait rien affirmer de précis sur leur identité. Ils avaient utilisé tous les véhicules de la localité, car chacun, après avoir déjeuné ou diné, s'était hâté de partir, on ne savait pour quelle destination.

Chazal envoya demander dans les hôtels et les estaminets si *Niellon* n'avait laissé aucun message pour lui. On ne savait rien. Alors les deux voyageurs, après avoir recommandé de les éveiller s'il survenait le moindre événement, se jetèrent tout habillés sur un lit, leurs pistolets sous la

main, et s'endormirent d'un sommeil de plomb. Vers 9 heures, un homme entra dans leur chambre et leur apprit que *Niellon*, en passant à Waterloo, l'avait prié de rechercher un de ses amis nommé *Chazal* et de l'engager à aller à Thuin, où *Gendebien* avait donné rendez-vous à des volontaires français qui arrivaient de la frontière.

Chazal et son compagnon partirent aussitôt. Ils traversèrent Nivelles et continuèrent tant que leurs chevaux purent avancer. Partout ils rencontraient des patriotes exaltés, prêts à prendre les armes au premier signal. Tous s'empresaient d'offrir des rafraîchissements aux voyageurs et de leur communiquer les nouvelles extraordinaires qui circulaient. A la fin, les chevaux tombèrent fourbus; ils trouvèrent alors un fermier qui promit de les soigner jusqu'à leur guérison, louèrent un cabriolet et se dirigèrent vers Binche. En chemin, ils reçurent avis que les patriotes étaient à Écaussines; ils gagnèrent cette localité. Là, ils apprirent que des volontaires couraient de toute part sur Bruxelles, que le peuple s'était armé et barricadé, que des hussards, ayant pénétré en ville par la porte de Flandre, avaient été chassés à coups de fusil. On racontait aussi que les Hollandais commettaient des atrocités inouïes : par exemple que, dans les environs de Bruxelles, toutes les jeunes filles d'un pensionnat avaient été violées, que plusieurs avaient succombé à la suite de ces violences (1). Ces calomnies, accueillies facilement par la crédulité publique, étaient probablement inventées pour exalter et exaspérer encore davantage la population.

(1) Il s'agit du pensionnat tenu par M^{me} Bourjot, boulevard de Namur; mais ces faits étaient inexacts : il n'y avait plus d'élèves dans cette maison d'éducation pendant les combats de septembre.

Des Écaussines, un homme sûr les conduisit, pendant la nuit, à une maison de campagne située sur la route d'Ath, où ils retrouvèrent *Gendebien*, *Van de Weyer*, *Niellon* et une foule d'autres. On y attendait des nouvelles de Bruxelles et d'Ath, où la population était prête à se soulever et à chasser la garnison. Cette maison de campagne, qui appartenait à un ami de *Gendebien*, était encombrée de monde. Les nouveaux arrivants y furent accueillis à bras ouverts; après de nombreuses accolades, données même par des gens qui leur étaient totalement inconnus, on leur servit de la viande et du vin. Ils étaient à peine restaurés que *Gendebien* reçut avis que les éclaireurs hollandais avaient été accueillis à coups de fusil par le peuple des faubourgs bruxellois. On les invitait à revenir de suite organiser la défense, on les engageait à amener le plus de volontaires et de munitions possible.

Tous résolurent de partir sur l'heure. Des émissaires porteurs de proclamations ⁽¹⁾ furent envoyés dans les localités voisines pour appeler le peuple aux armes et recueillir de la poudre et des vivres.

(1) *Gendebien* et *Van de Weyer* avaient fait imprimer à plusieurs milliers d'exemplaires la proclamation suivante, qui était envoyée dans toutes les provinces :

APPEL AU PEUPLE!

Aux armes ! braves Belges ! Les Hollandais ont osé attaquer Bruxelles, le peuple les a écrasés, mais de nouvelles troupes peuvent tenter une nouvelle attaque. Nous vous conjurons, au nom de la Patrie, de l'honneur et de la liberté, de voler au secours des braves Bruxellois.

Le 25 septembre 1830.

Comte FÉLIX DE MÉRODE,
SYLVAIN VAN DE WEYER,
ALEXANDRE GENDEBIEN.

(Voir *Mémoires du général comte Capiaumont*, p. 110.)

Gendebien, *Van de Weyer*, *Niellon* et *Chazal* montèrent dans une patache attelée de deux gros chevaux. *Niellon* s'était procuré un petit tonnelet de poudre de chasse et le tenait sur ses genoux. Lorsque *Gendebien* et *Van de Weyer* s'aperçurent de ce voisinage, ils furent passablement émus. Ils reprochèrent à *Niellon* sa grande imprudence et n'en prirent leur parti qu'à contre-cœur. Ils voulurent monter dans une seconde voiture qui suivait, mais elle était occupée par cinq ou six personnes portant aussi des munitions. Dix à douze cavaliers, parmi lesquels se trouvaient, croyons-nous, *Van der Meere* ⁽¹⁾, *Van der Smissen*, *Nique* et d'autres patriotes de Bruxelles, montés presque tous sur des bidets de fermiers, éclairaient la marche ⁽²⁾.

Gendebien reçut en route plusieurs agents; certains apportaient de mauvaises nouvelles. Il fut même un instant question de revenir sur ses pas, mais la majorité décida d'avancer et de continuer la route à la grâce de Dieu. Des amis dévoués avaient placé sur la route des chevaux de relais réquisitionnés à Hal, à Enghien ou à Bruxelles. Retardés par le mauvais état des chemins et par les nom-

(1) Van der Meere (Auguste-Louis-Nicolas, comte) fut successivement nommé général de brigade et gouverneur du Brabant, gouverneur de Liège et commandant de la 3^e division territoriale, gouverneur du Limbourg. Traduit le 28 février 1842 devant la cour d'assises, sous l'inculpation de complot orangiste, il fut condamné à mort, peine qui fut commuée en bannissement. Pour se justifier, il a publié ses mémoires. Bruxelles, 1880.

(2) NIELLON, dans son *Histoire des événements militaires et des conspirations orangistes de la Révolution en Belgique* (pp. 32 et 47), et GENDEBIEN, dans ses « Aperçus sur la part qu'il a prise dans la Révolution belge de 1830 » (*Liberté*, 7 et 14 juillet 1867), relatent très différemment le retour des patriotes belges.

breux détours qu'ils durent effectuer pour éviter les patrouilles ennemies, ils n'arrivèrent que dans la nuit à l'entrée du faubourg d'Anderlecht. La population, prévenue de l'arrivée de *Gendebien*, qu'on disait ramener de *Potter* ⁽¹⁾, le sauveur attendu, se porta en foule à la rencontre de ces deux hommes, qui jouissaient alors d'une popularité immense. Dès les premières maisons du faubourg, la voiture fut entourée d'une foule d'hommes armés portant des torches et criant : « Vive de *Potter* ! » « Vive la charte ! » « Vive *Lafayette* ! » La vue des torches exaspéra *Gendebien* et faillit faire tomber *Van de Weyer* en défaillance : « Nous allons sauter », dit-il d'une voix éteinte. « Nous sommes tout bourrés de poudre, éloignez-vous ! » criait *Gendebien* par la fenêtre de la portière, sans réussir

(1) De Potter avait été condamné, le 30 avril 1830, à huit années de bannissement pour avoir excité par des écrits imprimés (*Courrier des Pays-Bas*, du 3 février 1830, *Belge*, des 31 janvier et 3 février 1830, *Catholique*, des 31 janvier, 4, 6 et 7 février 1830) les habitants du royaume à changer de gouvernement. Ses complices Tielemans et Bartels avaient été condamnés à sept années de la même peine. Le territoire de la France leur étant interdit, les proscrits se retirèrent en Prusse et après la révolution de Juillet ils s'établirent à Paris.

Dès son installation, le gouvernement provisoire prit l'arrêté suivant :

« Le gouvernement provisoire invite M. Louis de Potter à rentrer dans sa patrie. Il adresse la même invitation à tous les Belges qui sont en France.

« Bruxelles, 27 septembre 1830.

« (s.) GENDEBIEN, ROGIER, JOLLY,
NICOLAI, VANDER LINDEN. »

De Potter rentra le lendemain à Bruxelles et fut adjoint au gouvernement provisoire. (Voir DE POTTER, *Souvenirs personnels*. Bruxelles. 1840.)

à se faire entendre. On se bousculait pour voir de plus près les héros ; les torches entouraient la voiture et s'agitaient autour de l'épaisse chevelure noire de *Gendebien* dès qu'il mettait le nez à la portière. Sans écouter un mot de ce qu'il disait, la foule criait, vociférait : « Vive de *Potter!* » « Vive *Lafayette!* » « Vive la charte ! »

A la première barricade, ils mirent pied à terre ; *Gendebien* s'élança sur la route et fut presque étouffé d'accolades. *Van de Weyer* le suivit, enchanté de se séparer du tonnelet de poudre. « Laissez-le dans la voiture, dit-il à *Niellon*, à la garde d'un homme sûr. » Mais *Niellon* ne voulait pas s'en séparer. « Alors, conseilla *Van de Weyer*, restez dans la voiture avec le tonneau, vous nous rejoindrez plus tard. » Certes, on n'accusera ni *Gendebien* ni *Van de Weyer* de manquer de courage, ou de force de caractère, mais ils éprouvaient en face de ce danger, contre lequel il n'y avait aucune défense, une répulsion nerveuse, quelque chose d'analogue à l'effroi que la vue d'une araignée ou d'une souris cause à des gens intrépides.

On se mit en marche au milieu de cette cohue. *Niellon* suivait avec son tonnelet ; quelques patriotes s'étaient chargés de porter les autres munitions à l'hôtel de ville. Tout en avançant, ils apprirent qu'on s'était battu à la porte de *Schaerbeek* et à l'entrée de la rue Royale, que les Hollandais occupaient les faubourgs de *Louvain* et de *Schaerbeek*, et le boulevard Botanique. Une commission de défense, dont on ne put leur dire la composition, siégeait en permanence à l'hôtel de ville. Bien qu'il fût plus de minuit, ils trouvèrent les rues avoisinant cet édifice encombrées de citoyens et de volontaires, qui les reçurent avec enthousiasme. Avant de parvenir à la salle, où était réunie la commission, ils traversèrent plusieurs pièces occupées par des

gens du peuple en armes. Dans la plus vaste, ils s'arrê-
tèrent étonnés : des hommes versaient la poudre qui arri-
vait de toutes parts sur de grandes tables éclairées par des
chandelles, d'autres que l'exaltation patriotique rendait
sans doute inconscients du danger fabriquaient hâtivement
des cartouches (1), les chargeant avec des balles, du plomb
de chasse, des morceaux de fer, avec tout ce qu'ils pou-
vaient se procurer. Chacun emportait aussitôt les car-
touches de sa fabrication et était remplacé dans son tra-
vail par un de ses camarades.

A cette vue, de sérieuses appréhensions envahirent
l'esprit des patriotes qui avaient conservé leur sang-froid.
Quelques-uns s'éloignèrent, en annonçant que l'hôtel de
ville allait sauter. Les plus courageux s'efforcèrent de
mettre un peu d'ordre dans cette confusion. Dans la salle de
la commission se trouvaient une quantité de gens inconnus.
Des individus dormaient, couchés sur des bancs ou assis
sur des fauteuils et des canapés. Les uns entraient, d'au-
tres sortaient, c'était un va-et-vient continuel. Un person-

(1) On fabriquait les cartouches à l'hôtel du gouvernement, rue du
Chêne; chez Schavaye, rue de la Putterie; chez Gouman, rue de l'Évêque,
et chez un autre patriote, Vieux-Marché-aux-Grains. Les différents dépôts
fournirent 320,000 cartouches. Le 24 septembre 1830, à 10 heures du
soir, Engelspach-Larivière fit relever le nombre des cartouches se trou-
vant encore au dépôt : il n'en restait que 4,600. Il chargea aussitôt sept
personnes, entre autres Snel, Fievet, Roussel, Van der Cammen, de se
procurer à tout prix de la poudre. Le 25, à 10 heures du matin, les muni-
tions étaient presque épuisées. Heureusement, Fafschamp arriva de Char-
leroi avec 5 à 6 kilogrammes de poudre, Niellon survint à minuit avec un
tonnelet, puis les différents envoyés rentrèrent successivement pendant la
nuit. A 6 heures du matin, il y avait 145 barils de poudre dans le vesti-
bule de l'hôtel de ville. (*Biographie nationale*, t. VI, article *Engelspach*,
p. 595.)

nage du nom d'*Engelspach-Larivière*⁽¹⁾ donnait des ordres.

A l'entrée des nouveaux venus, des personnages assis autour d'une table se levèrent et les embrassèrent. C'étaient des amis des premiers jours. *Chazal* retrouva là *Charles Rogier* ⁽²⁾, qui était rentré en ville à grand'peine peu d'heures auparavant, sur la nouvelle que la population avait repris courage et se défendait. Il était résolu, quoi qu'il arrivât, à mourir à son poste et venait d'accepter de faire partie de la commission de défense. Afin de raviver le courage de la population, on en avait nommé membres plusieurs notoriétés absentes, notamment *Gendebien*, *Van de Weyer*, *de Potter*, le *baron d'Hooghvorst* ⁽³⁾, le *comte Félix de Mérode* ⁽⁴⁾.

(1) Engelspach-Larivière (Auguste), agent général de la Commission administrative, s'établit à l'hôtel de ville du 23 au 30 septembre 1830. Pendant ces sept jours et ces sept nuits, il délivra 10,560 ordres de toute espèce, relatifs aux munitions de guerre, approvisionnements, vivres, finances, police, ambulances, etc. Pour faire face aux dépenses, il créa 483 bons, dont la valeur totale s'élevait à 10,460 florins.

Une commission, composée de MM. C.-L. Dansaert, Devadder, Phara-zyn et Brinck, examina ses comptes et les approuva à l'unanimité, le 14 octobre 1830. Malheureusement, Engelspach fut, peu après, compromis dans une affaire de fausses pierres précieuses, ce qui empêcha le gouvernement de le récompenser de sa belle conduite. Il mourut le 22 juillet 1831, et le roi Léopold I^{er} accorda à sa veuve une pension de 1,500 florins sur sa cassette particulière (1799-1831). (*Biographie nationale*, t. VI, p. 585, et *Papiers de Charles Rogier*.)

(2) Revenu de la ferme de l'abbaye d'Eyères, dans la forêt de Soignes, près de Waterloo, où il s'était réfugié.

(3) A la suite des émeutes, le baron d'Hooghvorst avait donné sa démission de commandant de la garde bourgeoise, mais il ne quitta jamais l'hôtel de ville, où il continua à s'occuper des affaires. (Voir DE BAVAY, *Histoire de la Révolution belge de 1830*. Bruxelles, 1873, p. 158.)

(4) Voir, dans le *Courrier des Pays-Bas* du 17 octobre 1830, la lettre du comte F. de Mérode.

Rogier demanda à *Chazal* s'il comptait se joindre à eux. Celui-ci, partageant sa manière de voir, lui répondit qu'il s'était entendu avec *Niellon* pour grouper immédiatement les volontaires autour d'eux et essayer d'organiser une défense régulière. *Rogier* applaudit à cette résolution. Mais tout d'abord, il croyait nécessaire de mettre à la tête des insurgés un homme de guerre illustre dont le nom inspirerait confiance aux volontaires et qui aurait assez de prestige pour se faire obéir. On chercha parmi les officiers retraités un général qui acceptât cette mission. Plusieurs noms furent prononcés, mais leur renommée n'était pas de nature à frapper l'esprit des masses; de plus, leurs services antérieurs dans les cadres hollandais les rendaient suspects au peuple, si prompt à croire à la trahison.

On songea ensuite à l'un des héros du premier Empire (1), les seuls en faveur à cette époque, d'autant plus que le bruit avait couru que certains d'entre eux étaient arrivés en Belgique. Mais cette nouvelle était erronée. Tout le monde s'accordait donc à trouver nécessaire de donner un chef à la défense, mais personne ne savait l'indiquer. Les chefs adoptés par différents groupes de volontaires étaient des jeunes gens, dont la réputation n'allait pas au delà de leur quartier, tout au plus de la ville où ils habitaient. Leurs

(1) A. Gendebien était déjà entré en négociations avec le général baron Fabvier, qui avait glorieusement défendu Athènes pendant la guerre de l'indépendance hellénique. « Le général Fabvier, écrivait-il le 6 janvier 1831 à Charles Rogier, est toujours et plus que jamais à notre disposition. Il viendra en Belgique en telle qualité que vous voudrez; mais je pense qu'on pourrait lui donner le commandement en chef ou un commandement supérieur. Ce serait un point de ralliement bien puissant. Firmin et moi vous recommandons de délibérer sérieusement sur cet objet et de nous en écrire de suite. » (*Papiers de Charles Rogier.*)

noms ne diraient rien au reste du pays et ne produiraient aucun effet sur l'ennemi, qu'on voulait démoraliser par la nomination d'un général illustre. C'est alors que *Rogier* mit en avant le nom de *Don Juan Van Halen*. Il avait une assez haute idée de ce personnage, dont il venait de publier les *Mémoires*. Après avoir combattu pour l'indépendance de l'Espagne sous *Mina*, *Van Halen* avait été jeté dans les cachots de l'Inquisition et s'était évadé grâce à l'amour qu'il avait inspiré à la fille du geôlier. Il avait gagné la Russie et avait fait la glorieuse guerre du Caucase dans l'état-major du célèbre *Yermoloff*. A son retour, en 1829, il s'était établi à Liège. Ses aventures, sa magnifique prestance, son emphase espagnole, jointes à la grande aménité de son caractère, avaient enthousiasmé la jeune et brillante rédaction du *Politique* ⁽¹⁾ : *Charles* et *Firmin Rogier*, *Lebeau*, *Lignac*, *Materne*, le fameux *Teste* et son fils, *Forgeur*, toute la jeunesse libérale lui firent des ovations. Il devint le héros du jour. *Charles Rogier* s'offrit à écrire ses *Mémoires* d'après ses notes et ses récits. Ce livre, qui avait tout l'attrait d'un roman, parut ⁽²⁾ un peu avant la révolu-

(1) Ce journal fut fondé au mois d'avril 1824, sous le nom de *Mathieu Laensberg*, par MM. J. Lebeau, Paul Devaux, Charles et Firmin Rogier, Félix van Hulst et H. Lignac. Il prit, en 1829, le nom de *Politique*. Outre les rédacteurs fondateurs que nous venons de citer, MM. C. Materne, A. Visschers, J.-B. Kaufmann, Th. Wenstenraed et le professeur Godet s'occupèrent de la rédaction de cette feuille qui exerça une grande influence sur le gouvernement des Pays-Bas. Le *Politique* cessa de paraître à la fin du mois de mars 1844. (Voir WARZÉE, *Essai historique et critique sur les journaux belges*. Gand, 1845, p. 160.)

(2) Les *Mémoires de Don Juan Van Halen*, rédigés sous les yeux de l'auteur par CHARLES ROGIER, ont été publiés en 1827, à Bruxelles, par l'éditeur Tarlier, et forment deux volumes in-8°.

Dans le premier volume, qui est intéressant, Van Halen nous fait con-

tion et contribua à établir la réputation militaire de *Don Juan Van Halen*.)

Son origine flamande, son prénom espagnol, qui rappelait l'héroïque fils naturel de Charles-Quint, dont les exploits, le fameux siège d'Anvers et la magnanimité étaient restés dans le souvenir du peuple, firent accueillir sa candidature avec bienveillance. *Rogier* le manda : *Van Halen*, invoquant des raisons financières, hésita longtemps à accepter le commandement qu'on lui offrait. Grâce aux encouragements des chefs de corps francs, il se décida un peu malgré lui et sa nomination fut proclamée.

Ces pourparlers avaient lieu pendant que *Niellon*, *Chazal* et le général *Mellinet* s'efforçaient, à la tête de quelques jeunes gens, d'empêcher les Hollandais de sortir des positions qu'ils avaient enlevées. En effet, malgré l'héroïque défense du Verviétois *Stieldorf*, de patriotes de Bruxelles et de courageux citoyens accourus de l'étranger, ils s'étaient établis sur les boulevards, aux portes de Laeken et de Schaerbeek, et occupaient l'entrée de la rue Royale.

naitre sa vie aventureuse et romanesque pendant la guerre de l'indépendance espagnole. Il raconte ses tribulations après le retour du roi Ferdinand, ses conspirations, son emprisonnement dans les cachots du Saint-Office, ses tortures et enfin son évvasion et son passage en Angleterre. Dans un second volume, moins intéressant, il nous apprend son admission dans l'armée russe. Il s'étend un peu trop longuement à décrire les provinces qu'il traverse pour rejoindre son régiment dans le Caucase; il narre brièvement sa campagne sous les ordres du général Yermoloff et la soumission du Daghestan, enfin son expulsion de Russie et son retour en Espagne en 1821.

Là s'arrêtent les *Mémoires*. Une courte note de l'éditeur nous fait savoir qu'après avoir servi sous les ordres de Mina, Van Halen passa à la Havane, puis aux États-Unis, et termina sa carrière dans les Pays-Bas.

Ils avaient aussitôt mis le feu aux maisons du boulevard Botanique, afin d'en débusquer les volontaires, et avaient ainsi entièrement ⁽¹⁾ détruit ce nouveau quartier. Le *baron Chazal*, père de l'auteur de ce récit, eut sa maison et son mobilier incendiés ; il perdit en outre ce qu'il avait de plus précieux : des documents historiques recueillis pendant cinquante années de recherches incessantes dans les dépôts d'archives. Le *baron Beyts* ⁽²⁾, savant des plus distingués, ami et collaborateur de *Champollion*, déclara plus tard au Congrès et à la Chambre des représentants que la destruction de ces documents, dont il avait eu communication, était une perte irréparable pour l'histoire.

Ensuite, balayant les rues à coups de mitraille, les troupes royales s'étaient avancées par la porte de Louvain jusqu'à l'entrée du boulevard, porte de Namur. De là, elles avaient pénétré dans le Parc ; mais en dépit de tous

(1) A l'hôtel de ville de Bruxelles, dossiers : « Événements de police, 1831 », se trouvent les « États collectifs des personnes qui ont adressé des réclamations tendant à obtenir le remboursement des pertes qu'elles ont éprouvées en septembre 1830, par suite de dégâts ou vols commis par les troupes hollandaises ». Le 1^{er} mai 1842, une loi mit à la disposition du gouvernement une somme de 8 millions de francs, pour être répartie entre les individus dont les propriétés avaient été détruites, détériorées ou enlevées par suite des guerres de la révolution. Le paiement devait avoir lieu en numéraire pour les pertes qui n'atteignaient pas 300 francs, et en inscriptions 3 p. c. au pair sur le grand livre de la Dette publique pour les indemnités plus élevées.

(2) Beyts (baron Joseph François), avocat, ancien membre du Conseil des Cinq-Cents, préfet de Loir-et-Cher sous le consulat, procureur général impérial et, à partir de 1814, premier président de la cour impériale de Bruxelles ; fut nommé, à la révolution belge, membre du Congrès national, ensuite vice-président du Sénat (176 -1832). (HUYTTENS, *Discussions du Congrès national*. Bruxelles, 1844, t. V, p. 393.)

leurs efforts, elles ne purent en sortir. A la grande barricade, à l'angle de la place Royale, entre le *Café de l'Amitié* et l'*Hôtel de Belle-Vue, Mellinet, Charlier*, dit la Jambe de bois, une foule de volontaires mitraillèrent les colonnes qui essayèrent maintes fois de se porter en avant; d'autre part, des tireurs adroits, embusqués à toutes les fenêtres et jusque sur les toits, criblaient de coups de feu les tirailleurs néerlandais cachés derrière les arbres.

Niellon et Chazal, de leur côté, occupaient les maisons du haut de la Montagne du Parc, qui était fermé par une barricade. Cette barricade était défendue par une mauvaise petite coulevrine, qu'on chargeait jusqu'à la gueule, au risque de la faire éclater. Cependant, appuyés par la fusillade des patriotes, son feu arrêta deux fois l'attaque assez désordonnée de quelques compagnies. Celles-ci s'étaient avancées au pas de course, sous la direction d'officiers belges, restés par devoir dans les rangs hollandais, tels que les braves *Daelman* et *Capiaumont* (2) qui furent blessés, en combattant contre nous. L'impasse du Parc et l'entrée du Treurenberg étaient vigoureusement défendues par une foule (3)... ..

(1) Le lieutenant *Daelman*, des grenadiers, fut blessé rue Royale.

(2) Dans ses intéressants *Mémoires*, page 89, le lieutenant général comte *CAPIAUMONT* relate ainsi cet épisode : « Une forte barricade s'élevait à la bifurcation des rues Notre-Dame-aux-Neiges et de l'Abriçot. Elle fut aussitôt attaquée et enlevée par les chasseurs de ma compagnie, mais un coup de feu tiré à bout portant, du coin extérieur des rues Royale et Notre-Dame-aux-Neiges, me renversa blessé grièvement. Je fus immédiatement enlevé par deux soldats et mon domestique et transporté à l'étage supérieur d'une maison voisine, occupée par un nommé *Wilnot*, de Mons. »

(3) Il manque malheureusement une page au manuscrit des *Mémoires du lieutenant général baron Chazal*.

L'exaltation patriotique de *Fellner* tenait du délire. Il voulait toujours se précipiter en avant ; on avait grand-peine à le retenir. Tout à coup, il s'élança de la barricade un drapeau à la main, suivi de quelques jeunes gens et, sous une grêle de balles, arriva jusqu'à la haie du Parc. Pendant qu'il la traversait, une balle l'étendit raide mort. Ses compagnons le relevèrent, espérant qu'il n'était qu'étourdi. Malgré les balles qui pleuvaient, ils le transportèrent à l'ambulance établie dans l'hôtel du ministre de l'intérieur *van Gobbelschroy* (1), à l'entrée de la rue de la Montagne. Pendant plusieurs jours, il fut exposé sur un lit de parade, une couronne de lauriers sur la tête, puis il fut inhumé place des Martyrs.

Qui sait aujourd'hui quelle avait été la jeunesse de cet homme ? d'où venait-il ? à quelle famille appartenait-il ? quels malheurs, quelles fautes peut-être l'avaient fait déchoir ? Quel que soit ce mystère, il a racheté ce passé par une mort héroïque, au service d'une sainte cause.

Des traits de ce genre, provoqués par l'enthousiasme patriotique, ne furent pas rares. Ainsi, tandis que la fusillade était la plus vive, un homme, portant un grand drapeau tricolore, s'avança vers la porte du Parc, située vers la place Royale. Il se hissa, Dieu sait comment, sur l'aubette servant de pilastre à la grille et, défiant l'ennemi, agita son drapeau. Il espérait que les tirailleurs hollandais, embusqués derrière les arbres, se découvriraient et s'exposeraient

(1) *Gobbelschroy* (Pierre-Joseph-Servais-Louis van) fut nommé par Napoléon auditeur au Conseil d'État (1810), sous-préfet de Gand (1812), sous-préfet de Deventer (1813). A la chute de l'empire, il devint secrétaire du cabinet du roi Guillaume, qui lui confia en 1825 le ministère du Waterstaat.

ainsi aux coups des patriotes. Il resta quelques minutes sur ce piédestal, sourd aux cris, aux appels qui partaient de la barricade et de toutes les maisons. Après cette héroïque prouesse, son drapeau percé de balles, il se laissa glisser à terre et revint se confondre dans les rangs des volontaires, sans avoir reçu de blessures. Personne n'a jamais cité le nom de ce brave homme, au cœur de héros. Ses camarades rirent de sa folie et célébrèrent son exploit en lui offrant le soir une pinte de faro (1).

Ainsi encore un jeune homme de bonne famille, très distingué, nommé *Edmond Chanal*, reçut une balle dans le bras en défendant la barricade de la Montagne du Parc; il crut avoir été heurté et se retourna en demandant ce qu'on lui voulait. « Vous êtes blessé, lui dit *Chazal*; allez à l'ambulance vous faire panser. — Bah ! bah ! ça n'en vaut pas la

(1) Parmi les *Papiers de Charles Rogier* se trouve le document suivant, qui relate l'acte de bravoure cité par Chazal :

« Je soussigné, général de division, certifie que M. Charles Dewalk, actuellement lieutenant au 11^e de ligne, à Liège, commandait une compagnie de volontaires pendant les journées mémorables des 25, 26, 27 et 28 septembre 1830, à Bruxelles ;

« Qu'il est celui qui, pendant les dites journées, a planté à 6 heures du soir le drapeau à la porte du Parc, du côté de la rue Royale, malgré une vive fusillade de l'ennemi ;

« Que dans la matinée du même jour il a arrêté, jusqu'au milieu des ennemis, un homme qui portait du pain et des cartouches ;

« Qu'il a fait quatorze prisonniers qui ont été déposés aux Petits-Carmes ;

« Qu'il a reçu dans les attaques une blessure au bras gauche ;

« Qu'enfin il a participé aux attaques de Lierre, Berchem, Borgerhout et Anvers, où il a tenu une conduite digne des plus grands éloges.

« En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

« A Bruxelles, le 5 décembre 1833.

— J. VAN HALEN. —

peine, » répondit le brave garçon qui ne connut la gravité de sa blessure qu'en sentant son bras s'alourdir et lui refuser tout service. Dès qu'il fut pansé, il revint au combat et fut tué un peu plus tard, à ce qu'on m'assura, d'une blessure à la tête (1). Tels étaient le courage, l'héroïsme de la jeunesse à cette époque!

Chacun se battait avec exaltation jusqu'à ce que la fatigue, l'épuisement des munitions, la soif, la faim ou, surtout, un rendez-vous d'amour le rappela en ville. Car, en des temps semblables, les affaires de cœur redoublent d'intensité; les intrigues se nouent et se dénouent rapidement. Le soldat amoureux priait un camarade de prendre son poste et, les mains et la figure encore noires de poudre, volait vers son aimée. D'autres rentraient sagement dîner en famille et rassuraient leur mère ou leur femme. La plupart gagnaient les restaurants des environs de la place de la Monnaie, qui étaient encombrés jour et nuit. Le *Grand Éperon*, rue de la Colline, était surtout en vogue. La jolie *Sophie* servait de succulents biftecks et trempait gracieusement ses lèvres dans le verre de bière qu'elle présentait ensuite à ses amis les volontaires avec son séduisant sourire de brave et honnête fille. Jamais châtelaine n'eut plus de champions portant ses couleurs et prêts à se battre pour elle. Sa vertu fut récompensée. Son roman finit comme

(1) Chanal (Edmond) survécut à ses blessures et fut décoré de la Croix de fer le 25 septembre 1834, pour les motifs suivants :

Traversa à diverses reprises la place Royale, sous la mitraille, un drapeau national à la main, afin de rallier les combattants. Le 25, il éteignit la mèche d'un obus tombé près de lui. Blessé d'un coup de mitraille à la main droite, à la tête et à la jambe gauche, il revint au combat le lendemain.

(Voir *Liste des décorés de la Croix de fer.*)

dans le bon vieux temps. Elle épousa, sans avoir beaucoup d'enfants, un valeureux officier des cuirassiers de la garde impériale.

Après s'être restauré, chacun reprenait son poste de combat et laissait son remplaçant avoir quelques moments de répit. Parfois, au moment où l'on commençait à manger son bifteck ou sa côtelette, le tocsin annonçait une attaque des Hollandais. Les volontaires sautaient sur leurs fusils, fourraient leur déjeuner dans leur poche et couraient au feu. A vrai dire, c'était souvent une fausse alerte, imaginée par les camarades affamés pour rappeler leurs compagnons attardés ou pour les mystifier, car, pendant ces journées de combat, il y eut un invraisemblable mélange d'héroïsme et d'enfantillage. La nuit, par un accord tacite, le feu cessait : il y avait trêve. Quelques hommes de bonne volonté restaient de garde aux points principaux et certains couchaient dans les lits et sur les meubles des maisons abandonnées.

Le tocsin, qui sonnait pendant le combat, jetant la consternation dans les rangs des Hollandais, se taisait pendant la nuit, mais des hommes postés près du sonneur étaient prêts à donner le signal si les Hollandais tentaient une attaque. Les estaminets restaient ouverts ; les rues étaient éclairées par des lampions ou des chandelles allumées devant les maisons ou derrière les croisées des appartements.

Dans la soirée du 25 septembre, *Van Halen*, *Niellon* et *Chazal* se réunirent dans une des salles de l'hôtel de Chimay, qui était situé au coin de la Montagne du Parc, à l'emplacement actuel de l'*Hôtel de France*. Ils voulaient organiser une attaque générale pour le lendemain. Des balles pénétraient dans la pièce, bien qu'elle fût située au

rez-de-chaussée et que les croisées en fussent matelassées jusqu'à hauteur d'homme. Un projectile vint même écorner la table autour de laquelle les trois patriotes discutaient un plan conçu par *Van Halen* et que celui-ci avait beaucoup de peine à expliquer. Au choc causé par cette balle, *Van Halen* fut singulièrement impressionné et proposa, afin de délibérer tranquillement, de passer dans une salle donnant sur le jardin.

Les trois chefs entrèrent alors dans la chambre à coucher de la princesse de Chimay, la belle et célèbre *M^{me} Tallien* (1). Pour débayer cette pièce et pouvoir en toute liberté développer le plan qui « broulait sa tête », *Van Halen* aida quelques volontaires à transporter des meubles dans un cabinet de toilette voisin. Il en sortit très parfumé ainsi que ses acolytes, car aucun d'eux ne put résister à la tentation d'imprégner son mouchoir ou ses vêtements d'une des essences contenues dans les nombreux flacons et pots placés sur le marbre de la toilette. La bonne odeur de ceux qui avaient passé par le cabinet de toilette et les merveilles qu'ils en contaient attirèrent peu après tous les volontaires à l'hôtel et bientôt même les défenseurs de la barricade voisine. Entre deux coups de fusil, ils accouraient à la suite les uns des autres visiter ce qu'ils appelaient le magasin de parfumerie; ils enfonçaient leurs doigts noirs de poudre dans les pots de pommade et les essayaient sur leur tête.

Hâtons-nous de dire que ce sont les seules choses auxquelles ces braves gens se permirent de toucher dans

(1) Jeanne-Marie-Ignace-Thérèse Cabarrus épousa, pendant la Révolution, Tallien qui l'avait sauvée; puis elle divorça et se remaria, en 1805, avec le prince de Chimay (1773-1835).

l'hôtel; ils auraient fusillé sur place celui qui se serait permis de détourner un bibelot de valeur. Finalement, pour couper court à cette procession, on chargea quelques hommes de garder la salle de délibérations, ce qui ne plut pas à tout le monde.

Niellon et *Chazal* firent comprendre à *Van Halen*, qui était peu au courant de la situation et ne connaissait ni les individus ni les lieux, qu'on ne pouvait songer à faire des combinaisons stratégiques exigeant de la précision et de l'ensemble. Il fallait se borner à tirer le meilleur parti possible du jugement et de l'instinct de cette population qui se battait de tout cœur, mais à sa guise, à son heure. Dans ce but, il fallait s'entendre avec les hommes qui avaient de l'influence sur les masses et avec les chefs des deux ou trois corps francs à moitié organisés et qui s'étaient soumis volontairement à une direction. *Van Halen* se rangea à cet avis.

Il fut alors constaté, après examen, que l'armée hollandaise se démoralisait, que ses attaques étaient de plus en plus faibles; les déserteurs, dont le nombre croissait à tout moment, racontaient que les officiers hollandais se méfiaient des officiers belges restés dans leurs rangs; les soldats refusaient de se battre et les chefs, qui voulaient prendre l'offensive, ne trouvaient personne pour les suivre et devaient frapper les hommes pour les faire avancer.

D'un autre côté, on avait appris que les vivres n'arrivaient pas régulièrement à l'armée royale. Les paysans avec leur bétail et leurs denrées se sauvaient de tous côtés dans les bois et dans les villages éloignés, et les Hollandais devaient envoyer de nombreux détachements fourrager au loin.

Profitant de l'obscurité de la nuit, ces détachements par-

taient ordinairement vers 10 ou 11 heures du soir, lorsque le combat avait cessé, et se dirigeaient tantôt sur un point, tantôt sur un autre.

Les chefs patriotes conclurent de tout cela qu'une attaque générale de nuit, combinée avec un mouvement tournant sur les derrières de l'ennemi, mettrait le comble à la démoralisation des Hollandais et les forcerait peut-être à la retraite; qu'il serait possible aussi d'enlever un des détachements de fourrageurs, en plaçant une embuscade dans un endroit favorable.

Ils résolurent d'exécuter ce plan dans la nuit suivante, et convinrent que, dans la soirée du lendemain, *Niellon* et *Chazal* réuniraient le plus possible de leurs amis et de leurs hommes de confiance. Ils leur raconteraient que les Hollandais se disposaient à tenter une surprise au milieu de la nuit, qu'il fallait se tenir sur le qui-vive et courir aux barricades au premier appel du tocsin. *Van Halen* enverrait quelques jeunes gens de son état-major donner le signal du combat et mettre toutes les cloches de la ville en branle vers minuit ou plus tôt si l'on entendait des coups de fusil. *Mellinet* ⁽¹⁾ et *Kessels* reçurent l'ordre d'appuyer cette attaque par un feu violent de leurs canons. Le lendemain, à 10 heures du soir, *Niellon* et *Chazal*, à la tête d'environ deux ou trois cents volontaires, partirent de la place

(1) Mellinet (Anne-François) fit les premières campagnes de la Révolution française et devint adjudant général. Suspendu de ses fonctions en 1799, il occupa pendant deux années une chaire d'histoire à Nantes, puis il rentra dans la carrière militaire et servit aux armées d'Italie et des Côtes de Brest. Sans emploi pendant l'empire, il fut chargé, au retour de l'île d'Elbe, du commandement de la jeune garde. Proscrit en 1815, il s'établit à Bruxelles et publia divers ouvrages militaires. Il commanda l'artillerie belge en septembre 1830, fut nommé général-major le 3 no-

de la Chapelle et, simulant une reconnaissance destinée à protéger l'entrée de Borains qui arrivaient au secours de Bruxelles, ils sortirent en silence par la porte de Hal. Ils gagnèrent la chaussée de Waterloo et revinrent presque aussitôt par des sentiers sur les boulevards extérieurs, près de la porte Louise. Après avoir traversé ces quartiers presque déserts et très accidentés, ils arrivèrent dans les bas-fonds, où se trouve aujourd'hui la rue de la Loi extérieure, qui n'existait pas alors.

Comme ils savaient que les boulevards étaient occupés par les Hollandais, les patriotes avançaient avec la plus grande précaution. Des hommes connaissant parfaitement ces localités se glissaient en reconnaissance. Un bruit sourd, lointain, se fit entendre du côté de Schaerbeek. Étaient-ce des renforts qui arrivaient aux Hollandais? On apprit, au contraire, que les ennemis prenaient toutes leurs dispositions de retraite; que leurs fourgons et leurs caissons se dirigeaient par les chaussées de Laeken et de Dieghem vers Vilvorde, et qu'ils se disposaient à évacuer le Parc. Après avoir prévenu *Van Halen*, la petite troupe regagna le boulevard et se précipita sur l'ennemi en poussant de grands cris. Déjà la fusillade et le grondement du canon retentissaient autour du Parc : il pouvait être 3 ou 4 heures du matin.

Les Hollandais se retiraient en désordre; quelques pièces

vembre 1830, commandant de la province de Namur le 19 avril 1831, mis en non-activité le 20 août 1831. Il fut condamné à mort pour complot le 30 août 1848, peine qui fut commuée, le 21 novembre, en vingt années de réclusion. Il fut gracié le 16 novembre 1849. (Voir *Notice biographique sur le général Mellinet*, par JUAN VAN HALEN et MINISTÈRE DE LA GUERRE. Matricule n° 694.)

en batterie dans le Parc et sur les boulevards, soutenues par des compagnies d'élite, protégeaient leur retraite. Le combat dura assez longtemps et les pertes (1) furent sensibles de part et d'autre.

Enfin, les Belges finirent par pénétrer dans le Parc au milieu de cris enthousiastes ! Quel spectacle ! Le sol était jonché de cadavres et d'arbres brisés, couvert d'abatis et d'épaulements, sillonné de fossés (2). Les plus ardents patriotes poursuivirent les Hollandais en épuisant leurs munitions, mais en rase campagne, ils durent s'arrêter devant l'artillerie et la cavalerie réunies à l'arrière-garde de l'armée en retraite.

La joie des Bruxellois fut indicible. On courut annoncer la fuite des ennemis à l'hôtel de ville. Là, siégeait un gouvernement provisoire, qui s'était courageusement proclamé et installé pendant le combat, bien que chacun de ses membres eût la presque certitude de payer de sa vie ou de ses biens les proclamations patriotiques, les appels aux armes et les déclarations de guerre à outrance qui étaient publiées sous son nom. Dans les rues, les gens s'embrassaient en versant des larmes de bonheur. A leur arrivée à l'hôtel de ville, *Niellon* et *Chazal* furent acclamés et féli-

(1) Le *Journal d'Anvers*, des 30 septembre et 7 octobre 1830, donne la liste des officiers, sous-officiers et soldats hollandais tués, blessés ou faits prisonniers pendant les journées des 23, 24, 25 et 26 septembre 1830, soit 108 tués, 628 blessés, 165 prisonniers. Dans le supplément aux *Esquisses historiques de la Révolution de Belgique*, Bruxelles, 1831, page 20, se trouve la liste des victimes belges, soit 430 tués et 1,212 blessés.

(2) Pour se rendre compte de l'état effroyable où se trouvait la ville, voir *Bataille de Bruxelles, 2^e époque de la Révolution, par un témoin oculaire*. Tournai, 1830, p. 63.

cités. Après ces épanchements et après avoir distribué de nombreuses poignées de main aux volontaires, qui apportaient des nouvelles de plus en plus favorables, les membres du gouvernement provisoire se donnèrent rendez-vous pour la soirée, afin d'aviser aux mesures les plus urgentes. Ils engagèrent *Chazal* et plusieurs personnes présentes à prendre part à cette délibération.

Rogier, *Niellon*, *Gendebien* et *Chazal* allèrent dîner ensemble et se rendirent ensuite à l'hôtel de ville. A cette séance, *Van Halen* avec un cortège d'aides de camp empanachés et bariolés, vint triomphalement rendre compte de la victoire.

Il fut décidé tout d'abord que l'on poursuivrait l'ennemi jusqu'à son expulsion du territoire belge et que pour faire cesser la confusion générale, on organiserait immédiatement tous les services publics. Un riche négociant de Bruxelles, jouissant d'une haute réputation de probité et d'habileté financière, *M. Coghen* (1), accepta la direction des finances, *M. Nicolay* fut chargé du ministère de l'intérieur. Par suite de l'enthousiasme général, les adhésions de nombreuses villes (2) arrivaient; des volontaires de tous les pays et surtout de la France affluaient.

(1) *Coghen* (comte Jacques-André) accepta les fonctions de chef du Comité des finances le 28 septembre 1830 et devint ministre des finances, du 24 juillet au 25 octobre 1832. Les électeurs de Bruxelles l'envoyèrent à la Chambre depuis le mois d'août 1831 jusqu'en 1845. Il fut ensuite sénateur pour l'arrondissement de Nivelles (1791-). (*Livre d'or de l'Ordre de Léopold*. Bruxelles, 1858, t. I, p. 235.)

(2) La capitulation d'Ath eut lieu le 27 septembre; celle de Mons le 29; celle de Tournai le 30; celle de Namur le 2 octobre; celle de Philippeville le 3; celle de Mariembourg le 4; celle de Charleroi le 5; celle de la citadelle de Liège le 6. (Voir DE BAVAY, ouvrage cité, p. 182.)

Le nouveau gouvernement tenait à avoir parmi ses membres un ancien officier de l'armée des Pays-Bas, jouissant d'une bonne renommée, afin de donner un témoignage de sympathie aux militaires belges restés dans les rangs hollandais et de les attirer à lui. Par dévouement patriotique et à la suite d'instantes prières, *Jolly*, qui avait une fortune indépendante et qui s'était retiré du service pour s'adonner au culte des beaux-arts, consentit à s'adjoindre aux membres du gouvernement provisoire et assumait la direction de l'administration de la guerre, à la condition toutefois qu'il aurait comme collègue un des chefs des corps francs.

Rogier, *Van de Weyer* et *Gendebien* demandèrent à *Chazal* d'accepter ces fonctions, mais celui-ci objecta que cette besogne administrative n'était ni dans ses goûts ni dans ses aptitudes et qu'elle ne convenait d'ailleurs pas à son âge — il n'avait que 21 ans. — Il préférait continuer jusqu'à la fin de la guerre un service actif, à la tête des volontaires. Alors *Gendebien* et *Rogier* le prirent à part et lui dirent qu'il fallait à ce poste un homme sur lequel ils puissent compter; que le nom de *Jolly* éveillerait les susceptibilités des volontaires qui le suspecteraient de partialité en faveur des anciens militaires, tandis que les deux noms accolés de *Jolly* et de *Chazal* produiraient le meilleur effet. Ils firent appel à son dévouement et répondirent à ses objections d'incapacité en déclarant qu'un homme intelligent et instruit savait toujours, à force de travail, se tirer des affaires les plus difficiles. *Chazal* donna son consentement à contre-cœur, sous la condition de pouvoir dans l'avenir payer plus effectivement de sa personne, s'il le jugeait préférable.

Le lendemain, le gouvernement provisoire installa

dans une grande salle de l'hôtel de ville, à côté de la pièce où il siégeait lui-même, les nouveaux chefs de service, désignés sous le nom de commissaires généraux. Dès qu'ils furent entre eux, les commissaires se demandèrent comment ils allaient s'y prendre pour organiser leurs services et choisir leurs agents. *Coghen*, commissaire général des finances, déclara qu'on avait trouvé dans les caisses de la ville moins de 200 florins⁽¹⁾. Mais comme il fallait répondre

(1) Indépendamment des fonds qui se trouvaient déposés à la Société générale, de grosses sommes furent expédiées de France. Une note qui se trouve aux archives du royaume dans le registre des pétitions, donne à ce sujet les renseignements suivants :

GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Busso & Cie.	100,000 fr. expédiés de Bruxelles le 20 septembre,	dont	{	60,000 fr. à Tournai,
				40,000 fr. à Liège.
Van Gend .	100,000 fr. expédiés de Bruxelles,	50,000 fr.	{	60,000 fr. à Mons,
				60,000 fr. à Tournai,
	150,000 fr., dont			30,000 fr. à Hal,
				en dépôt chez Bovy,
				directeur de la Compagnie Van Gend.

50,000 fr. déposés *Au Miroir*, bureau de la Compagnie Busso.

50,000 fr. déposés à Hal, bureau de la Compagnie Busso, *Hôtel des Pays-Bas*.

Il est probable que la Compagnie Van Gend aura reçu d'autres fonds depuis le 22 septembre, lesquels auront été déposés à son bureau à Hal. Il doit s'en trouver, en outre, en dépôt à la Compagnie Van Gend, à Bruxelles, bureau de la Madeleine. Il est nécessaire de voir les registres d'expédition des Messageries Van Gend, des routes de Liège, de Lille et de Mons, car ils ont dû expédier d'autres fonds. (Tous ces fonds ont été expédiés par Rothschild & Cie, à l'adresse de la Commission pour favoriser l'industrie nationale.)

Bruxelles, 28 septembre 1830.

à des demandes impérieuses et soulager la terrible misère du peuple, il promit de se procurer des fonds de façon ou d'autre et d'aviser aux besoins les plus urgents. Il engagea ses collègues, chacun dans sa partie, à examiner la situation, en tenant compte de la plus rigide économie, et à lui signaler dans la soirée les dépenses tout à fait indispensables.

L'administration de la guerre était déjà assaillie de toutes parts. Les volontaires, qui étaient sans ressources et dont le nombre augmentait chaque jour, ne cessaient de demander des armes, des munitions et des vivres. Les ambulances exigeaient des médicaments, des objets de literie, de pansements, des instruments de chirurgie. Le patriotisme, la charité publique ne pouvaient suffire à tous ces besoins et dans la détresse générale il fallut s'imposer des sacrifices personnels pour faire face aux exigences des premiers jours.

Ce début de l'organisation des services publics de la Belgique affranchie fut la chose la plus curieuse du monde. MM. *Coghen, Nicolay, Jolly, Van de Weyer*, réunis dans une salle commune, reçurent chacun une table et une chaise; ces meubles furent placés aux quatre coins de la chambre. *Coghen* vint en personne distribuer à chacun de ses collègues une rame de papier, une boîte de plumes d'oie et une bouteille d'encre de la petite vertu. Ce furent les premières dépenses de l'État; elles arrachèrent un soupir à l'excellent *Coghen*, qui recommanda la plus grande économie.

Jolly et *Chazal*, assis l'un vis-à-vis de l'autre, résolurent de faire appel au dévouement de quelques hommes capables et d'implorer leur aide pour organiser une armée qui fût en état de continuer la guerre. *Jolly*, qui connaissait par-

faitement les Belges au service des Pays-Bas, se chargea d'incorporer ses anciens camarades dans les cadres des nouveaux régiments. Il pria son collègue de s'occuper de l'administration et le laissa choisir ses agents. *Chazal* avait précisément fait la connaissance au club d'un certain *Lemaire* (1), ancien intendant militaire français, revenu en Belgique, son pays natal, afin de diriger un important établissement commercial. Il le fit appeler et lui offrit les fonctions de secrétaire. Il lui adjoignit un jeune et intelligent volontaire nommé *Adolphe Duchêne* (2). Le dévouement, l'abnégation, le désintéressement, l'inépuisable ardeur de ces deux patriotes furent au-dessus de tout éloge.

Homme d'ordre versé dans tous les détails de l'administration, répertoire vivant de toutes les lois et de tous les règlements militaires, *Lemaire* a contribué plus que personne par son labeur acharné à l'instauration des services

(1) *Lemaire* (Charles) fut nommé, au mois d'octobre 1830, inspecteur aux revues et, le 22 novembre, intendant de 1^{re} classe avec rang de colonel; le 9 décembre, il fut attaché à l'intendance avec la qualité de secrétaire général et chargé, en 1831, de la direction de la 2^e division. Il devint ensuite inspecteur en chef des contributions directes de la province du Hainaut. (Voir *Annuaire de l'armée belge*, 1868, p. 333.)

(2) Il s'agit probablement de Ferdinand Duchêne, secrétaire de la Réunion centrale, qui fut nommé, le 13 octobre 1830, commissaire ordonnateur des provinces du Hainaut, de Namur, Liège et Luxembourg. Le 22 novembre 1830, il fut promu intendant de 1^{re} classe avec rang de colonel et chargé de la direction de la 2^e division d'administration à l'intendance générale de la guerre. Mis en disponibilité le 26 août 1831, il s'engagea dans le corps des chasseurs de Chasteleer. Il devint, le 4 octobre 1832, directeur du Trésor à Arlon et passa ensuite à Gand en la même qualité (1801-). (*Livre d'or de l'Ordre de Léopold*. Bruxelles, 1858, t. II, p. 298.)

de la comptabilité, de l'intendance, des approvisionnements, de l'armement. Sans ressources, aux ordres d'un pouvoir plus fictif que réel, il s'efforça, malgré un indescriptible désordre, de faire face à d'innombrables demandes et de répondre à d'urgents besoins. Sans lui, *Chazal* ne serait jamais venu au bout d'une tâche d'autant plus malaisée qu'il fallait tout improviser, au milieu de la confusion générale et du violent déchaînement des passions ⁽¹⁾.

Van Halen, *Niellon*, *Mellinet*, *Chazal* travaillèrent à grouper les volontaires autour d'eux, afin d'être à même de repousser une attaque de l'armée hollandaise et de la refouler au delà du *Moerdyck*. Un retour offensif était d'autant plus à craindre que l'ennemi recevait, croyait-on, des renforts de la Prusse et de la Suisse, où le roi *Guillaume* avait toujours recruté des soldats. En réalité, les *Hollandais* ne parvenaient pas à se maintenir et se retiraient pas à pas. Des volontaires organisés en corps portant divers noms, s'élançaient de toutes parts à leur poursuite, chacun combattant pour son compte, et sans la moindre discipline.

Niellon ⁽²⁾ réunit cependant sous son commandement un millier d'hommes avec lesquels il résolut de recommencer le mouvement tournant qui avait si bien réussi lors de l'attaque du *Parc*. Il poursuivait ce projet depuis la retraite des *Hollandais*.

(1) Voir *HUYTENS*, *Discussions du Congrès national de Belgique*. Bruxelles, 1844, t. IV, p. 372. Rapport de l'intendant général *Chazal*, du 7 décembre 1830.

(2) Voici les instructions que *Van Halen* avait données à *Niellon* :

« Du quartier général, le 29 septembre 1830.

« Mon cher ami *Niellon*,

« Depuis le premier jour du feu jusqu'aujourd'hui, voilà la première nuit que j'ai pu me laisser tomber sur l'oreiller. Hé bien, c'est à vous que

Van Halen, installé au palais du Roi, était entouré d'une foule bizarre d'aventuriers de tous les pays. Quelques-uns s'étaient noblement battus et étaient animés des plus patriotiques intentions, mais ils étaient confondus au milieu d'un grand nombre d'intrigants qui cherchaient à exploiter la situation. Ces misérables encombraient le palais royal et faisaient bombance, grâce aux caves qu'ils avaient enfoncées.

Dès le lendemain de l'installation des services à l'hôtel de ville, le gouvernement provisoire reçut d'heureuses nouvelles des provinces. Le mouvement insurrectionnel se propageait; chaque ville chassait les autorités hollandaises et les garnisons qui n'étaient pas protégées par les murs d'une citadelle. *Chazal* assistait à l'arrivée des

je dois ce sommeil, tâchez de me conserver cette sécurité. Il faut nous organiser ici et pour cela que le moins de monde possible sorte de la ville. Je veux que votre colonne soit forte, belle et contente, et que vous trouviez toujours en moi un homme qui devine vos désirs. Soyez sûr que je les devine déjà d'ici. Écoutez donc : attaquez la nuit, ferme, effrayez-les par les fortes décharges sur de petits postes ennemis. La confusion de la nuit est tout ce dont l'armée belge a besoin pour protéger sa désertion. Ne vous montrez pas le jour; au contraire, au jour tombant, tenez-vous prêt, examinez vos espions et attaquez ferme vers 1 heure après minuit, lorsque la bière plonge le Hollandais dans son sommeil.

« Tenez-moi au courant du point où vous vous trouvez, je veux que vous soyez le seul gardien extérieur de Bruxelles. C'est vous en dire assez. J'espère que vous me gronderez par rapport à ce que vous demandez dans votre lettre, après demain vous l'aurez.

« Les journaux publient vos rapports, soyez donc laconique et fort exact. Vous êtes nommé troisième commandant des colonnes mobiles de l'armée nationale réunie ici sous mon commandement en chef.

« Adieu, tout à vous,

« VAN HALEN.

« Recommandez bien ceux qui se distinguent. »

(Hôtel de ville de Bruxelles, *Papiers du général Niellon.*)

émissaires enthousiasmés qui apportaient ces renseignements. La joie était générale, lorsque *Gendebien* s'écria : « Tout cela est fort bien, mais rien n'est assuré, tant que nos communications directes avec la France (1) seront interceptées, tant que nous ne posséderons pas la place de

(1) La police des Pays-Bas exerçait une surveillance très active sur tous les voyageurs venant de France et contrôlait tous les papiers. Pour échapper à cet espionnage, les chefs des patriotes eurent l'idée de se servir de femmes comme courriers, et, grâce à elles, une correspondance active s'échangeait entre Paris et Bruxelles. Mais bientôt le directeur de la police fut mis au courant de cette manœuvre par la dénonciation suivante :

« Monsieur,

« La facilité avec laquelle on peut aller de Paris à Bruxelles sans passeport a donné l'idée d'établir une correspondance entre certains personnages de Paris et quelques personnes de Bruxelles qui doivent être suspectes au gouvernement des Pays-Bas. Les estafettes sont des femmes vêtues en paysannes, d'autres en chapeau, mais toutes sont presque sans passeport. Il serait difficile de les découvrir à Bruxelles parce qu'elles ne descendent pas à l'auberge, elles ont toutes des pied-à-terre chez des particuliers. Le meilleur moyen de les découvrir et leur complot est, suivant moi, d'exiger des passeports sur la frontière et de les faire visiter très soigneusement. Je sais que dans ce moment-ci deux femmes sont prêtes à partir. J'ignore si elles prendront la même route; celui qui vous fait connaître ces détails compte beaucoup sur votre activité pour arrêter un complot nuisible à la France et aux Pays-Bas.

« Dans cette espérance, je suis avec respect votre très humble serviteur,

« J. ROMAIN.

« Paris, 24 avril 1830. »

(Archives de l'hôtel de ville de Bruxelles, *Événements de police, 1830.*)

Dans les papiers d'Alex. Gendebien, qui appartiennent à M. M. Gendebien, se trouvent d'intéressants renseignements sur le rôle que certaines dames ont joué dans les négociations avec la France.

Mons. » De fait, aussitôt après les événements de Paris, les Hollandais avaient considérablement renforcé la garnison de cette ville. Ils y avaient envoyé en qualité de commandant supérieur un Russe, sur la fidélité, le dévouement et l'énergie duquel comptait tout spécialement le roi des Pays-Bas. Il y avait à la vérité un mystère dans le passé du général *Howen* et dans son entrée au service du gouvernement hollandais. Le peuple racontait qu'il avait participé à l'assassinat de Paul I^{er} et que sa présence réveillait les remords d'Alexandre I^{er}, qui avait acquiescé au meurtre de son père. Aussi cet empereur le plaça-t-il près du *prince d'Orange*, lorsque les Pays-Bas furent érigés en royaume par le congrès de Vienne. On disait encore que c'était par l'intermédiaire de ce général qu'avait été conclu le mariage du jeune et brillant *prince d'Orange* avec la grande-duchesse *Anne*, après la rupture de ses fiançailles avec la princesse *Charlotte d'Angleterre* (1).

Ces antécédents vrais ou faux le faisaient passer pour un homme redoutable, d'un caractère audacieux. Il venait de réprimer très énergiquement une tentative d'insurrection

(1) Le prince d'Orange avait été fiancé à la princesse Charlotte, héritière du trône d'Angleterre, le 11 décembre 1813. Des difficultés survinrent par suite du refus de la princesse d'habiter les Pays-Bas, et les fiançailles furent rompues le 16 juin 1814. Guillaume d'Orange épousa, le 21 février 1816, la grande-duchesse Anne Paulowna, sœur des empereurs Alexandre I^{er} et Nicolas I^{er}. Parmi les princes qui accompagnaient à Londres les souverains alliés, au mois de juin 1814, se trouvait le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Sa bonne grâce, son éloquence séduisirent la princesse Charlotte et, quelques jours après, ils furent fiancés. Le mariage fut célébré le 2 mai 1816, mais la malheureuse princesse mourut le 6 novembre 1817. (Voir SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *Léopold I^{er} et la reine Victoria.*)

des Montois (1) et avait mis la ville en état de siège. Précédemment le général *baron Duvivier* commandait à Mons, en qualité de gouverneur de province. Mais aux yeux des

(1) Rapport du général-major baron Duvivier à S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas :

« Mons, 20 septembre 1830.

« Mon Prince,

« Hier soir, entre 5 et 6 heures, des rassemblements nombreux et une forte rumeur se manifestaient sur la Grand'Place. Je m'y rendis et parvins pour un moment à calmer cette effervescence, mais présumant que ce mouvement insurrectionnel prendrait un caractère plus alarmant, je me portais à la caserne Guillaume et ensuite à l'arsenal où se trouvait le lieutenant-général Howen. Des cris se faisaient entendre sur différents points de la ville; il était facile de prévoir qu'on cherchait à établir des intelligences avec l'extérieur. Le commandant Duvivier ne tarda pas à arriver et nous annonça qu'il avait la certitude que la porte de Nimy (route de Bruxelles) allait être forcée par la populace.

« Craignant cette violation, je me mis avec le commandant à la tête d'un bataillon, une pièce d'artillerie marchant derrière les deux premiers pelotons. Je montais la rue de la Chaussée en colonne. Je trouvai en passant la Grand'Place entièrement nue et arrivai à la porte de Nimy, occupée par les insurgés. La contenance de ma troupe était parfaite et bien animée. Le capitaine Barre, adjudant du général Georges, marchait à mes côtés et s'est conduit avec grand courage.

« Que Votre Altesse se représente une charge de cavalerie légère! On n'entame pas avec plus d'impétuosité. Le feu du premier peloton commença de suite, dans un instant les masses furent dispersées. Jusqu'à ce moment cinq tués et une douzaine de ble-sés sont le résultat de cette vigueur. Enfin, le poste de cette porte fut dégagé, mais j'éprouve la douleur d'annoncer à Votre Altesse que le lieutenant d'Alcantara, de la 3^e division, a reçu un coup de feu à la cuisse.

« Après être resté quelques instants sur le terrain, on vint m'annoncer que pareil rassemblement était à la porte d'Havré. Je m'y transportai de suite avec ma colonne à l'effet de dégager le lieutenant-colonel de Tabor, qui commandait sur ce point. Mais nous n'y trouvâmes absolument rien que sa troupe qui était dans une attitude telle qu'elle pouvait repousser

Hollandais le *baron Duvivier* avait le tort d'être Belge, bien plus, d'être un Montois très populaire et d'avoir de brillants états de service dans la cavalerie française. Il devait certainement avoir été blessé de la méfiance non dissimulée du gouvernement hollandais et de l'envoi du général russe *Howen*, nanti de pleins pouvoirs, pour exercer le commandement en chef.

Gendebien, qui était, croyons-nous, beau-frère de *Duvivier*, exposa à ses collègues que le nom de ce général rallierait tous les officiers belges de l'armée des Pays-Bas. Il connaissait, dit-il, les sentiments d'aversion de *Duvivier* pour les Hollandais et il ne doutait pas, si l'on faisait appel à son patriotisme, que cet officier supérieur n'envoyât sa démission au roi et n'acceptât de venir se mettre à la tête des combattants belges. Mais il fallait d'abord l'informer de la situation, et même lui envoyer l'injonction, comme à tous les Belges, de rallier le drapeau de son pays et de ne pas commettre le crime de combattre contre ses concitoyens. Il faut également, ajouta-t-il, informer les officiers hollandais et les officiers étrangers au service des Pays-Bas, qui commandent les garnisons des places fortes de nos frontières, qu'ils sont libres de se retirer en Hollande avec leurs

toute espèce d'agression. Ensuite, je remontai avec ma troupe et, vers minuit, j'étais rentré à l'arsenal. Je ne saurai assez témoigner ma satisfaction de la conduite ferme et audacieuse de cette partie de la 3^e division et, en embrassant le général *Howen*, je m'empressai de le lui faire connaître.

« Veuillez, mon respectable Prince, agréer l'hommage et le dévouement du général-major

« *Baron DUVIVIER.* »

(Archives du ministère de la guerre, à La Haye).

soldats et, dans ce cas, garantir leur sécurité sur tout le territoire belge.

Toutes les personnes présentes à cette séance du gouvernement provisoire reconnurent que ces propositions étaient fort judicieuses et que nos communications avec la France devaient être rétablies à tout prix. De la France seule pouvaient arriver les secours et les appuis nécessaires. L'Europe nous était hostile : le roi des Pays-Bas invoquait les traités d'alliance avec les puissances et le *casus fœderis* qui obligeait chacune d'elles à lui fournir un certain contingent le jour où son royaume serait menacé. Inévitablement il allait recevoir des renforts de la Prusse et des États de la Confédération germanique, qui déjà se préparait à agir contre la France. La principale préoccupation du moment devait être d'empêcher les places fortes du sud de tomber entre leurs mains et de profiter tant de la démoralisation des Hollandais que de l'exaltation patriotique des Belges pour s'en emparer.

On résolut de faire appel à la population de ces villes et de les engager à secouer le joug étranger. On proposa de délier tous les Belges, militaires et fonctionnaires, de leur serment de fidélité à la famille de Nassau, dont la couronne avait été teinte du sang des citoyens et de déclarer traître à la patrie tout Belge qui resterait à leur service. Toutes ces propositions ne rencontrèrent pas de contradiction et furent adoptées avec enthousiasme⁽¹⁾. Les nouvelles reçues de plu-

(1) « BRAVES MILITAIRES BELGES,

« Depuis trop longtemps vous êtes sacrifiés à la jalousie des Hollandais qui, non contents de s'emparer de tous les grades, saisissent toutes les occasions de vous humilier, de vous maltraiter. Le régime odieux de par-

sieurs villes laissaient espérer que le peuple s'en rendrait bientôt maître. Déjà des soldats et même des officiers accouraient se mettre à la disposition du nouveau gouvernement. L'entraînement était si universel que quelques jeunes officiers quittèrent leurs drapeaux avant d'avoir reçu leur démission. Il faut dire à leur décharge qu'ils avaient vu certains de leurs camarades, arrêtés et molestés pour avoir suivi la voie régulière. Ils se crurent donc en droit de répondre aux appels de leur pays en danger et bien peu — s'il y en eut — passèrent dans les rangs belges pour obtenir l'avancement que le gouvernement eut le tort de promettre aux transfuges.

tialité et d'injustice de toute espèce qu'ils ont fait peser sur la Belgique, ne vous a que trop longtemps opprimés.

« Braves soldats, le moment est venu de délivrer notre patrie du joug que fait peser sur nous cette nation dégénérée. Ils ont donné eux-mêmes le signal de la séparation. Le sang belge a coulé, il coule encore par les ordres de celui qui a reçu vos serments; cette effusion d'un sang généreux a rompu tous liens; les Belges sont déliés comme nous les déliions de tout serment.

« Que tous les Hollandais qui sont dans vos rangs en sortent et rentrent dans leurs foyers, la nation belge est assez forte et trop généreuse pour user de représailles.

« Braves soldats! Continuez à vous ranger sous nos drapeaux, le nom de Belge ne sera plus un motif d'injustice, il deviendra un titre de gloire.

« (S.) BARON VANDERLINDEN D'HOOGHVOORST; CH. ROGIER, avocat à la cour de Liège; comte FÉLIX DE MÉRODE; GENDEBIEN, avocat à la cour de Bruxelles; SYLVAIN VAN DE WEYER, idem; JOLLY, ancien officier de génie; J. VAN DER LINDEN, trésorier; baron P. DE COPPIN, secrétaire; J. NICOLAY, secrétaire à la cour de Bruxelles.

« Bruxelles, le 26 septembre 1830. »

(Voir Bibliothèque royale de Bruxelles, *Belgique 1830*, n° 7.)

Tournay et Ath, les premières, secouèrent le joug des Hollandais, mais Mons, qui était avec Anvers la plus importante des places fortes du pays, paraissait imprenable entre les mains du général *Howen*. Elle formait la grande barrière défensive contre la France et, tant que nous ne la possédions pas, notre sort restait précaire et dangereux. Le gouvernement provisoire désirait donc vivement s'emparer de cette ville, mais n'en trouvait pas le moyen.

Tout à coup *Chazal*, se rappelant la réussite de son audacieuse visite à Vilvorde, proposa de se rendre seul à Mons; il offrit de porter au général *Duvivier* les décisions du gouvernement provisoire, et de lui faire connaître ce que les Belges attendaient de lui. Il se rendra ensuite chez le général *Howen* et le sommerá, au nom du nouveau gouvernement, de lui remettre la place et de rentrer en Hollande avec les officiers et les troupes de nationalité néerlandaise.

A cette proposition, tous les assistants se récrièrent. Ils ne voulurent pas consentir à ce que leur ami s'exposât aux dangers d'une entreprise aussi téméraire. « Le péril est plus apparent que réel, expliqua *Chazal*, j'aurai pour moi non seulement la population de la ville et les habitants du Borinage, mais aussi tous les soldats belges de la garnison, très nombreux et très irrités, dit-on, contre les sévérités du gouverneur russe. Personnellement je suis persuadé que la garnison n'attend qu'une occasion pour suivre le mouvement insurrectionnel; mon entrée dans la place et ma sommation aux deux généraux frapperont les imaginations et amèneront un triomphe. En cas d'échec, qu'advient-il? Mon arrestation augmentera encore l'exaspération des patriotes et des soldats belges; les officiers n'oseront me condamner et se borneront à m'expulser. Je suis prêt à courir cette chance, et même à braver la mort, si le général

Howen est aussi violent qu'on le dit ; mais je ne crois pas à ces mesures extrêmes, ce meurtre serait vengé dans le sang de ceux qui l'auraient ordonné. »

Il réussit à convaincre *Rogier*, *Van de Weyer* et *Gendebien*, qui par affection pour lui se montraient les plus opposés à son entreprise. Il leur promet d'ailleurs d'agir avec prudence, de prendre des renseignements avant d'entrer dans la place et de revenir si les chances de réussite n'étaient pas probables. *Chazal* annonça qu'il partirait au point du jour. On lui remit alors une lettre de *Gendebien* pour son beau-frère le général *Duvivier* et de pleins pouvoirs du gouvernement provisoire, l'autorisant à prendre à Mons toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires ⁽¹⁾. Il se nantit également de proclamations, décisions, appels aux armes, écrits à la population et aux troupes, etc.

A cette époque, aucun moyen régulier de communication n'existait ; il n'y avait plus ni diligence, ni poste, car les chevaux des relais avaient été requis pour les transports, ou éloignés par les maîtres de poste qui craignaient d'en être dépouillés par les Hollandais. *Chazal* résolut de partir à cheval. Précisément, la veille, les chevaux du haras et des écuries du *prince d'Orange* avaient été enlevés ⁽²⁾ du

(1)

« Bruxelles, le 29 septembre 1830.

« Le gouvernement provisoire autorise M. Félix Chazal à prendre, de concert avec les autorités civiles et militaires actuelles à Mons, les mesures qu'elles croiront utiles à l'intérêt de la cause belge.

« LE COMITÉ CENTRAL. »

(Archives du royaume, Registre des arrêts du gouvernement provisoire.)

(2) Les chevaux du haras de Tervueren, qui avaient été placés sous séquestre par le gouvernement provisoire, ainsi que les autres biens du

château de Tervueren et amenés à Bruxelles. Il demanda l'autorisation de prendre l'un de ces chevaux réputé pour son grand fond. Ses montures à lui n'auraient pu fournir cette traite en un jour et il fallait arriver à Mons tant que les Hollandais étaient encore démoralisés par la victoire de Bruxelles et la retraite de leur armée.

Le gouvernement ayant mis tous les chevaux à sa disposition, *Chazal* choisit un étalon anglais, que les palefreniers lui signalèrent comme très vigoureux et très vif. Plus d'une fois le *prince d'Orange* avait été avec lui d'une traite de Bruxelles à Anvers. Pendant qu'on sellait la bête, notre envoyé se rendit chez lui, se munit d'argent pour pouvoir faire face aux nécessités imprévues et, à 3 heures du matin, il se mit en route. Il atteignit rapidement Soignies. Là, il s'arrêta pour laisser souffler son cheval et tout en prenant une tasse de café, il s'enquit de ce qui se passait dans les environs. Mais dès que les habitants apprenaient qu'il venait de Bruxelles, ils l'interrogeaient beaucoup plus qu'ils ne répondaient.

Les nouvelles, qui avaient grossi en volant de bouche en bouche, atteignaient déjà des proportions extravagantes. Est-il vrai que plus de 20,000 Hollandais ont péri dans le Parc? que le prince est mortellement blessé? Tel était le genre de questions qu'on lui posait. Il n'eût pas été prudent de démentir ces gens; ils vous eussent fait un mauvais parti. A tous les points de vue, il valait mieux confirmer ces

prince d'Orange, furent mis en vente publique le 20 mars 1834. Les orangistes ouvrirent des souscriptions dont le produit permit de racheter un certain nombre de ces chevaux et de les offrir en hommage à Son Altesse Royale. On trouve les listes de ces souscriptions dans le *Lynx* des 2 et 5 avril 1834.

racontars et les propager. *Chazal* ne s'en fit pas faute. On disait aussi que les Borains marchaient sur Mons et que la population de la ville allait se soulever. D'aucuns prétendaient qu'on se battait déjà dans les rues et qu'ils entendaient la fusillade. *Chazal* remonta promptement à cheval et, parvint vers 4 heures à l'entrée du faubourg de Nimy. L'arrivée d'un cavalier portant les couleurs nationales fit sensation; les habitants vinrent sur le pas de leur porte. Il y avait peu de personnes dans les rues. Cependant devant un grand hôtel de rouliers, situé au milieu du faubourg, de petits groupes d'hommes anxieux, agités, attendaient des nouvelles. Le nouvel arrivant fut immédiatement entouré et assailli de questions.

Des bruits vagues, sinistres, circulaient : Bruxelles est en feu, les Hollandais exterminés ou chassés.

« Oui, oui, grande victoire ! s'écria *Chazal*, toute l'armée hollandaise est en fuite et poursuivie, l'épée dans les reins. J'arrive annoncer cette défaite au gouverneur et lui porter l'ordre de se retirer en Hollande avec ses troupes.

— On ne vous laissera pas entrer, à cent pas d'ici vous trouverez un poste qui vous interdira de franchir la poterne. »

Chacun cherchait à le détourner de son projet, tant on redoutait la sévérité du commandant. *Chazal* comprit qu'il fallait payer d'audace. Sans hésiter, il s'avance vers la poterne. La sentinelle crie : « Aux armes ! » et le somme d'arrêter. Un sous-officier et quelques soldats accoururent, lui commandèrent de mettre pied à terre et d'approcher.

Comme l'envoyé belge se disait porteur de dépêches pour le général, on prévint le commandant du poste, qui donna ordre de le faire entrer au corps de garde. Le lieutenant du service, officier hollandais, raide, gourmé, examina le

nouveau venu de la tête aux pieds et voyant sur son costume les couleurs séditionnaires, il lui demanda presque brutalement d'où il venait et ce qu'il voulait. *Chazal* lui répondit avec beaucoup de calme et de politesse : « J'ai déjà informé les soldats, qui m'ont interrogé, que je désirais parler à votre général en personne, que j'avais des dépêches à lui remettre en mains propres et des communications urgentes à lui faire. Veuillez, je vous prie, monsieur le lieutenant, ne pas me retenir, car il s'agit de choses de la plus haute importance ». Le lieutenant sembla tout décontenancé. Il ne comprenait évidemment pas qu'un insurgé osât lui parler sur ce ton d'impérieuse politesse. Après une minute de réflexion, il répondit : « Suivez-moi, monsieur, et renvoyez à l'hôtel du faubourg votre monture qui ne peut entrer en ville ». Un soldat fut chargé de mener le cheval à l'hôtel, avec recommandation d'en avoir grand soin.

L'officier conduisit *Chazal* près du capitaine commandant la garde qui était établie à la porte d'entrée de la ville. Le lieutenant, plus raide que jamais, les talons sur la même ligne, la main droite à la visière de son shako, le bras gauche tendu, la main ouverte et le petit doigt derrière la couture du pantalon, fit un rapport à son chef en hollandais. Celui-ci, après s'être recueilli, adressa dans la même langue une question au visiteur.

« Je vous demande pardon, mon capitaine, répliqua *Chazal*, j'ai le malheur, à mon grand regret, de ne pas comprendre le néerlandais.

— C'est bien, fit l'autre en français, je vais vous faire conduire au commandant de la place, qui décidera de votre affaire. »

Le lieutenant congédié, le capitaine appela un sous-lieu-

tenant auquel il intima sèchement l'ordre en hollandais d'accompagner ce monsieur au bureau de la place, et il ajouta en français : « Vous répondez de cet homme. »

Tant qu'on fut en vue du corps de garde, le sous-lieutenant marcha au pas réglementaire sans desserrer les dents, mais dès qu'il crut ne pouvoir être entendu, il dit poliment, à demi-voix, à son compagnon : « Savez-vous ce qui se passe à Bruxelles ? »

— J'en arrive. Comment ignorez-vous encore que l'armée a subi des pertes énormes et qu'elle est en pleine retraite? Le *prince Frédéric*, assure-t-on, est mortellement blessé et un gouvernement national déjà en fonction a été reconnu par toutes les provinces. »

L'officier ne paraissait ni surpris ni désespéré de ces nouvelles. Ils arrivèrent à l'entrée de la Grand'Place. Elle était encombrée de troupes et de monde; une rangée de fusils en faisceaux et quelques canons se trouvaient devant l'hôtel de ville gardé militairement; des troupes stationnaient à l'intérieur de la cour; des soldats se montraient aux fenêtres. L'officier reprit le pas et la raideur d'un militaire en service. Il se dirigea à travers les curieux étonnés vers une maison placée en face de l'hôtel de ville et à la porte de laquelle se trouvaient également des factionnaires et de nombreux pelotons. Dans l'allée et le vestibule d'entrée, des officiers de tout grade se promenaient, devisant. Dans la cour, des soldats étaient assis autour de fusils en faisceaux. Pendant qu'un planton allait annoncer l'envoyé belge, ces militaires l'examinèrent avec attention.

Chazal monta presque aussitôt au premier étage et fut introduit dans une grande salle. Devant un bureau, au milieu de la pièce, était un capitaine de hussards, en petite tenue. Deux officiers d'infanterie, lieutenants ou

sous-lieutenants, se tenaient près de deux petites tables, à côté des croisées. Le capitaine écouta le rapport de l'officier, le congédia et fit asseoir *Chazal* en face de lui.

« Vous désirez voir le commandant de la place, vous avez des dépêches à lui remettre et des communications à lui faire ?

— Oui, monsieur le capitaine.

— D'où venez-vous, monsieur ?

— De Bruxelles.

— De Bruxelles ! Et que s'y passe-t-il ?

— Ignorez-vous encore, mon capitaine, les événements graves qui viennent de s'y dérouler, le désastre de l'armée, après quatre journées de combats acharnés ; sa retraite, ses pertes immenses, ses principaux chefs tués ou blessés, et enfin l'établissement d'un gouvernement nouveau ? »

Pendant que *Chazal* dégoisait les nouvelles à brûle-pourpoint, afin de produire tout son effet, la figure du capitaine s'illuminait. Il arrêta cependant son interlocuteur d'un air rogue, tout en lui montrant d'un clignement des yeux les deux officiers qui écoutaient en faisant semblant d'écrire.

« Êtes-vous bien certain, monsieur, de ce que vous racontez ?

— Vous le saurez tout à l'heure officiellement.

— C'est bien, vous vous expliquerez avec le général. Je vais vous conduire dans son cabinet, où vous aurez la bonté de l'attendre. »

Ces mots dits très sèchement, il ordonna à un des deux scribes d'envoyer ou d'aller lui-même à la recherche du général, et il invita *Chazal* à le suivre. Ils passèrent dans une pièce attenante au cabinet du général, à l'autre bout du palier. La porte à peine fermée, le capitaine saisit la main

de l'envoyé belge et lui dit avec émotion : « Ce que vous venez de m'apprendre est-il bien exact ? Beaucoup de bruits circulent depuis ce matin. On ne laisse pénétrer personne en ville et l'on nous cache tout. Pouvez-vous me dire qui vous êtes et d'où vous venez ?

— Je viens de la part du nouveau gouvernement belge. Je suis un des commandants de ces corps de volontaires, qui viennent de repousser l'armée hollandaise. Je viens au nom du gouvernement offrir au général *Howen* et à tous ses officiers et soldats néerlandais de rentrer en Hollande, avec les honneurs de la guerre. Ils ne seront inquiétés nulle part pendant leur trajet en Belgique et pourvus à chaque étape de vivres et de logements. Je viens également sommer les officiers belges de donner leur démission et de se mettre à la disposition du gouvernement qui organise une armée nationale régulière.

— Que me dites-vous là ? Mais vous êtes un homme perdu ! Le gouverneur a des ordres impitoyables et qu'il exécutera dans toute leur rigueur.

— N'en croyez rien ; les nouvelles qu'il apprendra d'un instant à l'autre et qui confirmeront mes dires le feront réfléchir. Il comprendra qu'il ne peut rejeter les propositions généreuses que je lui apporte sans encourir une immense responsabilité devant l'Europe, sans compromettre surtout son gouvernement et donner lieu à de terribles représailles. Tant pis pour lui et pour ceux qui ne m'écouteront pas.

— Tous les Belges de la garnison font des vœux pour leurs compatriotes, mais ils ne peuvent rien. Ils sont en suspicion, à commencer par le général *Duvivier*, que vous allez voir. Agissez vis-à-vis de lui avec prudence. Il n'a pas

toujours sa présence d'esprit, notamment à cette heure de la journée. La manière dont on s'est conduit à son égard dans les derniers temps lui fait perdre la tête, dès qu'il croit que son honneur militaire est soupçonné! C'est chez lui une idée fixe, aussi soyez prudent et comptez sur moi, pour autant que je puisse vous être utile. »

Pour ne pas se compromettre en prolongeant ce tête-à-tête, le capitaine alla attendre son général auprès des officiers de l'état-major.

Chazal, qui s'était cru à l'hôtel du gouverneur, fut satisfait d'apprendre qu'il se trouvait au bureau de l'état-major du général *Duvivier*. Il s'en félicita d'autant plus que, s'il avait échoué près du général *Howen*, il n'aurait pu sans doute s'aboucher avec *Duvivier*, sur lequel il comptait agir plus aisément. Peu après, la porte s'ouvrit, le capitaine introduisit le général, puis se retira en faisant signe à *Chazal* d'être prudent.

Duvivier était fort rouge et paraissait fort agité. Il se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit sur un fauteuil : « Ah ! mon cher monsieur, s'écria-t-il, on me dit que vous apportez de bonnes nouvelles de Bruxelles ! J'espère que le *prince d'Orange*, qui m'a toujours estimé, ne doute pas de ma fidélité et me fera rendre justice. »

Chazal était stupéfait. Il s'aperçut aussitôt que le général devait avoir dîné chez un de ses concitoyens et avoir cherché à noyer ses chagrins dans de nombreux verres de Clos Vougeot, de Pommard ou de Chambertin, année 1811, qu'on trouvait encore à cette époque dans les caves de beaucoup de particuliers. Il laissa le général épancher son cœur en toute liberté, parler de son dévouement méconnu, de ses exploits au service du grand empereur qui l'appréciait et

l'avait décoré de sa propre main ⁽¹⁾, puis quand il le crut un peu calmé, il lui dit : « Général, tout le monde connaît vos mérites et personne ne comprend qu'un homme de guerre tel que vous, n'ait pas été mis à même de rendre les services que son expérience appelait. Le nouveau gouvernement belge vous estime davantage et je vous apporte une lettre de votre beau-frère *Gendebien* qui vous le prouvera ».

Duvivier, sans paraître comprendre, prit machinalement la lettre que ses mains tremblantes eurent assez de peine à ouvrir. Comme le jour baissait et que la pièce était assez sombre, il se leva péniblement et s'approcha de la croisée. Il semblait épeler les mots et, pour déchiffrer la lettre, il eut recours à *Chazal* qui dut lui dire et redire à plusieurs reprises les événements de Bruxelles. Les choses s'embrouillaient de plus en plus dans son esprit. Il s'attendrissait au nom de *Gendebien*, au souvenir de la bravoure des Belges proclamée par Napoléon; il marchait en titubant dans la chambre; tout à coup, comme saisi de folie, il court à la porte, l'ouvre et crie du haut de l'escalier : « Au secours, à moi, arrêtez ce révolutionnaire qui a blessé le prince. » Le capitaine et tous les officiers accourent, quelques-uns même l'épée à la main. Les soldats de piquet dans la cour

(1) A Esling, le 23 mai 1809, *Duvivier*, quoique blessé, fondit sur les masses autrichiennes avec son escadron, les culbuta avec une telle bravoure, que, sur le champ de bataille même, Napoléon attacha sur la poitrine du brave la croix d'officier de la Légion d'honneur. Le général *Duvivier* passa au service de la Belgique, le 5 octobre 1830, en qualité de lieutenant général et fut chargé du commandement militaire des deux Flandres. Il devint inspecteur général de la cavalerie le 24 juillet 1832 et commandant de la 3^e division territoriale le 4 août 1834. (Voir ROUSSELLE, *Notice nécrologique sur le lieutenant général baron Duvivier*. Mons, 1853.)

prennent aussi les armes et envahissent la pièce. Tous se précipitent sur *Chazal*, que le capitaine de hussards tenait déjà par le bras.

« Calmez-vous, messieurs, dit l'envoyé du gouvernement belge, je n'ai pas la prétention de lutter contre vous. Je suis le prisonnier de votre général qui regrettera sa manière d'agir, dès qu'il sera revenu à lui. Son aide de camp suffira pour faire de moi ce qu'il ordonnera. »

Le capitaine demanda un piquet d'escorte et ordonna à tout le monde de sortir. Puis il dit tristement au prisonnier : « Votre situation est très mauvaise, le général est parti comme un fou. Je suis sûr qu'il est allé au grand quartier général. Si vous avez sur vous des papiers compromettants, détruisez-les, car il est probable qu'on va venir vous arrêter.

— Je n'en ai pas d'autres, mais à mon avis, ces papiers ne peuvent ni aggraver, ni modifier ma situation, car je suis bien résolu à soutenir mon rôle, à proclamer ma mission et à exécuter mes instructions.

— Si vous tenez à conserver ces documents, confiez-les-moi, je vous donne ma parole d'honneur de vous les restituer, si vous vous tirez de cette aventure, ou de les renvoyer à votre famille. Je suis le capitaine *Buzen* ⁽¹⁾, aide de camp du général *Duvivier*. »

Chazal lui remit sans hésiter la plus grande partie des fonds qu'il avait sur lui. Il lui remit également son brevet de commandant du premier corps franc, un laisser-passer

(1) Buzen (Gérard-Servais) passa au service de la Belgique le 29 septembre 1830, fut promu lieutenant-colonel et chargé du commandement supérieur de Mons, ensuite de celui du Luxembourg. Il devint aide de camp du roi le 23 janvier 1832, général-major le 7 janvier 1833 et gou-

pour entrer et sortir à volonté de Bruxelles avec ses volontaires, une lettre signée de *Gendebien*, *Rogier* et *Van de Weyer*, l'investissant de pleins pouvoirs et l'autorisant à prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires, après la délivrance de la ville de Mons, papiers qu'il tenait beaucoup à conserver. Il ne voulut pas se séparer de la lettre qui le chargeait de sa mission à Mons, ni d'autres documents attestant sa position dans le gouvernement belge.

Le capitaine *Buzen* prit l'argent et les papiers de *Chazal*, les glissa sous son dolman et sortit pour les mettre en sûreté. Mais au préalable il fit placer deux factionnaires à la porte de la salle et au bas de l'escalier avec défense de laisser entrer ou sortir personne sans l'ordre du général *Duvivier*.

Après une demi-heure qui parut bien longue au prisonnier, *Chazal* entendit sur l'escalier un cliquetis d'armes et le bruit de pas lourds et cadencés. Le capitaine *Buzen* entra suivi du capitaine *de Blochhausen*, commandant la gendarmerie de la place, et de son lieutenant *M. De Ladrière* (1). Un piquet de gendarmes, sabre au clair, se

verneur militaire de la place de Bruxelles le 11 avril 1834. Il fut envoyé par Louvain à la Chambre des représentants et choisi, le 18 avril 1840, comme ministre de la guerre. Accusé d'avoir déserté l'armée française en 1807, le général *Buzen* mit fin à ses jours (1784-1842). (Voir F.-F.-A. GÉRARD, auditeur militaire, *Pièces justificatives concernant la réhabilitation du général Buzen*, Bruxelles, 1842.)

(1) De *Ladrière* (Prudent-Joseph) arbora le drapeau brabançon à l'hôtel de ville de Mons, fut nommé capitaine dans la gendarmerie belge le 29 septembre 1830 et major le soir du même jour. Il réprima énergiquement les troubles qui éclatèrent peu après dans le Borinage, devint lieutenant-colonel, commandant de la place d'Ostende et fut pensionné le 12 octobre 1816 (1788-1855). (Voir H. VIGNERON, *La Belgique militaire*, Bruxelles 1856, t. II, p. 381.)

tenait derrière eux. *Buzen* annonça au prisonnier qu'il avait reçu l'ordre de le conduire au quartier général, où il allait être traduit devant un conseil de guerre. *Chazal* se mit en route entre les capitaines *Buzen* et de *Blochausen* (1) et au milieu des gendarmes commandés par *De Ladrière*. La nouvelle de cette arrestation, répandue et commentée dans les estaminets, fit affluer sur la Grand-Place presque tous les habitants de la ville. Très animée, presque provocante, la foule acclama et applaudit le prisonnier. Quelques cris de : « Vivent les Belges ! » s'élevèrent lorsque celui-ci salua pour remercier. Deux ou trois personnes très excitées s'approchèrent, sans aucune opposition, des gendarmes et dirent à *Chazal* : « Comptez sur nous et sur toute la population. »

Du reste, la contenance du capitaine *Buzen* et du lieutenant *De Ladrière* semblait encourager plutôt que repousser ces démonstrations. Seul, le capitaine *de Blochausen* ne manifestait ni bienveillance ni hostilité. Il fit écarter la foule et l'on eut vite traversé la place.

Les troupes, qui étaient sous les armes devant l'hôtel de ville, s'ouvrirent à l'entrée du cortège et tinrent le peuple à distance ; elles ne purent toutefois l'empêcher de pousser de grandes clameurs. Dès que le prisonnier eut franchi le seuil de la porte, des officiers de tous grades, réunis dans la cour, s'approchèrent de lui et l'examinèrent, les uns

(1) Blochausen (Jean-François-Louis Déodat de) fut admis au service des Pays-Bas comme sous-lieutenant de la maréchaussée le 15 juin 1815, devint capitaine et entra le 22 septembre 1830 dans l'armée belge comme major de cavalerie ; il passa dans la gendarmerie le 5 novembre 1830 et fut pensionné le 20 septembre 1835 (1777-1848). (Ministère de la guerre, matricule n° 498.)

avec intérêt, les autres avec curiosité, certains avec colère ou dédain.

Un major de place vint ordonner assez sèchement au capitaine *Buzen* de le suivre avec le prisonnier. Tous trois entrèrent dans une espèce de cave, située à côté d'un corps de garde, et qu'on achevait de nettoyer. Une grossière table de bois, un banc et deux chaises de paille composaient tout le mobilier. On alluma deux chandelles, puis on enferma le prisonnier avec deux officiers étrangers chargés de sa surveillance. *Chazal* salua les deux officiers qui, d'un faible signe de tête, lui rendirent son salut. Ils avaient évidemment pour consigne de n'avoir aucune communication avec lui. Le prisonnier saisit alors une des chaises et s'assit. Il tombait de fatigue et d'épuisement. Les officiers parurent étonnés, mais ils n'osèrent pas formuler d'objection, quoique ces sièges leur fussent évidemment destinés. Au bout d'un instant, *Chazal* demanda à ses gardiens qui se promenaient de long en large en silence, de lui faire apporter quelque chose à manger. Il ajouta qu'il n'avait rien pris depuis le matin et n'avait pas eu un instant de repos pendant les trois nuits précédentes. Avant de répondre, les officiers se consultèrent. Enfin le plus jeune, qui paraissait aussi le plus distingué, répliqua : « Nous ne pouvons communiquer avec vous, mais je vais prévenir. » Il frappa à la porte, elle s'ouvrit aussitôt; il dit quelques mots à un sous-officier de planton et presque immédiatement survint un officier supérieur, suivi de trois ou quatre officiers de grades élevés. Ils saluèrent *Chazal* très poliment, cordialement même et lui déclarèrent qu'ils étaient désolés de ce qui arrivait. Après un échange de politesse, le prisonnier leur dit gaiement : « J'espère, messieurs, qu'on ne veut pas me laisser mourir de faim comme Hugolin. Je vous préviens

que je serais homme à dévorer mon fils, tant je suis affamé! Je n'ai pris qu'une tasse de café ce matin à Soignies, comptant me restaurer après mon entretien avec le général *Duvivier*, mais il a cru que je n'avais ni faim ni soif surtout et m'a fait manquer mon dîner. Ne pourrai-je me faire apporter de l'hôtel voisin une tranche de viande froide, un morceau de pain et un verre de vin?

— Assurément, dirent-ils tous à la fois.

— Je prends la chose sur moi, laissez-moi agir, dit alors le colonel *de Tabor* ⁽¹⁾, je me charge de tout », et il sortit presque en courant.

Alors le prisonnier fut assailli de questions sur les événements de Bruxelles, sur sa propre situation, sur la manière dont le général l'avait reçu. Ils cherchaient à l'excuser : « Le malheur pour vous est de l'avoir vu après ses tournées. Il perd la tête depuis tous ces événements et surtout depuis qu'on l'a placé en sous-ordre. Il se croit déshonoré, suspecté. Il en deviendra fou. Malheureusement, il connaît tout le monde ici et c'est à qui l'excitera, le plaindra, l'entraînera à boire. Quel dommage! Impossible d'avoir un meilleur cœur! Et c'est un si vaillant soldat! » Le colonel *de Tabor* rentra, non pas à pas comptés comme un recteur suivi des quatre facultés, mais d'un air triomphant. Il précédait deux garçons d'hôtel avec un panier. En un clin d'œil, la nappe et le couvert furent mis, et une demi-dinde

(1) Tabor Frédéric-Charles-Louis-Chrétien-Guillaume de) fut nommé colonel dans l'armée belge le 29 septembre 1830 et promu général-major et commandant de la ville d'Anvers le 27 mai 1831. Il devint conseiller à la haute cour de justice et fut pensionné le 18 juillet 1841 comme lieutenant général (1776-1851). (DE LADRIÈRE, *Pantheon militaire*, Bruxelles, 1880, p. 123.)

froide; de la galantine, une langue, du pain et deux bouteilles de vin apparurent sur la table.

« Bravo! colonel, merci mille fois; il y a là de quoi régaler dix affamés.

— J'espère que cela sera vite enlevé! »

C'est sublime, aurait dit volontiers le prisonnier, mais déjà il avait la bouche pleine. Un des officiers décoiffa une des bouteilles.

« Garçon, courez chercher des verres, cria *Chazal*. J'espère que ces messieurs voudront bien me permettre de boire à leur santé et de trinquer à la mienne qu'ils viennent de réconforter si gracieusement. » Et chacun de tendre la main au prisonnier.

Les garçons, gens d'expérience, revinrent bientôt avec des verres et d'autres bouteilles dissimulées sous leur tablier. Tout le monde accepta l'invitation de *Chazal*, hormis les deux officiers de garde, qui restèrent au fond de la salle, ne sachant quelle attitude garder.

En trinquant avec les officiers, *Chazal* apprit que plusieurs d'entre eux étaient Belges, les autres étaient d'anciens serviteurs de l'empire; tous déploraient les derniers événements et regrettaient que le roi ne fût pas exactement informé des sentiments du pays. Il aurait dû écouter le *prince d'Orange* qui seul aurait pu tout arranger, disaient-ils.

Au milieu de ces épanchements entra le général *Duvivier*. Il semblait revenu à lui et ne pas se souvenir de ce qui s'était passé quelques heures auparavant.

« Je suis désolé, monsieur *Chazal*, de ce qui arrive, dit-il, d'autant plus que j'ai la plus haute estime pour votre famille, qui est liée avec beaucoup de mes parents et amis. Le général *Howen* a très mal accueilli mon rapport; en

lui remettant la lettre de mon beau-frère *Gendebien*, que j'avais à peine lue (car je ne sais même plus ce qu'elle contenait), j'ai voulu prouver que le général *Duvivier* agissait toujours loyalement. Le général *Howen* s'est emporté et m'a ordonné de vous faire arrêter. Si j'avais prévu la chose, je vous aurais engagé, après votre visite, à retourner de suite à Bruxelles.

— Mon général, j'aime mieux ce qui est arrivé. Cela va dessiner les situations et inspirer probablement de sages et nobles résolutions au gouverneur. Après m'avoir entendu, il comprendra sa responsabilité envers le gouvernement hollandais, qu'une fausse démarche peut mettre en péril. »

Par crainte de se compromettre, les officiers auxquels peu à peu d'autres camarades s'étaient joints changèrent l'entretien. Quelques-uns des nouveaux arrivants demandèrent à être présentés au prisonnier. Ils paraissaient tous surpris de l'étrange confiance de ce jeune homme et ils cherchaient à lui faire comprendre la gravité de sa situation.

« La vôtre, celle du général *Howen*, est bien plus grave, leur répondit-il; ne vous faites pas d'illusions, notre cause l'emportera infailliblement. Qu'importe mon sort, si ce sacrifice doit hâter notre triomphe! Je ne demande qu'une chose, c'est que ma mort n'entraîne pas de représailles sanglantes. »

Un officier, visiblement impressionné, vint annoncer que la Commission militaire était réunie dans le cabinet du gouverneur et que le prisonnier allait sans doute comparaître. Chacun se retira, après avoir serré la main à *Chazal* avec plus ou moins d'effusion et lui avoir souhaité bonne chance. Quelques-uns ne dissimulaient pas leur tristesse.

Il se passa un long quart d'heure. Les deux officiers de garde, un peu apprivoisés par ce qu'ils venaient de voir et d'entendre, changèrent d'attitude et devinrent polis et prévenants. Mus par un sentiment de bonté sans doute, ils dirent au prisonnier que le général *Howen* avait la réputation d'être beaucoup plus sévère qu'il ne l'était en réalité et que la commission serait très juste.

Les gendarmes vinrent chercher *Chazal*. Il n'eut qu'à traverser la cour, monter quelques marches et parcourir une première pièce pour arriver dans une grande salle, où étaient assis, autour des trois côtés d'une table, huit ou dix officiers, en tenue de service. Le général *Howen* ⁽¹⁾ occupait la place du milieu. Il avait pris une figure de circonstance et s'efforçait de rendre rébarbative une physiologie naturellement sympathique. Il parla au prisonnier d'une voix sévère : « Vous avez apporté à un général, dans

(1) *Howen* (Antoine baron de) entré comme cadet dans l'artillerie russe, le 30 juin 1785, il fit les campagnes de 1790 et 1794 en Pologne, devint 1^{er} lieutenant avec rang de capitaine et démissionna le 2 juillet 1796. Il entra au service de la Hollande comme canonnier au 2^e bataillon d'artillerie le 28 mai 1799, assista au siège de Wurzburg (1800), fut embarqué sur la flotte de Boulogne (1803), prit part aux campagnes de Hollande (1805), Prusse (1806), Zélande (1809) et passa, le 1^{er} septembre 1810, au service de la France comme colonel d'artillerie. Il séjourna en Espagne pendant quatre années et démissionna le 28 avril 1814. Admis au service des Pays-Bas le 26 juin 1814, il fut nommé successivement général-major le 21 avril 1815, lieutenant général commandant du 3^e grand commandement militaire le 15 juin 1826, gouverneur de Mons le 16 juillet 1830, gouverneur de Nimègue le 7 octobre 1831, et pensionné le 14 juillet 1839. Pendant sa carrière militaire, le lieutenant général baron de *Howen* avait reçu deux blessures et avait été quatre fois cité à l'ordre du jour pour faits d'armes (1774-1818). (Renseignements communiqués par le ministère de la guerre hollandais.)

une place de guerre, en état de siège, une lettre émanant d'un des chefs de la révolte. Vous avez annoncé en même temps que vous aviez des communications à faire à cet officier.

— Ainsi qu'à vous, mon général.

— Attendez pour parler, monsieur, que je vous interroge. Dites-nous d'abord qui vous êtes et qui vous a chargé de votre criminelle mission ?

— Avant de vous répondre, mon général, voulez-vous me permettre de m'asseoir ? Je vous demande pardon, mais je ne tiens plus sur mes jambes. J'ai passé la journée à cheval et pendant les trois journées et les trois nuits précédentes, nous nous sommes battus sans discontinuer. » Sans attendre d'autorisation, *Chazal* prit un siège et s'assit. Cette manière d'agir déconcerta le général et stupéfia les membres du conseil de guerre.

« Je me nomme *Chazal*, j'ai commandé avec *Niellon* le 1^{er} corps franc. Après notre victoire, le gouvernement provisoire a décidé, pour éviter une inutile effusion de sang, d'intimer aux officiers belges l'ordre de quitter le service de la Hollande et de ne plus combattre contre leurs concitoyens. Ce gouvernement a également décidé de vous offrir, mon général, de sortir de Mons ainsi que les officiers et soldats hollandais avec les honneurs de la guerre. Les membres du gouvernement provisoire comptaient vous faire parvenir leur décision par voie diplomatique ou par correspondance, mais ce moyen aurait entraîné des retards, qui pouvaient avoir pour vous, pour vos troupes, pour la population des conséquences funestes, étant donnée l'exaltation de nos volontaires. J'ai donc demandé avec instance d'être chargé de cette mission, quoique les membres du gouvernement, craignant la réputation de férocité qui vous

a été faite à tort, mon général, s'opposassent à mon départ. Comme j'ai pris part aux événements dès le premier jour, je puis mieux que personne vous éclairer sur la situation et vous donner des explications que n'aurait pu contenir une lettre. Telles sont les raisons pour lesquelles je suis venu vous trouver. »

Après un instant de réflexion, le général répondit avec colère : « Vous vous méprenez absolument, monsieur, sur votre situation que vous aggravez à plaisir. Vous n'avez conscience ni de vos devoirs ni des miens. »

Il s'animait en parlant et sa colère paraissait augmenter ; il continua le teint rouge, les gestes violents : « Savez-vous bien, monsieur, que mon devoir m'oblige à vous faire fusiller. Vous avez commis plusieurs crimes punis de mort par nos lois. Vous vous êtes mis en révolte contre le gouvernement, vous avez combattu contre les troupes chargées de maintenir l'ordre, vous vous êtes introduit ensuite dans une place de guerre pour détourner les chefs de leurs devoirs, provoquer leur trahison et renouveler les scènes de pillage, d'incendie, de violence et d'assassinats, auxquelles vous vous vantez d'avoir participé à Bruxelles. » Au paroxysme de la fureur, le général ajouta presque écumant : « Monsieur, je saurai remplir mon devoir et faire un exemple nécessaire. »

Chazal comprit qu'il fallait opposer à cette violence un grand calme et une grande fermeté.

« La situation d'esprit où vous êtes, général, ainsi que ma position ne me permettent pas de discuter vos appréciations. En ce qui me concerne, je n'ai pas l'intention de dire un mot pour modifier vos résolutions. D'ailleurs, je craindrais, en m'entendant traiter avec injustice, de ne plus être en possession de moi-même et de manquer aux

égards que je dois à votre âge et à votre haut rang, comme vous venez de manquer aux égards dus à un envoyé qui s'est présenté devant vous, seul, sans armes. »

Le général, qui se sentait dans son tort, devint plus furieux encore : « Monsieur, je n'ai pas besoin de vos leçons. Je répète que vous avez commis des crimes contre toutes les lois. Vous croyez vainement m'en imposer et m'empêcher de faire mon devoir. Vous verrez qu'on ne vient pas impunément dans la ville où je commande débaucher mes troupes. Demain matin, je vous ferai fusiller. »

Chazal se leva à ces mots : « Comme il vous plaira, général. Si vous me faites fusiller demain matin, après-demain vous le serez à votre tour. Quant aux crimes et aux assassinats, ainsi que vous qualifiez les combats victorieux que nous venons de livrer pour délivrer un pays opprimé, je me fais un honneur de les avoir perpétrés et je souhaite, général, qu'un jour on qualifie votre rôle ici et en Russie comme on jugera ma conduite. Vous combattez pour le despotisme et l'oppression, moi je lutte pour la délivrance et la liberté. »

Le général, plus ému qu'il n'aurait voulu le paraître, sembla apaisé et dit d'une voix calme, presque triste : « Vous êtes un fanatique, monsieur, retirez-vous ! »

Chazal salua et sortit, suivi de deux gendarmes. Il trouva dans la pièce voisine le reste du détachement et les deux officiers de gendarmerie. Ils étaient bouleversés, et lui dirent qu'ils avaient reçu l'ordre de le mettre au cachot. Des détachements de troupes et de patrouilles étaient échelonnés sur le parcours de l'hôtel de ville à la prison militaire. Il était cependant 11 heures du soir, lorsqu'ils parvinrent à la prison, où un cachot était préparé.

De Ladrière y entra seul avec le prisonnier et lui dit précipitamment :

« Courage, tout n'est pas fini; des amis veillent sur vous, nous allons agir. »

Puis il sortit et les serrures et les verrous de la porte grincèrent derrière lui.

Quelle infecte pièce! quelle odeur nauséabonde! quel lit composé d'une paille et d'une couverture souillées, puantes! *Chazal* grimpa sur un escabeau et s'efforça d'ouvrir le soupirail grillé qui donnait sur une cour. Ses efforts furent vains et excitèrent seulement les grognements d'un dogue.

Abimé dans de tristes réflexions, épuisé, somnolent, le prisonnier n'entendit pas la porte du cachot qui s'ouvrait doucement. Le geôlier apportait un matelas, des draps et une couverture propres. Il dit avec émotion :

« Ayez bon courage, tout cela ne peut durer. Nous sommes tous patriotes, quelque chose se passera à coup sûr. On vous délivrera peut-être cette nuit et, si l'occasion se présente, comptez sur moi. N'avez-vous besoin de rien?

— Mon brave, à quelle heure croyez-vous qu'on viendra me chercher demain matin?

— A 5 ou 6 heures au plus tard, m'a-t-on dit.

— Eh bien, promettez-moi de venir me réveiller à 4 heures et de m'apporter de quoi écrire à ma famille. Je vous confierai ma lettre et je compte sur vous pour l'expédier, quoi qu'il arrive. Vous n'aurez pas affaire à des ingrats. Maintenant, laissez-moi dormir, ajouta-t-il en lui tendant la main, car je n'y tiens plus de fatigue et de sommeil. »

Le geôlier se retira les larmes aux yeux.

Chazal, à peine débarrassé d'une partie de ses vêtements, tomba comme une masse sur son matelas et s'endormit à l'instant. A 4 heures du matin, le brave geôlier dut le

secouer d'une main rude pour lui faire ouvrir les yeux et il lui fallut quelques instants pour reprendre conscience de sa situation et se souvenir des événements de la veille. Il se hâta d'écrire à son père et à sa femme, non pour leur faire des adieux attendrissants, mais pour leur exposer simplement sa situation, leur dire qu'il avait la certitude absolue de triompher et qu'il espérait une délivrance ou une vengeance prochaine. Le geôlier, plus ému que le prisonnier, tremblait en emportant ces lettres.

A 6 heures, le pas des gendarmes résonna sur les dalles du corridor. La porte s'ouvrit et le lieutenant *De Ladrière* entra dans le cachot. Sa physionomie annonçait de bonnes nouvelles.

« Tout va bien, dit-il ; désarroi dans toute la garnison ; des nouvelles accablantes sont arrivées, ils sont terrifiés. Toute la population est sur pied. Ils n'oseront pas et on ne leur laissera pas exécuter leurs menaces et leur sentence d'hier au soir. Ils ont décidé que vous subiriez ce matin un nouvel interrogatoire. Vous les avez épouvantés hier par vos réponses ; répondez de même aujourd'hui, c'est ce qu'il y a de mieux. Préparez-vous, je suis chargé de vous conduire au quartier général à 7 heures. »

Le geôlier s'empressa d'apporter au prisonnier ce qui lui était nécessaire ; il brossa ses vêtements, cira ses souliers, lui servit du café et des petits pains chauds. Il avait appris les nouvelles à la cantine de la prison et ne dissimulait pas sa joie. Les gendarmes eux-mêmes avaient une expression de physionomie autre que la veille. Lorsque le prisonnier sortit du cachot avec le lieutenant, ils saluèrent du sabre, le sourire aux lèvres

En choisissant 7 heures du matin pour faire comparaître de nouveau le coupable, l'autorité militaire avait voulu

éviter l'affluence et prévenir l'émotion populaire, mais sa décision avait été transmise de bouche en bouche.

De Ladrière, pour gagner du temps, traîna à dessein. Il laissa le prisonnier s'habiller et déjeuner à l'aise et ne l'emmena de la prison qu'après l'heure fixée. A peine eurent-ils franchi le seuil de la porte que des bandes populaires accoururent en poussant des vivats, car, malgré l'heure matinale, la Grand'Place et les rues voisines étaient remplies de monde. Les troupes échelonnées sur tout le parcours ne semblaient pas disposées à contenir le peuple. A la vue du prisonnier, des applaudissements, des cris : « Vivent les Belges ! vivent les patriotes ! » retentirent de toutes parts. Aux croisées, on agitait des mouchoirs. Plusieurs personnes vinrent serrer la main de *Chazal*, sans que les gendarmes ou les troupes y missent obstacle. Quelques soldats ⁽¹⁾ laissaient même ostensiblement passer

(1) Depuis plusieurs mois, on avait fait une propagande très active auprès des soldats belges, afin de les décider à désertier les rangs de l'armée hollandaise et à venir se ranger sous le drapeau de l'insurrection. Voici le texte d'une proclamation qui avait été répandue dans la garnison de Mons :

« BRAVES CONCITOYENS,

- « Abandonnez les armes par lesquelles on vous engage à nous égorger.
- « Nous sommes tous vos frères ; nous ne demandons que d'être séparés de la Hollande, d'assurer le bonheur de tous et le vôtre en particulier.
- « Si notre cause triomphe, vous n'irez plus pourrir dans les garnisons de la Hollande ; vous obtiendrez la récompense de votre bonne conduite : les soldats pourront devenir sous-officiers, et les sous-officiers officiers ; vous n'aurez plus à supporter les injustices qui vous privent de tout avancement ; votre langue n'y sera plus un obstacle ; vous ne serez, enfin, plus soumis au régime honteux des coups de bâtons. »

(Archives du ministère de la guerre hollandais. Rapports du général baron Duvivier.)

les plus exaltés à travers leurs rangs et semblaient les encourager.

Chazal, comprenant qu'il allait être maître de la situation, résolut de prendre devant ses juges le rôle audacieux d'accusateur. Ceux-ci, en grande tenue, étaient réunis dans la même salle que la veille, mais leur attitude était bien différente. Ils rendirent tous poliment son salut au prisonnier, et le général *Howen* l'invita à s'asseoir.

« *Monsieur de Chazal*, lui dit-il d'une voix presque bienveillante, vous vous êtes mis et vous m'avez mis en même temps dans la plus cruelle position. Les lois de la guerre sont impitoyables et je devrais vous les appliquer dans toute leur rigueur. »

Pendant qu'il parlait, on entendait les vociférations, les menaces, les hurlements de la foule. Sans trop chercher à cacher sa triste émotion, le général reprit :

« Vous êtes bien jeune, vous avez subi les entraînements naturels à votre âge et à votre caractère, mais croyez-en ma vieille expérience, vous regretterez toute votre vie les malheurs que vous avez causés. Promettez-moi de vous retirer de cette malheureuse révolte qui finira mal et je vous ferai mettre en liberté. Croyez-moi, allez rejoindre votre honorable père, dont les journaux nous apprennent aujourd'hui la rentrée en France, à la grande joie de ses compatriotes. »

Il avait, en effet, devant lui plusieurs journaux français qui rappelaient les services du baron *Chazal* et annonçaient que certains départements lui offraient une candidature électorale.

Le général avait sans aucun doute recueilli depuis la veille des renseignements sur son prisonnier; ses dispositions à son égard étaient changées. D'autre part, les mau-

vaises nouvelles qu'il avait reçues, sa situation difficile au milieu d'une population hostile, l'indiscipline des troupes sur lesquelles il ne pouvait plus compter, devaient avoir opéré de grandes modifications dans sa manière de voir. Il est cependant probable que sa bonté naturelle y était aussi pour quelque chose.

Le ton poli du gouverneur adoucit *Chazal*. Il n'avait, du reste, plus besoin de grands efforts pour intervertir les rôles et il répondit avec une politesse respectueuse :

« Je comprends, mon général, toutes les difficultés ainsi que tous les devoirs de votre position. Je suis touché de vos bonnes dispositions et je vous prie de me pardonner si je n'accepte pas vos offres. Nous avons une appréciation différente de la situation. Nous ne sommes pas, comme vous le croyez, des révolutionnaires; nous sommes simplement des citoyens qui réclamons nos droits et qui nous défendons. Et nous nous défendrons jusqu'à la mort. Si le respect ne me retenait pas, je pourrais, moi aussi, vous dire, mon général, que, dans l'intérêt de votre propre cause, vous devriez accepter les propositions du gouvernement belge. Vous iriez éclairer le roi sur l'état des esprits et lui signaler les terribles conséquences que peut avoir pour lui la prolongation de la lutte. »

Comme le tumulte de la place augmentait, le général interrompit *Chazal* très doucement :

« Nous ne pouvons discuter ces questions. Je vous le répète, je veux considérer votre conduite comme un entraînement de jeunesse. Je vais donc vous mettre en liberté; mais réfléchissez à ce que je vous ai dit et, si vous m'en croyez, ne vous compromettez pas davantage dans ces malheureuses affaires, dont la solution n'appartient ni à vous ni à moi. »

Il se leva et congédia les membres de la commission en les remerciant. A l'exception d'un officier, chacun se retira en saluant le général et son prisonnier. *Howen* communiqua ensuite un ordre en hollandais à l'officier resté près de lui et celui-ci sortit à son tour.

« Je viens de donner ordre de vous conduire hors des portes de la ville, où vous trouverez votre cheval, et je fais annoncer cette détermination à la population, afin de la calmer un peu. Croyez bien que ma position est très cruelle. Je gémiss plus que personne de tout ce qui est arrivé. Peut-être serai-je bientôt obligé, ajouta-t-il tristement, de réprimer par la force l'effervescence que votre présence cause ici. »

Il y eut entre les deux hommes une assez longue conversation. Elle donna à *Chazal* une opinion du caractère et des sentiments d'*Howen* toute différente que celle que la calomnie avait créée. Le général était un homme instruit et bienveillant, mais aussi très soucieux de sa responsabilité. Devant le grand nombre de défections dont il était témoin, il avait cru nécessaire de renforcer son autorité et d'affecter une sévérité qui était très opposée à sa douceur naturelle.

Lorsqu'on vint l'informer que tout était prêt, il tendit la main au prisonnier et le congédia. *Chazal* monta en voiture avec un officier qui le conduisit à la porte de Nimy, où l'attendait son cheval frais et bien pansé. Après avoir reçu sa bourse et son portefeuille qu'il avait déposés à la prison provisoire de l'hôtel de ville, il partit en hâte. Arrivé à la première barrière, il fut étonné d'apprendre que plusieurs personnes désiraient lui parler et il vit, en effet, derrière une croisée, des officiers qui lui faisaient des signes. *Chazal* descendit de cheval, entra dans la maison et se trouva au

milieu d'officiers belges, décidés à se rallier à la cause nationale dès qu'ils en trouveraient une occasion honorable. Ils lui dirent que les soldats belges de la garnison ne cachaient plus leurs sentiments. La plupart manquaient aux appels et tous ceux qui réussissaient à sortir de la place regagnaient leurs foyers ou allaient rejoindre les volontaires. Les habitants les aidaient à désertier en leur donnant de l'argent et des vêtements bourgeois.

Ces officiers déclaraient que, avant deux jours, le général serait heureux d'accepter les propositions qu'il venait de rejeter. Ils prièrent *Chazal* de présenter au nouveau gouvernement leur adhésion et de lui apprendre qu'ils avaient pris l'engagement mutuel de ne pas combattre contre leurs concitoyens. A tout risque, ils allaient immédiatement informer le général *Howen* de leur résolution. *Chazal*, ainsi rassuré, prit l'engagement, si le gouvernement l'y autorisait, de revenir le lendemain, de se mettre à la tête du mouvement et de prévenir une lutte inutile. Après une séparation des plus cordiales, *Chazal* reprit au grand trot la route de Bruxelles et chaque officier rentra dans la place par un chemin différent comme il en était sorti d'ailleurs, grâce à la connivence des officiers de garde ou à la négligence du service.

Chazal arriva à l'hôtel de ville de Bruxelles assez tard dans la soirée; plusieurs membres du gouvernement provisoire s'y trouvaient encore. Ils avaient appris pendant la journée l'arrestation et la condamnation de leur envoyé et croyaient, tant on avait exagéré la violence du général *Howen*, qu'il serait exécuté. Plusieurs personnes arrivées de Mons ou des environs avaient confirmé ces tristes nouvelles. Chacun s'apitoyait sur le compte de *Chazal*; *Rogier* et *Gendebien* se reprochaient mutuellement de l'avoir laissé

partir, lorsqu'il entra tout à coup. On devine avec quels transports de joie il fut accueilli.

Il fut embrassé, félicité, acclamé. Il exposa la situation et déclara que la population de Mons était prête à se soulever et à mettre la garnison hors d'état de nuire, si un homme connu et autorisé se plaçait à la tête de l'insurrection. Il y aurait, hélas! du sang versé, des établissements militaires seraient probablement incendiés et pillés, mais la place nous serait acquise.

Les membres du gouvernement commençaient à discuter les mesures à prendre, lorsque *Chazal* proposa de gagner Mons dès le point du jour, répondant du succès si l'on voulait s'en rapporter à lui. On hésitait à l'exposer à de nouveaux périls, quand survinrent *M. de Puydt*, ancien officier du génie, fils d'un des patriotes les plus considérés à Mons, et un banquier montois, ami de *Gendebien*. Ils confirmèrent les dires de *Chazal* et offrirent de partir avec lui, en insistant sur la nécessité de ne pas perdre un instant. Sur leurs assurances réitérées, le gouvernement provisoire rédigea immédiatement les ordres nécessaires. Il remit à *Chazal* une nomination de gouverneur civil pour *M. de Puydt* père et des brevets (1) en blanc qui permettaient d'effectuer les nominations jugées utiles à l'organi-

(1) Ces brevets étaient libellés ainsi :

Le gouvernement provisoire de la Belgique :

Attendu que le gouvernement du Roi a violé ses serments en faisant fusiller et mitrailler ses sujets,

Délie M. de ses serments et le nomme
Bruxelles, le 1830.

Le Comité central.

(Archives du royaume, registre d'arrêtés du gouvernement provisoire.)

sation des services de la ville. Tout cela fut écrit à la hâte par *Gendebien, Rogier et Van de Weyer*.

Chazal et de Puydt résolurent de partir au point du jour, dans une voiture que ce dernier avait laissée au faubourg de Flandre; aux diverses étapes, on prépara des relais, afin d'aller à toute vitesse. Plusieurs des volontaires qui se trouvaient à l'hôtel demandèrent à *Chazal* de les emmener avec lui, mais il n'accepta qu'un jeune étudiant de Gand nommé *Berten* (1), garçon intelligent, très patriote et très résolu sous son apparence calme et froide. Il alla ensuite prendre quelques heures de repos.

A l'heure dite, tout le monde fut au rendez-vous. Les voyageurs prévirent le postillon que les pourboires seraient proportionnés à l'allure des chevaux; aussi la voiture partit à fond de train. Ils rencontrèrent en cours de route des volontaires qui accouraient de toutes parts, à pied, à cheval, en charettes, en voitures, chantant la *Marseillaise* et la *Parisienne*, portant des drapeaux tricolores et armés de fusils, de sabres et de bâtons. L'amour de l'uniforme se montrait déjà par les oripeaux dont plusieurs s'étaient affublés. *De Puydt* cria à ceux qui cherchaient à les arrêter pour avoir des nouvelles: « Mission pressée, tout va bien, hâtez-vous, on poursuit l'ennemi! » et la voiture filait comme le vent.

Le riche banquier de Mons qui accompagnait *M. de*

(1) *Berten* (Édouard-Félix-Joseph) combattit avec bravoure à Bruxelles ainsi qu'à Walhem, fut promu capitaine et aide de camp du général *Magnan* et commanda ensuite le régiment des guides. Nommé en février 1857 général-major et commandant de Bruxelles, il devint, en novembre 1857, ministre de la guerre, et, en 1859, lieutenant général inspecteur général de la gendarmerie. Il fut pensionné le 22 septembre 1871 (1806-1887). (Ministère de la guerre, matricule n° 105.)

Puydt égayait la route par sa jovialité, ses propos narquois et ses histoires wallonnes un peu risquées. Au moment du départ de Bruxelles, il avait introduit dans la voiture un vaste sac de nuit fort encombrant, qu'il ne cessa de surveiller jalousement et de protéger contre les heurts et les cahots.

« Ce sont vos billets de banque et votre caisse, lui dit de *Puydt* en riant, ils prennent autant de place qu'un de nous. » Quoique chacun pestât contre la présence du sac, personne n'osa protester. Vers midi, le Montois s'écria : « Ah ça ! est-ce que votre estomac ne vous dit rien ? Il y a deux heures que le mien crie famine ; il est vrai que j'ai toujours l'un ou l'autre organe affamé, et souvent plusieurs à la fois. Il ne faut pourtant pas arriver là-bas le ventre creux et tristes comme des bonnets de nuit. » Il ouvrit en même temps sa grande valise et à la bonne surprise de ses compagnons, il en retira avec précaution un pâté de lièvre, un poulet et deux bouteilles de vin du Rhin, précieusement emmaillotées. Puis il se mit à chanter joyeusement :

Vous voyez, chers petits,
Je ne suis pas, sapisti,
Comme vous trois un conserit
S'embarquant sans biscuit
A la façon de Barbari.

Jamais repas ne fut plus gai ni plus apprécié. Les voyageurs tout en devisant gaiment, arrivèrent vers quatre heures aux portes de Mons. Les gardes n'empêchaient plus l'entrée : la garnison, réduite de moitié par la désertion, se trouvait sur la Grand'Place, à l'hôtel de ville ou à l'arsenal.

Les patriotes résolurent d'aller droit à l'hôtel de ville et de sommer les troupes de mettre bas les armes. Chacun

d'eux avait arboré les couleurs tricolores. Une foule toujours grossissante les suivait en poussant des cris de victoire, des injures et des menaces à l'adresse des Hollandais. Dès qu'ils parvinrent sur la Grand'Place les troupes ouvrirent leurs rangs sans hésiter et laissèrent passer *Chazal, de Puydt, Berten*, ainsi que quelques notables de Mons.

Avant d'entrer à l'hôtel de ville, *Chazal* engagea la foule à attendre son retour, promettant de bonnes nouvelles. Son discours fut applaudi et répété de bouche en bouche. Comme il était à craindre que la patience populaire fût de courte durée et que le peuple ne passât aux voies de fait, *Chazal* résolut d'agir avec énergie. Il demanda à voir immédiatement le général. Introduit dans un bureau où se trouvaient *Howen* et plusieurs officiers supérieurs, il les salua et dit résolument : « Mon général, j'ai ordre de vous faire prisonnier ; mais n'en doutez pas, vous serez traité avec les égards et le respect dus à votre haute position, à votre âge, à votre malheur. »

Tous les officiers paraissaient stupéfaits.

« Je ne parlerais pas ainsi, reprit *Chazal*, s'il vous restait une seule chance de salut et si ce n'était pas le seul moyen d'éviter le massacre de vos troupes. Vous avez fait tout ce qui était possible ; vouloir davantage serait désastreux pour votre cause, pour votre gouvernement. Regardez, écoutez ces masses populaires irritées, je ne pourrai plus les contenir si je ne me hâte d'annoncer votre soumission. »

Le général avait de grosses larmes dans les yeux. « Je n'aurais jamais cru que mes cheveux blancs seraient dés-honorés par une fin honteuse, répondit-il. S'il ne s'agissait que de moi, je serais prêt à sacrifier ma vie. » Se retournant

vers ses officiers : « Messieurs, que pensez-vous qu'il y ait à faire? Croyez-vous que nous puissions repousser ces propositions? » Sa voix tremblait, il était pâle, désespéré. Les officiers se serrèrent autour de lui. Pendant qu'ils délibéraient, *Chazal*, entendant les clameurs du peuple, courut à la croisée, l'ouvrit et fit signe à la populace de patienter. Des cris de menace, des vociférations lui répondirent. Alors les officiers furent unanimement d'avis que la résistance serait impossible. *Chazal* leur ordonna de rester prisonniers sur parole à l'hôtel de ville et de faire leurs préparatifs de départ. Il les mènerait le lendemain à Bruxelles, à l'exception des officiers désignés par le général pour conduire les soldats hollandais dans leur pays. Il promit en outre au général d'user de son influence pour faire échanger ses prisonniers contre les officiers belges et les patriotes détenus dans la citadelle d'Anvers. *Chazal* courut annoncer ces événements à ses amis et à la population, à laquelle il défendait de franchir le seuil de l'hôtel de ville, des casernes ou des établissements militaires où les troupes allaient rentrer. Ces nouvelles, ainsi que la nomination de *M. de Puydt*, père, comme gouverneur civil de la province, enthousiasmèrent le peuple. Les cris menaçants se changèrent en cris de victoire.

Le délégué du gouvernement provisoire convoqua alors à l'hôtel de ville tous les soldats hollandais et les informa qu'ils resteraient désormais prisonniers sous les ordres de leurs chefs jusqu'à ce que la ligne d'étapes et leur retour en Hollande fut fixée. Il leur assura qu'ils n'avaient aucun mauvais traitement à redouter. Ensuite il se rendit à la Société militaire où étaient réunis tous les officiers belges de la garnison. Il leur lut un décret du gouvernement, qui les relevait de leur serment de fidélité au

roi des Pays-Bas, et leur enjoignit de ne plus servir contre leur patrie.

La plupart n'avaient pas hésité à envoyer la veille leur démission au général *Howen* et à lui déclarer qu'ils ne combattraient pas contre leurs compatriotes. Ils attendaient anxieusement la réponse du gouverneur et craignaient d'être arrêtés et jugés en Hollande, à l'exemple de certains officiers de l'armée du prince Frédéric qui, pour le même fait, furent jetés dans les casemates de la citadelle d'Anvers. Ils accueillirent donc avec empressement la proposition de *Chazal* et s'empressèrent de prêter entre ses mains serment de fidélité au gouvernement belge. *Chazal* leur remit de nouveaux brevets et leur attribua de l'avancement en raison de leur ancienneté, de leur réputation, des besoins du service et des passe-droits qu'ils avaient éprouvés.

Une commission, désignée par les officiers eux-mêmes et composée entre autres de *Buzen*, de *Ghistelles*, de *Nypels* (1), de *Tabor* et dont le jeune *Soudain de Niederwerth* (2) était le secrétaire, faisait les propositions. Ils reçurent tous

(1) Nypels (Lambert) fut nommé par le gouvernement provisoire, le 5 octobre 1830, commandant des forces mobiles belges, et le 28 décembre 1830, lieutenant général. Impliqué au mois de mars 1831 dans un complot orangiste, Nypels fut acquitté par la haute cour militaire et nommé, en 1842, commandant des gardes civiques de Bruxelles (1783-1851). (Voir *Biographie nationale*. Bruxelles, t. 16, p. 27.)

(2) Soudain de Niederwerth (Adrien-Joseph) se distingua, le 12 août 1831, au combat de la Montagne de Fer, où il commandait une demi-batterie d'artillerie, ce qui lui valut le grade de capitaine. Après avoir commandé le 4^e régiment d'artillerie, il fut promu général, aide de camp du roi et inspecteur général de l'artillerie. Il publia divers ouvrages, entre autres un *Exposé du système défensif néerlandais* (1808-1878). (DE LAVRIÈRE, *Panthéon militaire*. Bruxelles, 1880, p. 505.)

un grade d'avancement. *Buzen* fut nommé major commandant de la place de Mons, le major de *Ghistelles* (1) devint colonel et fut chargé de prendre le commandement du matériel et de l'armement de la place, d'en dresser inventaire et d'en assurer la conservation. Les colonels *Nypels* et de *Tabor* furent promus généraux, avec mission de réorganiser les régiments et de se tenir à la disposition du gouvernement. Ils désignèrent, séance tenante, les officiers dont le concours leur était nécessaire : ceux-ci furent brevetés et reçurent l'ordre de se mettre à l'œuvre. On organisa un poste de garde et on nomma incontinent des officiers de confiance pour protéger les prisonniers à l'hôtel de ville. Le lieutenant *De Ladrière*, promu capitaine commandant de toute la gendarmerie du Hainaut, réunit le plus d'hommes possible des brigades environnantes et les tint à la disposition de l'autorité. Ce même jour, *Chazal* organisa encore un convoi de munitions et d'armes qui partit immédiatement pour Bruxelles.

Le nouveau gouverneur et son fils se dépensèrent pour maintenir l'ordre et reconstituer les services publics. Dans la soirée ils prévinrent *Chazal* que le Borinage était sous le coup d'une vive exaltation. Des meneurs excitaient les ouvriers à venger la mort de leurs frères sur le général *Howen* et les officiers hollandais. Des rixes étaient à craindre pour le lendemain, peut-être même pour la nuit. Ces

(1) Affaytadi de Ghistelles (comte, Auguste-Joseph-Ghislain) passa au service de la Belgique en qualité de major le 29 septembre 1830, devint lieutenant-colonel chargé de l'organisation de l'artillerie le 23 octobre 1830, colonel en janvier 1831, et inspecteur général de l'artillerie le 26 août 1831 (1794-1831). (Voir *Annuaire militaire officiel*, année 1868, p. 293.)

nouvelles remplirent d'inquiétude les patriotes belges; ils ne pouvaient laisser massacrer leurs prisonniers; d'un autre côté, tirer sur le peuple insurgé, passe toujours en temps de révolution pour un crime abominable qu'aucun supplice ne peut faire expier aux coupables s'ils sont vaincus. On en eut la preuve quelques jours après à Louvain, par les épouvantables tortures infligées au major *Gaillard* (1).

Quelques volontaires de Louvain découvrirent cet officier à Malines où il s'était réfugié, ils l'arrêtèrent et le traînèrent dans la barque qui faisait sur le canal le service entre Malines et Louvain. Pendant le trajet ces brutes accablèrent d'outrages *Gaillard* et sa malheureuse femme, qui avait été

(1) Lors de l'arrestation à Malines du major *Gaillard* et de son épouse, M. J. De Neeff les envoya à Bruxelles sous l'escorte de deux volontaires, à qui il remit le document suivant :

“ SAUVEGARDE.

• Le commandant de la garde bourgeoise et mobile de Louvain, inspecteur aux revues,

“ Remet, sous la sauvegarde et la générosité du peuple belge, M. *Gaillard*, ci-devant commandant de la place de Louvain, et Madame son épouse;

“ Sont responsables de tout événement qui pourrait arriver à leur personne, les nommés *Joseph Berckmans* et *Constant Hermans*, volontaires de Louvain, lesquels sont chargés d'accompagner jusqu'à Louvain, et de Louvain à Bruxelles, lesdits M. *Gaillard* et Madame son épouse.

• A Malines, le 28 octobre 1830.

“ (s) J. DE NEEFF. ”

Après la catastrophe, ces deux volontaires adressèrent à la Commission de sûreté le rapport ci-dessous :

“ Messieurs,

• Les soussignés *Joseph Berckmans* et *Constant Hermans*, de Louvain, ont l'honneur de porter à votre connaissance qu'ayant reçu à Malines du commandant J. De Neeff l'ordre de conduire à Louvain le sieur *Gaillard*

saisie en même temps que lui. Le prisonnier était attendu à Louvain par une populace ivre de vengeance, d'autant plus impitoyable que des racontars atroces circulaient sur les prétendues cruautés commises par les Hollandais. Gaillard et sa femme, frappés, outragés, furent promenés triomphalement dans Louvain. Puis la populace, exaltée

et Madame son épouse, ils sont partis de Malines pour Louvain vers 2 heures de relevée, pour exécuter cet ordre;

« Qu'ils ont traité les deux personnes susmentionnées, confiées à leur garde, avec tous les égards possibles, en présence de MM. van den Schrieck et Pouillet, tous deux avocats;

« Qu'arrivés à Wygmael, à environ trois quarts de lieue de Louvain, ils lui ont même proposé de sortir de la barque pour s'acheminer à pied vers Louvain par une autre porte, à l'effet de prévenir les malheurs qu'ils redoutaient déjà et qui, hélas! ne se sont que trop malheureusement réalisés;

« Que cependant, M. Gaillard ayant appris que M. le commandant J. De Neeff avait envoyé de Malines à Louvain deux messieurs, Eugène Claes et Hambrouck, tous deux de Louvain, pour commander une forte garde, à l'effet d'escorter jusqu'à la prison qu'il avait lui-même choisie de préférence;

« Qu'étant arrivés à la porte du Canal, ils se sont vus entourés à l'instant par plus de 600 personnes qui les attendaient au moment où la barque s'est arrêtée, et se sont emparés de M. Gaillard, l'ont conduit jusqu'à la place, où il est mort par suite des blessures et des coups qui lui ont été portés;

« Les soussignés déclarent sur l'honneur qu'ils ont employé tous les moyens de persuasion et de résistance pour arracher le sieur Gaillard aux coups dont il était menacé, mais que tous les efforts ont été impuissants;

« Qu'ils ont couru eux-mêmes les plus grands dangers, qu'ils ont été terrassés à deux reprises différentes et qu'ils ont été exposés aux mauvais traitements du peuple pendant plus d'une heure.

« Louvain, 29 octobre 1830.

« (s) J.-C. HERMANS. »

par les femmes qui étaient surtout affolées de vengeance, voyant le malheureux major tomber d'épuisement, l'attacha par les pieds, le traîna tout sanglant sous l'arbre de la liberté et l'y pendit la tête en bas. Sa femme expirante fut attachée nue aux barreaux d'une croisée en face de lui. Alors ces cannibales allumèrent un feu sous la tête du mar-

Ainsi que nous l'avons vu, De Neeff avait prévenu le commandant de place de Louvain de l'arrivée du major Gaillard.

Voici le rapport de l'officier de place :

« L'an mil huit cent trente, le 28 octobre, à 6 1/4 du soir, je reçus avis, par M. l'échevin Vanboeckel, que le ci-devant commandant de la place de Louvain, M. Gaillard, et son épouse, arriveraient ce jour avec la barque de Malines, escortés et sous la responsabilité de MM. Berckmans et Hermans.

« Sur cet avis, je me rendis au bureau de la place, à la permanence, où M. Hambrouck, qui était également porteur d'un ordre, venait de remettre au sieur Boelens, commandant la permanence, l'invitation de protéger le débarquement des prisonniers.

« Lecture prise de cette invitation, j'ordonnai de suite à l'officier commandant la permanence susdite de détacher de sa garde autant d'hommes que possible et de les envoyer à la porte du Rivage, tâcher de dissiper tout attroupement; j'invitai également le lieutenant commandant la gendarmerie nationale d'envoyer à la même porte des gendarmes armés, mais en blouse; j'ordonnai à tous les chefs des gardes établies aux portes de la ville, d'envoyer de suite cinq hommes à la porte de Diest, où j'étais bien intentionné de faire transporter les prisonniers. Pareille invitation fut envoyée de ma part au chef de poste établi au Coin Bleu, d'aller à l'instant renforcer avec toute sa garde celui du Rivage, mais il était supprimé depuis une heure. J'invitai aussi trois différents loueurs de voitures, savoir : Melis, L. Van Munster et Malcorps, à fournir de suite une voiture attelée de deux bons chevaux, pour pouvoir transporter l'ex-commandant et, par ces moyens, l'arracher à la foule, à la porte de Diest, où son épouse avait désiré se retirer; mais aucun de ces messieurs ne voulut obtempérer à mes invitations, le tout par ordre du commandant de place.

tyr et dansèrent en hurlant une ronde infernale autour de son cadavre.

Nous n'eussions pas rappelé cet épisode sinistre, le seul et unique cas de cruauté de notre révolution, s'il ne devait

« Je me rendis donc, en personne, au canal, où plus de 500 personnes venaient d'arracher, malgré tous les efforts des gardes, le malheureux commandant Gaillard de la barque; j'exhortai, je suppliai, au nom de l'honneur, de l'humanité; je les invoquai au nom de M. Roussel et de M. De Neeff, qui avait eu assez de confiance en nous pour oser mettre sous la sauvegarde des Louvanistes les prisonniers qu'il envoyait. Mes paroles furent étouffées par des cris de rage et je fus repoussé loin de la scène d'horreur. On débuta par des coups réitérés sur la tête du prisonnier; arrivés à la rue aux Laines, je les exhortai de nouveau, mais l'exaspération était montée à un tel point qu'au lieu de m'écouter ils criaient qu'ils allaient les déchirer avec les dents. Ces forcenés furent très excités dans leur cruel dessein par des femmes qui les poussaient à toutes sortes d'outrages et de cruautés. M'étant aperçu que tous mes efforts étaient infructueux, qu'au contraire leur rage augmentait de moment en moment et que je m'exposais, sans espoir de succès, à être foulé aux pieds et peut-être massacré, comme ils m'en menaçaient, car grand nombre me demandaient si j'étais son défenseur, que s'ils le savaient ils me traiteraient de même.

« Pendant le trajet du canal à la Grand'Place, ils le maltraitèrent tellement qu'il expira presque au moment de son arrivée au pied de l'arbre de la Liberté. Alors ils le dépouillèrent de ses vêtements et dansèrent sur son corps. Ils tirèrent ensuite le cadavre, la corde au cou, dans les rues, l'accompagnèrent de hurlements et de vociférations horribles, qui n'avaient cessé un instant depuis son arrestation. Je voulus encore faire cesser ces horreurs, mais inutilement; ces forcenés me jetèrent à dix pas d'eux, contre le seuil d'une porte. Ne pouvant plus supporter ces scènes de cruauté, je me retirai, le cœur navré de douleur et de désespoir.

« Ainsi fait et dressé à Louvain.

« (s) A. GILLENS,
major de place. »

(Hôtel de ville de Louvain, dossier Gaillard.)

servir d'enseignement aux hommes qui ignorent le danger de faire appel à la brutalité des masses.

Nous ne l'eussions pas mentionné, si d'innombrables exemples de cette folie sanguinaire ne s'étaient présentés au cours des révolutions et des guerres chez tous les autres peuples. Malgré l'émotion douloureuse que ce souvenir éveille en nous, nous nous enorgueillissons de pouvoir dire à l'honneur de la Belgique que ce crime racheté par tant de traits d'héroïsme et de charité populaire, est le seul qui souille nos annales. Aucun pays n'a montré dans ses révolutions autant de modération, de mansuétude et de douceur envers ses propres concitoyens que le nôtre envers des oppresseurs étrangers. Il faut louer sans réserve le courage que déploya en cette circonstance le jeune *Roussel*. A la tête du mouvement patriotique de Louvain, il avait réussi à maintenir dans cette ville un ordre parfait, grâce au concours des concitoyens qui s'étaient chargés eux-mêmes de faire respecter les habitants et les propriétés. Le peuple, malgré sa détresse, subissait leur ascendant. Dès que *Roussel* apprit les horreurs qui se passaient dans l'un des bas quartiers, il accourut, hors de lui, se jeta au milieu de la foule et parvint jusqu'au malheureux *Gaillard*. Il était trop tard : le crime était consommé ! Il ne put que recueillir le cadavre calciné du major et lui donner une sépulture honorable. Mais, immédiatement, il adressa à la population la proclamation suivante qui peint bien le caractère intègre de ce généreux citoyen :

PROCLAMATION.

HABITANTS DE LOUVAIN,

Une garnison belge vient parmi vous pour protéger dans notre ville les personnes et les propriétés contre les atten-

tats de quelques cannibales. Une commission viendra probablement prendre connaissance des horreurs qui ont été commises; que les coupables tremblent, ils seront punis exemplairement.

Louvanistes ! Votre honneur serait terni si prompte justice n'était faite d'une atrocité sans exemple dans les fastes des nations civilisées. Ce que l'on ne voit que chez les anthropophages, on l'a vu chez vous; d'un homme, peut-être coupable, la lâcheté de quelques scélérats a fait un martyr.

Il sera vengé, je le jure ! ou je mourrai.

Louvanistes ! Je suis encore votre ami, mais si le crime qui vient d'être commis restait impuni, je ne voudrais plus vivre au milieu de vous et je fuirais une ville que je considérerais comme le repaire d'une horde de brigands.

Louvain, le 31 octobre 1830.

ADOLPHE ROUSSEL.

ARRÊTÉ :

La commission de l'arrondissement de Louvain :

Considérant que l'arbre de la Liberté planté à la Grand'Place de cette ville a été souillé de sang humain ;

Considérant que, s'il est une liberté, ce n'est pas apparemment celle d'assassiner et que le symbole existant à la Grand'Place n'est plus que celui du meurtre ;

Arrête :

L'arbre de la Liberté sera coupé demain à la Grand'Place au son de la cloche des morts, à midi précis; il est défendu désormais d'en planter à la même place.

Louvain, le 31 octobre 1830.

ADOLPHE ROUSSEL.

Mais revenons à Mons dont cette digression nous a trop longtemps éloignés. La crainte des violences auxquelles aurait pu se livrer la populace irritée à la sortie des cabarets, tint sur pied les nouvelles autorités jusque fort avant dans la nuit. Elles prirent toutes les mesures nécessaires pour prévenir des scènes de désordre. En outre, de bons citoyens furent dépêchés dans les villages voisins pour calmer et apaiser les esprits.

Au point du jour, *Chazal*, qui avait passé la nuit dans un appartement à côté de l'hôtel de ville, se rendit auprès des prisonniers. Il annonça au général *Howen* et à ses officiers supérieurs qu'ils partiraient pour Bruxelles à 7 heures du matin. Une calèche et deux diligences qui faisaient le service de la banlieue, furent réquisitionnées à l'effet de transporter les Hollandais, sous l'escorte du capitaine *De Ladrrière* et de ses gendarmes. Pendant ce temps, la place s'emplissait de gens très surexcités acclamant les Borains, qui arrivaient par grandes bandes. Lorsque les voitures débouchèrent sur la place, elles furent accueillies par des clameurs, des menaces et des applaudissements. *Chazal* voulut les faire entrer dans la cour de l'hôtel de ville pour soustraire les Hollandais aux cris insultants de la foule, mais au moment où l'on ouvrit la grande porte cochère, la cour fut envahie par le peuple.

Le général *Howen* en uniforme se trouvait au milieu de ses officiers. *Chazal*, *Berten*, *de Puydt* père et fils, d'autres patriotes se précipitèrent au devant de la populace qui apostrophait violemment le général. Un misérable lui enleva son épée. *Chazal* furieux arracha l'arme des mains de l'énergumène en s'écriant : « Ceux qui insultent des prisonniers sans défense ne sont pas des Belges. Ce sont des ennemis de la révolution qui veulent la déshonorer ! »

Puis au nom du gouvernement belge, il donna l'ordre à *De Ladrière* et aux gendarmes d'expulser les envahisseurs et de faire justice immédiate de ceux qui se rebelleraient.

La cour évacuée, *Chazal* rendit son épée au général *Howen*, en le priant d'excuser l'acte odieux d'un misérable. Il lui demanda pardon au nom des patriotes belges qui protesteraient certainement contre de pareils procédés.

Tous les Belges présents acclamèrent ces paroles. *Howen* resté jusqu'alors très calme, très digne, saisit son épée, et la remit fièrement à son côté. Saisissant les mains de *Chazal*, il le remercia, les larmes aux yeux et l'embrassa avec effusion. Il se passa alors une scène émouvante : tous les prisonniers serrèrent les mains des Belges et exprimèrent en termes émus leur reconnaissance. Le général fit ensuite des adieux touchants aux officiers qui ne portaient pas avec lui. Il leur recommanda la résignation et la fidélité à leur devoir et leur assura qu'il assumait seul la responsabilité des événements.

Cependant il fallait partir. Qu'allait-il se passer sur la place, au milieu de cette foule agitée ? *De Ladrière* reçut l'ordre de protéger à tout prix les voitures jusqu'à la sortie de la ville. *Berten* qui avait enfourché un cheval, sortit d'abord avec les gendarmes. *Chazal*, qui suivit à pied, monta sur le siège de la calèche, en faisant signe qu'il voulait parler. On applaudit, chacun se bouscula pour approcher, sans toutefois franchir la ligne des gendarmes. Dès qu'il y eut un peu de silence, le délégué du gouvernement belge dit d'une voix forte :

CITOYENS BELGES !

Vous savez que nous nous sommes battus à Bruxelles pendant quatre jours et quatre nuits pour la délivrance de la Patrie ! (*Vivats unanimes.*) Mais ce que vous ne savez pas

encore, c'est que les Bruxellois, après s'être couverts de gloire par leur courage, se sont glorifiés aux yeux du monde entier par leur humanité après leur victoire. Ils ont traité comme des frères les blessés et les prisonniers hollandais, qui ne sont pas responsables des fautes et des ordres du gouvernement que nous avons à tout jamais chassé ! (*Nouvelles acclamations.*) Tous les vrais braves sont généreux. Il n'y a que les lâches qui insultent et attaquent des ennemis vaincus et sans défense. Les braves Montois, les braves Borains ne permettront pas que la révolution soit déshonorée par quelques lâches ou quelques traîtres achetés, payés par nos ennemis. Ils ne voudront pas que Mons, qui vient d'être délivrée sans combat, soit déshonorée et déshonore le pays par le fait de quelques misérables qui, s'ils étaient de vrais Belges, partiraient rejoindre les volontaires, et combattre avec eux les Hollandais qui ont encore des fusils et des canons et achever de délivrer le pays.

CITOYENS !

Je vais dans un instant retourner à Bruxelles où le gouvernement national m'attend. J'ai répondu de mes prisonniers sur ma tête, et je compte sur vous tous pour faire justice de quiconque voudrait mettre obstacle à ma mission. »

Au moment où *Chazal* descendit du siège, la foule applaudissait ; tout en parlant il remarqua un individu très entouré qui s'agitait au milieu de la place, gesticulait et pérorait après chacune de ses phrases. C'était son compagnon de voyage de la veille, qui traduisait en wallon et expliquait aux Borains le discours qu'ils ne pouvaient comprendre. Il le faisait sans doute à sa façon, avec sa verve et

son langage pittoresque, car il enlevait l'adhésion et les applaudissements de tous ceux qui l'entouraient.

Quand *Chazal* parut avec les prisonniers ⁽¹⁾, il se fit un grand silence. Après s'être assuré que les officiers étaient montés dans la diligence, il s'avança avec le général *Howen*, le colonel *de la Sarraz* ⁽²⁾ et un autre officier supérieur vers la calèche dont il avait fait abaisser le soufflet. Il plaça le général dans le fond de la voiture, les deux autres officiers sur la banquette de devant, puis debout dans la voiture, il dit à haute voix à *De Ladrière* : « Au nom du gouvernement belge, je vous ordonne de protéger les prisonniers et de ne permettre à personne d'approcher des voitures. »

Berten à cheval, pistolet à la ceinture de sa blouse, se mit à la portière, du côté du général *Howen*; mais voici qu'au moment où *Chazal* allait donner le signal du départ, un grand tumulte éclata à l'extrémité de la place

(1) Voici, d'après le *Nederlandsche Staatscourant* du 14 octobre 1830, la liste des officiers de la garnison de Mons qui furent faits prisonniers :

« 3^e afdeeling infanterie : capitaines Schimpf, Bos, Meyster, Geyer, Schaadt; premiers lieutenants : van Dyk, May, Wilson; seconds lieutenants : Swemer, Vaillant, Barkhausen, Paets, Frundt, Pleyffer, Boon, Wegenhuisen, Schimpf.

« 2^e bataillon de l'artillerie de campagne : capitaines Douglas, van Meurs, Gelinck; premiers lieutenants : Flugl, van Löben Sels, van der Wyck, Engelberts; seconds lieutenants : Gelinck, van Glansbeek, Tindal, van Stoetwegen; cadet : van Löben Sels.

« Génie : capitaine van Oordt, premier lieutenant van der Hartbeek. »

(2) *De la Sarraz* (J.-A.-H.), pensionné comme général-major d'artillerie avec rang de lieutenant général, le 13 mars 1843. Il devint ministre des affaires étrangères de Hollande et, le 1^{er} janvier 1848, ministre d'État. Il mourut à La Haye, le 2 mai 1847. (Communication du ministère de la guerre néerlandais.)

et produisit un sauve-qui-peut général. Presque aussitôt apparut un détachement de gendarmerie qui rejoignit au galop le capitaine *De Ladrière*. Un vigoureux maréchal des logis était à leur tête. Il avait passé toute la nuit à recruter un détachement dans les communes environnantes et avait fait mettre au chapeau de ses hommes des cocardes nationales grandes comme des assiettes.

Chazal le félicita chaleureusement, lui promit un brevet de sous-lieutenant et lui fit prendre la tête du cortège. La foule s'ouvrit devant eux et dès lors plus un cri hostile ne fut poussé. *De Ladrière* et ses gendarmes escortèrent les voitures jusqu'à une demi-heure de la ville. *Chazal* les remercia alors avec effusion. Il voulut faire monter *Berten* dans la calèche, mais celui-ci préféra se placer sur le siège, prétendant qu'il pourrait ainsi mieux surveiller la route et prévoir les accidents.

Tout se passa bien jusqu'au premier relais, où l'on trouva les chevaux et les postillons qui avaient été commandés pendant la nuit sur toute la ligne par *M. de Puydt*. Cette précaution indispensable faillit cependant être fatale. Elle révéla le passage des prisonniers et attira à tous les relais une foule de gens, excités par la boisson et animés de sentiments de vengeance. Partout circulait le bruit de prétendus viols et d'assassinats commis sur des pensionnaires du faubourg de Flandre et de mille autres cruautés imaginaires. Il y eut presque à chaque relais des scènes indescriptibles. *Chazal* dut s'épuiser en discours toujours renouvelés, en explications, en appels au patriotisme; il pria, supplia, menaça, mit le pistolet à la main pour protéger ses prisonniers, énergiquement secondé d'ailleurs par *Berten* et d'honorables citoyens qui se joignirent à eux. Il parvint enfin dans la nuit aux portes de Bruxelles.

A l'entrée du faubourg d'Anderlecht, il apprit qu'une foule immense, composée des pires vauriens des bas quartiers, de mégères et de filles, encombraient les cabarets et les rues et se montrait fort mal intentionnée. Allait-on échouer au port ? Que faire ? Les rues encore barricadées ne permettaient pas aux voitures de circuler dans la ville. *Chazal* fit descendre les prisonniers, les cacha dans une maison et dépêcha aussitôt des personnes de bonne volonté à l'hôtel de ville, pour informer le gouvernement provisoire de son arrivée, de sa situation. Il demandait l'envoi immédiat d'un détachement de volontaires pour prévenir une catastrophe. Il résolut d'attendre la réponse avant d'aller plus avant.

Mais déjà la nouvelle de son arrivée à l'entrée du faubourg s'était répandue. Des curieux accoururent ; la foule grossit peu à peu devant la maison où étaient réfugiés les prisonniers. Des bandes éclairées par des torches arrivèrent en chantant et en vociférant qu'ils voulaient voir les assassins. Il fallut recommencer à parlementer. *Chazal* avait presque perdu la voix à force de crier. Par un effort suprême, il put leur dire ces mots qui produisirent bon effet : « Je viens de risquer ma vie pour prendre Mons. J'ai failli être fusillé ; mais Mons, la plus forte place de guerre du pays, est maintenant à nous. Cette prise assure le succès de la révolution. Vous tous, braves patriotes, parmi lesquels je reconnais plusieurs des héroïques combattants du Parc (il n'y en avait sans doute pas un seul dans cette tourbe), je vous remercie d'être venus à ma rencontre pour m'aider à conduire mes prisonniers à travers la ville au gouvernement provisoire qui les attend. Vous ne permettrez pas à un seul des agents, des espions orangistes, de les outrager ou de les maltraiter pour déshonorer la révolution et me

déshonorer, moi, votre camarade, avec qui vous avez combattu au Parc, pour prix du service que je viens de rendre au péril de ma vie. » Tout ceci dit, répété en flamand et en marollien par de vrais patriotes, finit par être compris, surtout lorsqu'on vit *Chazal* aller prendre la main d'un énergumène et lui dire en la serrant avec effusion : « Comment, c'est vous, mon brave, je vous ai vu combattre comme un lion à la barrière de la Montagne du Parc, venez avec moi auprès des prisonniers, vous serez un des chefs de l'escorte que je vais former. Vous pouvez compter que le gouvernement reconnaîtra ce service et tous ceux que vous avez rendus. »

Chazal parla ainsi à plusieurs autres individus, qui furent très fiers d'être proclamés héros des barricades et d'être choisis pour une mission d'honneur. Ce fut alors une lutte pour qui ferait partie de l'escorte. Lorsque *Chazal* eut fait entrer dans la maison autant d'hommes déterminés qu'elle en pouvait contenir, il leur présenta le général *Howen* et les autres prisonniers, en disant :

« Général, voilà de vrais braves qui, après s'être battus quatre jours, ont protégé les prisonniers, soigné les blessés, et qui jurent sur leur tête de vous protéger jusqu'à ce que le gouvernement provisoire ait décidé de votre sort. »

Tous ces gens le jurèrent avec enthousiasme, et l'on vit le moment où cette foule, qui voulait les mettre en lambeaux quelques minutes auparavant, allait les porter en triomphe à l'hôtel de ville.

Chazal divisa les défenseurs en escouades et pour accroître le sentiment de leur importance, il confia à chacune d'elles un nombre égal de prisonniers. Il sortit ensuite de la maison avec le général *Howen*, flanqué à droite et à gauche, précédé et suivi d'hommes débraillés, vêtus des

plus étranges accoutrements, armés de toutes espèces d'instruments et éclairés par des falots. Ne voulant pas laisser refroidir ce beau zèle, *Chazal* s'engagea dans les rues obscures du faubourg. Le reste de la population suivait ce singulier cortège, composé d'un vieux général à cheveux blancs, noble et digne, d'officiers supérieurs en uniforme, calmes et résignés, escortés d'hommes aux visages sinistres, armés de fusils, de sabres, de baïonnettes fichées au bout de bâtons, et contenant avec énergie une cohue désordonnée. Tous ces hommes avaient pris leur rôle au sérieux et auraient exterminé le premier qui aurait violé leur consigne !

L'attitude décidée des patriotes, qui escortaient les officiers hollandais, intimida la foule. Plus une menace, plus une insulte ne fut proférée et le cortège traversa pacifiquement les rangs de la populace. Pendant le trajet, on rencontra quelques-uns des émissaires qui avaient été envoyés à l'hôtel de ville. Ils n'y avaient plus trouvé aucun des membres du gouvernement. Ceux-ci, épuisés de fatigue, s'étaient retirés vers minuit, en recommandant de les prévenir s'il survenait quelque événement important.

Aux abords de l'hôtel de ville se trouvait encore beaucoup de monde, bien qu'il fût 2 heures du matin. *Chazal*, redoutant de nouvelles scènes d'effervescence et ne pouvant plus articuler un son, résolut de changer de chemin et dirigea ses prisonniers par la rue du Chêne, la Halle aux Blés et les Sablons vers la prison des Petits Carmes. Il était certain d'y trouver une garde, sachant qu'on y avait enfermé plusieurs des prisonniers faits pendant les premiers combats.

En arrivant au Petit Sablon, il rencontra le *comte Félix de Mérode* (1), qui prévenu et alarmé, accourait à l'hôtel de

(1) Voir TH. JUSTE, *Les fondateurs de la monarchie belge*, « Le comte Félix de Mérode ».

ville, décidé à se mettre au milieu des prisonniers. Il fut au comble de la joie en les voyant sains et saufs, embrassa *Chazal* et approuva sa détermination de les conduire momentanément aux Petits Carmes.

Une foule de plus en plus malveillante suivait pas à pas ; elle s'était augmentée d'habitants des Marolles et de la rue Haute, ignorant ce qui s'était passé à Anderlecht et qui poussaient des cris menaçants. Heureusement la prison était très proche. Il fallut parlementer et éveiller le directeur pour faire ouvrir les portes. Enfin on réussit et les prisonniers entrèrent avec leur escorte, qui ne voulait plus les quitter.

Mérode et *Chazal* ordonnèrent de placer les Hollandais dans les meilleures chambres, de les traiter avec grands égards et de leur donner à boire et à manger. Ils firent aussi renforcer la garde par tous les hommes de l'escorte. *M. de Mérode* promit aux prisonniers de proposer le lendemain au gouvernement de les laisser libres sur parole, dès qu'ils pourraient sortir sans danger. Il offrit l'hospitalité au général et aux officiers supérieurs, et il les eût immédiatement menés chez lui, si la populace n'avait été ameutée devant la porte.

Mérode, *Chazal* et *Berten* sortirent seuls de la prison en disant à la foule que les Hollandais étaient sous bonne garde et que le lendemain le gouvernement prononcerait sur leur sort. Ils se rendirent à l'hôtel de *Mérode*, rue aux Laines, pour aviser aux mesures à prendre, tout en restant à portée des prisonniers. Les autres membres du gouvernement les y rejoignirent dans la nuit. Bientôt ils apprirent que la foule s'était dispersée, en laissant les abords de la prison entièrement libres. Ils s'y rendirent aussitôt, prirent les noms de tous les hommes de l'escorte, les renvoyèrent

chez eux avec une gratification et la promesse de tenir compte de leur dévouement et de les rappeler en cas de besoin. Plusieurs ont depuis invoqué le témoignage et l'appui de *Chazal*, qui a été heureux de leur être utile et d'en placer quelques-uns. Il n'eut jamais à s'en repentir.

Dès le lendemain matin, *Howen* et ses compagnons furent autorisés à se rendre chez leurs amis, sous engagement (1) de répondre au premier appel du gouvernement.

Peu de jours après un arrangement tacite, intervenu par l'entremise du général, permit de les renvoyer en Hollande, en échange du retour à Bruxelles, de *Plétinckx*, *Ducpétiaux*, *Evrard*, le major *Mertens* (2) et quelques autres volontaires et officiers belges qui étaient retenus prisonniers à la citadelle d'Anvers.

(1) " LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA BELGIQUE,
" *Comité central*,

" Accorde à MM.

leur mise en liberté à charge de revenir se reconstituer prisonnier à Bruxelles, ainsi qu'ils le sont maintenant, à la première sommation qui leur en sera faite par le gouvernement provisoire, et de prendre cet engagement sur l'honneur.

" L'administrateur général de la sûreté publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

" Bruxelles, 18 octobre 1830.

" (S.) DE POTTER, comte FÉLIX DE MÉRODE,

" CH. ROGIER, SYLV. VAN DE WEYER. "

(Archives du royaume, *Gouvernement provisoire et Régence de la Belgique*, t. II, pièce 201.)

(2) *Mertens* (Jérôme), major au régiment de dragons légers n° 4, déclara, au mois de septembre 1830, sous les murs de Bruxelles, au prince Frédéric qu'il ne combattrait pas contre ses concitoyens. Il renouvela sa déclaration par écrit à Malines et fut emprisonné à Anvers. Il fut nommé par le gouvernement provisoire colonel du 2^e régiment de lanciers, devint général-major le 20 juin 1845 et fut pensionné deux ans plus tard (1784-1857). (VIGNERON, *La Belgique militaire*, Bruxelles, 1855, t. I, p. 231.

Ainsi se termina cet épisode étrange de la prise de Mons; les détails n'en furent jamais connus, par suite de la réputation invincible qu'éprouva toujours le lieutenant général baron Chazal à publier lui-même le récit d'un incident où il avait joué un rôle si important.

* * *

Pendant ces événements, l'armée hollandaise continuait sa retraite, poursuivie par les volontaires.

Niellon, *Mellinet* et *Kessels* cherchaient à mettre un peu d'ordre parmi ceux qui se groupaient autour d'eux et dont le nombre allait toujours en augmentant. Il en arrivait de France, d'Angleterre, de Pologne, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie et même d'Amérique. A côté de malandrins, d'aventuriers et de repris de justice de la pire espèce, attirés par l'espoir de pillages ou l'attrait d'aventures, se trouvaient des jeunes gens, appartenant aux classes les plus élevées de la société, qui avaient abandonné leurs familles et leurs foyers pour accourir à la délivrance d'un peuple opprimé.

On voyait dans les rangs des volontaires, marchant au premier rang, le fusil à la main, revêtus de la blouse nationale, des *Mérode*, des *Bourcet* (1), des *Havelt*, des

(1) Après avoir servi dans les armées ottomanes, le comte A.-J.-B. Bourcet vint en Belgique avec les volontaires que Paris envoya au secours de notre indépendance. Il commandait une compagnie de ces volontaires dans les combats livrés sur la ligne de Louvain à Anvers, et ce fut lui qui, secondé par le capitaine Smith, du 6^e de ligne, sauva, à Berchem, le comte Frédéric de Mérode, mortellement blessé et sur le point de tomber entre les mains de l'ennemi. (*Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, t. II, p. 71.)

Chirac, des *Schmidt*, des *Kampt*, des *Lagrange* (1), des *Bagolini*, des *Aymar* et de tant d'autres qui par leur exemple, maintinrent leurs compagnons dans la voie de l'honneur et du devoir. Beaucoup de ces braves payèrent de leur vie leur beau dévouement; beaucoup reposent ignorés dans quelque pauvre cimetière de village, et la simple croix de bois plantée sur leur tombe ne mentionne même pas les noms de ces héroïques patriotes, de ces nobles martyrs de la liberté.

Cette affluence, ces combats incessants créaient des besoins de toute nature, auxquels il fallait pourvoir. Le gouvernement était assailli de demandes d'armes, de munitions, de chevaux, de vivres, de matériel, d'effets d'équipement, d'habillement et de campement, sans lesquels les volontaires ne pouvaient tenir la campagne et se trouvaient exposés à être écrasés par l'armée hollandaise renforcée, réorganisée, approvisionnée de dépôts et de toutes les ressources de la Hollande.

Il fallut tout improviser, sans argent, sans crédit, sans agents expérimentés, malgré les trahisons et les tromperies d'anciens employés hostiles, au milieu d'une confusion, d'un désordre, d'un gaspillage et d'une indiscipline dont rien ne peut donner une idée. *Jolly* (2), *Chazal*, *Lemaire*,

(1) *Lagrange* (P.-J.-F.-E.) fut un des courageux volontaires de la légion belge-parisienne et se distingua sous les murs de Lierre en délivrant quelques hommes entourés par l'ennemi. Le 2 août 1831, il pénétra à la tête d'un peloton dans le hameau supérieur de Ravels et en délogea l'ennemi; le 12, il fut blessé d'un coup de feu sur le plateau de Lubbeck, en protégeant la retraite de l'artillerie. (*Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, t. II, p. 157.)

(2) *Jolly* (baron André-Édouard), membre du gouvernement provisoire, commissaire général de la guerre, fut ensuite président de la Commission de délimitation et lieutenant général.

Duchesne, aidés de quelques anciens officiers, se livrèrent avec acharnement à cette tâche effrayante. Enfin, à force d'énergie et de sacrifices, on jeta les bases d'une organisation militaire à peu près régulière, et l'on parvint à se procurer du matériel, des équipements, des approvisionnements de guerre. Une des plus grandes difficultés fut d'établir une administration ou un contrôle qui permit de connaître les besoins des divers corps. Aucun chef de volontaires ne pouvait donner un état exact de ses effectifs, qui variaient d'heure en heure. Chacun agissait à sa guise, passait d'un corps de volontaires à un autre quand et comme il lui convenait. Si l'on apprenait qu'un convoi de munitions, d'effets, d'armes ou de vivres était dirigé sur un corps, tous les besogneux, les irréguliers accouraient et se faufilaient dans les rangs, où ils étaient certains d'être bien accueillis, chaque corps cherchant à accroître sa force et son importance.

Les agents de l'administration repoussés, menacés, maltraités, finissaient de guerre lasse par abandonner la partie, et la presse, accueillant les réclamations des fauteurs de désordre, accablait d'outrages ceux qui se dévouaient à la tâche ingrate de débrouiller le chaos et d'en faire sortir un corps organisé, viable, assez puissant pour accomplir sa tâche.

Jolly y épuisa ses forces; le général *Goethals* ⁽¹⁾, vieil officier méthodique, intègre, instruit, qui eût été l'honneur

(1) *Goethals* (Charles-Auguste-Ernest, baron) commandait en 1830 la Flandre occidentale. Les troubles qui éclatèrent à Bruges au mois de septembre le décidèrent à gagner Ostende avec trois bataillons; mais là, les désordres s'accrochèrent, les soldats eux-mêmes criaient : « A bas les

de toutes les armées régulières, le remplaça. Au bout de quelques jours, après avoir constaté la pénurie des ressources, l'insuffisance et souvent le manque absolu des éléments les plus indispensables pour faire droit aux exigences de chacun, après avoir constaté l'impuissance des chefs à établir la moindre régularité dans l'organisation de leurs troupes, essentiellement rebelles à tout assujettissement en dehors des combats, *Goethals*, effrayé de sa responsabilité et des difficultés de sa mission, demanda au gouvernement provisoire de l'en décharger.

Chazal aussi ne cessait de réclamer son remplacement et l'autorisation d'aller rejoindre ses volontaires unis à ceux de *Niellon*. Ses amis du gouvernement provisoire n'y voulaient pas consentir, prétendant que lui seul pouvait exercer quelque influence et quelque autorité sur les chefs de corps francs, exaltés par les succès obtenus, de plus en plus exigeants, menaçants même, et prétendant agir avec une indépendance absolue. Comme leurs plaintes, leurs réclamations et celles de la presse accusaient le gouvernement et l'administration de laisser les volontaires manquer de tout, alors qu'on leur prodiguait toutes les ressources disponibles, *Chazal* exigea qu'une délégation du gouvernement constatât avec lui aux avant-postes la situation réelle des divers corps francs, leurs besoins, leurs effectifs, afin

Hollandais! » Pour empêcher des rixes, le général *Goethals* fit alors embarquer en toute hâte pour Flessingue ses 37 officiers et 47 sous-officiers hollandais de nationalité et informa le peuple de ce départ. Il se rallia le 6 octobre au gouvernement provisoire qui le nomma général de division (1782-1851). (*Mémoires du général comte Capiaumont*, p. 215.)

qu'on pût ensuite et en connaissance de cause décréter les mesures à prendre. *Rogier* fut délégué par ses collègues pour remplir avec *Chazal* cette mission. Ils résolurent de se rendre d'abord auprès des volontaires de *Niellon*, et ensuite auprès ceux de *Mellinet*.

Niellon, après les combats de Bruxelles et la retraite des Hollandais sur Anvers, comprit le danger de les attaquer en rase campagne avec des bandes à peine organisées, sans cavalerie, sans artillerie sérieuse, et il eut l'idée de recommencer le mouvement tournant qu'il avait exécuté avec *Chazal* le dernier jour de l'attaque du Parc, et auquel il attribuait la retraite précipitée de l'ennemi. Il résolut donc de se diriger en toute hâte sur le flanc et sur les derrières de l'armée du prince *Frédéric* et de marcher sur Lieerre avec tous les hommes qu'il pourrait entraîner ou recruter chemin faisant, tandis que *Mellinet* et *Kessels*, à la tête de l'artillerie et de plusieurs corps de volontaires, s'avanceraient par la route de Malines. Il espérait précéder les Hollandais à Anvers, soulever contre eux les populations, enlever les convois et les renforts venant de Hollande, et précipiter la fuite des ennemis en menaçant leur ligne de retraite et en répandant le bruit qu'il allait envahir et révolutionner la Hollande. *Niellon* exécuta ce mouvement avec beaucoup d'activité et d'intelligence.

Pour le rejoindre, *Rogier* et *Chazal* suivirent la grand'-route de Bruxelles à Malines, route encombrée de curieux, de volontaires, de cantiniers et de campagnards, éperdus, affolés, et cherchant un refuge dans les villes. Les délégués du gouvernement provisoire s'arrêtèrent à Malines pour inspecter les ambulances que l'administration de la guerre y avait fait établir. Ces ambulances, grâce aux mesures prises par la régence, aidée des habitants, grâce aux efforts

dévoués, au zèle et à l'intelligence des docteurs *Seutin* (1), *Vleminckx* et *Feigneaux* (2), faisaient face à tous les besoins. Les nombreux blessés hollandais et belges, qui s'y trouvaient, recevaient non seulement les secours et les soins nécessaires à leur état, mais encore des consolations et des douceurs dues à la charité de toutes les classes de la société. Cette visite terminée, ils se dirigèrent vers Waelhem. Le pont sur la Nèthe venait d'être abandonné par l'arrière-garde hollandaise à la suite d'un combat acharné dans lequel les Liégeois et la légion belge-parisienne (3)

(1) Seutin (baron L.-T.), né en 1793, à Nivelles, entra en 1813 dans l'armée impériale avec le rang de chirurgien aide-major ; en 1815, il fut appelé à diriger le service médical et chirurgical de l'armée des Pays-Bas. Il devint médecin en chef de l'armée belge, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Pierre, professeur à l'Université de Bruxelles, sénateur. Il est surtout célèbre comme inventeur de l'appareil amovo-inamovible pour la réduction des fractures. (Voir *Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, Bruxelles, 1858, t. II, p. 370.)

(2) Feigneaux (E.-L.-G.), médecin principal à la 3^e division militaire, membre de la Commission des récompenses honorifiques à Mons. Un des fondateurs de la Réunion centrale, à Bruxelles, blessé au pied le 23 septembre, à la place Royale, et d'un coup de feu à la tête le 26 septembre en sortant du Parc. (Voir *Liste des décorés de la Croix de fer*.)

(3) « La légion belge-parisienne venait d'arriver de Paris, formée et commandée par un jeune homme d'une grande énergie, d'un caractère élevé et d'une haute intelligence, nommé Havelt. Après avoir rendu de grands services à la tête des hommes déterminés qu'il commandait, il est rentré en France sans avoir jamais sollicité ni honneur ni récompense. Cependant le roi Léopold I^{er}, ayant eu l'occasion de le voir à Louvain, lors de la funeste campagne de 1831, l'attacha momentanément à son état-major. Il lui plaisait par son intelligence, sa distinction et son esprit vif, et il l'eût conservé au service de la Belgique et attaché à sa personne, si Havelt n'avait préféré rentrer en France après la guerre.

Le roi se plaisait à raconter que pendant la débandade des gardes

s'étaient distingués. Ce pont était en feu ; après une canonnade assez vive, les volontaires se glissèrent en tirillant le long des berges de la rivière et forcèrent l'artillerie ennemie à prendre position plus loin. A ce moment la légation belge-parisienne, les Liégeois et divers groupes de volontaires s'élançèrent sur le pont à travers les flammes et la mitraille. Certains tombèrent dans la rivière, d'autres furent tués ou blessés, mais quelques-uns parvinrent sur l'autre rive. Cette attaque audacieuse, provoquée par la nouvelle de l'arrivée de *Niellon* à Lierre et de son attaque dans le flanc droit des Hollandais, précipita leur retraite et leur fit abandonner le pont en grande hâte.

Dans ce combat, *Mellinet* et *Kessels* firent merveille avec leur faible artillerie, ne craignant pas de la pousser en avant et de la mettre en batterie sous le feu de l'ennemi. Le vieux général *Mellinet*, ses épaulettes de Waterloo attachées sur son frac noir, un grand chapeau claqué orné d'un plumet sur la tête, un sabre turc à la main, d'ailleurs tiré à quatre épingles, malgré la boue et les nuits de bivouac, marchait en avant, ardent comme à vingt-cinq ans, infatigable, insouciant, toujours gai, souriant, faisant des cita-

civiques, accourus à Louvain avec plus de patriotisme que d'organisation, Havelt lui disait :

« Sire, ne vous affectez pas trop de ce qui arrive. Les Hollandais vous rendent un fameux service. Si vous aviez été victorieux, vous n'auriez jamais pu vous débarrasser des milliers d'aventuriers qui ont envahi le pays pour l'exploiter sous prétexte de le défendre, et qui prétendraient tous l'avoir sauvé; les braves gens seuls vous resteront maintenant. D'un autre côté, vous n'auriez jamais pu constituer d'armée régulière, tout le monde vous objectant que la garde civique et les volontaires suffisent pour défendre le pays. »

(Note du lieutenant général baron Chazal.)

tions littéraires ou improvisant des vers, quand ses canons lui laissaient des loisirs (1).

Dans la soirée, *Rogier* et *Chazal* revinrent coucher à Malines, pendant qu'on employait la nuit à réparer le pont, afin d'y faire passer les voitures et l'artillerie. En arrivant dans cette ville, ils apprirent qu'on venait d'y transporter le *comte Frédéric de Mérode*, gravement blessé à la jambe (2), dans un combat d'avant-postes livré par *Niellon* près de Lierre.

Ils allèrent immédiatement le voir. Les médecins avaient jugé nécessaire de faire l'amputation, et le blessé la supporta avec une résignation chrétienne, sans pousser une plainte, sans avoir l'air d'éprouver un regret. Lorsque, après l'opération, *Frédéric de Mérode* vit *Rogier* et *Chazal*, il releva le drap qui recouvrait l'appareil mis au-dessus de son membre amputé, leur tendit la main et dit en souriant :

(1) « Je vis, chez Van Halen, le commandant d'artillerie Mellinet. Il était vêtu d'une grande redingote bleue, serrée à la taille par une monstrueuse écharpe. Un grand sabre turc et un large chapeau à trois cornes, que couronnait une immense cocarde, complétaient ce costume hybride de représentant du peuple...

« Général aux idées républicaines, il introduisit dans ses rangs une camaraderie militaire qui faisait peur aux autres chefs. Joignant la naïve confiance d'un jeune homme à toute l'amabilité d'un beau diseur de salon, il était adoré de ses volontaires, qu'il n'appelait que ses *enfants*. Au milieu du brouhaha d'un champ de bataille tel qu'ils étaient alors, où chacun combattait pour son compte particulier, le général Mellinet effaçait la fougue des plus jeunes officiers. Une amitié respectueuse était la seule discipline qu'il voulût jamais admettre... »

(*Pétition à MM. les sénateurs et représentants de la Belgique*, par le colonel vicomte DE PONTECOULANT. Bruxelles, 1835, p. 15.)

(2) Voir « Journal de la campagne du comte Frédéric de Mérode », par PIERRE PEETERS, son compagnon d'armes, publié dans les *Souvenirs du comte de Mérode-Westerloo*. Bruxelles, 1864, t. II, p. 231.

« Me voilà terriblement écourté. » Ceux qui l'ont vu en ce moment auront toujours devant les yeux la noble et sainte expression de ses traits, comme ceux qui l'ont vu s'élançant en avant des lignes de tirailleurs se rappelleront toujours son courage et son enthousiasme patriotique.

Ayant prescrit les mesures nécessaires afin que les blessés ne manquassent de rien, *Rogier* et *Chazal* reprirent leur voyage le lendemain vers 11 heures, et arrivèrent vers 6 heures du soir à Berchem, où le général *Mellinet* venait de s'établir. Ils purent constater le désordre et l'anarchie qui régnaient dans le quartier général et jusque dans le dernier bouge. Chacun s'installait comme il pouvait, sans rien écouter. Des hommes ivres avaient même envahi les chambres du cabaret que le général et ses officiers occupaient, et la salle où ils dinaient en ce moment.

Mellinet, exténué des efforts faits pour mettre un peu d'ordre dans cette cohue et pour conserver le petit coin où il s'était casé, voyant son autorité méconnue, son logement envahi, en prenait philosophiquement son parti : « Que veux-tu, dit-il à *Chazal*, à la guerre comme à la guerre. Ces pauvres diables se sont bien battus depuis plusieurs jours, ils s'amusent aujourd'hui; demain, s'il le faut, ils se battront de nouveau et se feront tuer. »

Quelques officiers offrirent de conduire les délégués du gouvernement auprès de *Niellon* qui annonçait son arrivée à Borgerhout. Il fallait faire le trajet à pied, par une nuit sombre et par des chemins de traverse marécageux, sous le feu des forts avancés de la place et en s'exposant à la rencontre de patrouilles ennemies.

Sans hésiter, la petite caravane, composée de *Rogier*,

Chazal, du comte de *Robiano* ⁽¹⁾, gouverneur de la province d'Anvers, et d'un nommé *Perrin*, huissier en chef du gouvernement provisoire, se mit en marche vers minuit. Un guide et quelques volontaires les escortaient. Après deux heures de marche dans la boue, ils s'aperçurent qu'ils étaient égarés et que le guide, à dessein ou par ignorance, les avait menés près des fossés d'un fortin. Un coup de fusil, suivi d'un appel aux armes, les força de se jeter à terre pour éviter plusieurs décharges tirées dans leur direction. Moitié rampant, moitié courant, ils réussirent à se tirer de ce mauvais pas, non sans avoir failli tomber dans un marécage où quelques-uns entrèrent jusqu'aux genoux. Nous laissons à penser dans quel état ils parvinrent au point du jour à l'entrée du faubourg de *Borgerhout*, où ils apprirent que *Niellon* venait d'arriver.

Le désordre y était moins grand qu'à *Berchem*; le service des avant-postes s'y faisait à peu près bien. Les Hollandais s'étaient enfermés précipitamment dans la place d'Anvers, et *Niellon* espérait ⁽²⁾ que le lendemain la population et les ouvriers du port se soulèveraient et permettraient de pénétrer dans la place. Il prétendait y avoir établi des intelligences et comptait savoir bientôt ce qui s'y passait. Dans la matinée, *Niellon*, *Rogier* et *Chazal* s'approchèrent autant que possible des remparts, pour tâcher de se rendre compte de la manière dont la ville

(1) *Robiano* (François, comte de) se rallia immédiatement au gouvernement provisoire et fut nommé gouverneur de la province d'Anvers, fonction qu'il abandonna le 21 juillet 1831. Il fut élu au Congrès national et siégea ensuite au Sénat jusqu'à sa mort (1778-1836). (Voir *Biographie nationale*. t. XIX, p. 535.)

(2) Voir, parmi les documents, le rapport de M. *Vanden Herreweghe* sur les opérations des 26 et 27 octobre 1830.

était armée et défendue. Des tirailleurs, placés en embuscade, se tenaient prêts à tirer sur tout soldat ennemi qui se montrerait. Les chefs des patriotes rencontrèrent *Kessels*, qui les conduisit à la petite lunette de Deurne, dont il venait de prendre possession. La garnison l'avait abandonnée, n'y laissant que trois soldats qui ouvrirent les portes, dès que *Kessels* se présenta. Ils rentrèrent ensuite dans leur cantonnement, n'ayant rien appris ni reconnu d'important.

L'après-midi, pendant que les troupes prenaient un peu de repos, on entendit des bruits étranges venant de l'intérieur de la ville, et on distingua bientôt des clameurs et quelques coups de feu. Des gens de *Borgerhout* rapportèrent qu'on se battait dans les rues. Quelques volontaires, pour faire une diversion favorable aux patriotes d'Anvers, qu'ils supposaient aux prises avec la garnison, se portèrent vers une porte de la ville. Croyant ouïr des appels ainsi que le bruit d'une lutte, ils se précipitèrent pour enfoncer la porte, mais ils furent reçus par une volée de mitraille et de coups de fusil qui en tuèrent et blessèrent plusieurs. Là fut blessé mortellement le brave commandant *Aymar* (1), qui depuis les premiers jours donnait l'exemple du courage et du dévouement.

Dans une espèce de conseil de guerre tenu avec *Niellon* et *Mellinet*, on décida de se barricader dans les faubourgs pour empêcher la garnison de tenter des sorties et de reprendre l'offensive, de demander à Bruxelles des

(1) *Aymar* (Jacques-Nicolas), voyageur de commerce de Neufchâteau, avait été élu lieutenant de la compagnie de volontaires de la salle Saint-Georges, qui défendit vaillamment, le 23 septembre, la porte de *Schaerbeek*.

vivres, des munitions et toutes les forces disponibles ; enfin de prescrire aux chefs de faire des efforts suprêmes pour mettre de l'ordre parmi la troupe.

On convint également qu'aussitôt ravitaillé *Niellon* reprendrait son mouvement tournant par *Merxem*, se jetterait entre *Anvers* et la frontière de Hollande et chercherait à insurger le Brabant septentrional.

Après s'être mis d'accord sur tous ces points, *Rogier* et *Chazal* se disposèrent à retourner immédiatement à Bruxelles ; ils partirent, en effet, le même jour pour aller coucher à *Malines*. A peine arrivés dans cette ville, ils apprirent qu'on se battait dans *Anvers*. Quelques cavaliers, envoyés aux informations, revinrent bientôt annoncer qu'ils avaient entendu de *Waelhem* des grondements semblables à des décharges d'artillerie. *Rogier*, *Chazal* et *M. de Robiano* résolurent de rebrousser immédiatement chemin ⁽¹⁾, et les chevaux de postes attelés pour aller à Bruxelles reprirent à toute bride la direction d'*Anvers*. Les délégués ne tardèrent pas à rencontrer des cavaliers et des voitures remplies d'individus consternés fuyant *Anvers*,

(1) *Rogier* informa *Niellon* de ce changement par le message suivant :

« Monsieur *Niellon*,

« en son quartier général, à *Anvers*,

« Je vous annonce mon arrivée à *Anvers*, où je viens installer le gouvernement provisoire de concert avec le gouverneur de la province. Je vous invite à nous faire préparer à l'hôtel de ville un local convenable et à attendre ma présence avant de prendre des mesures décisives.

« Le commissaire délégué du gouvernement provisoire,

« CH. ROGIER. »

Sur ce billet se trouvent les mots suivants de la main de *Niellon* : « Reçu le 27 octobre au soir, à 2 heures, sur l'esplanade intérieure de la citadelle. » (Hôtel de ville de Bruxelles, *Papiers de Niellon*.)

racontant que la ville était saccagée et que les habitants s'y massacraient. A mesure qu'ils approchaient de la ville, le nombre des fuyards augmentait de plus en plus, et bientôt ce fut un encombrement d'équipages, de véhicules de toutes espèces, de charrettes pleines de caisses et d'effets entassés pêle-mêle, de gens de toutes les classes de la société au désespoir, de femmes et d'enfants en pleurs.

Coup sur coup, de violentes décharges d'artillerie se faisaient entendre distinctement, et les lueurs sinistres de plusieurs incendies se montraient à l'horizon. La nuit tombait, et le flot des arrivants dans le faubourg de Berchem était si considérable que la voiture pouvait à peine se frayer un passage. Les voyageurs mirent pied à terre; des fuyards les conduisirent sur la butte d'un moulin à vent, d'où l'on apercevait parfaitement le bombardement de la ville, et leur racontèrent de vingt façons ce qui l'avait provoqué.

Voici ce qui était arrivé (1) : quelques heures après que *Rogier* et *Chazal* furent partis de *Borgerhout*, les Hollandais, voyant l'hostilité de la population et l'impossibilité de défendre toute l'étendue de l'enceinte de la place avec leur armée faible et démoralisée, résolurent de se retirer dans la citadelle, où ils se croyaient invulnérables. Le général *Chassé* fit connaître sa décision aux habitants, et les prévint que si les postes laissés dans la ville ou les vaisseaux de la flotte étaient attaqués, de même que si quelque obstacle était opposé à l'arrivée de ses approvisionnements, il brûlerait et raserait leur résidence.

Avant même que ses troupes eussent achevé d'évacuer la

(1) Voir, parmi les documents, les rapports sur le bombardement d'Anvers.

ville pour se retirer dans la citadelle, les habitants prévinrent, par des signes du haut des remparts, les avant-postes des volontaires et leur ouvrirent les portes. Ceux-ci, sans en demander davantage, sans attendre les ordres de leurs chefs, se précipitèrent en avant, et ce fut alors une course au clocher de tous les détachements des corps de *Mellinet* et de *Niellon*.

Lorsque de notables habitants voulurent leur expliquer les conditions d'évacuation et les empêcher d'attaquer les Hollandais, ils ne voulurent rien entendre, croyant que les Orangistes cherchaient à sauver une proie facile à saisir et voulaient les empêcher de profiter d'une merveilleuse occasion d'en finir d'un coup avec l'armée ennemie.

Dans leur audacieuse ardeur, *Mellinet* et *Kessels* (1) coururent mettre leurs canons en batterie sur les quais de l'Escaut et sur l'Esplanade, en faisant à la hâte des épaulements avec tous les matériaux qui leur tombèrent sous la main, ballots de marchandises, balles de coton, etc. Pendant ce temps, les volontaires et la populace saisissaient, sur les glacis de la citadelle, un convoi de vivres et un troupeau de bœufs destinés à la garnison, et le pillaient; puis, ils se mirent à barricader l'entrée de toutes les rues débouchant des quais et de l'Esplanade dans la ville. Le

(1) *Kessels* (Herman) combattit vaillamment à Bruxelles et fut promu, le 28 septembre 1830, commandant de l'artillerie mobile; lors de l'entrée des troupes belges à Anvers, il provoqua le bombardement en canonnant la flotte. Il fut accusé de complot le 7 février 1831, mais acquitté le 22 juin suivant; il fut alors nommé major commandant de l'artillerie du Luxembourg, puis il passa à l'armée de la Meuse et se distingua à Kermpt et à Cortessem. Il commanda ensuite l'artillerie à Namur et à Liège et fut mis en disponibilité le 29 mars 1842. Il a écrit un *Précis des opérations militaires*. Bruxelles, 1831 (1794-1851). (Voir *Biographie nationale*. Bruxelles, t. X, p. 670.)

général *Chassé* répondit à ces provocations par quelques coups de canon d'avertissement, et fit dire par les habitants réfugiés dans la citadelle à la suite de la garnison, qu'il allait exécuter ses menaces si on ne lui restituait immédiatement ses approvisionnements et si les volontaires ne se retiraient de la ville.

Kessels, le premier, répondit à ces sommations par des coups de canon, tirés des quais sur la frégate *Proserpine*, embossée devant Anvers (1). Celle-ci répondit par une bordée de ses trente canons qui cribla le quai, la batterie de *Kessels* et les maisons de mitraille et de boulets. Le général *Chassé*, de son côté, lança des bombes sur la ville. Les volontaires essayèrent de riposter par des coups de fusil partis des croisées de toutes les maisons où ils s'étaient embusqués. Quelques nouvelles salves les délogèrent, et forcèrent même l'artillerie à se réfugier dans l'intérieur de la ville, où les gens du peuple, joints aux volontaires, se mirent à élever de nouvelles barricades. Plusieurs incendies se déclarèrent aussitôt sur les quais, près de l'Esplanade, et dans certaines maisons de campagne voisines du côté extérieur de la citadelle, et que le général *Chassé* craignait de voir tomber aux mains des volontaires. Ce fut alors un sauve-qui-peut général des habitants.

A ce moment, *Rogier* et *Chazal* arrivaient sur les buttes du moulin à vent de Berchem; ils virent allumer ces incendies au moyen de boulets rouges qui sillonnaient le ciel en laissant derrière eux une traînée d'étincelles; on eût dit des étoiles filantes. Ce spectacle les transporta de

(1) Les vaisseaux qui se trouvaient en rade eurent sept hommes tués (dont deux officiers) et trente-six blessés. Le *Staatscourant* du 6 novembre 1830 désigne leurs noms.

colère : ils se jurèrent mutuellement de signaler au monde cette vengeance barbare, de défendre Anvers à outrance et de s'ensevelir sous ses ruines, si la ville était détruite. Ils se mirent en route, malgré les supplications d'une foule de personnes, de curieux et de volontaires, groupés autour d'eux ; mais, leur détermination étant irrévocable, quelques amis résolus les accompagnèrent, entre autres le gouverneur comte de *Robiano*, *Ducpétiaux*, le fidèle *Perrin* et quatre ou cinq volontaires. Durant leurs premiers pas dans les rues désertes et abandonnées de la ville, le sol tremblait sous les bordées de la *Proserpine* et sous les bombes de la citadelle (1).

Ils traversèrent, en rasant les murs, la place de Meir, où pleuvaient les débris des toits, les boulets et les bombes, et parvinrent, sans rencontrer âme qui vive, jusqu'à l'hôtel du gouvernement provincial. Le concierge, réfugié au fond des caves, n'osait en sortir ; un volontaire pénétrant

(1) » Un des amis de Chazal et de Rogier, jeune homme fort distingué, était monté en curieux sur la butte du moulin, avant de poursuivre sa route sur Bruxelles. Entraîné par l'exaltation de ses compagnons, il se joignit à eux et résolut d'entrer aussi dans la ville et de la défendre. Au commencement, il fit bonne contenance et, comme la soirée était très fraîche, il ôta son manteau et le mit sur les épaules de Rogier, vêtu d'un simple frac et saisi par l'humidité de ce pays marécageux. Mais arrivé dans les rues on l'entendit dire : « Je ne sais vraiment ce que nous venons faire ici. » Il répéta plusieurs fois cette phrase, et y ajouta bientôt : « C'est de la folie, de la pure folie, c'est vouloir se faire tuer de gaieté de cœur ! » Près de la place de Meir, il apostropha vivement ses amis et leur reprocha de les exposer à une mort inutile. Puis tout à coup, l'œil hagard, les traits livides, il enlève le manteau des épaules de Rogier et s'enfuit à toutes jambes, en s'enveloppant comme pour se préserver, non du froid, mais de la mitraille. Il courut d'un trait jusque chez lui et on ne le revit qu'après la guerre. » (Note du lieutenant général baron Chazal.)

par une croisée, le força par des injonctions, à venir tout tremblant ouvrir la porte.

Les délégués du gouvernement provisoire s'installèrent dans une grande salle du rez-de-chaussée où se trouvait tout ce qu'il fallait pour écrire. En un tour de main, *Perrin* ⁽¹⁾ organisa une espèce de service, assigna aux personnes présentes un rôle et des fonctions, pendant que *Rogier*, *Chazal* et *Robiano* rédigeaient des ordres pour les chefs de l'armée et des dépêches pour le gouvernement. Quelques-unes des personnes qui les avaient accompagnés

(1) « C'est par pur dévouement patriotique, avec un désintéressement qui ne se démentit jamais, que Perrin remplissait ses fonctions quasi domestiques auprès des chefs du gouvernement et spécialement auprès de Rogier et de Chazal, pour lesquels son dévouement était sans bornes. Dépourvu d'instruction, quoiqu'il fût à la tête d'une maison de commerce prospère, il se figura que le plus grand service qu'il pût rendre à la cause nationale serait de veiller au bien-être des hommes capables de mener la révolution à bon port. Il s'installa dès le premier jour auprès du gouvernement provisoire, s'imposa si naturellement à tout le monde, se rendit si vite indispensable, que personne ne songea à lui contester les fonctions d'huissier en chef qu'il s'était données de sa propre autorité. Son activité incomparable, sa bonne humeur inaltérable lui avaient conquis la confiance et l'amitié de chacun. Bien mieux, dans les délibérations, dans les moments les plus critiques, on entendit souvent l'un ou l'autre des membres du gouvernement provisoire, en voyant entrer Perrin pour son service, lui dire amicalement : « Eh bien, que dites-vous, Perrin, de la situation ? » Perrin, en riant de son rire communicatif, émettait toujours un avis inattendu, indiquant un côté pratique d'envisager la question.

« Dès qu'il voyait les séances du gouvernement se prolonger, le matin ou le soir, après l'heure ordinaire, vite, il envoyait chercher des tartines, du fromage, du jambon et du faro, qu'il passait discrètement autour de la table, sur laquelle on rédigeait les dépêches, les décrets, les proclamations qui ont créé notre indépendance. » (Note du lieutenant général baron Chazal.)

depuis Berchem consentirent à se mettre en campagne, malgré une pluie de projectiles, pour aller à la recherche de *Mellinet*, de *Niellon* et d'autres chefs de volontaires. Le concierge indiqua l'adresse des employés du gouvernement provincial, qu'on fit impérativement mander. Plusieurs de ces messagers revinrent, ayant failli être tués par des éclats de bombes, et sans avoir vu une âme dans les rues. Cependant l'un d'eux rencontra le major *Lochtmans*, commandant du corps liégeois, dont *Rogier* et *Chazal* étaient chefs honoraires, errant philosophiquement dans les rues. L'imagination exaltée, en extase devant le spectacle grandiose de la destruction d'une grande et riche cité abandonnée de ses habitants, bombardée et en feu, il était sorti des poternes et des casemates où il avait abrité ses volontaires, réduits à l'impuissance devant une flotte et des remparts hérissés de canons. Informé de l'arrivée de ses chefs et amis, il accourut se mettre à leur disposition, après avoir donné à un détachement de ses volontaires l'ordre de venir le rejoindre au gouvernement provincial.

A peine venait-il d'entrer, qu'une bombe tomba et éclata dans la cour de l'hôtel. Un des éclats pénétra dans la salle de délibération et brisa le pied d'un meuble; le concierge effaré vint annoncer que le feu se déclarait dans le bâtiment de derrière et menaçait de gagner tout l'hôtel. Il semblait en ce moment que le tir de la citadelle était intentionnellement dirigé sur le gouvernement; comme si l'ennemi eût été prévenu de son occupation, tous les projectiles tombaient dans ses environs. *M. de Robiano* proposa d'abandonner cet hôtel et d'aller s'établir dans celui d'une de ses parentes, situé sur la place de Meir, où l'on serait mieux abrité et pourvu de tout ce dont on pourrait

avoir besoin. La proposition fut promptement acceptée. Marchant l'un derrière l'autre, le long des maisons, ils entraient à peine dans la rue, qu'aux cris « une bombe ! » *Chazal* se sentit saisir par *Rogier* et refouler dans l'angle de la porte cochère où ils s'accroupirent. Il était temps : la bombe en tombant éclata sans blesser personne. Ils se relevèrent et se mirent à courir très vite vers la place de Meir. Il fallut encore heurter et parlementer longtemps pour se faire ouvrir. L'hôtel était occupé par une vieille comtesse *de Robiano* paralytique depuis de nombreuses années. Surprise par les événements, elle n'avait pu quitter l'hôtel, et ses serviteurs étaient demeurés près d'elle. Tous furent saisis d'épouvante à ces heurts et à ces cris d'appel à leur porte, et crurent qu'on venait les égorger. La vieille comtesse se fit passer une robe en hâte et, dans son affolement, se jeta à bas de son lit ; pour la première fois depuis vingt ans, elle put faire quelques pas. Dès qu'elle reconnut son parent, elle se mit à crier : « Sauvez-moi, au nom de Dieu ! ne me laissez pas brûler ou massacrer ici ! » Le comte *de Robiano* eut beaucoup de peine à la faire revenir à elle. Lorsqu'elle fut un peu calmée, il lui présenta ses compagnons qu'elle avait pris sans doute pour des égorgeurs, et qui s'efforcèrent de la rassurer complètement. Mais alors elle fut instantanément reprise de la paralysie que la frayeur avait fait un instant disparaître. Cependant elle fut pleine d'aménité et mit son hôtel à la disposition de ses hôtes.

Bientôt arrivèrent quelques-unes des personnes demandées et découvertes à grand'peine dans les abris, où elles s'étaient réfugiées pendant cette tempête de fer et de feu. Des dépêches furent expédiées à Bruxelles pour rendre compte de la situation et, dans les limites des faibles

moyens dont on disposait, les mesures les plus urgentes furent prises. Les chefs de corps de volontaires reçurent l'ordre d'abriter leurs hommes le plus près possible de la place de Meir, désignée comme point de concentration générale, si, après le bombardement, la garnison de la citadelle tentait une sortie pour reprendre la ville.

Tout d'un coup cessa le feu de la citadelle et de la flotte, et peu après se présenta à l'hôtel de la place de Meir une députation de commerçants. Réfugiés dans la citadelle avant le bombardement, ils venaient de la part du général *Chassé* prévenir le délégué du gouvernement provisoire que, si la ville n'était pas évacuée par toutes les troupes belges le lendemain avant-midi, il la détruirait de fond en comble; de plus, si d'ici là un coup de canon ou de fusil était tiré sur la citadelle ou sur la flotte, le bombardement recommencerait immédiatement.

Il n'y eut qu'un cri d'indignation contre de telles propositions. La députation, qui s'en était chargée, ne paraissait dominée que par un sentiment, la terreur, et croyait Anvers exposé à une ruine complète. Un seul de ses membres, *M. Du Bois* ⁽¹⁾, conservait une attitude digne et exprimait des sentiments honorables. Les autres suppliaient humblement, les larmes aux yeux, *Rogier* et *Chazal* de ne pas consommer le désastre, de céder aux injonctions du général *Chassé*, se disant prêts à faire tous les sacrifices nécessaires pour obtenir la retraite des volontaires, etc. Les misérables ! ils jugeaient à leur aune les libérateurs de la Belgique. La délégation fut chargée de répondre au géné-

(1) Du Bois (baron F.-A.-D.-J.-A.), ancien conseiller d'État en service extraordinaire sous Guillaume I^{er}, membre du Congrès et du Sénat (1768-1848). (Voir *Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, t. I, p. 333.)

ral *Chassé* que s'il osait exécuter ses menaces et se déshonorer par ce crime inutile, il serait mis hors la loi, lui et son armée, et que toute la Belgique, se levant comme un seul homme, se ruerait sur la Hollande pour y mettre tout à feu et à sang. Ces individus, dont plusieurs étaient étrangers, disait-on, ne croyaient pas au triomphe de la Révolution, voyaient toute l'Europe prête à se liguier contre elle, et prédisaient des vengeances terribles contre ceux qui la soutenaient. Ils demandaient qu'on essayât au moins de conclure un arrangement quelconque et affirmaient que *Chassé* ⁽¹⁾, certain de l'approbation du roi Guillaume, était homme à exécuter ses menaces sans hésiter. Amsterdam, Rotterdam et toutes les villes commerciales de la Hollande, jalouses du développement et de la prospérité d'Anvers, applaudiraient au désastre.

Les délégués se hâtèrent de les congédier. *Du Bois* seul fut retenu et chargé de remettre au général *Chassé* une lettre ⁽²⁾ que *Rogier* et *Chazal* rédigèrent séance tenante,

(1) *Chassé* (baron David-Henri), surnommé par ses soldats le « général Baïonnette ». Après avoir servi glorieusement dans l'armée française, il entra, en 1814, dans l'armée des Pays-Bas et commanda une division hollandobelge pendant les Cent-Jours. Nommé gouverneur d'Anvers, il défendit vigoureusement la ville contre les Belges, puis contre l'armée française, mais il dut capituler au mois de décembre 1832 et fut interné à Dunkerque jusqu'au 21 mai 1833. Pour le récompenser de sa conduite, Guillaume I^{er} le nomma général en chef de l'infanterie (1765-1849).

(2) « Dans la soirée du 27 octobre 1830, au plus fort du bombardement de la ville d'Anvers, lorsque les feux de la citadelle, des forts sur l'Escaut et de l'escadrille étoient dans leur plus grande intensité et que les flocons de feu que la violence du vent portoit sur tous les points de la ville, faisoient craindre que l'incendie du magasin aux fourrages, de l'entrepôt, de ses environs et d'une multitude d'autres bâtimens, ne se communiquât à des quartiers entiers et ne causât de plus grands malheurs encore,

exprimant énergiquement leur indignation et leur résolution de s'ensevelir sous les murs d'Anvers. *Du Bois* ne voulut

quatre habitants de la ville d'Anvers, reconnaissant l'impossibilité d'arrêter les progrès de l'incendie, si le bombardement continuait, conçurent la généreuse idée de tout tenter dans l'intérêt de la ville et de leurs concitoyens pour le faire cesser.

« Ce furent MM. C. Du Bois, colonel en chef, commandant de la garde civique à Anvers; J. Cassiers, négociant, maintenant sénateur; De Coninck, receveur de l'enregistrement, et van Aert, greffier du tribunal. Après bien des courses et des difficultés, ils rencontrèrent à la maison de ville, où ils s'étoient rendus dans l'intention de se concerter avec l'autorité communale, M. Stevenotte, commandant de place provisoire, qui y étoit établi; celui-ci les encouragea beaucoup à cette démarche, mais n'osa d'abord prendre sur lui de les munir des permis et lettres nécessaires à l'exécution de leur projet, qu'ils désiroient tenter avec quelque espoir de succès; il les accompagna cependant, avec plusieurs officiers de volontaires, chez M. Cassiers où, après avoir pris leur conseil et ne trouvant pas le général Mellinet, il écrivit une lettre, pleine de dignité, au général Chassé, commandant supérieur de la citadelle. Munis de cette pièce, ils s'y rendoient et étoient déjà dans la rue de l'Hôpital, lorsqu'on vint les avertir que MM. de Robiano, Rogier, Mellinet et Niellon étoient arrivés au palais et désiroient autant que possible contribuer à la réussite de ce projet; ils furent donc les rejoindre, obtinrent une seconde lettre de ces messieurs qui, sentant toute l'importance de la mission, leur témoignèrent combien étoit grand le service qu'ils tâchoient de rendre à leurs concitoyens, leur souhaitèrent bonne réussite et leur exprimèrent tout l'intérêt qu'ils y prenoient et l'admiration que leur inspiroit ce noble dévouement. Ils s'en furent donc à la citadelle, accompagnés d'un seul sergent et d'un trompette de volontaires, et se présentèrent sur l'esplanade par le côté du Tivoli. Il y eut là un moment de danger réel: le trompette ne voulant pas avancer et le drapeau blanc dont ils étoient porteurs, qui avoit été fait en toute hâte, s'étant détaché, on eût pu facilement tirer expressément sur eux de la citadelle, en voyant un groupe réuni dont on ne pouvoit connoître les intentions. Ils parvinrent à déployer de nouveau le drapeau et s'avancèrent jusqu'à la pointe de l'angle que formoit l'ouvrage extérieur au milieu de l'Esplanade; on leur adressa des remparts

pas s'en charger, mais promit de retourner immédiatement à la citadelle pour engager le général *Chassé* à entrer directement en arrangement avec les représentans du gou-

des questions qu'ils ne purent saisir, l'éloignement, le vent et surtout le bruit de l'artillerie, dont les détonations étoient sans interruptions, y mettant obstacle; ils comprirent cependant qu'on leur indiquoit la grande entrée près la rue du Couvent, et s'étant avancés de ce côté, où tous les bâtimens adjacens étoient en feu, ils finirent par être admis à la citadelle.

« On les conduisit chez le commandant supérieur, qu'ils ne virent pas, mais qui se fit remplacer par le général Saxe-Weimar; ils exposèrent à celui-ci les motifs de leur mission, entrèrent dans de grands détails, s'appuyant surtout, pour obtenir la cessation du bombardement, sur ce que la majeure partie des familles qui en étoient victimes étoient très inoffensives et que le bombardement atteignoit le moins leurs ennemis et ne détruisoit pas leurs moyens. Quelles que fussent les raisons qu'ils mirent en avant dans l'intérêt de la ville, le général Saxe-Weimar ne voulut point s'y rendre; il montra constamment des dispositions très hostiles à la ville et à ses habitans, et ouvrant une des fenêtres de l'appartement, d'où l'on découvroit le foyer principal de l'incendie, qui sembloit un véritable océan de flammes, il fit cruellement observer aux parlementaires qu'une chose bien importante, que la ville d'Anvers venoit de gagner à la révolution, étoit d'y voir clair en pleine nuit, faisant allusion aux flammes qui, en effet, éclairaient toute la ville; il déclara net que la demande des habitans ne pouvoit être accordée, qu'il n'existoit aucun motif pour épargner une ville qui s'étoit révoltée contre l'autorité légale et avoit fait à leurs soldats tout le mal possible, qu'à leur tour ils prenoient leur revanche et ne vouloient s'engager à rien vis-à-vis des habitans, qu'ils continueroient et recommenceroient le bombardement et feroient des sorties sur différens points de la ville, laquelle devoit ainsi rester exposée à toutes les horreurs de la guerre, qu'elle avoit provoquées et, à juste titre, méritées; que c'étoit là son avis inébranlable, mais que, comme c'étoit au général Chassé, commandant supérieur, à décider, il alloit prendre l'avis du conseil et le lui transmettre. Ce conseil se composoit de lui, comme président, du général de brigade Favauge, du lieutenant-colonel du génie Van de Polder, du colonel du génie Van

vernement provisoire, promettant de revenir le plus tôt possible apporter la réponse du général qui lui avait promis de ne rien entreprendre avant son retour, s'il n'était

Derwyck, du colonel De Groot, qui avoit été commandant de place à Anvers; il s'y trouvoit aussi un des aides de camp du général Chassé, le capitaine L'avis du président fut vivement appuyé par les deux premiers, MM. Favauge et Van de Polder, mais les trois autres officiers témoignèrent des dispositions bienveillantes pour la ville, et ce fut surtout dans cette circonstance que M. le colonel Du Bois tira avec habileté partie de l'influence et du crédit qu'on ne pouvoit lui refuser, ayant été le chef de la garde communale qui se fût le dernier maintenu à la maison de ville.

« Après avoir été en conférence avec le commandant supérieur pendant environ un quart d'heure, le général Saxe-Weimar vint annoncer aux parlementaires que leur demande étoit accordée, que le général Chassé l'avait décidé dans ce sens, nonobstant l'avis contraire d'une forte partie du conseil; qu'en conséquence, tout feu cesseroit immédiatement de la part de la citadelle et, avant vingt minutes, de la part de l'escadre et des forts sur l'Escaut, parce qu'il falloit cet espace de temps pour y faire parvenir l'ordre; que cette demande, cependant, n'étoit accordée que provisoirement et qu'on en subordonnoit l'entière exécution aux conditions suivantes : 1° qu'on cesseroit aussi, de la part de la ville, immédiatement le feu sur l'escadrille; 2° qu'on s'occuperoit le lendemain matin à poser les bases de l'armistice qui avoit été rompu dans l'après-midi par l'affaire de l'arsenal, et 3° qu'on demoliroit la batarie que les Belges élevoient au Kiel contre la citadelle (circonstance qui n'existoit pas).

« Le lendemain matin, M. Chazal se rendit à la citadelle et conclut l'armistice connu. On ne peut disconvenir qu'en cette occasion les quatre habitans de la ville d'Anvers, ci-dessus cités, n'aient montré beaucoup de dévouement et de courage; ils n'ont pas calculé quels dangers ils pouvoient rencontrer dans l'exécution de leur projet; ils n'ont vu qu'une chose, l'intérêt et la sécurité des habitans, et ils ont tout bravé pour parvenir à l'accomplissement du but qu'ils se proposoient. Le service qu'ils ont rendu est immense, et s'ils avoient été à même de le rendre plutôt, ce qui n'a pas dépendu d'eux, mais des difficultés qu'ils ont rencontrées, il le seroit encore davantage; enfin, n'eussent-ils préservé qu'une maison des

pas attaqué. Il ne dissimula pas qu'il redoutait un échec, tant était vive l'exaspération de *Chassé* et de quelques chefs de son entourage, tel que le prince de *Saxe-Weimar*, dont le caractère était violent jusqu'à la brutalité. *Du Bois* partit aussitôt. Les autres membres de la députation l'attendaient sur la place de *Meir*, impatients de connaître ce qui avait été décidé. Il leur apprit sa mission, les pria de ne pas le contredire et de le soutenir auprès du général.

Ils retournèrent tous ensemble à la citadelle, promettant à *M. Du Bois* de seconder ses efforts, et lui recommandant bien de ne rien dire qui pût indisposer l'irascible *Chassé*.

Enfin, vers 3 heures du matin, *Rogier* et *Chazal*, après avoir renouvelé aux chefs des volontaires la recommandation expresse de veiller sur leurs hommes, afin qu'il ne se commît aucun acte d'hostilité pendant les négociations, allèrent se jeter tout habillés sur l'unique et large lit d'une vaste et belle chambre où *Perrin* venait de les installer. A peine y sommeillaient-ils côte à côte, qu'ils furent éveillés par des détonations accompagnées de vives lueurs et de crépitations continues, ressemblant au bruit tantôt éloigné, tantôt rapproché d'une fusillade bien nourrie. Aussitôt debout, ils courent à une croisée, l'ouvrent : tout l'horizon était en feu et une clarté éclatante, provenant d'un incendie plus violent que les autres, illuminait la ville. Ils ne trouvaient aucune explication au

flammes, sauvé une seule famille, la reconnaissance publique n'en devrait pas être moindre, l'action restant toujours la même, ainsi que l'intention généreuse qui les y a excités. »

Il semble, d'après cet exposé, qui est historique et de la plus scrupuleuse exactitude, qu'il est vrai de dire que ces messieurs ont, en cette circonstance, bien mérité de la Patrie, et de la ville d'Anvers en particulier. (Hôtel de ville d'Anvers, dossier « Bombardement ».)

tumulte qui les avait réveillés et se perdaient en conjectures, lorsque des volontaires, accourus à la place de Meir, racontèrent que l'entrepôt de la rue du Couvent et l'arsenal à côté, rempli de matières combustibles et détonantes, alcools, huiles, goudron, bois et marchandises de toute espèce, avaient été incendiés par les Hollandais, et que les murs s'éroulaient au milieu du crépitement des flammes et de l'explosion des barriques desubstances inflammables.

Cet incendie terrible compromettait la fortune d'un grand nombre de commerçants opposés à la révolution, et causait une indignation universelle. Les orangistes essayèrent de le mettre sur le compte des volontaires, pour faire retomber sur les Belges l'odieux de l'acte du général *Chassé*. Ils prétendirent que cet embrasement avait pour but d'empêcher l'armée royale de s'emparer de vivres et de munitions enfermés dans les bâtiments voisins de la citadelle. Les Belges, de leur côté, affirmèrent que les Hollandais, craignant de voir tomber ces approvisionnements entre les mains des patriotes, y avaient mis le feu par un acte de barbarie.

Tout fait supposer que cet incendie fut allumé par quelques-uns de ces misérables pillards qui sortent de leurs repaires dans les temps de trouble et de révolution, comme les bêtes immondes sortent de dessous terre après l'orage, pillards dont il existe des fourmilières dans les ports de mer et dans les grands centres commerciaux. Il est certain que lorsque les Hollandais se réfugièrent dans la citadelle, l'arsenal et l'entrepôt furent envahis par des bandes d'hommes et de femmes des bas quartiers, qui se hâtèrent de voler les marchandises. Ces misérables causèrent le désastre soit intentionnellement pour cacher leurs méfaits, soit par imprudence, car une foule de gens des deux sexes

pérèrent dans l'incendie, et leurs cadavres calcinés furent retrouvés dans les ruines et sous les murs écroulés.

Pendant ce sinistre événement, *Niellon*, *Mellinet*, *Kessels*, avec tout ce qu'ils purent rassembler de leurs troupes dispersées, *Lochtmans* (1), avec une partie des Liégeois, et d'autres chefs de corps-francs accoururent à la place de Meir, où arrivait une foule de gens terrifiés, effarés, désespérés, croyant au renouvellement du bombardement et jugeant leur dernière heure arrivée. Jamais ville ne présenta une scène de désolation plus lamentable. Toute la rue du Couvent brûlait; à chaque instant de nouveaux bâtiments prenaient feu. Il était de toute impossibilité d'arrêter, de combattre même cet embrasement, qui menaçait de dévorer toute la cité. Son intensité était épouvantable, la chaleur arrivait dans les rues par bouffées suffoquantes, et les flammes s'élevaient si haut que leurs lueurs se voyaient de Malines et de Bruxelles. Les rues et les maisons se remplissaient par moments d'une fumée épaisse, noire, d'une odeur âcre, asphyxiante et insoutenable; des étincelles, des flammèches volant dans l'air, emportées par la bise, propageaient jusque dans la campagne l'horrible fléau; déjà quelques maisons des faubourgs s'embrasaient.

Des malveillants ou des gens affolés répandirent le bruit que l'arsenal et l'entrepôt renfermaient d'immenses quantités de poudre et de munitions de guerre, et que la ville allait sauter. A cette nouvelle, la terreur se propagea rapi-

(1) *Lochtmans* (Édouard-Joseph) prit part aux combats de la Révolution et devint major du corps de volontaires liégeois. Il passa, le 10 avril 1831, dans l'armée régulière avec son grade, mais son caractère irascible nuisit à son avancement. Il fut pensionné le 13 juillet 1866 (1808-1875). (Voir *Annuaire officiel de l'armée*, année 1876.)

dement et un sauf-qui-peut général mit en fuite les derniers habitants. Chacun, emportant ce qu'il possédait de plus précieux, utilisant tout ce qui pouvait servir de véhicule, courait dans la direction de Bruxelles, de Lierre ou de la Campine; des femmes en larmes poussaient des brouettes, traînaient des charrettes à bras dans lesquelles étaient couchés des enfants, des vieillards ou des malades. Impossible d'apaiser la panique, de faire entendre raison à ces gens éperdus. Cette terreur devenait contagieuse; il était à craindre qu'il ne restât plus personne dans la ville pour subvenir à la subsistance de l'armée et à ses besoins au moment où elle allait avoir à lutter contre l'ennemi.

Chazal, qui avait reçu le commandement de la ville, en fit fermer les portes et ordonna de n'en laisser sortir personne sans un ordre signé de lui. Il annonça cette décision par une proclamation, s'engageant à prévenir la population d'avance et à temps, si les hostilités recommençaient. Ces ordres et cette proclamation, portés et répandus partout, apaisèrent un peu les uns, exaspérèrent les plus effrayés. Le nouveau commandant fut alors assailli de demandes, de prières pressantes pour obtenir l'autorisation de sortir. Au premier moment, il fut impitoyable.

Du Bois revint sur ces entrefaites de la citadelle et rapporta que le général *Chassé* persistait dans ses exigences. Le feu qui dévorait l'arsenal, l'entrepôt, la rue du Couvent, surexcitait sa colère; n'ayant pas fait tirer un seul coup de canon dans cette direction, il croyait que cet incendie avait été allumé dans le but de le rendre odieux à la population.

Rogier, *Chazal* et *Robiano* tinrent conseil et décidèrent que *Rogier*, au nom du gouvernement provisoire et comme son délégué, écrirait à *Chassé* pour protester contre ses dévastations, son vandalisme et ses procédés de guerre,

rappelant des époques de barbarie indignes de notre temps, et dont les Belges lui laissaient la responsabilité devant le monde civilisé. *Rogier* proposerait ensuite un armistice, afin d'arriver à un arrangement pour sauver les monuments et les richesses artistiques de tout genre, accumulées depuis des siècles dans la cité. Cette lettre, presque identique à celle rédigée quelques heures auparavant, portait comme la première l'empreinte de l'exaltation patriotique de l'époque. Elle se terminait en déclarant qu'au premier coup de canon tiré sur la ville, l'armée belge s'élancerait sur la Hollande et y exercerait des représailles terribles.

Dès que ce message fut écrit, le Conseil se demanda comment et par qui l'envoyer? On ne pouvait le confier à un de ces négociants hostiles, tremblants, prêts à se jeter à genoux devant *Chassé*, qui étaient venus en députation. Aucun ne s'en chargerait d'ailleurs et n'oserait défendre notre cause, depuis l'insuccès de l'honorable *Du Bois*, dont on connaissait les anciennes relations avec le général et le gouvernement des Pays-Bas, et l'attachement loyal et dévoué à la famille royale.

Depuis l'arrestation, les mauvais traitements, les brutalités, subis par quelques patriotes faits prisonniers ou arrêtés arbitrairement et jetés dans les cachots de Hollande, depuis les récits inouïs et sans doute exagérés de gens cherchant à se faire valoir ou à se rendre intéressants, on croyait de très bonne foi, à cette époque, les Hollandais capables et coupables de toutes les vengeances, de toutes les cruautés, de toutes les forfaitures. *Chassé* et son principal général, le prince *de Saxe-Weimar*, avaient une réputation de brutalité et d'animosité implacable contre les Belges. Sur ces deux généraux ainsi que sur le général

Howen, couraient d'absurdes histoires, dont ne doutait aucun des hommes de la révolution. On croyait donc sincèrement que le général *Chassé* ne manquerait pas de faire un mauvais parti à celui qui aurait l'audace de lui apporter une pareille lettre : *Chazal* réclama l'honneur d'aller la remettre lui-même.

Rogier et *Robiano* se récrièrent, déclarant que jamais ils ne l'exposeraient de gaieté de cœur à un pareil danger; que les Hollandais considéreraient comme une bonne fortune de s'emparer d'un des chefs de l'insurrection, peut-être même, à titre d'exemple, le feraient-ils mettre à mort pour intimider les insurgés. *Chazal*, insistant énergiquement, *Robiano* trouva un *mezzo termine*. « Ne pourrait-on pas, proposait-il, envoyer un des pleutres que nous venons d'entendre, dire au général *Chassé* que nous sommes disposés à lui envoyer un parlementaire, muni de pouvoirs pour traiter avec lui, mais que nous lui demandons au préalable, pour garantir sa sécurité et le préserver des mauvais traitements infligés à d'autres Belges, que le général nous envoie un ou deux officiers supérieurs en otage? » L'idée parut bonne et *Rogier* écrivit une lettre dans le sens indiqué ci-dessus; mais *Chazal* ne voulut pas l'expédier par un habitant d'Anvers et finit par faire accepter la solution suivante : porteur des deux lettres, il se rendrait sur l'Esplanade avec un trompette et un drapeau de parlementaire. Si l'on venait le reconnaître, il remettrait à l'officier commandant la reconnaissance la demande d'otage, en le priant de la transmettre de suite à *Chassé* et de lui rapporter la réponse qu'il attendrait sur place. Quelle que fût la réponse du général, *Chazal* demanda d'avoir toute liberté d'agir suivant les circonstances.

Rogier et *Robiano* finirent par se mettre d'accord et don-

nèrent à leur collègue plein pouvoir de traiter, s'il était admis auprès du commandant hollandais.

Perrin se mit aussitôt à l'œuvre et confectionna un drapeau blanc avec un rideau détaché d'une croisée, pendant que *Lochtmans* allait chercher un clairon et un porte-drapeau du corps liégeois; à son retour, le brave garçon supplia *Chazal* de lui permettre de l'accompagner et ce dernier y consentit, connaissant son courage et son dévouement à toute épreuve. *Rogier*, fort ému, embrassa son collègue au moment du départ, comme s'il ne devait plus le revoir, lui recommanda la plus grande prudence et chargea *Lochtmans* de veiller sur lui.

A 9 heures du matin sonnait à la cathédrale, les parlementaires arrivèrent à l'entrée de la rue du Couvent. Dès qu'ils y eurent pénétré, à travers les décombres de murs écroulés, de tisons fumants, et en enjambant un cadavre presque entièrement calciné, ils furent obligés de revenir sur leurs pas, suffoqués par la fumée et l'intensité de la chaleur de l'immense fournaise de l'entrepôt. Les flammes montaient plus haut que le sommet d'une tour qui existait au milieu du bâtiment et le pétilllement des denrées coloniales et des matières inflammables en combustion produisait un bruit strident insoutenable.

Pendant qu'ils cherchaient un moyen de gagner l'Esplanade et quelqu'un qui pût leur servir de guide, car aucun d'eux ne connaissait la ville d'Anvers, ils aperçurent une espèce de matelot qui arrivait en courant de l'entrepôt. On l'appela et comme il voulut rebrousser chemin, *Lochtmans* et le clairon s'élançèrent vers lui, menaçant de tirer s'il ne s'arrêtait. Le matelot vint à eux et raconta qu'il était parvenu à l'autre bout de la rue en mettant une loque mouillée devant son visage. *Chazal* lui proposa aussitôt de les

conduire sur l'Esplanade, lui promettant un guillaume de récompense. L'homme accepta, entra avec *Lochtmans* et le clairon dans la première maison abandonnée encore intacte, et, au bout d'un certain temps, tous trois en sortirent portant un seau plein d'eau, une couverture de laine et des linges. On plongea ces derniers dans le seau et chacun, la figure munie d'un préservatif humide, suivit le matelot qui marchait en avant, portant la couverture ruisselante étalée devant lui. La précaution était indispensable et ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils eussent été asphyxiés sans ce moyen bien simple. Malgré la longueur de la route, le trajet prit peu de temps, mais fut très pénible. Ils le firent en courant et en escaladant des pans de mur. Tous ruisselaient en débouchant sur l'Esplanade et ils se hâtèrent de se jeter vers la gauche pour s'éloigner de ce foyer incandescent.

Ils n'avaient pas fait vingt pas que des coups de fusil retentirent et qu'ils entendirent siffler des balles à leurs oreilles. Le porte-drapeau se jeta à terre, *Lochtmans* ramassa son drapeau et, sans se soucier des coups de fusil, s'avança de quelques pas sur le terre-plein de l'Esplanade, en agitant le rideau blanc ; *Chazal* se plaça à côté de lui et fit sonner l'appel par le clairon. Les Hollandais cessèrent presque aussitôt de tirer et un fort détachement d'infanterie sortit des poternes et se mit en bataille devant la principale entrée donnant sur l'Esplanade. Un officier cria en hollandais d'avancer. *Chazal*, suivi de *Lochtmans*, son drapeau blanc déployé à la main, et du clairon, se dirigea droit sur l'officier, lui dit qu'il était envoyé en parlementaire et avait une lettre à remettre en mains propres au général en chef. « Alors je vous demande pardon, dit l'officier, d'être obligé de vous bander les yeux avant de vous laisser péné-

trer dans la forteresse. » On apporta des mouchoirs et un sous-officier banda les yeux de *Chazal*, de *Lochtmans* et du clairon, puis les Hollandais les prirent sous les bras et les menèrent dans la chambre de l'officier de garde, où restèrent *Lochtmans* et le clairon, tandis que l'officier, tenant toujours *Chazal* par le bras, le conduisit dans une vaste salle et le pria d'y attendre les ordres du général.

Dans cette salle se trouvaient des officiers et des personnages civils, dont plusieurs avaient fait partie de la députation reçue pendant la nuit. C'est à peine si quelques-uns rendirent par une faible inclination de tête le salut que *Chazal* leur adressa. Tous craignaient de se compromettre en montrant même de la simple bienséance et s'écartaient de lui comme d'un pestiféré. Ce voyant, *Chazal* se redressa, et la tête haute, s'avança jusqu'au milieu de la salle où se trouvaient quelques fauteuils inoccupés, en prit un et s'assit. Ce mouvement, dont l'intention marquée n'échappa à personne, produisit un certain effet, car il vit des regards surpris se diriger vers lui.

Presque aussitôt, une porte s'ouvrit et un personnage d'une taille gigantesque, en petite tenue de général, entra brusquement dans la salle. Tout le monde s'inclina profondément; les militaires présents, mus comme par un ressort, se cambrèrent sur place, raides, rigides, les bras tombant le long des jambes, la main ouverte, la paume tournée en dehors, le petit doigt en arrière de la couture du pantalon, et semblèrent changés en personnages de cire. Le géant alla au plus gradé et lui adressa quelques mots en hollandais; celui-ci répondit sans qu'aucun muscle de son corps ne fit un mouvement, et le mot « Altesse », qui revint plusieurs fois, composa presque toute sa réponse. *Chazal*, qui s'était levé à l'arrivée du personnage, ne douta

plus qu'il se trouvait en présence de Son Altesse le très bouillant et très violent prince de *Saxe-Weimar*, général au service de la Hollande.

Pressentant une crise décisive, il s'y prépara et resta debout comme tout le monde. Le prince passa deux fois devant lui sans le regarder et s'adressa en français à un groupe de personnages civils : « Hé bien ! quelles nouvelles avez-vous de vos brigands ? Ont-ils tout pillé et volé chez vous ? Vous l'avez bien mérité. » Ce fut à qui de ces gens se montrerait le plus humble, le plus obséquieux, le plus exaspéré contre les patriotes, les chargeant de tous les malheurs et leur adressant toutes les malédictions. En même temps, ils invoquaient la commisération du prince et le priaient d'intervenir pour empêcher leur ruine complète.

Saxe-Weimar leur répondit avec dédain et avec une colère plus affectée que réelle qu'ils ne devaient pas compter sur lui ; puis, leur tournant brusquement le dos, il s'avança sur *Chazal*. « Et vous, qui êtes-vous ? que demandez-vous ? que venez-vous faire ici ? » Tout cela fut dit avec volubilité, sans un salut, d'un visage et d'une voix irrités. *Chazal* fit attendre un instant sa réponse, et, regardant le colosse, répondit avec le plus grand calme, bien qu'il sentit le sang bouillonner dans ses veines : « Prince, je suis un parlementaire, envoyé par le gouvernement de ces Belges que je viens d'entendre qualifier de brigands. Je m'appelle *Chazal*, j'ai l'honneur de servir ce gouvernement, d'être un des chefs de son armée victorieuse, et je viens ici pour remplir une mission humanitaire auprès du général en chef. Je n'ai pas hésité à l'accepter, parce que je n'ai pas douté que je trouverais ici tous les égards que les peuples même les moins civilisés accordent

aux envoyés revêtus de mon caractère. Si quelqu'un y manquait, je me permettrais, Monseigneur, d'invoquer votre appui. » A ces dernières paroles, dites avec une grande politesse, le prince sembla se radoucir.

« Etes-vous le *Chazal* qui a été prisonnier du général *Howen*, à Mons ?

— Oui, monseigneur, et le même aussi dont le général *Howen* a été prisonnier le lendemain.

— Je sais cela, monsieur, et je suis même heureux de trouver l'occasion de vous remercier comme soldat de la conduite que vous avez tenue envers un brave camarade. Il nous a dit que vous l'aviez sauvé des insolences de la populace. Donnez-vous la peine de vous asseoir, je vais voir si le général *Chassé* est prêt à vous recevoir, et je vous conduirai près de lui. »

Le prince était transformé, on n'eût plus dit le même homme et il sortit en saluant *Chazal* avec une politesse digne, presque bienveillante.

Aussitôt deux individus, se détachant du groupe des personnages civils restés à l'autre coin de la salle et qui jusque-là n'avaient pas daigné faire attention au parlementaire, vinrent le complimenter de sa réception et de l'accueil extraordinaire du prince. Les autres se joignirent successivement à ceux-ci pour le supplier de faire tous ses efforts pour sauver la ville, qui renfermait leurs richesses. *Chazal*, indigné de la bassesse de leur langage, ne daigna à son tour adresser la parole qu'à deux d'entre eux dont la tenue lui avait semblé plus digne. L'un était *M. Cassiers*, personnage d'apparence peu distinguée, mais homme de valeur et doué de bons sentiments; l'autre était ce même *Du Bois* dont la tentative de négociation n'avait pas été heureuse. Quant aux autres, ils étaient uniquement préoccupés

de leur fortune, maudissaient du fond de leur âme la révolution, et auraient voulu voir pendre tous ceux qui la défendaient, à commencer par celui dont ils invoquaient l'appui.

Le prince reparut quelques instants après et dit très courtoisement : « Son Excellence va vous recevoir immédiatement, veuillez venir avec moi. » *Chazal* s'empressa de le suivre et ils parvinrent à la porte d'une salle qu'un sous-officier ouvrit à deux battants en les apercevant. Dans cette vaste pièce se trouvait un général en grand uniforme, assis devant une table ; il se leva avec assez de difficulté, rendit froidement au prince son salut militaire, fit une simple inclination de tête à *Chazal* et leur dit à tous deux de prendre un siège. Le général *Chassé*, vieillard un peu obèse, d'une figure militaire sévère, dure au premier aspect, finissait par devenir sympathique lorsqu'on l'observait attentivement. « Mon-sieur, dit-il en scandant chacune de ses paroles, j'ai beau-coup à me plaindre de la conduite des ré-vo-lu-tionnaires et des habitants d'Anvers. J'avais con-sen-ti à me re-ti-rer dans la ci-ta-delle en é-va-cuant la ville, sur l'en-ga-ge-ment pris par les habitants de main-tenir le bon ordre, de n'y pas laisser entrer les insurgés, et de me fournir des vivres. Je les avais prévenus que si j'étais at-ta-qué, je brûlerais et raserai la ville. Je n'étais pas encore établi dans ma citadelle, qu'ils ont ouvert les portes à vos bandes, enlevé avec leur aide sur le glacis de Saint-Laurent un troupeau de bétail appartenant à l'armée, pillé un convoi, et que vos gens, au mépris des promesses faites, ont traitreusement tiré sans provocation sur mes postes. Ils ont élevé une batterie sur le quai ; ils ont eu l'audace de lancer des boulets sur la frégate *Proserpine* et sur les chaloupes et canonniers que j'ai dans

l'Escaut. Je viens de donner un premier avertissement à la ville pour lui prouver que je puis la détruire, comme je l'en avais prévenue et comme je le ferai si vous ne l'évacuez pas immédiatement avec toutes vos troupes, si vous ne me restituez pas mon convoi et mon troupeau de bétail et si l'on ne me fournit pas ainsi qu'à la flotte tout ce dont nous avons besoin. J'ai bien voulu accorder aux supplications de quelques habitants un délai jusqu'à midi pour se soumettre à ces conditions. Je sup-po-se, mon-sieur, que c'est cette accep-ta-tion que vous m'ap-portez. » Et tirant sa montre : « Il est dix heures et demie, mon-sieur, et à mi-di pré-cis la flotte et les canonniers ont l'ordre d'ouvrir le feu, si je n'ai pas reçu sa-tis-fac-tion. »

Chazal, atterré, chercha à ne pas perdre contenance et reprit aussi naturellement qu'il put : « Mon général, Votre Excellence n'a pas fait connaître ses griefs et ses conditions au délégué du gouvernement provisoire, arrivé cette nuit à Anvers, à la première nouvelle de l'entrée de nos troupes et pendant le bombardement, dont il ignore la cause.

— Je ne connais pas ce mon-sieur, ni son gouvernement, et je n'ai rien à fai-re a-vec eux. J'ai fait signifier ma décision aux Anversois par leurs délégués venus se réfugier ici hier à l'arrivée des révoltés dans la ville.

— Mon général, permettez-moi de vous faire observer que ces Anversois sont impuissants à réaliser vos désirs. Ils sont sans autorité sur nos troupes, entrées malgré eux dans la ville et sur lesquels le délégué du gouvernement provisoire peut seul agir. Votre Excellence ne pense-t-elle pas qu'il serait utile de l'informer de ce qui s'est passé et de vos réclamations ? La preuve qu'il ignore ce que vous venez de me faire l'honneur de me dire, c'est que je suis porteur d'une lettre écrite il y a une heure à Votre Excellence pour lui demander une suspension d'armes. »

Le général *Chassé* hésitait à accepter la lettre que lui présentait *Chazal*. Il la prit cependant avec une répugnance marquée et, la passant au prince de *Saxe-Weimar*, il le pria de voir ce qu'elle renfermait. Le prince l'ouvrit et sa figure se rembrunit en la parcourant.

« Votre Excellence veut-elle que je lui en donne lecture? » fit le prince, regardant *Chazal* en hochant la tête.

« Si vous le croyez nécessaire, général, veuillez le faire (1) »

La lecture n'était pas achevée que le vieux général se leva d'un bond malgré sa goutte ; les yeux étincelants, il

(1) « M. Félix Chazal, de la part du gouvernement provisoire, et M. Charles Du Bois, de la part de la ville d'Anvers, sont chargés d'entamer les négociations que le général commandant de la citadelle demande.

« Les soussignés se plaisent à croire que les atrocités sans exemple dont cette nuit a été témoin ne se renouvelleront pas, quoi qu'il arrive. Tout sentiment d'humanité et de justice ne peut être étouffé à ce point au cœur du chef et de ceux qui lui obéissent. Au reste, ni le gouvernement provisoire ni le peuple belge ne reculeront devant la perspective d'un grand malheur local.

« Les représailles leur sont faciles, et elles seront d'autant plus terribles que les atrocités inouïes et que l'Europe aura peine à croire, commises contre une noble cité de la Belgique, n'ont été provoquées par aucun motif plausible aux yeux d'un homme de bon sens et d'honneur. »

(s) *Le commissaire délégué,*
membre du gouvernement provisoire,
CH. ROGIER.

Le gouverneur
de la province d'Anvers,
F. DE ROBIANO.

Le général
commandant en chef des troupes belges,
NYPELS.

(Le *Courrier des Pays-Bas*, 30 octobre 1830.)

s'écria : « Vous avez osé, monsieur, apporter une telle lettre, une lettre aussi insultante à un général comme moi ! Vous méritez que je vous fasse arrêter. Saviez-vous, monsieur, ce qu'elle renfermait ?

— Franchement, oui, mon général, mais ma préoccupation de ne pas vous offenser a été si sincère, ainsi que ma confiance en votre loyauté de soldat, que je suis porteur d'une autre lettre dont je n'ai pas voulu faire usage, parce que j'ai considéré celle-là seule comme contraire à vos sentiments et comme pouvant blesser un brave soldat. »

Le vieux général fut-il frappé de la franchise et du calme de son interlocuteur, fut-il poussé par un sentiment de curiosité ou par le désir de posséder une seconde pièce justificative de sa conduite future ? En tout cas, il répondit en s'asseyant péniblement et avec une modération forcée : « Voyons cela, monsieur, voyons jusqu'où vous osez aller. » Il pria le prince de lire la lettre ⁽¹⁾ que *Chazal* lui remit. La lecture terminée, la physionomie des deux généraux exprimait moins de courroux.

« Pourquoi, monsieur, n'avez-vous pas fait usage de cette lettre avant de venir ici ? C'eût été plus prudent de votre part.

— J'aurais eu honte, mon général, de témoigner une défiance injurieuse à un loyal soldat tel que vous, et de me présenter ensuite à vous comme « un homme ayant eu peur ».

(1) « Avant d'envoyer à la citadelle un de ses délégués, le soussigné, éclairé par des exemples récents, demande qu'un des officiers supérieurs de la citadelle lui soit envoyé pour répondre au besoin de son délégué.

« 23 octobre 1830. »

« CH. ROGIER.

(Le *Courrier des Pays-Bas*, 30 octobre 1830.)

— Vous avez eu raison, » dit *Chassé* avec un regard radouci et presque attendri; puis, comme cherchant à se disculper d'avance, il ajouta :

« Ce n'est pas à plaisir que je détruirai cette ville, remplie de chefs-d'œuvre, et que je ruinerai ses habitants, quoiqu'ils aient si mal récompensé l'affection que je leur ai toujours témoignée; mais je suis résolu à me maintenir ici, à conserver la ville à mon gouvernement ou à la détruire, si je ne puis la conserver; je saurai faire mon devoir jusqu'au bout, quelque pénible qu'il soit. Allez faire connaître ma décision et, si vous ne m'apportez pas une réponse favorable, je recommence le feu.

— C'est bien, mon général, répondit *Chazal*, mais ne vous semble-t-il pas que pour mettre à couvert votre responsabilité dans une décision si grave, intéressant des intérêts internationaux, il conviendrait de consigner par écrit vos conditions? Je crains de ne pas rendre exactement votre pensée ou de laisser supposer que j'exagère vos exigences, auxquelles on croira difficilement si je n'en apporte la preuve. »

Le prince de *Saxe-Weimar* comprit le désir de *Chazal* de gagner du temps, il sourit et proposa au général de rédiger sous sa dictée une note à ce sujet; « de cette manière, dit-il, les révolutionnaires sauront exactement à quoi s'en tenir et ne pourront nous accuser ensuite d'avoir agi sans les prévenir. Ils assumeront aussi seuls la responsabilité de tous les malheurs dont ils seront cause. »

Chassé approuva la proposition et le prince écrivit une première note demandant :

1° L'évacuation immédiate de la ville d'Anvers par les Belges ;

2° L'engagement de n'y pas rentrer sans l'autorisation du gouvernement des Pays-Bas ;

3° La restitution immédiate des approvisionnements, vivres et bétail pillés ;

4° L'engagement de ne s'opposer à l'arrivée d'aucun convoi destiné à la citadelle et de subvenir à son ravitaillement journalier et à celui de la flotte ;

5° L'engagement de ne commettre aucun acte d'hostilité contre les troupes royales ;

6° La déclaration du renouvellement du bombardement d'Anvers, si ces conditions n'étaient pas immédiatement acceptées.

Chazal fit observer que certaines des conditions de cette note étaient inexécutables ; d'autres étaient vagues ou indéterminées et donneraient lieu soit à des malentendus, soit à des contestations. Ainsi ne conviendrait-il pas dans l'article 3 de substituer au mot « immédiat » un délai indéterminé ? Comment restituer immédiatement un convoi pillé ? S'il a été pillé, il n'existe plus, et pour restituer son équivalent, il faudrait connaître la nature de ce convoi, sa contenance, le nombre de têtes de bétail du troupeau enlevé. En outre, un délai de quelques jours sera nécessaire pour se procurer ces divers objets ; de combien de jours sera ce délai ?

Ensuite, l'engagement de l'article 5 dépasse de beaucoup le but poursuivi et excède nos pouvoirs et les vôtres, car si nous nous engageons à ne plus attaquer les troupes royales, vous prenez implicitement le même engagement et cette espèce d'armistice conviendra-t-elle à votre gouvernement ? Acceptera-t-il les faits accomplis aux conditions fixées ?

« Il ne s'agit pas de tout cela, déclara le vieux général, je ne m'occupe que des troupes et du territoire sous mon commandement. Je veux que vous me rendiez les vivres volés ou que vous m'en fournissiez d'autres dès

demain matin, car mes troupes n'ont rien à manger et je brûlerais tout plutôt que de laisser mes soldats mourir de faim.

— Je comprends votre position, mon général, répondit *Chazal*, enchanté par la nouvelle de cette pénurie; il est donc essentiel que vous soyez à même de pourvoir à vos besoins les plus pressés. Ne vous semble-t-il pas qu'une suspension d'armes s'impose pour nous donner le temps de nous entendre? Je vais aller rendre compte au membre et délégué du gouvernement provisoire, non pas des propositions indéterminées ou trop étendues de votre note, afin de ne pas rendre toutes négociations impossibles, mais de vos vues en général et de la nécessité de vous fournir demain matin des vivres en remplacement de ceux qui vous ont été enlevés; mais pour cela, mon général, il faut que nous soyons sûrs que vous ne recommencerez pas le feu avant que je vous aie apporté une réponse.

— Eh bien, je vous donne jusqu'à 3 heures. Si, à 3 heures, vous n'êtes pas de retour ici avec des engagements convenables, rien ne m'arrêtera plus.

— Il est plus de 11 heures, mon général; avec la meilleure volonté du monde, je ne pourrai plus être de retour avant 3 heures. Le trajet est long, doit être fait à pied et avec de grandes précautions. Je prends l'engagement formel de revenir vous trouver le plus tôt possible, fût-ce même dans la nuit, mais il conviendrait de ne prendre aucune détermination jusqu'à mon retour. »

Le général fit appeler son chef d'état-major et envoya l'ordre à la flotte et aux batteries de la citadelle de se tenir prêtes à recommencer le feu dès qu'il ferait hisser le drapeau; mais de ne faire aucune manifestation hostile auparavant, à moins d'être attaqués. *Chassé* leva ensuite la

séance en disant très courtoisement : « Sans adieu, n'est-ce pas, et à bientôt, monsieur. »

Le prince de *Saxe-Weimar*, espérant obtenir du parlementaire quelques renseignements utiles ou agir sur son esprit, l'accompagna jusqu'à la sortie de la citadelle. Lorsque *Chazal* prit son mouchoir pour se bander les yeux, le prince lui dit en souriant : « Ce n'est plus nécessaire, vous verrez maintenant ce que nous désirons même que vous voyiez. » En effet, des postes de soldats et des batteries prêtes à tirer étaient groupés sur les remparts et sur le terre-plein, avec peut-être un peu trop de mise en scène.

« Lorsque le général *Chassé*, dit le prince, à la suite de l'attaque des volontaires et du pillage de son convoi, voulut punir les Anversois d'avoir manqué à leurs engagements, il donna l'ordre d'épargner les monuments et les édifices publics et d'envoyer les premiers obus sur sa propre habitation, située du côté de Saint-Laurent. Cela vous donnera une idée du caractère de notre valeureux général Baïonnette. Savez-vous d'où lui vient ce surnom ? » ajouta le prince ; et il se mit à narrer les exploits du général en Espagne.

Arrivé à la sortie de la citadelle, *Chazal* voulut prendre congé du prince.

« Je vais vous accompagner jusqu'au pied de l'Esplanade.

— N'en faites rien, je vous en prie, mon prince, ce serait très imprudent.

— Comment cela ?

— Je ne réponds pas que des volontaires ne soient point postés dans les maisons encore debout, ayant vue sur les glacis, ou derrière des décombres, et il suffirait du mau-

vais vouloir, du fanatisme d'un de ces hommes pour vous envoyer une balle.

— Bah ! bah ! si l'on devait se préoccuper de ces choses-là en guerre, on ne pourrait remuer. »

Le prince continua à marcher. Sa haute taille si connue, sa prestance, son uniforme, sa réputation de brutalité et de violence pouvaient pousser l'un ou l'autre de nos jeunes exaltés à saisir l'occasion de délivrer le pays d'un adversaire redouté. Aussi, *Chazal* pria *Lochtmans* et le clairon, qui venaient de les rejoindre, de les précéder en déployant le drapeau blanc. Ce n'est qu'au bas de l'Esplanade que le prince consentit à se retirer.

De crainte que quelque cervelle brûlée ou quelque misérable ne succombât à la tentation de faire un mauvais coup, *Chazal* attendit, pour continuer son chemin, que le prince eût repassé la poterne. Alors, délivré de toute inquiétude à ce sujet, il se hâta de regagner la place de Meir.

Rogier, Robiano, Niellon, Mellinet, Kessels, Évrard, Ducpétiaux, plusieurs autres personnes arrivées de Bruxelles et quelques négociants d'Anvers attendaient avec la plus grande anxiété, et se précipitèrent au devant de *Chazal*, qui leur cria joyeusement :

« Il n'y a rien à craindre, nous sommes entrés en négociation. »

Il s'enferma ensuite avec *Rogier* et lui raconta tout ce qui s'était passé. *Rogier* ne s'y attendait pas ; il fut enchanté, bien que, dans le cours du récit, il reprocha plusieurs fois à *Chazal* son imprudence et sa trop grande confiance en la loyauté d'ennemis dont nous étions payés pour nous méfier.

Chazal fut d'avis qu'il ne fallait pas mettre le général *Chassé* dans la nécessité de tenter un coup de désespoir.

On n'obtiendrait pas d'un tel soldat qu'il livrât la citadelle faute de vivres. Avant de s'embarquer ou de se retirer par la rive gauche, il ruinerait la citadelle et la ville. L'essentiel était de gagner du temps et de continuer les négociations. Pour y parvenir, il fallait se résigner à envoyer dès le lendemain matin, à la citadelle, quelques vivres et quelques têtes de bétail et faire ainsi preuve de bon vouloir.

En ne fournissant qu'un faible convoi, de quoi subvenir aux besoins d'un ou deux jours, après vingt-quatre heures, la situation des Hollandais serait aussi critique qu'aujourd'hui, tandis que la nôtre irait en s'améliorant. Pendant ce temps, nous négocierons et Dieu sait si nous n'aboutirons pas à un arrangement favorable. *Rogier*, fort indécis, fit des objections. Il craignait d'une part qu'on ne leur reprochât de ne pas tirer parti du succès des volontaires, de s'être laissé arrêter par de fausses menaces, d'avoir aidé l'ennemi à sortir de sa position critique. Il craignait surtout, à une époque de méfiance et d'odieuses accusations, d'être soupçonné de faiblesse sinon de trahison et de soulever l'indignation et la colère des patriotes.

On consulta *M. de Robiano*, qui connaissait bien Anvers et y avait de nombreuses relations. D'après son avis, il fut convenu que *Chazal* retournerait à la citadelle, qu'il aurait carte blanche pour traiter aux meilleures conditions possibles et qu'il promettrait l'envoi de sacs de farine et de têtes de bétail. On fit appeler le discret et ingénieux *Perrin* pour savoir s'il trouverait le moyen, sans éveiller l'attention, de se procurer ces approvisionnements et de les faire entrer le lendemain matin dans la citadelle. Il crut la chose possible, à condition de se mettre immédiatement en campagne et de pouvoir s'adjoindre un certain

Lambinon ⁽¹⁾, officier du corps des volontaires liégeois, homme d'une activité inouïe et très apte à l'accomplissement d'expéditions de cette nature. Il se fit fort d'amener 50 sacs de farine et 30 têtes de bétail avant 4 heures du matin, aux environs de la porte extérieure de la citadelle, à Saint-Laurent. De cette façon, ces approvisionnements ne traverseraient pas la ville et ne seraient pas exposés à être arrêtés et accaparés par les bandes indisciplinées et les agents des fournisseurs qui ne reculaient devant rien. Pourvu des autorisations, ordres de circulation et de réquisitions nécessaires, il se mit immédiatement en expédition avec *Lambinon* et deux agents que celui-ci procura.

Il était 4 heures, lorsque *Chazal*, avec *Lochtmans* et un clairon, repartit pour la citadelle. Dès que les factionnaires, du haut des remparts, aperçurent son drapeau et eurent signalé son arrivée, la grand'garde prit les armes et sortit. L'officier lui fit signe d'approcher. Il fut introduit avec le même cérémonial qu'à la première visite, seulement on ne lui banda plus les yeux. Le clairon fut renvoyé et *Lochtmans* attendit seul chez l'officier de garde la fin de l'entrevue qui allait avoir lieu. Cette fois *Chazal* n'eut qu'à rester quelques minutes dans la salle d'attente avec l'officier qui l'avait déjà introduit dans la matinée. Un aide de camp vint presque aussitôt le prendre et le conduire dans la salle des conférences. Le général *Chassé* n'y était plus seul. Outre le prince de *Saxe-Weimar*, se trouvaient assis à sa droite et à sa gauche, autour de la table, trois officiers supérieurs, dont l'un devait être le colonel ou général de

(1) *Lambinon* (Pierre-Jean-Napoléon), né à Vencimont le 25 mars 1807, lieutenant au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval, décédé à Malines le 9 mai 1832. (Voir *Annuaire de l'armée*, 1868, p. 296.)

Favauge, l'autre le lieutenant-colonel ou major *Dubois*, qui passait pour l'ami le plus intime du général *Chassé*, son vieux compagnon de guerre, et qui possédait toute sa confiance.

Le général *Chassé* accueillit fort civilement *Chazal* et lui présenta les autres officiers. Avant d'entrer en matière, il lui dit qu'il tenait, comme l'avait fait d'ailleurs S. A. le prince de *Saxe-Weimar*, à le remercier au nom de l'armée des égards qu'il avait eu pour le général *Howen* et les officiers de la garnison de Mons. Il ajouta qu'il était très satisfait d'avoir à s'entendre avec lui et qu'il ne voulait pas d'autre intermédiaire. C'est pourquoi il venait de refuser de recevoir des personnages d'Anvers qui demandaient à s'aboucher avec lui. Il y eut un moment de causerie amicale. *Chassé* dit à *Chazal* qu'en revenant d'Espagne il avait passé par Bayonne et avait été présenté à son père. Il raconta un épisode de cette guerre où les troupes françaises se trouvèrent en face d'insurgés dans une situation analogue à la sienne. Il raconta aussi qu'un officier espagnol d'origine belge, attaché à l'état-major du maréchal *Suchet*, avait déserté à l'ennemi, emportant le cachet du maréchal, au moyen duquel il fabriqua de faux ordres et fit rendre et massacrer plusieurs postes français (1).

« Ce traître s'appelait *Van Halen* et je crois, ajouta-t-il, que c'est ce même individu qui s'intitule commandant en

(1) Cette accusation se trouve relatée dans les *Mémoires du maréchal Suchet*, t. II, p. 365. Voici comment le général *Van Halen* raconte cet épisode :

« Le hasard, et non la confiance du maréchal, avait fait tomber le chiffre en mes mains, qu'un maître de dessin, nommé *Daura*, se chargea de contrefaire, ainsi que toutes les autres pièces... Revêtu d'un uniforme d'aide de camp du maréchal *Suchet*, je me présentai d'abord devant Tor-

chef des forces belges. Je pense pouvoir vous donner ce renseignement. »

Le général paraissait d'une franchise trop militaire et trop tout d'une pièce, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour laisser supposer qu'il y avait une arrière-pensée ou une intention malicieuse ou blessante dans cette insinuation. L'indignation le faisait seul parler.

« Ce ne doit pas être le même personnage ou bien sa conduite a été mal interprétée, répondit *Chazal*, car il est probable que la Russie n'aurait pas accepté à son service et que le général *Yermoloff* n'aurait pas pris dans son état-major un soldat qui eût commis une action indigne. Nous connaissons peu le général *Van Halen*. Sa célébrité a séduit le gouvernement qui a vu en lui un officier expérimenté, ayant lutté pour l'indépendance de son pays et souffert pour la cause de la liberté. Autour de son nom, belge d'origine, flotte une auréole poétique; cela a suffi, dans le moment de crise où nous étions, pour faire accueillir ses services.

— Je souhaite pour vous que votre *Van Halen* ne soit pas celui que j'ai connu en Espagne et que je ferais fusiller comme un misérable s'il me tombait sous la main. »

tose (3 février 1814); le commandant de cette place eut des doutes sur mon caractère et suscita des longueurs qui me décidèrent à porter mes vues d'un autre côté; j'arrivai vers la mi-février sur les glaces de Lérida, Mequinenza et Mozon, où flottait un drapeau qui ne fut jamais le mien, en qualité de négociateur chargé d'un ordre aux commandants d'évacuer leurs places; la tâche était pénible; je passe les mille dangers qu'elle me fit courir, enfin ma patrie fut satisfaite: Mozon, Mequinenza, Lerida furent délivrées. »

Général VAN HALEN, *Les quatre journées de Bruxelles*. Bruxelles, 1831, p. 64.

Cette conversation devenait gênante, le général le comprit et fit signe à chacun de reprendre sa place autour de la table, invitant *Chazal* à s'asseoir en face de lui.

« J'ai réuni ces messieurs en conseil de guerre, dit le général, afin d'examiner avec moi la réponse que vous deviez apporter aux propositions que je vous ai faites ce matin et me donner leur avis sur les décisions que je vais avoir à prendre. Quelle réponse m'apportez-vous ?

— Je suis autorisé à conclure un armistice avec Votre Excellence et à en régler les conditions. Voici mes pouvoirs. »

Le général jeta à peine un regard sur la lettre de *Rogier*, qui conférait ces pouvoirs au nom du gouvernement provisoire, et la passa au prince de *Saxe-Weimar*, qui ne la lut pas plus sérieusement et s'empressa de la restituer à son propriétaire.

« Vous n'avez donc rien décidé ? reprit le général en se rembrunissant.

— C'est-à-dire, mon général, que je suis autorisé à décider de commun accord avec vous les conditions d'une suspension d'armes, afin de préserver la ville de nouveaux désastres. Je suis autorisé à accepter les conditions qui ne compromettront ni notre position, ni nos droits, ni notre honneur, et que nous aurons la possibilité de remplir ; car nous vous devons, mon général, de ne vous proposer et de ne prendre vis-à-vis de vous que des engagements que nous puissions tenir et observer.

— Vous connaissez mes conditions ; quelles objections avez-vous à formuler ?

— Nous pourrions, mon général, discuter article par article, en examinant et en rédigeant d'abord ceux dont l'exécution vous paraît la plus urgente. »

Cette marche fut adoptée et le prince *de Saxe-Weimar* se chargea de la rédaction des conditions et de l'inscription des décisions adoptées.

« Avant toute chose, dit le général, il faut qu'on me restitue le convoi et les vivres pillés et volés contrairement à tous les engagements et à toutes les lois.

— Je ferai observer à Votre Excellence que nous ne sommes pour rien dans ce pillage ; il n'est pas le fait de notre armée. Il a été commis par ces vagabonds qui, en temps de guerre et de troubles, profitent de toutes les circonstances pour voler et commettre des méfaits. Cependant, quoique notre irresponsabilité soit facile à établir et que ce fait nous ait été préjudiciable, puisque nos troupes auraient pu très correctement s'approprier le convoi, aucune convention n'existant entre elles et Votre Excellence, nous ne refusons pas de tenir compte des motifs impérieux de votre revendication contre la ville d'Anvers. Pour vous donner une preuve de notre bon vouloir, le délégué du gouvernement et moi, avons pris sur nous d'envoyer des agents requérir ce qu'ils pourraient de farine et de bétail et ils les tiendront dès demain à la première heure du jour, à la disposition de Votre Excellence, si, bien entendu, nous entrons en engagement. »

C'était la corde sensible; *Chazal* le sentit en voyant la demande de vivres arriver en première ligne. Il crut voir passer le bout de l'oreille et il le saisit avec empressement. Chacun parut lui savoir gré d'avoir été au-devant du besoin le plus important pour le moment, car ces malheureux n'avaient pour unique alimentation que les vivres délivrés à grand'peine par les trois ou quatre bâtiments en rade et risquaient de mourir de faim. Dès le lendemain, ils seraient aux abois, ne pouvant espérer d'obtenir des

secours de Hollande par l'Escaut avant un certain temps. Ni l'électricité ni la vapeur ne fonctionnaient à cette époque comme aujourd'hui. Les communications, naturellement lentes, étaient devenues plus difficiles par l'état de guerre, de révolution, par le désarroi général de tous les services.

Surpris à l'improviste par la spontanéité du mouvement auquel le roi des Pays-Bas n'attachait pas d'abord l'importance méritée, aucune mesure intelligente ne fut prise pour le calmer ou l'arrêter. On crut en avoir raison par d'imprudentes menaces, qui, loin d'intimider, ne firent qu'exaspérer les esprits.

On espéra qu'une démonstration militaire réprimerait l'agitation et on l'entreprit sans y être suffisamment préparé. Le roi Guillaume commit une faute qui le perdit, en sacrifiant l'élément militaire aux exigences égoïstes des intérêts matériels. L'armée des Pays-Bas parcimonieusement affaiblie, défectueusement organisée, composée de deux éléments hostiles, l'élément belge, sacrifié, et l'élément hollandais, dépourvue des rouages de service les plus essentiels, l'intendance et l'état-major, livrée à une bureaucratie minutieuse, encombrante, ne put, malgré sa discipline et le dévouement de très bons officiers, dont plusieurs s'étaient illustrés dans les guerres de l'empire, résister, après un premier effort vaillamment accompli, à la décomposition dont elle renfermait tous les germes et que devait développer la moindre prolongation de lutte.

Après quatre jours de combats infructueux à Bruxelles, de vains efforts pour pénétrer au delà du Parc, cette armée avait opéré péniblement sa retraite jusqu'à Anvers, sans pouvoir et sans oser disputer sérieusement des positions où elle aurait pu si facilement arrêter l'élan de nos volontaires, mal armés, sans cavalerie et appuyés à peine par huit ou

dix pièces de canon, dépourvues de leur principal outillage, et plus héroïquement que savamment mises en action.

La défense de la Dyle, de la Nèthe à Waelhem et à Lierre, de Contich et de Berchem donnèrent lieu à des combats sans importance sérieuse, qui auraient dû être des désastres irréparables pour nous, si toutes les déficiences de l'organisation de l'armée des Pays-Bas éclatant à la fois ne l'avaient démoralisée et réduite à l'impuissance. Elle semblait n'avoir plus qu'une idée, gagner au plus vite les remparts réputés imprenables de la place d'Anvers pour s'abriter, se reformer, s'approvisionner.

A son arrivée, elle se crut impuissante à défendre l'étendue des fortifications, en constatant l'esprit d'hostilité d'une partie des habitants. Le *prince d'Orange*, rentré en faveur après le désastre de l'armée à Bruxelles, était venu s'établir à Anvers. Il avait essayé d'y former une espèce de gouvernement (1). Le *prince Frédéric* était parti pour La Haye rendre compte à son père de sa défaite et demander des secours; il avait remis le commandement de son armée, affaiblie par les combats et la désertion de tous les soldats belges, au vieux et illustre général *Chassé*, commandant de la province et de la place d'Anvers. Il lui laissa le plus entreprenant, le plus capable et le plus jeune de ses généraux, le *prince de Saxe-Weimar*, pour l'aider à remplir la mission difficile qu'il confiait à son énergie et à son dévouement éprouvés. Le général *Chassé*, se rendant compte de la situation, proposa aux habitants de leur remettre la garde

(1) Par arrêté du 4 octobre 1830, Guillaume I^{er} avait chargé le prince d'Orange de gouverner temporairement les provinces méridionales: le duc d'Ursel, MM. van Gobbelschroy et de la Coste lui avaient été adjoints. (Voir mes *Documents inédits*, pages 241 et 255.)

de la ville, de se retirer dans la citadelle et d'y attendre les décisions du gouvernement de La Haye. En concentrant ce qui lui restait de forces, et avec l'aide des navires de guerre embossés dans l'Escaut, il espérait tenir la ville en respect et avoir le temps de se pourvoir de tous les approvisionnements qui lui manquaient. Il attendrait dans cette position l'arrivée de renforts pour reprendre l'offensive.

Mais la connivence d'une partie du peuple avec les volontaires, l'impuissance, la faiblesse des personnages avec lesquels il s'était abouché et qui, après s'être engagés au nom de la ville, perdirent la tête à la première démonstration populaire, le forcèrent à accélérer sa retraite dans la citadelle sans lui laisser le temps de se pourvoir de quoi que ce soit pour ses besoins. La flotte se trouvait à peu près dans le même dénuement.

Le général *Chassé* n'avait d'autre alternative, si on ne lui fournissait pas immédiatement les vivres nécessaires à ses troupes, que d'en obtenir par la menace de détruire la ville, entièrement à sa merci, ou, sans perdre une minute, de se retirer par la rive gauche de l'Escaut dans la Flandre Zélandaise, sous la protection de la flottille, des forts et des petites places de Hulst, Axel, du Sas de Gand, de Phillipine, pour s'embarquer à Terneuzen. Mais sa pénurie était si absolue que cette retraite par la rive gauche ne devait pas lui paraître exécutable. Acculé dans sa bauge comme un sanglier, il n'aurait pas consenti à mettre bas les armes et aurait pris le seul parti qui lui offrit une chance de salut.

L'éventualité de l'anéantissement de la métropole commerciale de Belgique, de toutes ses richesses, de ses merveilles artistiques, de ses monuments, sans le moindre avantage pour la cause de la révolution, pouvait-elle être affrontée ? *Rogier*, *Chazal* et *Robiano* ne voulaient pas en

assumer la responsabilité et on doit les en féliciter. Ils n'hésitèrent pas à livrer spontanément au général *Chassé* les subsistances nécessaires à ses troupes pendant une journée, afin d'avoir le temps de négocier, de faire intervenir des influences et même les puissances intéressées. En ne délivrant qu'un approvisionnement à peine suffisant pour les besoins d'une journée, ils replaçaient après vingt-quatre heures le général *Chassé* dans la même situation critique. D'un autre côté, cette condescendance lui enlevait tout prétexte à un acte de violence barbare qu'une indispensable nécessité pouvait seule justifier devant l'opinion publique.

Cependant, son obstination, sa rigidité militaire, sa fidélité envers son souverain, sa réputation et l'honneur de son nom lui avaient inspiré la résolution de bombarder la ville et de préparer l'exécution de son projet. Ses canons et ceux de la flotte, dont il venait de prouver la terrible efficacité aux habitants terrifiés, n'attendaient que son signal. Le résultat de leur puissance destructive avait même dépassé l'attente. L'incendie de l'arsenal et de l'entrepôt, avantageux aux commerces rivaux d'Amsterdam et de Rotterdam, était contraire à ses propres intérêts, puisqu'il aurait trouvé dans ces deux grands dépôts, situés à la porte de la citadelle, des ressources précieuses en denrées alimentaires et en munitions. Ces incendies le poussaient d'autant plus sur la voie d'intimidation à outrance, qu'il les attribuait aux volontaires, afin de le réduire à l'impuissance, et il disait qu'en imitant leur exemple, il ne ferait que punir leur sauvagerie.

Si pour justifier sa détermination, qu'il qualifiait d'acte de représailles, il accusait nos troupes, celles-ci de leur côté, ainsi que toute la population, attribuaient à *Chassé* seul cette impitoyable destruction. La ruine de sa propre

maison de campagne était considérée comme une preuve indubitable de sa volonté de ne se laisser arrêter par aucune considération. Telles étaient les dispositions d'esprit où l'on se trouvait de part et d'autre.

Il était nécessaire de les expliquer pour permettre d'apprécier la situation. On comprend l'effet que durent produire les paroles de *Chazal* sur l'esprit loyal et généreux, au fond, du général et des autres officiers, auxquels la perspective du lendemain devait paraître bien redoutable. *Chassé* ne dissimula pas sa satisfaction et l'on eût dit que chacun se sentait soulagé. Le prince de *Saxe-Weimar* seul conservait un air d'indifférence, persistant à chercher un dessous de cartes :

« Est-ce la totalité des approvisionnements pillés que vous nous restituerez demain matin ? demanda-t-il.

— Si nous avons pillé quoi que ce soit, mon prince, nous n'hésiterions pas à le restituer en totalité. Votre Altesse sait que notre armée n'est pour rien dans cet acte. Ce que nous offrons spontanément est une preuve que nous donnons de notre désir d'arriver à un arrangement raisonnable. Sachant que vous étiez absolument dépourvus de toutes ressources et hors d'état de vous en procurer avant un assez long délai, bien que nous fussions nous-mêmes obligés de vivre au jour le jour, nous n'avons pas hésité à mettre nos agents en campagne pour vous procurer dès demain matin ce qu'ils auront pu réunir. J'ai insisté très vivement pour obtenir l'autorisation de cette mesure. Elle me sera peut-être demain matin imputée à crime. J'espère, mon prince, que vous me ferez l'honneur de croire qu'il n'y a eu dans ma conduite et qu'il n'y a dans mon offre que le désir ardent et non dissimulé d'aboutir à un arrangement et de préserver la ville d'Anvers d'un désastre, dont pour rien

au monde je ne voudrais que la responsabilité pesât sur moi. »

Tout le monde, jusqu'au vieux général, parut convaincu de la sincérité du négociateur et approuva sa réponse.

A ce moment, il se passa un petit fait bien insignifiant en lui-même et qui eut cependant son importance par la suite. Le général *Chassé* tira de sa poche sa tabatière, l'ouvrit machinalement, cherchant à recueillir avec son index les quelques grains de tabac qui pouvaient être restés dans les joints. Il parut en aspirer l'odeur avec volupté, en refermant mélancoliquement sa tabatière vide. Ce détail frappa *Chazal* et lui fit voir jusqu'où allait la détresse de cette malheureuse garnison. Son général en était réduit à ne pouvoir se procurer une prise de tabac!

Voulant profiter de la bonne impression produite, *Chazal* aborda aussitôt les exigences formulées dans la matinée par le général.

« Pour arriver à une conclusion, dit-il, il ne faut nous demander mutuellement que des concessions honorables, d'une solution pratique. Il faut tenir compte des situations. C'est en nous plaçant à ce point de vue, en considérant votre détresse, votre manque absolu de tout approvisionnement, que nous avons été, de notre propre mouvement, au-devant de votre plus urgent besoin. De votre côté, vous ne tiendrez pas compte des circonstances, en maintenant votre exigence de ce matin : évacuation de la ville par nos troupes. Vous pouvez moins nous faire cette demande que nous ne pourrions vous faire celle d'abandonner la citadelle. Jugez alors quelle explosion d'indignation causerait parmi nous une proposition semblable, si j'avais le malheur de l'accepter. Je vous disais tout à l'heure que le fait d'avoir réuni les vivres et le bétail qui vous sont indispensables et

que vous recevrez dans quelques heures pouvait m'exposer à être accusé de trahison. Que serait-ce donc si j'allais après cela porter la proposition d'évacuer la ville ? Tout serait rompu sans qu'on voulût entendre rien et Dieu sait quel sort me serait réservé. Je propose donc à Votre Excellence de déterminer une zone de terrain nécessaire à sa sécurité autour de la citadelle, tant du côté de la ville que de la campagne, ainsi que la limite extrême que nos postes respectifs pourront occuper et que nos patrouilles ne pourront dépasser. »

Après bien des difficultés et de nombreuses objections, sans compter quelques boutades sardoniques du prince de Saxe-Weimar que *Chazal* laissa passer, faisant semblant de ne pas entendre, cette proposition fut adoptée. Il fallait avoir sous les yeux une carte d'Anvers et de ses environs pour déterminer exactement ces limites. Comme on n'en avait pas sous la main et qu'il se faisait tard, le prince proposa de remettre la séance au lendemain à 9 heures. Le général *Chassé* y consentit et *Chazal* en fut enchanté.

On venait de faire un grand pas, un pas inespéré. La reprise du bombardement n'était plus imminente ; les volontaires restaient en possession de la ville et l'ennemi consentait à traiter de puissance à puissance avec le nouveau gouvernement belge, avec les rebelles que la veille on parlait de pendre et de fusiller.

Lorsque *Chazal* revint de la citadelle et raconta à *Rogier*, qui l'attendait avec anxiété, les détails de cette seconde conférence, la situation lui parut modifiée à notre avantage et il se félicita des résultats obtenus. Il engagea *Chazal* à poursuivre les négociations comme il les avait commencées afin de nous assurer par une convention en règle la possession de la ville et d'obtenir de la part du général *Chassé*

l'engagement de ne reprendre les hostilités qu'en dénonçant l'armistice au moins vingt-quatre heures d'avance.

Afin de désencombrer l'hôtel de Robiano tout à fait insuffisant pour le nombre de personnes qui s'y étaient réunies pendant le bombardement, *Perrin* avait établi le logement de *Rogier* et de *Chazal* au palais royal, situé sur la place de Meir. Ce palais avait peu souffert. Cependant, une bombe, entrée par une des croisées de l'étage supérieur, traversa le plancher et tomba sans éclater dans une chambre. Cette bombe est toujours restée en la possession de *Rogier*, qui la conservait dans son cabinet de travail comme un souvenir du bombardement d'Anvers et des dangers que nous avons courus (1).

Plusieurs habitants, que la cessation du feu avait fait sortir de leurs retraites ou rentrer en ville, attendaient anxieusement au palais le résultat des négociations entamées avec la citadelle. *Chazal*, par une proclamation affichée partout, annonça que les hostilités étaient provisoirement suspendues, que les négociations continuaient et que la population serait informée de leur résultat. Il engagea les citoyens à se rassurer, promettant de les prévenir d'avance si de nouveaux dangers les menaçaient.

Vers minuit, *Perrin*, crotté jusqu'à l'échine, trempé jusqu'aux os et toujours souriant, vint annoncer qu'il avait réussi à former son convoi et à le réunir près d'Hoboken sous la garde du capitaine *Lambinon* et d'un détachement du corps liégeois. A 5 heures du matin, *Lambinon* amènerait les vivres à Saint-Laurent, où *Perrin* lui apporterait nos derniers ordres.

(1) Cette bombe a été offerte au Musée de l'armée, abbaye de la Cambre, par M. de Grelle-Rogier.

Tout allait donc bien de ce côté, grâce à l'activité et au savoir faire de l'incomparable *Perrin* et de l'infatigable *Lambinon*. Il fut convenu que le convoi, composé des têtes de bétail et des farines nécessaires aux premiers besoins des troupes de la citadelle, serait conduit à la lunette de Saint-Laurent, où devaient se trouver les agents du général *Chassé*.

Le lendemain, un peu avant 9 heures, *Chazal* repartit pour la citadelle. Aussitôt qu'il parut sur l'Esplanade, la garde vint le recevoir avec le cérémonial d'usage. Il vit aussitôt le prince de *Saxe-Weimar* s'avancer à sa rencontre.

« Vous êtes un peu en avance; voulez-vous que nous fassions un tour sur l'Esplanade pour donner au général *Chassé* le temps de terminer son rapport ?

— Très volontiers, monseigneur.

— Alors, donnez-moi le bras et causons un peu de nos affaires. »

Il fit rentrer la garde et, resté seul avec *Chazal*, il lui dit : « Où voulez-vous en venir à Bruxelles ? Voulez-vous vous réunir à la France, comme on l'assure, ou seulement obtenir le redressement de vos prétendus griefs ?

— Est-ce mon opinion personnelle, la seule que je puisse exprimer, que Votre Altesse désire connaître ? Je suis prêt à la lui dire très franchement.

— Tout ce que nous dirons restera entre nous deux. Parlons en soldats, à cœur ouvert. Rien de ce que nous dirons ne nous engagera d'aucune façon.

— Eh bien ! mon opinion personnelle est que dans les commencements, on se serait contenté de quelques concessions, du redressement des principaux griefs. Cet arrangement a été possible, même facile jusqu'au moment où le

roi a désavoué le *prince d'Orange*, qui s'était engagé envers nous, et a fait attaquer Bruxelles par le *prince Frédéric*. Depuis cette attaque et le bombardement d'Anvers, les exigences seront beaucoup plus grandes et je ne sais jusqu'où elles pourront aller.

— Mais pour avoir des exigences, il faut être en mesure de les imposer. Et comment pouvez-vous espérer sortir triomphants de la lutte si imprudemment engagée ? Le gouvernement a été surpris par votre révolte inattendue, mais il réunit et organise ses forces et vous serez écrasés, à moins que vous ne soyez soutenus par les Français, et alors vous aurez toute l'Europe contre vous. Comment n'avez-vous pas pressenti cela ?

— Si la Hollande et la Belgique sont livrées à elles-mêmes, sans intervention étrangère, permettez-moi de vous dire, prince, que je ne doute pas de nous voir sortir triomphants de la lutte imprudemment engagée par la Hollande. Si nous ne réussissons pas à nous entendre entre nous dès à présent, nos volontaires auront envahi la Hollande et seront au cœur de ce pays avant que votre armée ne soit organisée et sans que vous puissiez les arrêter. Le Brabant septentrional nous appelle, il va se soulever à notre approche. Il nous arrive des volontaires de toutes parts, non seulement du pays, mais de tous les pays, et notre armée s'accroît, se renforce, s'exalte à mesure que la vôtre s'affaiblit et se démoralise. Vous redoutez déjà les soldats belges qui sont encore dans vos rangs et qui forment la majorité de vos forces. Ils vous échappent dès qu'ils en trouvent l'occasion et viennent grossir nos effectifs. Les classes en congé, que vous avez songé à rappeler, accourent vers nous et vous nous donnez de nouveaux bataillons tout dressés. Les officiers belges eux-mêmes vous abandon-

ment. Ceux qui vous restent encore sont retenus malgré eux sous votre drapeau et n'attendent qu'un moment favorable pour donner leur démission. Plus un seul ne voudra continuer à combattre contre ses concitoyens. Vous voyez, prince, que jusqu'à présent nous n'avons besoin de l'appui de personne. Si un appui nous devenait nécessaire, nous comptons non seulement sur la France, mais sur une force irrésistible : l'opinion publique de tout le monde civilisé. »

Le prince interrompt brusquement son interlocuteur en lui disant avec un mélange de dédain et de colère contenue : « Vous voyez les choses avec les illusions d'un jeune homme exalté, sans vous douter de l'abîme où vous marchez et où vous entraînez le pays. Nous reprendrons cette conversation, si vous le voulez, après la conférence ou un autre jour. Ne faisons pas attendre le général. »

Le prince, sans rien ajouter, mais paraissant de mauvaise humeur, se dirigea vers la porte de la citadelle, où il fit entrer *Chazal* sans aucune des précautions de la veille. Ils traversèrent le terre-plein de la citadelle au milieu d'une foule de soldats et d'officiers saluant respectueusement le prince et examinant curieusement son compagnon.

Le général *Chassé* les attendait, ayant autour de lui les officiers de la veille. Ils examinaient une grande carte de la ville et des environs étalée sur la table. Après un court échange de politesse, le général, moins sec que la veille, fit signe à chacun de reprendre sa place autour de la table et dit comme entrée en matière :

« Nous avons reçu ce matin le convoi que vous nous avez envoyé. Il est loin d'équivaloir celui qui nous a été pris.

— Mon général, il a fallu faire un tour de force pour

réunir et faire arriver jusqu'à vous ce convoi ; j'espère que vous n'avez pas à vous plaindre de la qualité de ce qui le composait.

— Non, non, fit le général, mais c'est insuffisant et je tiens à ce qu'on me restitue ce qu'on m'a enlevé contrairement aux engagements de la ville.

— Il sera facile de nous entendre à ce sujet, mon général, dès que l'armistice conclu nous donnera les coudées franches. »

Aussitôt une longue discussion s'engagea à ce sujet.

Le général persista d'abord à demander l'évacuation de la ville, affirmant qu'il pouvait nous en chasser et la réduire en cendres en quelques heures.

« Je ne conteste pas la chose, répondit *Chazal* avec le plus grand calme, mais alors nos volontaires, suivis de toute la population belge, se ruèrent sur la Hollande, la torche et le fusil à la main. Nous nous ferons une guerre d'extermination où vous aurez tout à perdre et qui soulèvera l'indignation du monde. Un aussi vaillant et aussi illustre soldat que Votre Excellence ne voudra pas avoir à se reprocher ce désastre. Permettez-moi donc, mon général, de ne pas admettre cette éventualité.

— Vous ne me connaissez pas, monsieur, vous ne savez pas ce dont je suis capable pour remplir mon devoir.

— Ah ! mon général, qui ne connaît la glorieuse réputation du général *Chassé* qui n'a jamais attaqué les ennemis qu'à la baïonnette ? Un tel homme ne voudra pas, à coup sûr, commencer une guerre de dévastation sans gloire pour lui. »

Rien n'émouvait autant le général *Chassé* que de rappeler ses souvenirs militaires et le glorieux surnom de

« Général Baïonnette » que lui avaient décerné ses compagnons de l'armée d'Espagne. Il fut visiblement ému de cette réponse, et tirant sa tabatière, il l'ouvrit machinalement comme la veille. Comme la veille, elle était vide et le doigt qu'il y promena ne rencontra plus, oublié dans les joints, le moindre petit grain de tabac.

Chazal, tirant alors de sa poche un paquet de tabac de la civette, dit au vieux général avec l'expression la plus respectueuse :

« Excusez-moi, mon général, mais j'ai cru m'apercevoir hier que dans la précipitation des événements, et dans l'unique préoccupation de vos devoirs militaires, vous aviez négligé ce qui vous concernait personnellement et oublié de vous pourvoir de tabac. Je me suis permis de vous en apporter, sachant le supplice de cette privation. Je l'ai vu éprouver par mon père, grand priseur, et j'ai conservé un souvenir d'autant plus vif de l'ennui que cause la privation d'une prise à ceux qui en ont contracté l'habitude, que mon père me fit manquer un jour une partie de campagne à laquelle je tenais beaucoup, en m'envoyant lui chercher sa tabatière oubliée. »

Le général ne put dissimuler tout à fait son émotion qu'on devina à la grosse voix dont il répondit, sans accepter toutefois le paquet offert par *Chazal* :

« Je vous remercie bien cordialement de cette attention. Vous avez deviné juste. Hier, je n'avais pas de tabac, mais j'en attends de la flotte, où j'en ai fait demander ce matin.

— En attendant, faites-moi le plaisir de prendre une bonne prise de celui-ci, mon général, et permettez-moi de vous tenir compagnie.

— Et à moi aussi, Excellence, » fit le prince *de Saxe-Weimar*, touché du procédé, et prenant le paquet, il

l'ouvrit, remplit la tabatière du général, qui ne s'y opposa pas et s'empessa d'en faire les honneurs à tout le monde, après y avoir puisé une grosse prise qu'il savoura avec délices. — Comme dit *Brillat-Savarin*, son nez s'emplit de volupté. Il n'en fut pas de même de tous les autres nez, car la conférence recommença par une série d'éternuements vigoureux, qui mirent tout le monde en gaieté.

Ce petit incident fit disparaître la raideur et les préventions existant dans l'esprit de ces vieux soldats réduits à traiter avec un gouvernement insurrectionnel, représenté par un des jeunes chefs de ces rebelles, dont ils avaient cru avoir bon marché et pour lesquels ils affichaient un souverain dédain. Humiliés et exaspérés de leurs revers, des fautes de leur gouvernement, touchés des procédés et des égards inattendus du négociateur, ils se continrent moins, devinrent plus expansifs, plus accommodants et finirent par céder sur tous les points (1).

Le prince de *Saxe-Weimar*, attirant devant *Chassé* le plan d'Anvers, proposa de consentir une suspension d'armes d'une durée convenable et de déterminer sur le plan les limites respectives des deux armées.

(1) Propositions faites à M. le général *Chassé* de la part du gouvernement provisoire par son délégué M. Félix *Chazal* :

« 1^o Le gouvernement demande que le général *Chassé* évacue la citadelle dans trois jours ;

« 2^o Le général et son armée pourront se retirer avec armes et bagages ;

« 3^o Le gouvernement provisoire se charge de procurer au général tous les transports nécessaires à son départ et à celui de son armée ;

« 4^o Jusqu'à l'exécution des clauses ci-dessus, les hostilités cesseront de part et d'autre.

« Pour copie conforme,

« (s.) CHAZAL. »

Il s'éleva alors une discussion sur la durée de la trêve. *Chazal* observa qu'au lieu de fixer un terme à l'armistice, il serait plus simple de stipuler que les hostilités ne seraient reprises de part ou d'autre qu'après un préavis de quelques jours.

Cette proposition fut acceptée et le prince offrit d'écrire le protocole des articles adoptés. Le général l'en remercia et le pria de libeller ce premier arrangement.

« Voulez-vous en dicter les termes, dit le prince à *Chazal*, j'écrirai sous votre dictée et nous aurons une base de discussion ?

— Puisque nous sommes d'accord sur le point d'une suspension d'armes provisoire, proposa le négociateur belge, convenons que les hostilités ne pourront être reprises de part ou d'autre qu'après un avertissement envoyé au moins quatre jours d'avance. »

Le général *Chassé* renonça à exiger l'évacuation de la

Propositions du général baron Chassé :

« 1^o Le lieutenant général baron Chassé ne rend pas la citadelle sans un ordre du roi, son auguste maître ;

« 2^o Pour le bien de la ville, il accepte une suspension d'armes sous les conditions suivantes :

« a) Qu'on cesse tous les travaux de défense ;

« b) Qu'aucun homme armé n'arrive sur l'Esplanade et aux environs de la citadelle ;

« c) Qu'on n'exerce aucune hostilité contre l'escadre de Sa Majesté, stationnée dans l'Escaut ;

« d) Qu'on rende le magasin de vivres pillés, hier, à Tivoli, malgré l'armistice, lequel a empêché le lieutenant général Chassé d'ordonner une sortie contre les pillards.

« (s.) Le lieutenant général baron CHASSÉ. »

(Archives du royaume, *Gouvernement provisoire et Régence de la Belgique*, t. III.)

ville, mais demanda que les Belges cessassent les travaux d'attaque et l'élévation de batteries contre la citadelle et la flotte, et respectassent les environs de la citadelle. *Chazal* s'engagea à transmettre cette demande au délégué du gouvernement provisoire et à l'appuyer, ne doutant pas de son acceptation.

Il proposa alors à son tour, afin d'éviter tout conflit, de déterminer exactement les environs de la citadelle et de fixer les distances sur la carte. Le général traça une ligne au crayon sur le plan d'Anvers et le passa à *Chazal*. Après de nombreuses observations sur ce premier tracé, on finit par se mettre d'accord.

Pendant cette discussion, le prince *de Saxe-Weimar*, entraîné par son esprit sarcastique, s'était laissé aller à quelques observations d'un goût douteux, qui pouvaient être interprétées d'une façon malveillante pour la Belgique, et étaient presque injurieuses pour les hommes de la révolution. Au commencement, *Chazal* releva ces propos avec une excessive modération, semblant ne pas en saisir toute l'inconvenance, ce qui lui avait valu l'approbation du vieux général *Chassé*, peu sympathique à ces propos de bel esprit. Il était toutefois décidé à ne pas les supporter longtemps.

Pendant qu'il dictait, les yeux sur la carte, la limite où pourraient être établis les avant-postes des deux armées du côté de l'Esplanade de la citadelle, il désigna l'extrémité de la rue du Pied-Nu. Le prince *de Saxe-Weimar*, qui écrivait sous sa dictée, feignit de ne pas avoir entendu le nom de cette rue, et répéta, en souriant malicieusement, et en scandant les mots :

« Vous dites : l'ex-tré-mi-té de la rue des Pa-tri-otes ?

— Oui, prince, j'ai voulu dire la rue des Patriotes, parce

que je considère comme un grand honneur pour eux, qui sont pieds nus et dépourvus de tout, d'avoir vaincu une vaillante armée pourvue de tout, et je demanderai au gouvernement provisoire de vous accorder ce changement de nom. Vous pouvez donc l'inscrire si bon vous semble, monseigneur. »

Le prince parut abasourdi de cette réponse, il ne répliqua rien et se mit à écrire. Cette riposte lui était-elle restée sur le cœur, regrettait-il de l'avoir provoquée ou était-il vexé de n'avoir pas comme d'ordinaire les rieurs de son côté ? Toujours est-il que pendant quelque temps, il ne fit plus une observation.

Mais à la fin de la séance, le général *Chassé* ayant demandé quelques renseignements sur l'organisation des volontaires, pendant que *Chazal* faisait une description un peu embellie, augmentée, corrigée, des forces de l'armée belge, le prince de *Saxe-Weimar* laissa encore échapper cette boutade déplacée et blessante :

« Vous appelez ça une armée, un ramassis de gens de tout état, commandés par le montreur d'une carcasse de baleine, un directeur d'une troupe de petits saltimbanques, un bigame et un Espagnol, ancien traître et déserteur de l'armée française (1) !

— Vous oubliez, prince, que cette armée et ces chefs que vous ravalez si bas ont battu une armée commandée par

(1) Le prince de Saxe-Weimar s'exprimait toujours sur les insurgés belges en termes fort injurieux. Il désigne ici le major Kessels, les généraux Niellon, Mellinet, Van Halen. Voir à ce sujet la lettre que le prince écrivit le 28 janvier 1831 au duc de Leuchtenberg pour le dissuader de poser sa candidature au trône de Belgique. (Archives de Weimar, papiers de S. A. R. le prince Bernard de Saxe-Weimar.)

des princes de sang royal et que vous ne pouvez pas vous vanter d'avoir obtenu aucun succès sur eux. »

Le vieux général *Chassé* fit un mouvement brusque et ne se gêna pas pour s'écrier : « Bravo ! vous n'avez que ce que vous méritez, prince. J'ai servi, moi, en France, sous des généraux de la Révolution qui ne sortaient pas de la cuisse de Jupiter et qui nous menaient à la victoire. »

Le prince, sentant qu'il avait été trop loin, reprit d'un ton qu'il cherchait à rendre aimable :

« Si j'avais su que vous fussiez si mauvaise tête, je ne vous aurais pas répété les méchants propos que j'ai lus dans vos propres journaux et dont je croyais que vous seriez le premier à rire.

— Je n'attache aucune importance aux propos des journaux, mais je ne les répète pas lorsqu'ils peuvent être blessants pour ceux qui me font l'honneur de me recevoir ou que je reçois ; sans cela, mon prince, j'aurais pu vous répondre par d'autres propos de journaux qui ne sont ni flatteurs pour vous, ni pour le gouvernement, ni pour les princes, ni pour le roi que vous servez avec un dévouement que je respecte. Si vous le voulez, monseigneur, je ne demande pas mieux que de conclure un second armistice à ce sujet avec Votre Altesse.

— Eh bien, c'est fait et touchez là, dit le prince en avançant la main.

— Bravo ! » s'écria le vieux *Chassé*, en mettant sa main au-dessus des leurs.

C'est ainsi que finit la seconde conférence. Le prince de *Saxe-Weimar*, qui sentait peut-être, parce qu'il était homme de cœur et d'esprit, qu'il ne devait pas avoir gagné dans la considération de l'envoyé belge, et voulait sans doute reconquérir le terrain perdu, se montra très gracieux envers lui à

partir de ce moment. Il voulut absolument l'accompagner jusqu'au pied de l'Esplanade et à l'entrée de la rue du Pied-Nu. Chemin faisant, il lui fit remarquer, au-dessus de la porte de la citadelle, un écusson sur lequel il était sculpté des bottes de carottes, des choux et des navets.

« Savez-vous, lui dit-il, ce que signifient ces espèces d'armoiries ? Peu de personnes le savent.

— J'avoue mon ignorance.

— Elles rappellent un événement historique qui ne manque pas d'analogie avec le temps présent et avec notre situation. Pendant la domination espagnole, les habitants d'Anvers se révoltèrent contre la garnison, qui fut obligée de se renfermer dans la citadelle que le *duc d'Albe* faisait élever à leurs frais. Bien qu'elle ne fût pas achevée, les Espagnols purent s'y maintenir jusqu'à l'arrivée du *duc d'Albe* avec du renfort. Comme les Espagnols manquaient de vivres frais et que le duc aimait beaucoup les légumes, il fit savoir aux habitants qu'il bombarderait leur ville, si tous les matins, à 9 heures, on ne lui en apportait pas la provision nécessaire. C'est en souvenir de ce fait, qu'il fit placer au-dessus de la porte donnant sur l'Esplanade, vers la ville, l'écusson que vous y voyez encore. »

Chazal, supposant que le prince avait intentionnellement raconté ce fait en guise d'avertissement plutôt que pour faire preuve d'érudition, lui répondit très naturellement :

« Si la situation des Espagnols et des Belges ressemblait alors sous quelques rapports à la nôtre d'aujourd'hui, les idées de ce temps-là n'étaient pas celles du nôtre, et les procédés de cette époque produiraient de notre temps des effets diamétralement opposés. Ils soulèveraient la réprobation universelle.

— Je suis de votre avis lorsque ceux qui les emploient

n'ont pas l'énergie d'aller jusqu'au bout. Mais, croyez-le bien, les hommes d'une grande détermination ne se laissent pas arrêter par d'impuissantes protestations et de vaines clameurs. On ne rencontre pas souvent des *ducs d'Albe* et on a raison d'opposer la force creuse de l'opinion à la force militaire d'un adversaire qui ne sait pas s'en servir. Vous avez, je le reconnais, habilement profité de nos fautes, mais deviez-vous vous attendre à rencontrer dans le gouvernement tant d'hésitation, tant de lenteur et tant d'ineptie dans la préparation des moyens de répression ? »

Cette conversation se prolongea assez longtemps ; le prince exprimait ses opinions avec une liberté qui surprénait son interlocuteur. Il ne se gêna pas pour manifester son mécontentement contre son gouvernement, contre l'entêtement du roi qui n'écoutait personne, contre sa parcimonie qui l'avait empêché d'organiser une armée en état de maintenir l'ordre. Il ajouta qu'il se retirerait à la paix, à moins qu'on ne lui donnât le gouvernement des Indes et que, s'il ne l'obtenait pas, il irait vivre en Amérique.

Il raconta plusieurs épisodes d'un voyage qu'il avait fait dans ce pays et dont il venait de publier la relation à petit nombre d'exemplaires, pour ses amis. Il promit à *Chazal* de lui en envoyer un.

Tout en marchant, ils étaient arrivés au milieu de l'Esplanade.

« Prince, n'allez pas plus loin, je vous en supplie.

— Je veux vous accompagner jusqu'à l'entrée des limites dont nous sommes convenus tout à l'heure.

— J'ai des raisons pour insister ; ce serait une imprudence de votre part. Rien ne me garantit que dans les maisons environnantes ou dans ces décombres ne se trouvent apostés des gens exaltés qui croiront rendre un grand

service à leur pays, en envoyant une balle au général qui passe pour le plus redoutable et le plus déterminé de leurs ennemis. Votre haute taille, vos insignes vous signalent de loin, et depuis que nous sommes à causer ici, je ne suis pas sans inquiétudes.

— Je m'en suis douté en vous voyant toujours chercher à vous mettre devant moi, et vous voilà forcé de reconnaître que je n'avais pas tout à fait tort en déclarant que s'il y a des gens très sympathiques dans votre armée, il y en a beaucoup qui ne le sont pas.

— Il en est de même dans toutes les armées, monseigneur, et il faut que ceux qui sympathisent dans les deux camps s'entendent pour adoucir les rigueurs de la guerre. »

Ils se séparèrent en se serrant la main et le prince en partant dit gaiement :

« Voilà un témoignage d'affection qui nous compromet l'un et l'autre aux yeux de nos fanatiques. »

Rogier fut enchanté d'apprendre la tournure que prenaient les négociations. Il approuva tout ce que *Chazal* avait fait et le pressa d'arriver le plus tôt possible à un arrangement, afin de rassurer les habitants, de les faire rentrer dans la ville reprendre leurs affaires.

Chazal retourna à la citadelle dans l'après-dîner et le lendemain. Il se rendit également à bord de la frégate *La Proserpine*, à la demande du général *Chassé*, pour s'entendre avec l'amiral (1) au sujet des bâtiments de guerre à comprendre dans l'armistice. L'amiral le reçut de la façon la plus courtoise. Il s'engagea à se conformer aux arrangements conclus par le général *Chassé* et à ne pas engager

(1) Contre-amiral Lewe van Aduard.

le feu, à moins qu'il ne fût attaqué, avant la dénonciation de l'armistice.

Enfin, le 5 novembre, à 11 heures du matin, la capitulation de la ville d'Anvers et l'armistice furent signés, à la suite d'une nouvelle conférence dans laquelle furent échangées des explications demandées par le délégué belge et consignées dans l'acte suivant :

Le gouvernement provisoire autorise M. *Félix Chazal* à traiter avec le général commandant la citadelle d'Anvers sur les bases préalablement posées, après avoir reçu et donné les explications suivantes :

Réponses

du lieutenant général Chassé

1° En consentant à suspendre les travaux d'attaque, à la condition bien expresse que la citadelle s'abstiendra de son côté des travaux du même genre, et que les choses demeureront dans le *statu quo*.

Accordé.

2° Déterminer ce qu'on entend par les environs de la citadelle et fixer la distance.

De la porte de Malines, passant la rue de la Pie, rue du Gladiateur, rue du Pied-Nu, rue Saint-Roch, rue de la Cuillère et tout l'arsenal à l'intérieur de la ville; à l'extérieur une distance de 300 mètres à partir du pied des glacis, y compris ceux des deux lunettes.

3° L'escadre hollandaise telle qu'elle est en ce moment devant Anvers sera respectée.

4° Quant à la restitution des vivres pillés, le pillage ayant eu lieu à l'insu du gouvernement, et non par les troupes, et lui ayant été plus préjudiciable qu'utile, il ne peut en prendre la responsabilité.

5° Le général fixera le délai dans lequel il fera connaître les ordres de son souverain. Ce délai ne pourra excéder cinq jours, à partir de la date de la présente, de manière qu'il finira le 2 novembre à heures.

6° La reprise des hostilités devra être annoncée, de part et d'autre, douze heures à l'avance.

(signé) F. CHAZAL.

Le lieutenant général ne pouvant répondre que S. M. le roi des Pays-Bas n'envoie quelques autres bâtiments de guerre, demande qu'ils soient compris dans l'escadre.

Le pillage ayant eu lieu par les troupes, pendant l'armistice, la justice exige que les articles pillés soient rendus.

Le général ne pouvant répondre du jour où la réponse de Sa Majesté arrivera ne saurait répondre à cet article.

Accordé.

Pour copie conforme :

Le lieutenant général,

(signé) baron CHASSÉ.

Ce protocole fut le dernier. *Chazal* ne le signa que sous la réserve qu'il serait approuvé par le membre du gouvernement provisoire délégué à Anvers. Il prévint le général que le délai d'avertissement de douze heures pour la reprise des hostilités serait jugé insuffisant, et qu'il prévoyait que son refus de consentir à un délai plus raisonnable pouvait tout compromettre. Huit jours d'efforts pour arriver à un arrangement allaient donc aboutir à un avortement par suite d'une clause à laquelle il ne comprenait pas que le général attachât de l'importance.

« Je ne veux pas m'engager pour un plus long délai, répondit le général; la flotte et moi nous pouvons recevoir l'ordre de reprendre les hostilités et je m'exposerais à compromettre les intérêts de mon gouvernement et à être désavoué. Sans cette considération, je consentirais à votre demande; le délégué de votre gouvernement la comprendra. »

Quoique très obstiné dans ses idées, le général paraissait un peu ébranlé. *Chazal* comprit que pour le moment il ne fallait pas insister davantage. Il prit congé du général en lui disant :

« Je ne vous fais pas mes adieux, mon général; dans tout état de choses, je reviendrai cet après-dîner ou demain matin, vous faire connaître la décision de mon gouvernement. »

— Je suis entièrement à votre disposition et tous ici nous aurons toujours le plus grand plaisir à vous voir. »

On échangea force poignées de main et *Chazal* partit avec la résolution bien arrêtée d'engager *Rogier* à ne pas ratifier la convention, si le général n'acceptait pas le délai demandé pour l'avertissement préalable, avant la reprise des hostilités.

Rogier se rendit à cet avis, en engageant toutefois *Chazal* à ne pas rompre, si *Chassé* persistait dans son obstination, et de tâcher de couper le différend en deux. Voulant profiter des bonnes dispositions d'esprit dans lesquelles il avait laissé le matin le général et les membres de la conférence, *Chazal* repartit vers cinq heures pour la citadelle.

Le général allait se mettre à table avec le prince de *Saxe-Weimar*, le général de *Favroche* (1), l'amiral et son vieil aide de camp. Celui-ci, toutefois, l'introduisit auprès du général, qui voulut le retenir à dîner avec eux. *Chazal* dut décliner à regret cet honneur, en présence de l'inquiétude générale de la ville, sur le bruit que les négociations étaient rompues. Il avait hâte de rapporter une solution. Il ne le dissimula pas au général, en lui exposant une seconde fois les conséquences funestes de son refus d'accepter une proposition aussi juste que la nôtre, sans importance pour lui et faite à l'instante demande des habitants, parmi lesquels se trouvaient des représentants du monde entier, même des Hollandais, qui tous avaient des intérêts commerciaux à sauvegarder.

Enfin, après un petit marchandage d'amour-propre, *Chassé*, au lieu des quatre jours demandés, se résigna assez galamment à en accepter trois au lieu des douze heures, dont il ne voulait pas démordre encore le matin.

L'acte de capitulation fut donc complété par la stipulation suivante :

« Les affaires continueront à rester dans le *statu quo*.

(1) De Favauge.

La reprise des hostilités sera annoncée, de part et d'autre, trois jours d'avance.

« (S^{es}) Le parlementaire fondé de pouvoirs, ordonnateur en chef de l'armée belge,

« F. CHAZAL.

« Le lieutenant général,

« BARON CHASSÉ.

« Approuvé.

« Le commissaire délégué, membre du gouvernement provisoire.

« (signé) CHARLES ROGIER. »

Nous nous sommes étendu un peu longuement sur cette négociation parce qu'elle amena le premier acte officiel entre les belligérants, impliquant la reconnaissance de la nationalité et du gouvernement belge par un général en chef hollandais, par un conseil de guerre où figurait un prince allié de la famille royale des Pays-Bas, et amenant la capitulation et la prise de possession de la plus importante place de guerre et de commerce du pays. A cette époque, cette capitulation produisit une immense sensation. On ne douta plus du triomphe de la révolution et beaucoup de ceux qui, par prudence ou par crainte de se compromettre, n'avaient pas encore osé se prononcer adhèrent au nouveau régime.

Il ne faut donc pas s'étonner des transports de joie avec lesquels *Chazal* fut reçu à son retour de la citadelle par *Rogier*, par *M. de Robiano* et par tous ceux qui, réunis au palais, attendaient dans l'anxiété le résultat de cette suprême démarche. *Rogier*, qui l'aimait comme un frère, l'embrassa avec effusion, en disant devant les nombreuses personnes réunies autour de lui, qu'il venait de rendre à

la révolution un service aussi éclatant que celui qu'il avait déjà rendu à Mons; que son nom serait attaché à la prise de possession de nos deux plus importantes forteresses et que le pays lui serait toujours reconnaissant de ces deux faits glorieux qui assureraient le triomphe de la révolution.

C'était à qui le féliciterait de son succès, de l'énergie et de l'habileté qu'il avait déployées, et chacun de lui répéter que c'était le pendant de Mons. Si *Chazal* avait eu moins de désintéressement, moins de répugnance à se faire valoir, en un mot plus de savoir-faire, il aurait pu exploiter à son avantage et au profit de sa réputation, ces deux faits de la plus haute importance pour le succès de la révolution. Il ne songea qu'à s'effacer, à se soustraire à ces félicitations, accompagnées d'importunes sollicitations. Il laissa ignorer à la presse, au gouvernement même, dans ses rapports ou communications, des incidents et des détails tout à son honneur; ils ne furent connus que d'un petit nombre de témoins, d'amis intimes, ou de personnes ayant plus d'intérêt à les laisser dans l'ombre qu'à les mettre en évidence.

A la suite de cette capitulation, le soulagement et la joie furent d'autant plus vifs à Anvers, que la réputation de sévérité du général *Chassé* et la haine bien connue du prince *Bernard de Saxe-Weimar* contre la révolution et les révolutionnaires faisaient craindre une catastrophe.

Rogier voulut que *Chazal* prît le commandement supérieur d'Anvers (1), afin d'exécuter les conventions de la

(1) Le colonel l'Olivier fut nommé, le 31 octobre, commandant de la place, en remplacement du commandant des volontaires *Stévenotte*, qui remplissait ces fonctions depuis la prise d'Anvers.

capitulation, de rétablir et de maintenir l'ordre dans la ville et d'y organiser la résistance en cas de dénonciation de l'armistice. Pour rendre la confiance aux habitants, engager les absents à revenir et à reprendre leurs affaires, il fit aussitôt publier dans une proclamation ⁽¹⁾ les conditions de la capitulation, prenant vis-à-vis de la population l'engagement d'honneur de la prévenir trois jours d'avance, si, contre toute prévision, les hostilités devaient recommencer.

Cela ne rassura pas les alarmés ; quelques-uns seulement rentrèrent momentanément en ville, afin de déménager ce qu'ils possédaient de plus précieux et de régler leurs affaires les plus urgentes, et jetèrent l'alarme dans les esprits.

L'émigration continua parmi les classes riches. Comme cette fuite de tous ceux qui font vivre la population laborieuse mettait le peuple, les ouvriers, le petit commerce dans une détresse dangereuse, *Chazal* défendit à tout le monde indistinctement de sortir de l'enceinte des murs de la ville sans une autorisation spéciale signée par lui. Il plaça des gardes et des agents sûrs à toutes les portes. Cette mesure, généralement approuvée, fit pousser des

(1) ANNONCE AUX HABITANTS D'ANVERS,

Les affaires continueront à rester dans le *statu quo*. La reprise des hostilités sera annoncée, de part et d'autre, *trois jours à l'avance*.

(s.) F. CHAZAL, baron CHASSÉ.

Ce qui précède est certifié conforme à la convention conclue ce jour,
5 novembre 1830.

Le gouverneur de la province : Comte F. DE ROBIANO,

Le commissaire du district d'Anvers : F. CASSIERS.

(*Courrier des Pays-Bas*, 7 novembre 1830.)

gémissements et des cris aux poltrons que la peur affolait. Ils vinrent en suppliant solliciter des autorisations de sortie et, pour en obtenir, firent intervenir femmes et enfants. *Chazal* resta intraitable. Quelques-uns ne lui ont jamais pardonné et le lui firent sentir plus tard, comme nous le verrons. Pour prouver à la population que la sécurité était réelle, *Rogier* et *Chazal* mandèrent auprès d'eux des membres de leur famille. *Rogier* occupa l'aile droite, *Chazal* l'aile gauche du palais; *M. de Robiano*, l'hôtel du gouvernement provincial. Les deux frères de *Rogier*, *Firmin* et *Tell*, ses sœurs, la baronne *Chazal* et quelques autres dames vinrent passer quelques jours à Anvers, visitèrent les hôpitaux, les ambulances, les églises, les musées réouverts, et contribuèrent plus par leur présence que par tous les raisonnements à apaiser l'effroi général. Différentes personnes s'adressèrent cependant à ces dames et les supplièrent de faire lever l'interdiction de sortie. Elles promirent de ne pas quitter Anvers avant que cette défense ne fût levée.

Malgré les préoccupations incessantes de cette époque de transformation politique, qui obligeait à tout créer, à tout improviser, où chaque heure amenait des événements nouveaux, inattendus, des difficultés qu'il fallait surmonter, des dangers auxquels il fallait parer, ces hommes chargés de porter le poids d'une situation qui aurait effrayé les plus expérimentés ne perdaient ni leur sérénité ni, par moments, la gaieté, l'entrain de leur âge. Souvent même, dans les moments les plus critiques, ils trouvaient aux événements un côté burlesque accolé au côté tragique.

Pour donner une idée des sentiments, des rapports de ces hommes entre eux, nous avons plaisir à rappeler quelques petites scènes intimes dont nous fûmes témoins. Quoique

n'y allant plus, *Chazal* était resté en rapports bienveillants avec la citadelle et ne se gênait pas pour se louer des égards qu'on lui avait témoignés ainsi que pour défendre les Hollandais et leurs généraux contre toutes les inepties ou barbaries que la crédulité publique avait accueillies et qui excitaient une indignation et une horreur patriotiques. La susceptibilité nationale surexcitée rendait les gens sensés trop soupçonneux ; le moindre indice donnait lieu à des accusations de trahison et exposait à des actes de violence ou de vengeance.

Rogier, *Robiano* et quelques-uns de leurs amis les plus intimes, sans tenir compte de cet état des esprits, plaisantaient souvent *Chazal* sur de prétendus rapports intimes entre lui et ses amis *Chassé* et le prince de *Saxe-Weimar*. Ils ne l'appelaient plus entre eux que l'Orangiste. Un jour que *M. de Robiano* avait à dîner *Rogier*, *Chazal*, leur famille et leurs amis, il eut l'idée d'égayer la fête par une plaisanterie fort anodine, mais qui faillit avoir de graves conséquences. Au dessert, on vint annoncer qu'une caisse et un message urgent venaient d'arriver de la citadelle à l'adresse de *M. Chazal*. *Chazal* pria *M. de Robiano* de faire apporter la caisse et le message dans la salle à manger, afin de voir ce que cela pouvait bien être. Tout le monde se mit à plaisanter et à dire à *Chazal* : « Vous voilà pris en flagrant délit de relations avec les Hollandais, vous ne pourrez plus nier. » On demanda à ouvrir et à visiter la caisse.

Pour continuer la plaisanterie, *Chazal* fit semblant de s'y opposer et d'exiger qu'on lui jurât le secret, et il pria les dames de s'éloigner. *M. de Robiano* fit un discours pathétique en leur faveur, elles y joignirent leurs supplications et *Chazal* finit par se rendre, après s'être fait tendrement

prier. On ouvrit enfin la caisse. Tout le monde recula d'horreur. Elle renfermait un volumineux fromage de Hollande, entouré d'oranges séditieuses, et une épître en vers du prince de *Saxe-Weimar* à *Chazal*, sur l'air de la *Brabançonne*. Le meilleur chanteur de la compagnie entonna l'épître dont chacun accompagna le refrain, pendant que les hommes éventraient et mangeaient le fromage et que les dames écorebaient les oranges.

Croirait-on que cette plaisanterie défigurée et colportée donna lieu aux plus grotesques accusations de trahison de la part de quelques misérables, et que *Chazal* fut obligé d'en mettre un violemment à la raison ?

Un autre épisode de cette époque me revient à la mémoire, et je ne résiste pas au plaisir de le raconter. Un soir que nous étions tous réunis chez *Rogier*, on apporta un rapport de la police, très urgent, annonçant qu'une conspiration orangiste tramée depuis longtemps, était près d'éclater. On avait déjà reçu plusieurs avis à ce sujet et on engageait *Rogier* et *Chazal* à se tenir sur leur garde, car dans la nuit même on tenterait un coup sur le palais. Comme à chaque instant des menaces et des avertissements analogues leur étaient adressés, ils ne songeaient pas à y faire attention, lorsqu'un agent dévoué vint les prévenir qu'on avait découvert les conspirateurs, le lieu où ils devaient se rassembler la nuit et le chef qui devait les diriger. Ce chef était un ancien officier supérieur de gendarmerie, homme déterminé, capable de tout et des plus dangereux, qui venait de s'introduire à Anvers et qui se trouvait dans le moment même en conférence avec ses principaux agents, à tel numéro, dans telle rue.

Chazal trouva que c'était une bonne occasion d'en finir avec tous ces bruits de conspirations et d'attentats projetés

dont on ne cessait de les ennuyer ; pour en avoir le cœur net, il résolut d'aller lui-même s'assurer de la réalité des choses. Il prit avec lui le major *Lochtmans*, le capitaine *Lambinon*, sur la vigueur desquels il savait pouvoir compter, et tous les trois, armés de pistolets sous leur manteau, se rendirent, en rasant les murs et se dissimulant dans l'ombre, au domicile du terrible chef de la conspiration.

Cette expédition avait quelque chose de dramatique et de mystérieux qui séduisait leur imagination. Ils s'attendaient, après une lutte héroïque, à faire une capture importante. Ils arrivèrent dans la rue indiquée. Elle était absolument obscure et déserte et ils durent écarquiller les yeux pour reconnaître la maison et le numéro désignés. Suivant le plan d'opération indiqué, ils tirèrent très doucement le cordon de la sonnette, comme il convient à des conspirateurs. Après un moment d'attente qui leur parut un siècle, une vieille femme entre-bâilla la porte, sans décrocher la chaîne, et demanda ce qu'on voulait.

« Le commandant *Molinari* est-il couché ? » demanda *Lambinon* d'une voix douceuse, en se montrant seul.

— Non.

— Pourrais-je lui dire un mot ? j'ai une nouvelle importante à lui donner, et cette lettre à lui remettre, » dit-il, en montrant un pli.

La femme laissa tomber la chaîne. Les trois hommes entrèrent.

« Où est l'appartement du commandant ? » dirent-ils, en roulant des yeux terribles, et d'une voix sourde et gutturale, tenant le doigt sur la gâchette du pistolet caché sous leur manteau.

La bonne vieille ne parut ni effrayée ni même étonnée

de l'aspect sinistre qu'ils se donnaient et, à leurs beaux manteaux, les prenant sans doute pour d'honnêtes gens, leur indiqua une chambre au premier, la porte à droite.

« Elle nous croit des conspirateurs de la bande, » se dirent-ils dans le tuyau de l'oreille, en montant l'étroit escalier sur la pointe des pieds.

Arrivés sur le palier, ils écoutent et, n'entendant rien, détachent leurs manteaux, ouvrent brusquement la porte et se précipitent le pistolet au poing dans la pièce. Ils restent stupéfaits en n'y voyant qu'un petit homme, chétif, les genoux emmaillotés dans une couverture, lisant devant une table, près du poêle, à la lueur d'un quinquet.

« Êtes-vous le commandant *Molinari* ? » lui dit *Chazal*.

L'individu, abasourdi par cette invasion inopinée et tout ému, pouvait à peine répondre. Enfin, après quelques efforts, il finit par articuler un « oui » tremblotant.

« Alors, nous vous arrêtons au nom du gouvernement belge.

— Mais pour quel motif, messieurs ?

— Vingt rapports vous signalent comme chef d'une conspiration qui doit tenter cette nuit une attaque sur le palais.

— Je vous jure qu'il n'en est rien, protesta-t-il, dès qu'il fut un peu remis. Je ne nie pas mon attachement pour le *prince d'Orange*, j'ai eu des relations avec lui pendant son séjour ici ; j'avoue que j'aurais voulu qu'il réussît à s'entendre avec la Belgique et que j'ai offert de m'y employer dans la limite de mes moyens, mais depuis son départ, je ne me suis plus mêlé de rien. »

Il y avait tant de franchise et de bonhomie dans ces paroles, que *Chazal* lui raconta les rapports faits sur son

compte. Ils rirent ensemble de l'importance qu'on lui donnait, de la manière dont on l'avait dépeint, de son caractère farouche, audacieux, entreprenant.

« Je suis l'homme le plus pacifique du monde, je ne demande que le repos et la paix, auxquels mon âge et ma santé m'obligent, et je ne songe plus qu'à me retirer dans mon village du beau pays de Liège (1). »

Chazal lui proposa, quoiqu'il fût bien tard, de venir séance tenante au palais, où il pourrait s'expliquer en présence du délégué du gouvernement provisoire, faire cesser tout malentendu à son égard et confondre ses dénonciateurs.

« Je ne demande pas mieux, » reprit-il.

En arrivant au palais, ils trouvèrent les postes doublés, la garde renforcée. Les faiseurs de zèle, qui cherchent en toute occasion à se donner de l'importance, avaient pris, à l'insu de *Rogier* et de *M. de Robiano* et de leur propre autorité, de multiples mesures de précaution et fait circuler les plus sinistres confidences, afin de pouvoir ensuite se poser en sauveurs de la patrie.

Chazal trouva donc tout le monde sur pied, attendant son retour avec une certaine inquiétude. Plusieurs personnes réunies dans le salon se précipitèrent au-devant de lui lorsqu'il entra. Il avait laissé dans la salle d'attente du rez-de-chaussée, au pied du grand escalier, ses compagnons d'expédition avec leur prisonnier pour aller proposer à *Rogier* de l'entendre de suite.

(1) Philippe de Molinari, ancien officier de l'empire, devint médecin homéopathe à Bruxelles et écrivit plusieurs ouvrages sur l'homéopathie. Il était le père du célèbre économiste (1792-1870). (Voir VAPEREAU, *Dictionnaire des contemporains*, 3^e édition.)

« Eh bien ! qu'avez-vous découvert ? »

— Que vous êtes restés longtemps !

— Comme vous nous avez fait peur ! »

Tout le monde parlait à la fois et ne lui donnait pas le temps de répondre. Voyant les mines effarées de chacun, *Chazal*, un peu vexé du côté ridicule de son expédition et de la crédulité de ses amis qui la lui avaient fait entreprendre, leur répondit de l'air le plus sombre, aussitôt qu'il put parler :

« Nous avons fait une fameuse capture ; mais ce n'a pas été sans peines. Nous avons arrêté et pris le fameux *Molinari-Sautel*. C'est un autre gaillard que le *Georges Cadoudal* de la machine infernale qui ne tua que deux ou trois des militaires qui l'arrêtèrent. Vous allez le voir. Il est en bas sous bonne garde. C'est par le plus grand des bonheurs que nous avons pu en venir à bout et le conduire jusqu'ici. Nous allons l'interroger et nous apprendrons des choses étranges. Furieux de la lâcheté des siens qui l'ont abandonné, il m'a promis de tout révéler, à condition qu'il aurait la vie sauve s'il parlait franchement. Cependant il serait bon de se tenir sur ses gardes. Comme le disent les rapports, c'est un homme redoutable par sa force herculéenne, son indomptable énergie et très capable d'un mauvais coup. »

Voyant la terreur et la curiosité se peindre sur la physionomie des dames et même de quelques personnages, *Chazal* ajouta :

« A cela près, c'est un homme séduisant par sa belle mine, son air fier et altier, un vrai brigand de mélodrame, un *Fra Diavolo*, un *Zampa*, et je suis sûr qu'il intéressera toutes les dames. »

Rogier comprit aussitôt que *Chazal* voulait s'amuser aux

dépens de la société et qu'ils avaient été dupes des exagérations de la police. Enchanté de voir finir gaiement une affaire qui aurait pu leur causer des ennuis et des difficultés, il entra dans le jeu de *Chazal* et lui dit :

« As-tu eu soin de le faire fouiller et désarmer ? L'as-tu fait solidement enchaîner ? »

— Je n'y ai pas songé lorsque je l'ai vu hors d'état de se défendre et qu'il s'est rendu.

— J'en étais sûr, tu es toujours trop généreux avec ces gens-là. C'est égal, je vais l'interroger.

— Il y a trop de monde en bas, il vaut mieux le faire monter ici. Nous prions ces dames de passer dans l'autre salon, avec ces messieurs qu'il est inutile d'exposer à un coup de désespoir de cet homme. »

Toutes les dames et plusieurs hommes prenant au sérieux la plaisanterie étaient partagés entre la prudence et la curiosité. Enfin *Rogier* ajouta :

« Si cet homme est aussi chevaleresque que tu le dis, il serait peut-être habile de l'interroger en présence de ces dames. Sa vanité surexcitée, le désir naturel de se faire valoir, sa galanterie, l'engageront à plus de franchise et il entrera plus avant dans la voie des révélations. Qu'en pensez-vous ? »

— J'allais le proposer, c'est tout à fait mon avis.

— Eh bien ! faisons-le monter de suite, car il se fait déjà tard. »

L'ancien colonel *Nypels*, de l'armée hollandaise, auquel *Chazal* avait remis un brevet de général à Mons, était arrivé le matin d'Anvers pour présenter son frère *Dominique*, officier supérieur dans l'ex-garde royale française, à *Rogier* et à *Chazal*, et demander un emploi pour lui. On les avait retenus à dîner et ils étaient restés après le dîner

avec tout le monde pour attendre l'explosion de la conspiration annoncée.

Dominique Nypels avait raconté à *Chazal*, pendant le dîner, sa carrière militaire, et comment s'étant marié à Paris à une Française, il était resté, quoique Belge, au service de la France, après la chute de l'empire. Il lui avait également dit que, depuis quelques années, il ne servait plus activement, mais était employé dans l'administration et qu'au moment de la révolution, il présidait un conseil de guerre et qu'il désirait obtenir en Belgique une position plutôt sédentaire et administrative qu'active, avec un rang supérieur à celui de major qu'il avait dans la garde royale et qui équivalait au grade de lieutenant-colonel dans la ligne.

Chazal se rappelant cette conversation dit à *Rogier* :

« Voilà le colonel *Nypels*, qui a été président d'un conseil de guerre et qui sait mieux que nous la manière d'interroger un prévenu et de conduire ces sortes d'affaires; nous devrions le charger de l'interrogatoire; je suis sûr qu'il saura tirer d'un pareil homme tout ce que nous avons intérêt à savoir. »

Nypels accepta. Ce fut son entrée en fonctions en Belgique. On fit appeler *Perrin* pour préparer une table, un fauteuil pour le prisonnier, tout ce qu'il fallait pour écrire et pour chercher ensuite le terrible conspirateur et l'introduire dans le salon. Sa crédulité ne l'avait pas mis en défaut. Mais comme il commençait toujours par rire en clignant des yeux à chaque chose qu'on lui disait gaie, triste ou sérieuse, on n'avait pas remarqué son rire et ses clignotements prolongés en voyant l'émoi et les précautions que prenaient quelques-uns des assistants. Il comprit la situation sans qu'on eût besoin de rien lui *zy dire*, selon

une de ses expressions favorites, et il eut tout préparé en un tour de main, en riant le plus silencieusement qu'il put. Il alla ensuite prier *Lochtmans* de conduire le prisonnier, sous escorte, devant M. le délégué, membre du gouvernement provisoire.

Précédant le cortège, il ouvrit la porte du salon à deux ballants, en annonçant d'une voix gutturale coupée par un rictus étrange comme le rire d'un ventriloque partant des quatre coins de la salle : « Monsieur le commandant *Molinari-ri-ri-ri-ri Sautel!* » Les dames furent sur le point de se pâmer.

Rogier, assis entre *Chazal* et M. de *Robiano*, en face de la table, conservait l'air le plus grave. *Dominique Nypels*, assis du côté droit de la table, entre deux bougies, achevait de tailler sa plume. L'entrée du prisonnier dans le salon à côté de *Lochtmans*, le sabre au clair, et suivi de deux volontaires liégeois, la baïonnette au canon du fusil, fit tomber tout le monde des nues, et excita une de ces hilarités nerveuses, communicatives, d'autant plus irrésistibles qu'on fait plus d'efforts pour les contenir. Chacun s'échappa dans le salon voisin pour rire à son aise.

Rogier, *Chazal*, *Robiano*, *Nypels*, pouvant à peine se contraindre, firent asseoir ce petit homme chétif, maladif, tremblant, intimidé, humble, révérencieux, et *Rogier* lui dit quelques mots pour le rassurer et le mettre en état de répondre aux questions qu'on allait lui poser. Après avoir décliné ses prénoms et nom, raconté tout ce qu'il avait dit à *Chazal*, quelques moments auparavant, il demanda comme une faveur spéciale de pouvoir se rendre à Seraing, près de Liège, où était sa famille.

Après l'avoir écouté, on lui fit prendre, par écrit, l'engagement de partir dès le lendemain pour Seraing, de s'y

rendre sans s'arrêter en route et de ne pas quitter cette localité sans une autorisation du gouvernement (1).

Ce brave homme promit et signa très consciencieusement tout ce qu'on voulut, et *Lochtmans* le reconduisit chez lui, enchanté d'être utile à un compatriote inoffensif et très brave homme au fond, quoique sentimentalement orangiste.

Si la conspiration *Molinari-Sautel* fut un épisode drôlatique de cette époque et finit en plaisanterie, il ne faut pas croire qu'il n'y avait rien de fondé dans les rapports de la police et de certains partisans de la révolution. Les agents hollandais répandaient l'argent et cherchaient à séduire et à détourner de leurs devoirs des militaires, des employés de tous rangs, et à provoquer des troubles. Ils n'échouèrent pas toujours dans leurs tentatives et jetèrent la méfiance dans les esprits.

Pour terminer l'épisode de *Molinari*, disons bien vite, qu'assez longtemps après cette comédie, dont les principaux acteurs avaient peut-être perdu le souvenir, un incident vint le rappeler d'une façon mélancolique et gaie. Par une pétition, l'ex-commandant de gendarmerie *Molinari-Sautel*

(1) LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA BELGIQUE.

Comité central.

M. de Molinari se rendra à Liège directement et devra être arrivé dans trente-six heures à partir de la date de la présente. Il adressera aussitôt son arrivée un certificat soit du juge d'instruction, soit de M. l'avocat général Lebeau, qui constatera la dite arrivée. Il adressera également une deuxième lettre de M. Ch. Pollet qu'il réponde sur son honneur de M. de Molinari, lequel devra séjourner à Liège jusqu'à autorisation ultérieure.

Anvers, le 29 octobre 1830.

(s.) CH. ROGIER.

(*Journal de La Haye*, 10 décembre 1830.)

demanda à la Chambre des représentants ⁽¹⁾ d'être relevé momentanément de son engagement de ne pas s'absenter de la commune de Seraing, sans l'autorisation du gouvernement.

(1) Ce n'est pas à la Chambre des représentants, mais au Congrès national que Molinari adressa une pétition ainsi conçue :

« AU CONGRÈS NATIONAL.

« Liège, le 25 novembre 1830.

« Messieurs,

« J'ai l'honneur de vous exposer les faits suivants : Je fus arrêté les derniers jours du mois dernier par ordre du gouvernement provisoire comme prévenu d'avoir entretenu des relations secrètes avec le prince d'Orange, pendant le séjour de Son Altesse Royale à Anvers. Et ensuite d'un interrogatoire rigoureux, que me fit subir l'un des membres délégué du comité central, il en est résulté qu'aucune preuve légale n'a pu être déposée contre moi.

« Il me fut cependant ordonné de m'éloigner de suite de la ville d'Anvers avec l'injonction :

« 1^o D'être rendu à Liège en trente-six heures ;

« 2^o D'adresser aussitôt la dite arrivée un certificat d'une autorité qui constate ma présence ;

« 3^o De faire l'envoi d'une lettre d'une personne bien connue, qui réponde de mes sentiments de libéralisme ;

« 4^o De considérer la ville de Liège comme prison, jusqu'à autorisation ultérieure.

« J'ai obtempéré autant qu'il a dépendu de ma volonté aux trois premiers points, et dans ce moment je me conforme encore au quatrième. C'est sur ce dernier, messieurs, que je viens prendre la confiance de réclamer la sollicitude du Congrès national, afin qu'il daigne me faire participer, en ma qualité de Belge, aux bénéfices des arrêtés portés par le gouvernement provisoire, qui déclarent garantir la liberté individuelle et l'abolition de la surveillance sous la haute police.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

« P. DE MOLINARI. »

(*Journal de La Haye*, 10 décembre 1830.)

Chacun se demandait ce que cet individu voulait dire et personne ne pouvait répondre. Heureusement, *Molinari* avait écrit à *Rogier* et à *Chazal* qu'étant très souffrant il avait besoin d'aller quelquefois à Liège consulter son médecin et il les pria d'intervenir pour qu'on l'y autorisât. *Rogier* et *Chazal* se hâtèrent de l'informer qu'il était absolument libre, et *Rogier* donna à la Chambre des représentants les explications nécessaires. Peu de temps après, *Chazal* eut la satisfaction de lui rendre service.

FIN DES MÉMOIRES DU LIEUTENANT GÉNÉRAL
BARON CHAZAL.
